



HAL
open science

Pays Basque 2010 : diagnostic. 1 : Population, économie et société

François Bourse, Pierre Bidart, Bernard Darretche, Marie-Hélène Etchecopar-Etchart, Philippe Fenot, François Fourquet, Michel Godet, Emmanuel Guyot, Txomin Heguy, Jean-Charles Herault, et al.

► **To cite this version:**

François Bourse, Pierre Bidart, Bernard Darretche, Marie-Hélène Etchecopar-Etchart, Philippe Fenot, et al.. Pays Basque 2010 : diagnostic. 1 : Population, économie et société. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat (CNE); Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR). 2010, 251 p., cartes, tableaux, graphiques. hal-02185998

HAL Id: hal-02185998

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185998v1>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DATAR

Pays Basque 2010

DIAGNOSTIC

I - POPULATION, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

Document provisoire

"PAYS BASQUE 2010"

CO-REDACTEURS DU DIAGNOSTIC

M. François BOURSE

Directeur d'Études au G.E.R.P.A.

M. Pierre BIDART

Maître de conférences à l'Université de PAU et des Pays de l'Adour
Président du Comité IZPEGI

M. Bernard DARRETCHÉ

Directeur du Service "Projets à la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays - Basque
Secrétaire Général du Club "Pays Basque 2010"

Mme Marie-Hélène ETCHECOPAR-ETCHART

Gestionnaire de projets culturels

M. Philippe FENOT

Directeur du COL

M. François FOURQUET

Président de l'Association IKERKA
Maître de Conférences à la Faculté de BAYONNE

M. Michel GODET

Professeur de Prospective Industrielle au C.N.A.M.

M. Emmanuel GUYOT

Chargé d'études au G.E.R.P.A.

M. Txomin HEGUY

Directeur de l'Institut Culturel Basque

M. Jean-Charles HERAULT

A.F.M.R. ETCIARRY

M. Francis JAUREGUIBERRY

Maître de Conférences à l'U.P.P.A.

M. Claude LABAT

Secrétaire de l'association LAU-BURRU

M. Pierre LABORDE

C.E.S.U.R.B.

Mme Claire LEGAL

Chambre d'Agriculture

M. Gilbert RAUST

Chef de l'arrondissement territorial de BAYONNE

M. Bernard RODRIGUEZ

Chambre de Métiers de BAYONNE

Mme Bernadette SOULE

A.D.E.P.A.B.

M. Georges VIERS

Professeur honoraire de géographie à l'Université de TOULOUSE LE MIRAILLI

.....
Tous nos remerciements vont aux nombreuses personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ce diagnostic dans le cadre des "Chantiers de Prospective"

A/ ENTRÉES EN PAYS BASQUE

- 1/ QUELQUES LEÇONS DE L'HISTOIRE
IMPORTANTES POUR L'AVENIR P. 4
- 2/ VARIÉTÉ ET UNITÉ DES REPRÉSENTATIONS
DU PAYS BASQUE P. 10
- 3/ LE PAYS BASQUE, UN TERRITOIRE CHARNIÈRE EN EUROPE P. 13

B - LE SYSTÈME ORIGINE : SOCIÉTÉ, CULTURE, POPULATION

P.16

1 - IDENTITÉ ET SOCIÉTÉS , VALEURS ET VOLONTÉS

P. 19

- 1.1 Les modes de socialisation et la formation de la société P.19
- 1.2 Identité, langue et modernité P. 27
- 1.3 Tendances et perspectives de l'enseignement en basque P. 34
- 1.4 Histoire et rôle des associations en Pays Basque P. 43

2 - CULTURE ET PATRIMOINE

P. 52

Développement culturel en Pays Basque, langue basque, médias de communication

3 - POPULATION , MIGRATIONS, CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES, QUALIFICATIONS ET FORMATION

3.1 POPULATION ET PEUPEMENT DU PAYS BASQUE DE FRANCE

- A / Rétrospective P. 78
- B / L'évolution des composantes naturelles
et migratoires de 1982 à 1990 P. 84
- C / La situation démographique infraterritoriale
et les projections à l'horizon 2010 P. 96
- D / Synthèse : divergences dans la croissance
et convergences dans le vieillissement P. 105

3.2 SITUATION ET ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

P. 107

3.3	<u>POPULATION ACTIVE, CHÔMAGE, EMPLOI</u>	P. 118
3.4	<u>LES SYSTÈMES DE FORMATION ET L'ÉVOLUTION DES QUALIFICATIONS AU PAYS BASQUE DE FRANCE.</u>	
	A / Les systèmes de formation secondaire	P.124
	B / L'enseignement supérieur au Pays Basque français	P. 126
3.5	<u>DES RISQUES ET RÉALITÉS DE L'EXCLUSION SOCIALE AU PAYS BASQUE</u>	P. 140
	A / Opérationnalisation du concept d'exclusion sociale	P. 140
	B / La définition de la réalité de l'exclusion sociale	P. 141
	C / Les facteurs structurants de l'exclusion/intégration	P. 143
	D / Quelles évolutions pour l'avenir ?	P. 149

C - LE PAYS BASQUE À TRAVERS LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATIVES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

1 - LES PROVINCES BASQUES SOUS L'ANCIEN RÉGIME	P. 153
2 - LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET SA SUITE	P. 155
3 - DEUX SIÈCLES D'APPROPRIATION RÉUSSIE DES OUTILS DE DROIT PUBLIC	P. 156
4 - LES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES : CHRONIQUE DE PROJETS NON ABOUTIS	P. 156

D - LES ACTIVITÉS

1 - LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE BASQUE : APPROCHE GLOBALE

1.1 STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE ET EFFECTIFS SECTORIELS	P. 169
1.2 LES MODALITÉS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	P. 188

2 - L'AGRICULTURE

2.1 UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE MAIS FRAGILE	P. 198
2.2 L'AGRICULTURE EN PAYS BASQUE	P. 200
2.3 LES FILIÈRES DE PRODUCTION	P. 210
2.4 RELATIONS MONDE AGRICOLE / MONDE RURAL	P. 220

3 - L'ARTISANAT

3.1 LES CARACTÉRISTIQUES	P. 224
3.2 LES ÉVOLUTIONS DE L'ARTISANAT DEPUIS 5/10 ANS	P. 225
3.3 LES SPÉCIFICITÉS	P. 227

E - APPROCHES DE L'ESPACE BASQUE

1 - LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ÉLARGIES

1.1 Le territoire Basque français dans l'espace atlantique en crise	P. 235
1.2. L'Aquitaine dans l'expectative	P. 241
1.3. Euskadi en crise	P. 250
1.4. Une coopération transfrontalière	P. 256

2 - LES ESPACES DU PAYS BASQUE

2.1 LES ZONES CÔTIÈRES

I L'organisation de l'espace côtier

1) La Façade maritime (Zone I)	P. 280
2) La côte sud du Pays Basque Français (Zone II)	P. 286
3) La côte nord : Le coeur de l'agglomération Bayonnaise (Zone III)	P. 289
4) Le proche arrière pays côtier (Zone IV)	P. 296

II L'Aménagement de la côte basque

III La gestion globale de l'environnement et des paysages

<u>2.2 LE PAYS BASQUE INTÉRIEUR</u>	P. 319
1) Le Labourd intérieur (Zone V)	P. 319
2) La basse vallée de l'Adour (zone VI)	P.326
3) Les coteaux (Zone VII)	P. 330
4) Les Montagnes Basques (zone VIII)	P. 336
3 - <u>LE FONCIER ET LA GESTION DE L'ESPACE</u>	P. 349
3.1 <u>REPÈRES DANS LE CONTEXTE D'AUJOURD'HUI</u>	P. 349
3.2 <u>DIMENSION HISTORIQUE</u>	P. 353
3.3 <u>LES TENSIONS IMMOBILIÈRES DE LA COTE ET LEURS CONSÉQUENCES</u>	P. 360
3.4 <u>LES DIFFICULTÉS PROPRES AU SECTEUR RURAL</u>	P. 384
3.5 <u>FORCES ET FAIBLESSES DE LA GESTION DU FONCIER ET DE L'ESPACE</u>	P. 387
3.6 <u>ENJEUX ET DEFIS</u>	P. 394
4 - <u>LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS</u>	P.400
4.1 <u>LE SYSTÈME DE TRANSPORT</u>	
A/ Le système de transport routier	P.400
B / Le système de transport ferroviaire	P. 410
C / L'aéroport Biarritz-Bayonne-Anglet	P. 416
D/ Le port de Bayonne	P. 420
4.2. <u>LA GESTION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT</u>	P. 428
4.3. <u>LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION</u>	P. 431
4.4. <u>LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET HOSPITALIERS</u>	P. 434

A/ ENTRÉES EN PAYS BASQUE

- | | |
|---|-------|
| 1/ QUELQUES LEÇONS DE L'HISTOIRE
IMPORTANTES POUR L'AVENIR | P. 4 |
| 2/ VARIÉTÉ ET UNITÉ DES REPRÉSENTATIONS
DU PAYS BASQUE | P. 10 |
| 3/ LE PAYS BASQUE, UN TERRITOIRE CHARNIÈRE EN EUROPE | P. 13 |

A - ENTRÉES EN PAYS BASQUE

LA PROSPECTIVE ET LE PAYS BASQUE par Étienne SALLABERRY (Herriz Herri, 1962)

En 1962, le philosophe basque, Étienne SALLABERRY, témoignait des enjeux pour l'avenir du Pays Basque de France.

Trente années plus loin, ses enseignements résonnent encore ...

"Gaston BERGER, l'un des fondateurs de la Prospective, situait la cause de nos malheurs, dans l'absurde manie qui nous fait regarder le présent à travers les règles de sagesse établies dans le passé. Nous portons sur notre nez, les lunettes de nos grand-mères. Nous oublions que la vie nous emporte dans des flots qui ne reviennent pas sur eux-mêmes. Le fleuve ne remonte pas vers sa source. Le livre de l'histoire ne se feuillette pas à rebours. Nous nous insurgons contre le temps parce que son cours demeure non réversible.

La Prospective, au lieu d'aménager le présent par rapport au passé, se propose de modifier le présent, en fonction de l'avenir. Sans détacher son regard de ce qui a été, elle se tourne vers ce qui sera. Elle accélère sa marche pour précéder, au lieu de suivre, pour se tenir en avant de son siècle, et non point en arrière. Elle préfabrique un plan où le passé et le présent se rencontreront réconciliés, pour avoir été contraints à se dépasser.

Or les Basques ne peuvent plus entretenir aucun doute. Leurs méthodes de travail son inadaptées et démodées. Ils ne sauveront ce qu'ils sont qu'en transformant profondément ce qu'ils ont. Le maintien de leur existence demande une révolution dans leur subsistance. Leur style de vie qui ne doit pas changer, exige pour support un mode de vie qui doit se bouleverser.....

..... Mais comment faire sourdre du Pays Basque, les richesses qui lui manquent ?

Comment faire vivre les Basques, sur la terre des Basques ?

Au dire du professeur LAFON, la langue basque n'a pas changé depuis mille ans sur la terre des Basques ; depuis quatre mille cinq cents ans, l'Eskuara se parle dans l'Eskual-Herria.

De tels titres de noblesse entraînent un ensemble d'obligations.

Quelle forme prend, aujourd'hui, notre devoir premier à l'égard du Pays Basque ? Que nous dit l'impératif catégorique le plus rudimentaire qui nous lie à nos frères les Basques ?

Les possibilités économiques d'un pays sont écrites à même le sol. Il existe un déterminisme géologique.

Maurice MERLEAU-PONTY s'est moqué de l'étendue inerte, homogène, faite de parties juxtaposées les unes en dehors des autres, tel que l'a conçue DESCARTES dans cette doctrine : "l'espace est en soi ou plutôt il est l'en soi par excellence ; sa définition est d'être en soi. Chaque point de l'espace est, et est pensé, où il est, l'un ici et l'autre là. L'espace est l'évidence du où.

"Cette extravagante métaphysique de la matière a servi de règle à la folle politique des départements. Si un territoire est partout identique à lui-même, le fonctionnaire chargé de le répartir en tronçons pourra le découper à sa guise. Il est semblable au charron brutal qui frappe à grands coups de hache sur le tronc de chêne, sans tenir compte des veines et des noeuds, sans même remarquer qu'il en existe. La départementalisation est la conséquence logique d'une erreur de l'esprit confondant l'espace bigarré de la nature, avec l'espace abstrait des mathématiciens. Mais les territoires ne sont pas interchangeables. Ils possèdent, selon la place qu'ils occupent sur la carte, des ressources originales. Le Pays Basque n'est pas la Bretagne. Le Pays Basque n'est pas la Provence. Le Pays Basque possède une vocation économique qui lui est propre.

De temps immémorial, les Basques ont été des agriculteurs et des bergers.

Le Pays Basque additionne l'humidité de la Bretagne et le soleil de la Provence. Il est une Bretagne provençale ; il est une Provence bretonne. Il est prédestiné à la culture du maïs, de l'herbe et des arbres. Sa terre est rouge et verte comme son drapeau.

On ne comprend donc pas que des landes soient abandonnées à la fougère rachitique, plante dégénérée d'une autre époque, tandis que les jeunes gens les plus résolus, les meilleurs sont contraints à s'exporter, en une traite des blancs qui n'en finit pas. Ce scandale est intolérable. Tout Basque qui n'a pas laissé s'éteindre en lui le sens de la patrie euskarienne, doit en être irrité. Si un Etxeko Jaun s'entête à laisser ses landes en friche, un autre Etxeko Jaun ne peut-il pas le convertir ? Si l'Etxeko Jaun échoue, le maire ne peut-il pas le remplacer ? Si le maire flanche, le conseiller général ne peut-il pas l'appuyer ? Si le conseiller général désespère, le député ne peut-il pas le relever ? Si le député se heurte à une porte cadénassée, le Pays Basque tout entier ne peut-il se coaliser pour que chacun de ses membres se plie à la discipline générale ? Quand donc prendrons-nous conscience que maires, députés, mais aussi que prêtres, instituteurs, médecins, notaires, Etxeko Jaun, nous sommes, ensemble, responsables du Pays que Dieu a confié à nos mains et à nos coeurs d'hommes ? Le Pays Basque est une personne vivante. Le Pays Basque doit sauver le Pays Basque..."

* * *

1 - QUELQUES LEÇONS DE L'HISTOIRE IMPORTANTES POUR L'AVENIR

"L'histoire est un roman vrai" . Cette remarque de Paul VEYNE est aussi un avertissement : le passé est une terre aussi largement inconnue que l'avenir, dont nous ne connaissons que des morceaux épars, incomplets et donc propices à des interprétations contradictoires ou orientées. L'histoire du Pays Basque, plus que d'autres, est particulièrement riche en mythes sur sa grandeur passée (royaume de Navarre) et mystères sur ses origines.

Les hommes ont la mémoire sélective et courte, ils ne retiennent que ce qui les arrange et va dans le sens des a priori . Pourtant, les faits sont têtus, et, si l'histoire ne se répète pas, les comportements humains se reproduisent. D'où l'importance qu'il y a de sonder les mémoires et de repérer les tendances lourdes de l'évolution du Pays Basque et son environnement national et international.

*

* *

Les sept provinces basques historiques n'ont pratiquement jamais fait partie d'un ensemble commun identifié comme Basque. Même à la Cour du royaume de Pampelune on ne parlait pas basque et par la suite, les élites des grandes villes basques ont adopté le castillan et le français. Cette langue, symbole de la basquitude, a été préservée par les campagnes et le système agro-pastoral présent des deux côtés de la chaîne des Pyrénées grâce à la forte structuration des familles souches et des communautés villageoises.

La dynamique des villes comme Bayonne a toujours été déconnectée des campagnes. Du temps de sa splendeur au XVIème siècle, Bayonne était surtout animée par des bourgeois béarnais, et aussi, les commerçants juifs du quartier Saint-Esprit, chassés d'Espagne en 1492, et dont le réseau d'affaires couvrait toute l'Europe du Nord. L'atout du Pays Basque de France était d'être la vitrine et la porte d'entrée de l'Europe du Nord pour l'Espagne. L'effacement de l'Espagne a entraîné le déclin de Bayonne comme point de passage. La suprématie anglo-hollandaise sur les mers au cours des siècles suivants a brisé le développement de la pêche.

Le rôle de vitrine commerciale et culturelle se retrouve aujourd'hui par l'afflux d'Espagnols dans les centres commerciaux de la Côte Basque. Mais la culture ne se réduit pas à la consommation, elle passe par l'information et la communication au travers de nouveaux médias qui se moquent bien des frontières. Ici se pose la question de la langue de communication pour demain. Du côté Espagnol, on apprend de plus en plus le Basque, l'Espagnol et l'Anglais et de moins en moins le Français. Même à Irun, le Français a été remplacé par l'Anglais. Du côté Français, le nombre de locuteurs Basques se réduit surtout sur la côte "ou près de 20 % connaissent bien le Basque (6,7 % sur la BAB) et 25 % imparfaitement" Verra-t-on demain les Basques de France et d'Espagne en être réduits à se parler en Anglais ?

Le rôle de point de passage entre l'Espagne et l'Europe du Nord après le long hiver du franquisme connaît un regain certain depuis l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun. Mais les grandes routes maritimes sont ailleurs et de nouveaux axes de transports entre la France et l'Espagne devraient se développer (tunnel du Somport). Sans oublier que Barcelone a de loin supplanté Bilbao comme pôle industriel de l'Espagne et que Madrid et Lisbonne se tournent vers l'Europe du Nord en passant par Perpignan pour rejoindre l'axe rhodanien. Les projets avancés par l'Union Internationale des Chemins de Fer (située à Paris et où la S.N.C.F. joue un rôle prépondérant), pour mailler le réseau de TGV entre les capitales européennes, reliant Lisbonne à Paris en passant par Madrid, Barcelone, Montpellier, Lyon. On sait que les 8/9 de la Péninsule Ibérique sont situés à l'Ouest d'une ligne Paris-Madrid, mais l'arrivée du TGV Atlantique jusqu'à Bayonne ne doit pas faire illusion : si ces projets se réalisent, le Pays Basque ne deviendra pas la charnière entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

Derrière ces choix, il y a certainement des considérations liées aux incertitudes et au contexte particulier du Pays Basque Espagnol. Mais le séparatisme du Sud n'est pas le seul frein, la séparation voire la coupure entre les Basques Français et les Basques Espagnols, ne contribue pas à faire en sorte qu'il en soit autrement. Les complicités culturelles objectives entre le Nord et le Sud que l'on affiche volontiers dans les discours, ne masquent pas longtemps le sentiment de méfiance qui prévaut souvent du côté Français, pour des Basques Espagnols si différents et tellement nombreux. De leur côté, ces derniers, douze fois plus nombreux et d'abord industriels, paraissent assez peu concernés par le sort d'une zone surtout perçue comme un espace touristique (côtier et rural) au même titre d'ailleurs que les Landes.

Comment en est-on arrivé là ?

Le contraste Nord-Sud

Tout a commencé avec le fantastique développement industriel de la Biscaye au siècle dernier autour de l'exploitation du minerai de fer d'abord stimulée par les Anglais. Très vite, elle fut valorisée sur place par une bourgeoisie entreprenante qui a su construire une industrie lourde et faire, à l'époque, de Bilbao une des premières villes industrielles de l'Espagne. Aujourd'hui encore, le Pays Basque Espagnol, seulement devancé par la Catalogne et Madrid, constitue la troisième région industrielle de la Péninsule. Il était encore en 1975 la première région d'Espagne pour le revenu par habitant (PIB/tête), il se situe aujourd'hui au delà du dixième rang des régions pour cet indicateur qui mesure le flux annuel de croissance. Dans l'ensemble, le miracle économique espagnol a d'abord profité aux autres régions. Le Pays Basque Espagnol, n'est donc probablement plus au premier rang en ce qui concerne la richesse par habitant (le stock accumulé des flux antérieurs). Cette richesse accumulée dans le passé explique cependant pourquoi le développement et la modernisation industrielle ont pu se réaliser malgré l'absence d'investissements étrangers.

Depuis 1850, la population du Pays Basque Espagnol a été presque multipliée par trois, à l'époque trois fois moins importante que celle de l'Aquitaine, elle est aujourd'hui du même ordre de grandeur (2,7 millions) mais sur un territoire deux fois et demi plus petit. La densité très élevée au Sud (350 habitants/km² au Guipuzcoa) contraste avec celle du Nord (199 pour le Labourd).

Autre contraste, entre le Nord et le Sud, l'usage de la langue Basque est un phénomène plutôt rural du côté Français et urbain du côté Espagnol. Au Sud, la basquitude, c'est-à-dire notamment le désir d'autonomie des Provinces Basques, a été, pendant 40 ans, perçu comme un combat contre le franquisme et pour la liberté, combat auquel se sont ralliés bien des émigrés venus d'Espagne. Le fait de parler Basque dans les villes industrielles y a été vécu comme un symbole de résistance à la dictature et à Madrid. Si pour l'ensemble de l'Euskadi, il n'y a que 25 % de Bascophones, cette proportion progresse depuis l'autonomie et les enseignements en Basque se généralisent, y compris à l'université. Au Guipuzcoa, les Bascophones représentent près de 40 % de la population et même 90 % à 100 % dans certaines villes côtières.

En France, la langue basque apparaissait depuis 1789 comme le symbole de la résistance basque à l'esprit jacobin. L'État parlait Français et l'Église parlait Basque. Pour la Soule et le Labourd Intérieur, c'est plus de la moitié de la population qui parle, bien ou assez bien, le Basque. Cette proportion représente même 65 % de la population de Basse-Navarre.

Retenons de ce contraste entre le Nord et le Sud qu'il n'est pas possible d'associer la langue basque à une tradition qui serait rurale et en déclin et de l'opposer à des pratiques urbaines différentes où le progrès serait associé à l'usage du Français, de l'Espagnol, voire de l'Anglais.

Tradition et modernité

Remarquons aussi le lien souvent vertueux, comme au Japon, entre tradition et modernité. Les deux régions de l'Espagne les plus avancées et les plus engagées dans la globalisation économique, à savoir la Catalogne et le Pays Basque, sont aussi celles où l'usage de la langue régionale se développe (en Catalogne on parle de plus en plus catalan dans les affaires). Tout se passe comme si l'intégration à l'économie mondiale, source d'uniformisation dans les modes de production, de pensée et de vie, renforçait le besoin de différenciation et de retour aux sources.

Les mouvements d'uniformisation et de différenciation ne sont pas contradictoires mais dialectiques, ils se nourrissent mutuellement. Le partage de valeurs communes et le sentiment d'appartenance à une même identité culturelle sont des facteurs clés pour la cohésion des groupes et l'équilibre des individus. Ce qui est reconnu comme facteur de succès pour les entreprises, vaut aussi pour les pays, les régions, les villes : ce sont les hommes et les organisations qui font la différence. De ce point de vue, les identités culturelles basque, béarnaise, bretonne, alsacienne ... doivent être perçues comme autant d'atouts spécifiques pour s'insérer efficacement dans l'économie mondiale et traitées en ce sens, car les mêmes facteurs peuvent être aussi bien moteurs que freins.

La force de l'identité ne suffit pas pour garantir le développement, il faut aussi l'ouverture à l'extérieur pour introduire l'innovation. Citons Théodore LEFEBVRE : "il s'agit d'un pays qui s'est transformé, non sous le principal effet de forces et de volontés internes, mais surtout sous les influences du dehors". Outre l'essor et le déclin de Bayonne, lié à celui de l'Espagne, il relève de multiples exemples plus récents : les Forges de l'Adour, décidées à Saint-Étienne ; la fromagerie de Roquefort venue du Larzac, la première conserverie de poisson de Saint-Jean-de-Luz, initiative bretonne.

Mais on pourrait trouver, comme ailleurs, des contre-exemples. Citons la réussite remarquable du groupe coopératif de Mondragon qui emploie actuellement plus de 20 000 personnes dans l'électroménager. C'est un modèle de participation des travailleurs, d'efficacité économique et financière et de compétitivité internationale. Pourtant, tout est parti, en 1941, d'une initiative locale, une école professionnelle créée par un curé en pleine zone de moyenne montagne ! Des tentatives malheureuses ont montré que ce modèle n'était pas transposable, en tant que tel, au Pays Basque Français. Cela n'a pas empêché le mouvement coopératif de s'y développer aussi, à sa manière, comme l'attestent les succès de LUR-BERRI, de COPELEC et de COPELECTRONIC.

La réussite est d'abord contingente, elle dépend des hommes et des circonstances. On trouve aujourd'hui dans le bocage rural vendéen, où il n'y a que des gros bourgs, une dynamique industrielle, qui s'appuie sur la force de l'esprit associatif et sur un passé toujours vivant. On pourrait aussi citer l'exemple remarquable, en plein milieu rural, du développement industriel du Pays de Vitré (Ille et Vilaine).

Les nouvelles frontières

Les circonstances changent, et les hommes doivent intégrer les nouvelles données économiques, technologiques et politiques de cette fin de siècle. Parmi celles-ci, la construction de l'Europe est de toute importance. Verra-t-on se faire l'Europe des Régions, quelles seront les relations entre le pays Basque d'Espagne et le Pays Basque de France ?

Rappelons qu'il y a d'un côté un quasi État, et de l'autre, une moitié de département. L'autonomie dont jouit aujourd'hui le Pays Basque Espagnol est plus avancée que celle des länders allemands ou des cantons suisses. La communauté autonome d'Euskadi et la Navarre ont leur propre parlement. Le statut de Guernica a attribué au gouvernement basque un grand pouvoir en matière d'économie, d'éducation, de santé, de transports et de sécurité publique ... En particulier, les impôts directs et indirects sont payés directement au trésor public basque. La compétence de l'État Espagnol ne subsiste que pour la défense du territoire, la politique étrangère et la monnaie.

Le Pays Basque Français couve depuis des lustres une prétention départementale, n'était-ce pas déjà en 1836, l'objet d'un mémoire adressé au roi par la Chambre de Commerce de Bayonne ? Cette idée, reprise en 1945 par la démocratie chrétienne qui déposa même une proposition de Loi à l'Assemblée Nationale, faisait aussi partie des 101 propositions du candidat François MITTERRAND en 1981. Elle a peu de chances de resurgir telle qu'elle, car la décentralisation est passée par là et le département des Pyrénées Atlantiques, le deuxième en importance de l'Aquitaine, est maintenant piloté par un Conseil Général qui fait le poids face à la Région et à l'État.

C'est plutôt le découpage des régions qui pose question. L'Aquitaine, c'est Bordeaux, et Bordeaux, c'est la Garonne avec ses affluents et sa zone d'influence qui correspond à l'ancienne Guyenne. Le bassin économique dans lequel s'insère naturellement le Pays Basque serait plutôt celui de l'Adour, il intègre le Sud des Landes (arrondissement de Dax) et est centré sur l'axe Bayonne-Pau-Tarbes. La Région Adour aurait sa cohérence (Tarbes fait partie de Midi -Pyrénées). Faut-il attendre d'hypothétiques redécoupages administratifs pour développer des projets en commun en matière universitaire où d'infrastructures aéroportuaires ? (on pourrait imaginer un seul aéroport mieux desservi et de rang européen entre Pau et Tarbes, deux villes que séparent moins de 50 kms) .

Last but not least, il est de plus en plus artificiel de parler du Pays Basque Français. Ce dernier est de plus en plus coupé en deux entités inégales et divergentes à tous égards, la côte (deux tiers de la population du Pays Basque en 1990 contre un quart en 1851) et l'intérieur (Basse-Navarre et Soule : 16 % en 1990 contre 46 % en 1851). Le Labourd Intérieur compte pour 18 % du total en 1990 contre 28 % en 1851.

2/ VARIÉTÉ ET UNITÉ DES REPRÉSENTATIONS DU PAYS BASQUE

Les représentations du Pays Basque sont toutes empreintes d'un sentiment d'identité très fort.

Cette identité, le Pays Basque la tient de sa langue, de sa culture, de son histoire. Paradoxe logique, elle est aussi, et surtout, portée par l'omniprésence d'une extrême variété que l'on perçoit constamment sur cette terre de contraste :

- variété géographique (donc paysagère) qui comporte des zones maritimes, elles-mêmes très diversifiées (dunes, falaises, estuaires...), des zones de plaines alluviales, des zones de collines, des zones de montagne. L'existence, ici et là, de microclimats renforce davantage cette diversité géographique.

- diversité économique qui ne peut être détachée de la variété du relief. Coexistent, en effet, au Pays Basque, des activités aussi diversifiées que l'industrie, (bassin d'activité de Bayonne), le tourisme, l'agriculture céréalière, l'activité pastorale ... Chacune de ces activités est, elle-même, marquée du sceau de la diversité. C'est ainsi que l'exploitation du tourisme, par exemple, n'est pas monolithique mais semble se répartir en plusieurs formes d'activités : tourisme balnéaire, tourisme rural, tourisme de randonnée en montagne et tourisms thématiques (culturel, sportif, thermalisme, paramédical ...).

- diversité sociologique : le Pays Basque constitue une très forte zone d'attraction pour les retraités des classes moyennes et aisées, soit comme lieu de résidence principale, soit comme lieu de longue villégiature. A cela s'ajoutent également les "retours au pays", plus marqués ici qu'ailleurs, et les phénomènes conjoncturels tels que l'installation, importante ces dernières années, de ressortissants espagnols. On ne peut encore que soupçonner le poids vectoriel, l'inertie future de cette attractivité sur les autres populations européennes.

C'est cette extrême variété qui constitue le ciment de l'identité du Pays Basque.

Le Pays Basque Français est un bien petit territoire face aux grandes régions européennes et singulièrement sa voisine méridionale. Cette situation implique, dans une logique d'équipement et/ou de développement, l'utilisation en relais d'échelles territoriales plus importantes : département, régions ..., relais qui doivent, en situation de compétition ou de coopération, se faire, en conséquence, porteurs d'une richesse qui, dans le meilleur des cas, ne leur appartient que très partiellement. C'est ainsi, par exemple, que le seuil de pertinence retenu

pour l'instant pour l'élaboration d'un programme de coopération transfrontalière, s'est situé au niveau de la région Aquitaine et des communautés autonomes d'Euskadi et de Navarre.

A un autre degré, le caractère attractif de la Côte Basque n'est pas non plus exempt d'effets pervers ; les effets de concentration d'une population aisée, alliés à des modes de marginalisation, créent, en effet, sur cette zone, une vulnérabilité sociale évidente dont les révélateurs importants sont parfois alarmants (statistiques en matière de toxicomanie et de M.S.T.).

Enfin, la reconnaissance de la qualité de vie dans le pays Basque, et sa très forte attractivité, ont depuis très longtemps des conséquences très lourdes sur les marchés fonciers et locatifs.

Mais cette variété présente aussi un certain nombre d'atouts qui, eux-mêmes, intègrent les spécificités du Pays Basque :

- par sa position quasiment "insulaire" dans l'extrême Sud Ouest de la France, le Pays Basque s'affiche naturellement comme un territoire d'équilibre. Séparé du chef-lieu du département à l'Est, par une sorte de no man's land, éloigné de la capitale régionale par le "désert landais", bordé à l'Ouest par l'Océan Atlantique, le Pays Basque Français joue manifestement un rôle d'équilibrage en Aquitaine, par sa position tampon entre le reste de la France et l'Espagne. Ce rôle s'est affirmé par exemple jusqu'aux temps encore récents où l'activité douanière rythmait les échanges commerciaux transfrontaliers. Il se perpétue aujourd'hui dans l'importance croissante des dispositifs de traitement multimodal du transport.

Un autre atout de cette disposition particulière réside dans le rôle de "territoire d'expérimentation" :

- développement de nouvelles technologies, de nouvelles normes (câble, fibres optiques, vidéophonie, travail à distance, délocalisation d'activités ...).

- dans le même ordre d'idée, la diversité qui participe à la qualité de vie du lieu a permis l'installation d'entreprises de pointe exogènes (DASSAULT Aviation, SONY, TELERAD, BABY RELAX, QUICK SILVER...) ou issues d'initiatives locales (S.E.I., LUR-BERRI, BRIGANTINE AIRCRAFT ...).

De la même façon, ses diversités économique, culturelle et géographique, et les singularités qui en naissent, situent le Pays Basque dans la ligne de mire de débats très contemporains (langues minoritaires, enseignements spécifiques, pôles universitaires ex-normés) et l'amènent à connaître la plupart des grands programmes européens (INTERREG., P.D.Z.R., P.M.I., F.E.D.E.R. ...).

Ainsi voit-on apparaître que ce territoire constitue un "territoire charnière" :

- en raison de sa dimension d'observatoire qui, de par la complexité des données à gérer, renseigne bon nombre d'indicateurs nationaux de première importance ;

- en raison de sa dimension frontalière et du caractère historique des échanges de toutes natures avec le Pays Basque Sud et l'Espagne ;

- En raison de sa situation médiane sur l'Arc Atlantique.

3/ LE PAYS BASQUE, UN TERRITOIRE CHARNIÈRE

Replacé dans le contexte Européen, le Pays Basque occupe une position charnière qui est suffisamment marquée pour être repérable sur une carte de l'Europe. Cette lisibilité s'explique par des motifs physiques et des raisons humaines.

Situé à la charnière de deux grands arcs géographiques, l'un maritime qui correspond à la courbure de la façade atlantique française et de la côte basco-cantabrique, l'autre montagnard qui coïncide avec la torsion des Pyrénées en direction de la chaîne cantabrique, le Pays Basque se localise précisément à ce double point d'inflexion.

La nature y a rassemblé les conditions nécessaires pour être attractif et, réduisant le passage à la largeur d'un isthme, a, d'une certaine manière, fixé un des axes routiers les plus importants de l'Europe. Le Pays Basque se trouve ainsi placé sur une grande voie de communication privilégiée Nord-Sud. Il se situe au point d'aboutissement de cet axe méridien, qui parcourt un ensemble de régions sans grand relief et qui semble buter sur la muraille des Pyrénées.

Mais rien de tout cela n'est déterminant. S'il y a une grande artère de communication, celle-ci n'a pris sa valeur que parce qu'elle menait, d'un côté, de l'Espagne au Portugal, et de l'autre, à Paris et aux pays du Nord de l'Europe.

Ce très ancien itinéraire a pris toute sa dimension au fur et à mesure qu'a évolué le contexte technique, politique et économique. Le Pays Basque occupe une des deux portes, qu'il faut obligatoirement franchir pour aller d'Espagne en France et au-delà. Une autre caractéristique renchérit sur l'importance de son rôle : d'une part, les deux tiers de la péninsule ibérique se trouvent à l'Ouest du méridien de Bayonne, et, d'autre part, le Pays Basque est le seul passage qui permet au Portugal de se raccorder à l'Europe Continentale. Dans une certaine mesure, le Pays Basque joue un rôle de point d'ancrage.

En cette fin du XXème siècle, sa position prend une importance jusque là inégalée. En effet, le progrès technique conduit à l'élargissement du cadre spatial des activités humaines et au façonnement de grands espaces économiques. Aussi, l'ouverture des frontières stimule les échanges et les flux de marchandises ne manquent pas de se développer. Ils pourraient même s'intensifier si l'on considère l'apparition prévisible de goulots d'étranglement dans la vallée du Rhône et en Languedoc.

Cet axe occidental et atlantique s'impose donc, aujourd'hui, comme une des lignes de force de l'Europe et le Pays Basque occupe, de ce fait, une position stratégique à une époque où les infrastructures de transport jouent un rôle clé dans l'organisation des territoires et le développement économique.

La position du Pays Basque, en tant que pays charnière, n'est pas sans fondements naturels, comme nous venons de le voir, mais la présence de la frontière a aussi une grande part de responsabilité. La frontière est créatrice de relations privilégiées qui ne s'expliquent pas seulement par la proximité géographique. Elle représente, en effet, un état de fracture parce que son existence a modelé, différemment, de part et d'autre de son tracé, (l'un des plus anciens d'Europe) le développement économique, social et culturel.

La frontière est, ainsi, à l'origine de nombreuses discontinuités, en particulier celles qui sont associées au domaine socio-démographique : telles qu'une densité très élevée d'un côté et une faible densité de l'autre. Elles peuvent engendrer des déplacements transfrontaliers de population locale, rares en ce qui concerne les migrations de travail en Pays Basque, mais fortes pour les migrations de loisirs ou de commerces. Elles peuvent être exogènes comme le sont les migrations de vacances. A ce sujet, on peut affirmer que l'essor touristique de la Côte Basque provient précisément de sa position près de la frontière franco-espagnole. L'attraction exercée sur les clientèles tant espagnoles que françaises s'expliquant principalement par les avantages qu'offrait sa proximité. Les discontinuités résultent aussi des différences qualitatives de nature économique qui font que s'oppose à l'industrialisation, caractéristique du Sud de la Bidassoa, la tertiarisation plus typique du Nord. Tout aussi courantes sont les disparités dans le secteur des communications : située à l'extrémité du réseau national de transport et de communication, l'interconnexion avec le réseau ferroviaire espagnol est rendue difficile par la différence d'écartement des voies.

Aujourd'hui, la disparition de l'effet de frontière offre de nouvelles chances d'expansion en matière économique mais ne devrait pas modifier fondamentalement la position du Pays Basque. Même si la libre circulation des personnes devait accroître la mobilité transfrontalière et amener peut-être un jour l'émergence d'une nouvelle zone d'emploi traversant les frontières nationales. Même si l'achèvement du marché intérieur prévoit l'élimination de certains obstacles techniques et fiscaux par l'uniformisation des normes ou le rapprochement envisagé des taux de TVA par exemple, la rupture imposée par la frontière n'est pourtant pas totalement effacée. Demeurent la fonction légale, les institutions politiques, une partie des systèmes fiscaux, des normes techniques, le droit positif des États, les systèmes d'assistance sociale, des règlements et des pratiques quotidiennes, individuelles ou collectives, différentes entre les États voisins.

Même considéré comme un territoire dans une Europe sans frontière et dans un marché unique, les collectivités territoriales restent soumises juridiquement à l'État dont elles font partie et l'héritage des pratiques administratives nationales, régionales et locales maintient l'identité des pays frontaliers, interfaces privilégiées entre des systèmes différents, les régions frontalières se lancent dans la coopération transfrontalière, une démarche significative de participation à la construction de l'unité européenne.

Le Pays Basque a le plus grand intérêt à l'ouverture sur le monde extérieur mais ne doit pas négliger pour autant son particularisme pour maintenir son rôle de pays charnière. Cette attitude devrait lui être profitable et lui permettre d'améliorer sa position en se trouvant au coeur de ce qui pourrait devenir une eurorégion. Mais, il faut raison garder et ne pas oublier que le Pays Basque appartient à cet arc atlantique qui est relativement éloigné du "centre" de l'Europe, qui s'étend de Londres à Milan. Cette position périphérique n'est exempte ni de handicap, ni de retard dans le développement, ni de risques de marginalisation accrue dans le futur. La chance du Pays Basque, c'est de se trouver au centre géographique de ce vaste ensemble, qui va de la Bretagne au Portugal, et d'occuper une position incontournable.

B - LE SYSTÈME ORIGINE : SOCIÉTÉ, CULTURE, POPULATION

1 - IDENTITÉ ET SOCIÉTÉS , VALEURS ET VOLONTÉS P. 19

1.1 Les modes de socialisation et la formation de la société P.19

1.2 Identité, langue et modernité P. 27

1.3 Tendances et perspectives de l'enseignement en basque P. 34

1.4 Histoire et rôle des associations en Pays Basque P. 43

2 - CULTURE ET PATRIMOINE P. 52

Développement culturel en Pays Basque, langue basque, médias de communication

3 - POPULATION , MIGRATIONS, CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES, QUALIFICATIONS ET FORMATION

3.1 POPULATION ET PEUPLEMENT DU PAYS BASQUE DE FRANCE

A / Rétrospective P. 78

B / L'évolution des composantes naturelles
et migratoires de 1982 à 1990 P. 84

C / La situation démographique infraterritoriale
et les projections à l'horizon 2010 P. 96

D / Synthèse : divergences dans la croissance
et convergences dans le vieillissement P. 105

3.2 SITUATION ET ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES P. 107

3.3 POPULATION ACTIVE, CHÔMAGE, EMPLOI P. 118

3.4 LES SYSTÈMES DE FORMATION ET L'ÉVOLUTION DES QUALIFICATIONS AU PAYS BASQUE DE FRANCE.

A / Les systèmes de formation secondaire P.124

B / L'enseignement supérieur au Pays Basque français P. 126

3.5 <u>DES RISQUES ET RÉALITÉS DE L'EXCLUSION SOCIALE AU PAYS BASQUE</u>	P. 140
A / Opérationnalisation du concept d'exclusion sociale	P. 140
B / La définition de la réalité de l'exclusion sociale	P. 141
C / Les facteurs structurants de l'exclusion/intégration	P. 143
D / Quelles évolutions pour l'avenir ?	P. 149

B - LE SYSTÈME ORIGINE : SOCIÉTÉ, CULTURE, POPULATION

1 - IDENTITÉ ET SOCIÉTÉS ,VALEURS ET VOLONTÉS

*emborak ditu bizi girela Amerikako parthean
Zembeit esk Hemeretzi mende hirur hogoi eta bigarren urthean
Agur diogu sor lekari urthe berria hastean
Dualdun lagun onekin arrotz hainitzen artean*

*En l'année mille neuf cent soixante deux
Nous saluons le pays natal, l'an neuf commençant
Il y a longtemps que nous vivons du côté de l'Amérique
Bons camarades basques, parmi beaucoup d'étrangers*

*écrivent P.E. et J.P.O. de Schefferville,
situés en une région glacée du Canada :
"leku hau baita izigarri hotza".*

*Comment pourraient-ils oublier, le village pittoresque
blotti au pied de la grande montagne, où ils sont nés.*

*Arrosa choko pollita zuri urrundik gaude begira,
Gure biziko orhoitzapenik gochoenak hor baitira*

*Arrosa, encoignure jolie, vers vous de loin nous regardons,
Car les souvenirs les plus doux de notre vie se tiennent là.*

*Sor leku ona ez dezakegu edozoin gisaz ahontzi :
Hortako beraz nahi ginuke leku hau guk orai utzi,
Elgar ikusteko esperantzan berriz bihar edo etzi,
Ezagun oror bihotz erditik diogu milla goraintzi.*

*Le cher Pays natal, nous ne saurions en aucune manière l'oublier,
Voilà pourquoi nous voudrions maintenant quitter ces lieux.
Nous gardons espoir de nous revoir demain ou après-demain.
A tous ceux que nous connaissons du fond du coeur mille salutations,*

Ce rêve bouleversant, nous rappelle l'urgence de la tâche économique à entreprendre. Beau rêve, rêve typiquement Basque, rêve de Basque.

S'il s'effeuillait comme les pétales de la rose sous le souffle "d'iparra" le vent du Nord, chacun d'entre nous se sentirait coupable.

"Entrer dans la culture basque, ou plutôt la cultiver, ce n'est donc pas un luxe, c'est un impératif primordial. Qui ne s'ouvre pas au Basque, la chose Basque, aux Basques, à la communauté basque qui se ferme à cela, celui-là est ennemi de lui-même, celui-là s'appauvrit dangereusement. Du reste, l'expérience montre que ce sont les Basques qui ont le plus de valeur humaine, qui sont le plus réellement le plus authentiquement attachés aux valeurs basques", écrit, avec courage, Lapurdanus, dans Agur.

Mais quelle tristesse que la prise de conscience de la personnalité basque que la révélation de la présence du Pays Basque, dans les Basques, se fasse à l'ordinaire, lorsque les Basques sont à Bordeaux, à Paris ou dans le Nevada, c'est-à-dire lorsqu'ils sont condamnés par la fatalité économique à ne plus être des Basques, s'offrant par un sentiment de piété qui les honore, la suprême consolation de revenir par la pensée, à cette maison, à cette église, à cette montagne, à ce cimetière qu'ils ont quittés, envoyant de loin, dans une lassitude infinie, un dernier "agur", à la patrie perdue.

Nous devons regarder en face cette fatalité économique. Elle n'est peut-être faite que de notre lâcheté. Après les temps où l'homme était au service de l'économique, viendront, si nous le voulons, les temps où l'économique sera au service de l'homme. L'usine ira où est l'homme, au lieu d'obliger l'homme à se rendre où est l'usine. Nous n'acceptons pas une paix française régnant sur un Pays Basque exangue. "Le désordre établi", doit être corrigé. Dieu est le premier des planificateurs. Il s'est astreint à la Prospective étalée dans le temps, par son éternelle sagesse. Il est l'anti-hasard.

Nous devons trouver au Pays Basque le moyen d'y garder enracinés les Basques.

Le chêne ne se transplante pas...

Etienne SALLABERRY,
"LA PROSPECTIVE AU PAYS BASQUE" (Herriz Herri) 1962

1.1. Les modes de socialisation et la formation de la société

Selon une approche communément admise, les modes de socialisation désignent l'ensemble des conditions qui permettent l'intégration des individus à un ensemble social donné.

Ces conditions renvoient, en particulier, aux modes d'appartenance sociale (les mondes paysan, ouvrier, des classes moyennes ou bourgeois ont, chacun, leurs habitudes et leurs exigences, réinterprétées à la faveur de la mobilité sociale - c'est-à-dire le passage de l'un à l'autre de ces mondes - si caractéristique des sociétés modernes), les lieux de socialisation (famille élargie ou restreinte, école, église, etc.) et les contenus de la socialisation (valeurs et normes socialement admises).

Nous nous attacherons, à l'aide de cette grille analytique élémentaire, à observer le Pays Basque de France, afin de dégager les données anthropologiques centrales éclairant les processus complexes de recomposition, sur la longue durée, des formes de socialisation.

a) Les illusions de l'ordre et de la stabilité

Quelques milliers de familles au Moyen Age, près de 250 000 habitants en cette fin de siècle, tels sont, sommairement, les termes de l'histoire démographique du Pays Basque de France.

Une certaine littérature a intentionnellement privilégié les aspects d'ordre et de stabilité au sein de la société basque sous le prétexte, notamment, que des pratiques sociales comme celle du droit d'aînesse se sont perpétuées jusqu'à la seconde moitié de ce siècle.

Le droit d'aînesse a été, en Pays Basque, de même que dans l'ensemble pyrénéen, le dispositif coutumier central organisant l'espace domestique de Etxe et au delà, l'espace communautaire, par son action à deux niveaux :

- comme principe structurant interne (relations inégalitaires entre l'aîné et les cadets confinés dans une position subalterne),

- comme principe structurant externe (relations avec les autres Etxe à travers le code strict des relations de voisinage (auzoak), représentation politique de l'etxe seule aux assemblées locales).

L'application de ce droit (et de son corollaire, l'indivisibilité du patrimoine) assurait au paysage communautaire une impression de stabilité, confortée par le fait que le mode d'identification des individus était immuablement lié au nom de l'etxe (usage remarquable encore aujourd'hui).

Pour que ce modèle reste appliqué durant tant de siècles, il fallait, certes, que sa socialisation soit bien établie. Pourtant le développement historique de la société basque s'est fait sur les marges de l'ordre communautaire, grâce en particulier aux cadets, lesquels, contre l'avis des aînés, privatisèrent les terres communes (phase de colonisation intérieure des terres jusqu'au XVIIIe siècle) avant d'emprunter massivement d'autres voies d'accomplissement individuel (phase de l'émigration vers l'Amérique, notamment).

Ainsi à côté des aînés, bénéficiaires exclusifs de l'ordre communautaire (travaillé par de nombreuses tensions), l'armée des cadets et cadettes a été toujours confrontée à la nécessité de ruser avec cet ordre communautaire ou de le fuir, pour accéder à un destin acceptable.

b) La cohabitation de la logique de l'État et de la logique communautaire

Si le Pays Basque a conservé jusqu'à ce jour nombre de ses pratiques culturelles et sociales, ce n'est donc pas en raison de l'immutabilité de ses principes organisateurs mais plutôt à cause de sa capacité de gestion des dysfonctionnements internes, d'adaptation aux situations inédites.

Ainsi, lorsqu'à la faveur de la Révolution Française, le nouvel État républicain, inspiré par la philosophie culturelle de la Modernité, impose sa matrice administrative (département, canton, commune) et sociale (reconnaissance de l'individu-citoyen, partage égal de l'héritage, etc.), la logique communautaire n'en continue pas moins de se perpétuer, inspirant les compromis ou les stratégies de contournement qui détermineront l'histoire culturelle et sociale du Pays Basque pendant deux siècles : si le français est la langue des institutions administratives (elles-mêmes immédiatement adoptées par les populations), le basque reste la langue de la communication sociale quotidienne malgré les mesures de marginalisation scolaire prises ici ou là, à son égard ; en dépit de la suppression de l'indivision patrimoniale, le "droit" d'aînesse se maintient grâce à la complicité des notaires ; à côté de l'usage administratif du nom de famille, la référence au nom de l'etxe détermine le mode d'identification sociale de tout individu, etc., tout ceci conduisant en définitive à une structuration identitaire bipolaire, basque/française, revendiquée comme une norme non problématique, devenue une évidence culturelle.

Ainsi le Pays Basque des XIXe et XXe siècles est le produit de cette double logique : celle de l'État et de sa rationalité modernisatrice, soumise à l'impératif de production sociale (faire naître une société ouverte, sensible à la mobilité sous toutes ses formes), celle du système communautaire basque, soumis à l'impératif de reproduction sociale (conservation de ses antiques principes organisateurs).

Ce XXe siècle s'achève par l'adhésion générale des populations à la première de ces logiques et par un essai minoritaire de réhabilitation politique de la seconde.

c) De la compétition entre l'État et l'Église.

En faisant de la laïcité l'une de ses qualités essentielles, le nouvel État issu de la Révolution Française ne pouvait que heurter frontalement les prérogatives de l'Église et ses prétentions à contrôler les consciences.

En Pays Basque comme ailleurs, le lieu d'expression privilégié de la confrontation entre l'Église et l'État sera le champ scolaire, avec la mise en place dans de nombreux villages d'un double réseau scolaire, public et confessionnel.

Aussi la prise en compte des difficiles relations entre l'État et l'Église est-elle indispensable pour comprendre l'histoire des idéologies culturelles et politiques de la société basque des XIXe et XXe siècles.

En effet, les terribles affrontements idéologiques (sous la IIIe République en particulier) autour des Xuriak et Goriak (Blancs et Rouges), fondatrices des traditions républicaine et cléricale, affecteront aussi le domaine culturel. Tandis que l'État utilise exclusivement le français, l'Église locale prône l'usage du basque dans la communication religieuse, certains de ses membres n'hésitant pas à souligner les dangers d'une déstabilisation morale et sociale du Pays Basque à la faveur de la progression du français suspectée de servir de relais à la Modernité (avec toutes les valeurs corruptrices que celle-ci pouvait symboliser), et à forger cette formule d'eskualdun Fededun ("basque et croyant") brandie comme une bannière pendant plus d'un siècle, par laquelle l'essence ethnique basque se fond dans l'essence religieuse catholique.

L'évolution de la position de l'Église à l'égard des formes de réjouissances populaires (la pastorale, en particulier) mérite d'être soulignée : d'abord très hostile à leur égard, puis les acceptant sous une forme folklorisée, elle facilitera, à partir des années 50, la formation auprès des paroisses de groupes de danses folkloriques dont les actuelles fédérations sont les héritières, érigeant la Tradition contre les tendances émancipatrices et iconoclastes de la jeunesse.

La parole de l'Église sera particulièrement écoutée en milieu rural où les structures éducatives de caractère confessionnel sont très présentes (il n'y a jamais eu de lycée agricole public en Pays Basque) de même que les structures d'encadrement social - MRJC, JAC - qui ont fourni l'essentiel de l'appareil syndical agricole actuel.

Enfin, si l'on ajoute à ce contentieux sous-jacent entre l'Église et l'État, l'attention que d'éminents ecclésiastiques lettrés ont accordée à la langue et à la culture basques, on comprend pourquoi l'espace confessionnel s'est naturellement prêté au travail de formation et de diffusion de l'expression politique de l'identité basque.

d) Deux faits sociaux majeurs

Le Pays Basque participant pleinement de l'histoire des sociétés modernes, deux faits sociaux majeurs méritent, à notre avis, une attention particulière pour leur incidence directe sur les modes de socialisation :

- le glissement progressif (au cours des XIXe et XXe siècles) d'un Pays Basque à dominante rurale/agricole à une société à dominante urbaine. Au-delà du déplacement géographique de populations, il s'agit de l'élargissement de l'accès à un nouvel espace social et culturel - résumé dans l'appellation de Côte Basque -, construit autour de nouvelles structures sociales et culturelles (habitats pavillonnaire et collectifs de prestige, hétérogénéité des groupes sociaux mais avec une forte présence des classes moyennes et bourgeoises, communication culturelle fondée essentiellement sur l'usage de la langue et de la culture françaises, etc.), jouissant dès le XIXe siècle d'une grande notoriété et exerçant de ce fait une grande attraction tant à l'égard des espaces lointains - Paris en particulier - qu'à l'endroit de sa périphérie proche, laboratoire de toutes les inventions culturelles (la demande bourgeoise d'origine surtout extérieure sera à l'origine de la formation, à la fin du XIXe siècle, du néo-style basque, compromis savant entre l'esthétique bourgeoise, l'esthétique populaire paysanne basque et la modernité fonctionnelle, érigé en art architectural socialement distinctif ; la demande bourgeoise d'origine surtout locale suscitera au même moment, la réflexion sur l'opportunité de créer un espace muséal, - le futur Musée Basque - produit du regard bourgeois urbain, rassemblant les traces matérielles d'une société paysanne basque dont le déclin est déjà pressenti ; mouvement de réappropriation de la langue basque, etc.).

De son côté, la partie rurale du Pays Basque n'a cessé de décliner démographiquement, depuis la première moitié du XIXe siècle, époque de son niveau maximum de population, ce déclin entraînant la modification du rapport population agricole/population non agricole, en faveur de cette dernière, en particulier dans les bourgs-centres et leur périphérie.

Culturellement, elle reste le conservatoire et l'observatoire privilégiés de l'usage vivant de la langue et de la culture basques, la pratique du bilinguisme, sensible au sein des classes d'âge adulte, signant une originalité et une richesse culturelles évidentes.

Comme ailleurs, y abondent les objets et les pratiques les plus emblématiques de la "société de consommation" (magnétoscope, plusieurs véhicules par famille, forte consommation médicale chez les personnes âgées, etc.), indices d'une jouissance sans pudeur des bienfaits de la "Modernité". Socialement, l'antique figure de "l'etxe", base élémentaire de la société agraire traditionnelle, est devenue une fiction, revue et corrigée sous les effets plus ou moins contraignants d'une cohabitation, elle-même plus ou moins paisible, entre la génération des parents et celle des jeunes couples.

- l'impressionnant processus de capitalisation culturelle lié aux effets de la scolarisation post-primaire et post-secondaire, à partir des années 60, lors de la mise en place des collèges, dont la traduction la plus forte est l'accès d'un grand nombre d'individus aux formes socialement les plus consacrées du savoir (technicien, ingénieur, professeur, chercheur, etc.).

Cette capitalisation culturelle s'est opérée en une génération, provoquant de multiples et profonds bouleversements sociaux (facilement repérables dans les micro-sociétés villageoises) :

- la mobilité professionnelle (l'accès à des professions réservées jusque-là à une minorité sociale ou nées des avancées technologiques des sociétés modernes) entraîne une mobilité sociale plus ou moins ample (l'accès à un nouveau statut social et à ses exigences) ;

- cette mobilité sociale bouscule les vieilles hiérarchies sociales de même que les modes de représentation et de jugement social "des autres" (évaluation à travers les résultats scolaires des enfants) ;

- cette mobilité sociale conduit à une réinterprétation de son propre héritage social et culturel (par exemple : maintien, réappropriation ou abandon de l'usage de la langue basque ; choix architecturaux conformes à une volonté explicite d'enracinement local, à travers le néo ou le pastiche basque, ou au contraire adoption de modèles extérieurs) ;

- enfin cette mobilité sociale qui, jadis, nécessitait une mobilité géographique (quitter le pays pour "réussir") peut se réaliser, désormais, au sein même de la société locale. Ainsi les nouvelles élites paysannes basques sont, pour une part déterminante, le produit de cette capitalisation culturelle. De là aussi, la coïncidence entre les débuts - les années 60, - de cette révolution culturelle et l'arrêt de l'émigration vers "l'Amérique", celle-ci ayant cessé d'être l'objet mythique de mobilisation de l'imaginaire social populaire qu'elle avait été.

e) Quelques conclusions

C'est dans le sillage de ces deux faits sociaux qu'il convient d'inscrire :

- la substitution - non encore achevée - de la famille restreinte (parents/enfants) à la famille élargie, avec les modes divers de recomposition des espaces domestiques (de la cuisine commune à l'appartement indépendant aménagé à l'intérieur de la maison) et des rôles parentaux que cela suppose;

- la dissolution des relations hiérarchisées aîné/cadet, caractéristiques de "l'etxe", au profit de relations égalitaires aîné/cadet, ceci confortant l'expression individuelle de la réussite sociale et pouvant entraîner le morcellement foncier familial ;

- la rupture des anciens mécanismes de reproduction professionnelle et sociale (le fils de paysan n'est plus nécessairement paysan) ;

- l'externation, par rapport à la famille, de l'essentiel des mécanismes de reproduction culturelle (désormais, on apprend le basque à l'école ou en cours du soir, plus qu'au sein de l'espace familial) ;

- la tendance générale à la patrimonialisation de la langue et de la culture basques (mises en scène comme "motifs") à côté d'une expression minoritaire d'essence politique de l'identité basque.

- et à l'intérieur de ce mouvement de patrimonialisation, le processus d'intellectualisation (c'est -à-dire l'affirmation des compétences de la raison), de la langue et de la culture basques dont l'introduction dans le champ universitaire assure la consécration scientifique et culturelle la plus achevée.

1. 2 . Identité, langue basque et modernité

Il est désormais anachronique de continuer à parler de la langue basque comme un des principaux attributs de la société traditionnelle basque. Le basque a certes joué ce rôle pendant des siècles. Mais la société traditionnelle basque n'est plus, tandis que le basque, lui, est encore bien vivant. Il a certes failli disparaître avec elle : à la fin des années 50, rares étaient ceux qui pensaient qu'il allait passer le siècle. Pourtant, un nouveau désir de comprendre et de parler le basque est alors apparu et n'a cessé de se développer depuis. Ce désir a donné naissance à des actions, mobilisations et pratiques dont celle, fondamentale, de transmettre aux enfants le basque comme langue de référence dans leur rapport au monde, au savoir et aux autres, et ceci au sein même de l'institution à qui il revient, pour une grande part, de formaliser ce rapport : l'école.

L'identité traditionnelle, c'est l'identité héritée non questionnée, une identité transcendante par rapport à laquelle ceux qui la portent ne peuvent guère prendre du champ. Elle leur apparaît comme toujours déjà donnée : par Dieu, les traditions, la coutume. Cette détermination est symboliquement bien repérable au sein de la société traditionnelle basque, par exemple par le nom qu'y portent les individus. Ce nom n'est pas celui de l'état civil indiquant une autonomie individuelle, mais celui de l'endroit où vit l'individu, marque de son appartenance à l'organisation spatiale de la communauté. La personne appartient en quelque sorte au lieu et en revêt, un peu comme un habit, les statuts et rôles qui y sont associés. Elle bénéficie en échange d'une intégration sécurisante qui lui permet de guider sa vie sans trop de tourments identitaires.

La marche vers la modernité éloigne progressivement de cette détermination. Elle permet à l'individu de se situer par rapport à elle. Ceci ne veut pas dire que l'identité de l'individu moderne devienne le produit de sa pure volonté. Elle demeure au contraire largement déterminée par son héritage socio-culturel. Mais il y a désormais possibilité de prise de distance envers cette identité héritée. La modernité est entre autres choses la possibilité qui est offerte à l'acteur de pouvoir se "regarder de l'extérieur" pour, au moins partiellement, agir sur la forme même de son identité. C'est en ce sens qu'il devient sujet, c'est-à-dire capable de percevoir et de gérer non seulement son rapport au monde mais aussi son rapport à lui-même.

Or, que découvre celui qui, dans le Pays Basque du XVIII^e ou même du XIX^e siècle, fait ce pas qui le conduit à relativiser l'organisation et la morale communautaire pour adopter une vision plus stratégique de la réalité ? Que sa langue héritée ne lui sert à rien dans ses contacts avec la pensée universelle. Que le basque demeure la langue d'une appartenance communautaire rurale et traditionnelle. Que le français est par contre la langue de l'ouverture sur l'universel, celle des Lumières et de la Raison. Si le Basque moderne abandonne alors sa langue, ce n'est pas parce que celle-ci

est incapable, de par ses caractéristiques linguistiques intrinsèques, de véhiculer le savoir universel et la Raison, mais parce que l'immense majorité de ceux qui la parlent relèvent de la tradition tandis que tous ceux qui se réclament des Lumières communiquent en français.

Les communautés de base constitutives du Pays Basque traditionnel n'ont pas pu ou voulu produire elles-mêmes de la modernité. Une des caractéristiques principales du Pays Basque est au contraire d'avoir reproduit jusque très tard dans l'histoire son organisation traditionnelle et communautaire. La modernité ne naît pas dans les villages basques : elle y est importée. Or cette modernité parle français. Le premier bilinguisme basque-français est un bilinguisme *du basque vers le français comme passage obligé vers la modernité*. Entrer dans la sphère du savoir universel impliquait la médiation du français et par là même l'abandon au moins partiel du basque. *C'est alors et par contraste que le basque est devenu symbole de tradition*.

En se posant comme acte politiquement fondateur de la modernité face aux traditions synonymes d'obscurantisme et de croyances aveugles, la Révolution française ne fera qu'accentuer ce phénomène, lui donnant un caractère institutionnel. Lorsque, par exemple, les révolutionnaires Barère et Grégoire, dans leurs rapports à la Convention, s'en prennent au basque, ce n'est pas au basque en tant que langue qu'ils en veulent, mais en tant qu'instrument empêchant la propagation des Lumières. Comme ils l'exposent, la raison et la modernité parlent français, la superstition et la tradition, basque¹. L'avènement de la modernité en Pays Basque a donc malheureusement été synonyme d'un arrachement linguistique (malheureusement parce que, nous le verrons plus loin, cet arrachement a d'abord été douloureux, puis producteur d'un véritable traumatisme socio-culturel).

¹ Barère, *Rapport du Comité de salut public sur les idiomes*, 8 pluviôse an II, et Grégoire, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, 16 prairial an II, in de Certeau, Julia et Revel, *Une politique de la langue*, Paris, Gallimard, 1975.

Cet arrachement est souvent présenté comme le produit forcé d'une virulente politique de la République contre les langues minoritaires de France. Mais l'abandon du basque relève tout autant d'une dynamique interne à la société basque. Les Basques modernes du XVIII^e ou du XIX^e siècle abandonnent le basque non pas parce qu'ils y sont extérieurement contraints, mais parce qu'ils estiment que le basque ne leur sert désormais plus à rien². Bien sûr, on pourrait rétrospectivement penser que ces Basques, entrant de plain pied dans la modernité via le français, auraient pu vivre et traduire cette modernité en basque, constituant ainsi un noyau bascophone éclairé évitant la future assimilation entre la langue basque et la tradition. Mais cela ne fut pas le cas. La majorité d'entre eux quittèrent définitivement le pays. Et, pour les rares qui y restèrent ou même y revinrent, le défi fut sans doute trop difficile à relever : les XVIII^e et XIX^e siècles passèrent sans qu'une modernité *euskaldun* voie le jour.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce schéma a *grosso modo* fonctionné tel quel, ne concernant qu'une minorité de la population. L'arrachement linguistique était certes pénible, souvent producteur d'une identité déchirée, mais la plupart du temps compensé par une ascension sociale. Dans les campagnes par contre, le basque restait la langue dominante, celle de la quotidienneté, du travail, de la famille et de la subjectivité. Le fait que l'Église opte alors clairement pour le basque dans ses rapports avec la population ne fit que conforter la scission entre français-modernité-raison universelle d'une part, et basque-tradition-morale communautaire d'autre part. De là date le succès de l'expression *euskaldun-fededun* (bascophone et croyant).

Entre la communauté agressée mais encore soudée autour de ses traditions, sa langue et sa religion, et la société moderne, apparaît alors une figure intermédiaire qui s'avérera centrale durant tout le XIX^e et la majeure partie du XX^e siècle : le notable. Le notable est celui qui continue d'appartenir à la société traditionnelle, à participer au fonctionnement de la communauté, qui en connaît de l'intérieur toutes les pratiques et croyances, et qui est à la fois de plain pied dans la société moderne, sait s'y mouvoir, en comprend les enjeux et les règles, ne s'y sent pas étranger mais membre à part entière. C'est en fait un moderne qui n'a pas quitté son pays traditionnel et qui, plutôt que de s'atteler à la tâche sans doute énorme d'en changer les règles, accepte de vivre deux identités. Cette position est sans doute parfois inconfortable, mais offre en retour un singulier privilège : celui d'être l'indispensable intercesseur, le *go between* incontournable entre communauté locale encore traditionnelle et société nationale moderne. En quelque sorte, via les notables, l'État s'accommode assez bien de la survivance des traditions locales, et les communautés locales assez bien de l'État moderne. Le notable basque s'adresse à la population locale en basque tout en maîtrisant parfaitement le français dans ses contacts nationaux. Il n'est pas seulement un traducteur littéral (ce qui est souvent le cas pour certaines

² Durant tout le XVIII^e siècle, il se passe exactement la même chose en Pays Basque espagnol où les Basques modernes, sans y être contraints, abandonnent le basque pour l'espagnol.

démarches administratives), mais surtout un traducteur inter-culturel : il adapte les demandes locales aux règles du fonctionnement institutionnel national, tout comme il traduit les attentes de l'État en des termes relevant du mode de compréhension traditionnel. Ce faisant, il ne fait que perpétuer la scission communauté locale traditionnelle / société nationale moderne.

Ce n'est qu'à partir du moment où la masse des ruraux entre directement dans la modernité (par dessus les notables et le clergé, pourrait-on dire) que le rapport de l'*euskaldun* à sa langue devient douloureux. Son entrée dans la modernité le dote en effet d'un regard critique sur sa double appartenance linguistique qui se traduit la plupart du temps par l'intériorisation du statut d'infériorité du basque face au français. Le basque ne sert à rien : voilà l'affirmation, pourtant martelée depuis plus d'un siècle par l'État républicain, en particulier par le biais de l'Éducation nationale, qui apparaît alors comme une évidence aux yeux de la majorité. Le basque n'est qu'un reliquat du passé, anachronique à la société moderne. Mais la modernité n'est découverte là que sous un seul de ses aspects : l'efficacité, la rationalité instrumentale et la rentabilité au réel. L'autre aspect, celui de la capacité des individus à s'arracher aux déterminations et pesanteurs traditionnelles pour se penser comme sujets libres et comme acteurs autonomes (et donc capables en particulier de gérer ce bilinguisme et les affects auxquels il renvoie) est évacué, laminé par cette nécessité presque vitale de s'adapter à tout prix à ce qui apparaît être le cours de l'histoire. Dans cette sorte d'aliénation au modernisme, caricature de la modernité, l'*euskaldun* est malheureux. Il vit sa langue, celle de son enfance, de ses émotions et de sa subjectivité comme une souffrance. Il sent confusément qu'il s'agit là d'une richesse, mais d'une richesse qui ne sert à rien dans le monde moderne, qui ne permet de rien monnayer, si ce n'est la moquerie de ceux qui l'ignore.

Ce sont les générations de l'entre-deux-guerres qui vivront de façon la plus traumatisante cette souffrance linguistique. Beaucoup choisiront ne pas apprendre le basque à leurs enfants : au nom de leur bien et leur avenir, pour qu'ils ne connaissent pas les humiliations qu'eux, parents, ont subies à l'école, dans les administrations ou en dehors de leur pays, simplement parce qu'ils ne maîtrisaient pas le français. Mais, si tout est fait par les parents pour qu'il n'y ait pas transmission de la souffrance aux enfants, il y a malgré tout stigmate chez ces derniers. Car, bien que ne sachant pas ou mal le basque, ils grandissent dans une ambivalence elle aussi traumatisante : leurs parents continuent à médiatiser l'essentiel de leur subjectivité par le basque (l'intime, le religieux, le rapport à la nature, le bonheur du chant, etc.) et, dans le même temps, vivent cette médiatisation comme quelque chose de honteux. Cette ambivalence est douloureusement vécue par ces enfants car elle est synonyme d'un principe de vie nié par la raison. On mesure mal les blessures qu'une telle période a laissées en Pays Basque. Sans doute parce qu'elles ont toujours été tuées ou cachées : les Basques sont fiers et ce n'est pas un cliché. Or, c'est de leur fierté qu'il s'agissait.

Si cette période semble révolue, c'est parce que le passage du Pays Basque de la tradition à la modernité est définitivement achevé et, corollaire linguistique, parce que tous les Basques parlent aussi bien français que l'ensemble de leurs concitoyens. Il n'y a plus stigmatisme parce qu'il n'y a plus cause de stigmatisme. Les générations ont passées, et le basque aurait pu trépasser avec. *Il est du reste concrètement en train de le faire* ³. Or, c'est à ce moment précis, à l'heure où l'on sonne le glas du basque, où, avec sa mort sont censées disparaître tant de souffrances linguistiques, que les Basques désirent, semble-t-il, le plus le parler! On n'a jamais si peu pratiqué le basque et à la fois tant désiré le faire !

Certains pensent qu'il s'agit là d'un réflexe devant la mort : on ne veut pas que les choses meurent, surtout celles qui ont servi à véhiculer tant de vie. Mais c'est oublier bien vite l'action des deux ou trois générations antérieures qui n'ont rien fait pour empêcher le basque de disparaître. La nostalgie potentielle que représentaient pour ces générations la disparition du basque était moins pénible à leurs yeux que le malheur que sa pratique semblait leur apporter. Bien sûr, le malheur n'étant plus là, la nostalgie paraît bien pénible à vivre aux générations suivantes... d'autant plus que le désir qu'elle engendre ne coûte pas grand chose. Bien que l'analyse de ce désir de basque relève sans doute partiellement de considérations psychosituationnelles, je propose une autre piste interprétative : celle de la crise du modernisme.

³ Nous manquons très malheureusement de données fiables sur la connaissance et la pratique actuelles du basque en Pays Basque français, mais tous les indicateurs dont nous disposons actuellement, à commencer par nos oreilles, pointent la disparition du basque de la vie publique. Il existe certes des enquêtes sur la langue basque. Mais celles-ci ont été effectuées de façon classique par sondage sur des territoires censés être homogènes. Or, la spécificité des pratiques linguistiques réside précisément dans le fait d'être réparties de façon très inégale sur le territoire. Il s'en suit que dire "qu'en moyenne tel pourcentage de la population parle le basque en Labourd" ne signifie pas grand chose, ce pourcentage étant sans doute proche de zéro dans le canton de Bidache et certainement supérieur à 50 dans celui de Iholdy (et que dire d'un canton comme celui de La bastide Clairence?). Dans le cas d'une cartographie des pratiques linguistiques, les extrapolations et pondérations habituelles liées aux densités de population donnent obligatoirement des résultats incertains. Seul l'ajout d'une entrée linguistique au prochain recensement permettrait d'avoir une photographie parfaitement fiable de la pratique du basque. Il s'agit là d'une des propositions que j'avancerai en conclusion de ce travail.

Si les modalités historiques de l'entrée des Basques dans la modernité expliquent en grande partie l'abandon de leur langue, c'est la crise de cette même modernité qui explique à son tour leur attention nouvelle pour cette langue. Ou, plus exactement, c'est la modalité sous laquelle cette modernité a été majoritairement vécue en Pays Basque, à savoir le modernisme, qui est en crise. On peut définir le modernisme comme l'idéologie offensive de la modernité contre les croyances traditionnelles, l'attachement communautaire et la subjectivité partagée en ce qu'elles s'opposent à la raison, à la liberté individuelle, à la science et au progrès. Appliqué à notre siècle, le modernisme devait conduire au déclin des spécificités locales face aux enjeux universels, au dépassement des pesanteurs régionales par l'accélération mondiale des flux, à l'effacement de l'inscription spatiale du lien social face à l'échange généralisé. Le progrès technique, le développement des communications et la rationalisation économique indiquaient la direction que devaient suivre les sociétés, les faisant passer de la globalité des villages au village global cher à Mc Luhan.

Cette vision moderniste, mâtinée d'un certain évolutionnisme, a inspiré jusqu'à il y a peu, la plupart des interprétations des mouvements de défense de cultures minoritaires et des revendications du type "vivre et travailler au pays", les réduisant à n'être que pures réactions ou nostalgies passéistes. Décrits comme des replis défensifs d'acteurs déstabilisés par le progrès, ces mouvements ont rarement été appréhendés comme autre chose que des conduites de crise. Les particularismes locaux allaient à contre-courant de l'évolution générale de nos sociétés vers plus de rationalité, d'universel et de mouvement. Mais en ne laissant d'autre choix à ceux qui restaient fidèles à la culture basque que l'enfermement dans un communautarisme traditionnel et essentialiste, ou le saut historique dans un nationalisme basque, on peut penser que la célébration tardive du modernisme en Pays Basque n'a sans doute pas exactement produit ce qu'il espérait.

Cette assimilation de la modernité au modernisme, de la raison à la rationalité instrumentale, des sentiments à l'irrationalité doit être dépassée. S'y tenir reviendrait à précipiter le mouvement déjà observable de la perte des repères sociaux capables de donner un sens à l'action des individus en dehors du triomphant calcul stratégique par rapport au marché (calcul cynique pour les puissants et désespéré pour les plus faibles). Cet orphelinat de sens se traduit depuis quelques années chez beaucoup par une aspiration à "autre chose", à du sentiment, à de la chaleur humaine, à une appartenance et à une reconnaissance qui ne soit pas achetées.

Face aux dérives que cette aspiration peut induire (sectes fusionnelles, communautés essentialistes, nationalismes xénophobes), il est essentiel d'affirmer contre le modernisme que la modernité n'exclut pas la croyance et les sentiments au profit de la connaissance objective. Elle est au contraire tension permanente entre raison et subjectivation. La subjectivation renvoie à la capacité et à la volonté d'un individu de se construire en tant qu'acteur de sa propre vie. Et ceci pas seulement à partir d'une

interprétation raisonnable de son insertion sociale (ce qui renverrait à une espèce de conformisme) mais aussi à partir de ses affects et de ses passions. C'est aussi dans cette tension constructive que le désir de basque peut être lu. L'identité basque ne serait alors plus synonyme de simple tradition communautaire ou d'aspiration nationaliste, mais marque du désir de construire sa propre vie en s'appuyant sur une culture propre et une mémoire collective sans se dédouaner pour cela de la raison universelle et des principes démocratiques. L'identité basque serait une identité "pour et avec" et non "contre et sans".

Contre les démagogiques et confortables enfermements auxquels mènent trop souvent les appels à l'identité, c'est bien évidemment cette figure complexe du sujet, articulant sans jamais les fusionner appartenance communautaire et aspiration universelle, qui doit être défendue. C'est en tout cas l'hypothèse de cette tension créatrice qui amène à considérer de façon positive l'action d'offrir aux enfants du Pays Basque la possibilité de parler basque.

1.3. Tendances et perspectives de l'enseignement en basque (Francis JAUREGUIBERRY - C.N.R.S 1993)

a) Succès statistique mais géographiquement inégal de l'enseignement en basque

Dépassant tout juste la centaine il y a vingt ans, le nombre d'enfants scolarisés en basque ne pouvait qu'augmenter. Cette affirmation qui ressemble à une lapalissade n'en est pourtant pas une : les filières où l'on enseigne en basque auraient pu démarrer et stagner, ou bien encore démarrer et échouer. Le succès rencontré tant par la filière ikastolak que par la filière bilingue du public et du privé est donc bien le signe qu'elles répondent à une attente d'une partie au moins des parents d'élèves en Pays Basque. L'augmentation régulière du nombre des enfants scolarisés dans ces filières signale, soit que cette demande d'enseignement en basque va croissante, soit qu'elle a toujours été plus forte que l'offre qui n'a pour l'instant jamais réussi à y répondre entièrement. A la seule vue des statistiques, on ne peut donc que préconiser la poursuite de l'ouverture de nouvelles classes dans ces filières, les risques d'un échec étant pour l'heure minimes.

L'ouverture de ces nouvelles classes devra cependant tenir compte de ce qui apparaît très clairement sur les cartes n° 2 et n° 5 comme un déséquilibre géographique : l'offre actuelle est presque entièrement circonscrite au Labourd du sud. Le Labourd du nord, la Soule et la Basse-Navarre demeurent à la marge de ce mouvement. Cette différenciation géographique est encore plus manifeste si l'on prend non plus seulement l'offre des filières mais leur résultats par commune. Par résultat, j'entends la part des élèves bilingues (filière bilingue et ikastolak) sur l'ensemble des élèves scolarisés (public, privé et ikastolak confondus). La cartographie de ces résultats révèle une zone (Labourd du sud) où, toutes choses étant égales par ailleurs, il existera encore une chance d'entendre parler basque par des jeunes dans quinze ou vingt ans (en tout cas, ils le comprendront et pourront le parler s'ils le veulent). En dehors de cette zone, une seule bulle semble émerger, celle de Baïgorri-Garazi : voir la carte n° 3 .

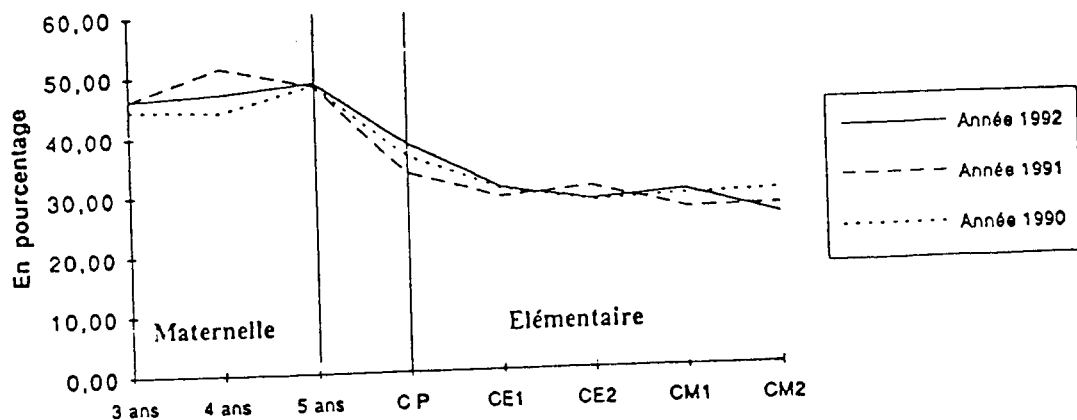
Il est encourageant pour le bilinguisme de noter que cette zone recouvre presque parfaitement celle qui est prévue comme devant être la plus dynamique en démographie juvénile à l'horizon 2010. Il est par contre désolant de voir que la quasi-totalité du Pays Basque rural, comme pour beaucoup d'autres choses, reste en dehors de ce choix.

Lorsque le choix du bilinguisme est proposé en maternelle, 46,5 % des parents choisissent cette filière d'enseignement pour leurs enfants dans les établissements publics, et 40,8 % dans les établissements privés. En élémentaire, ces pourcentages sont nettement plus faibles : 30,5 % pour le public et 24,1 % pour le privé. Une déperdition importante d'élèves bilingues est donc observable lors du passage de la maternelle à l'élémentaire (voir graphiques ci-après).

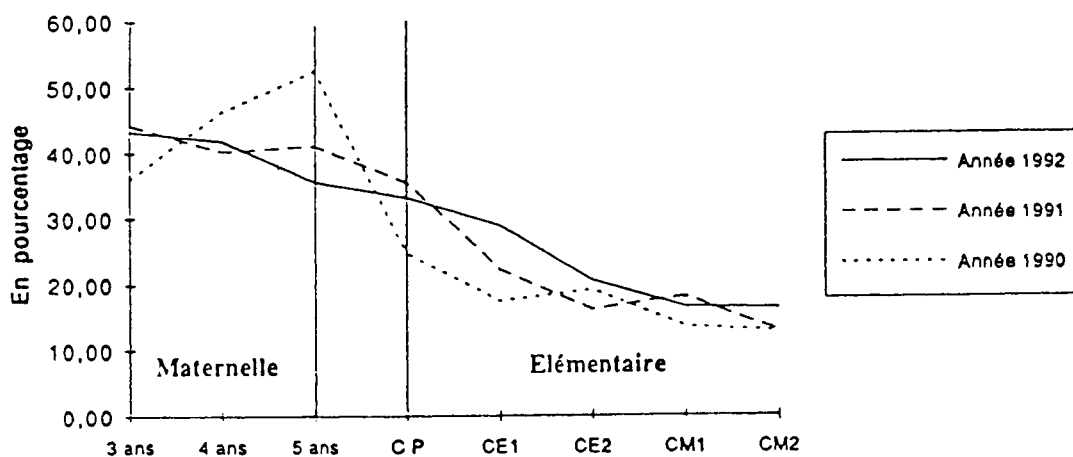
Globalement, le taux de bilinguisme (part des élèves inscrits dans la filière bilingue sur l'ensemble des élèves à qui elle est proposée) semble se stabiliser autour de 45 % pour la maternelle et de 30 % pour l'élémentaire.

Taux de bilinguisme en 1990, 1991 et 1992

• Dans le public



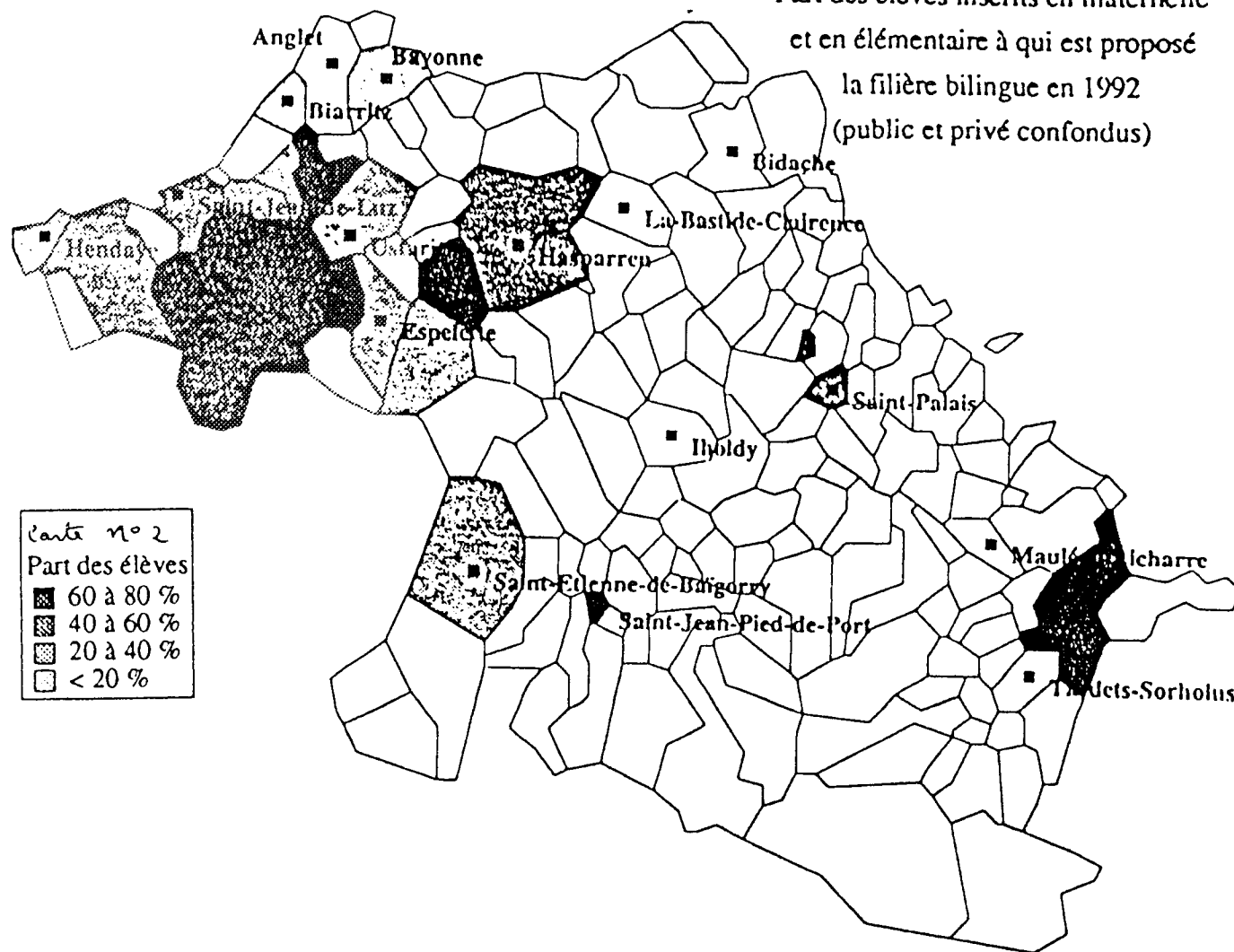
• Dans le privé

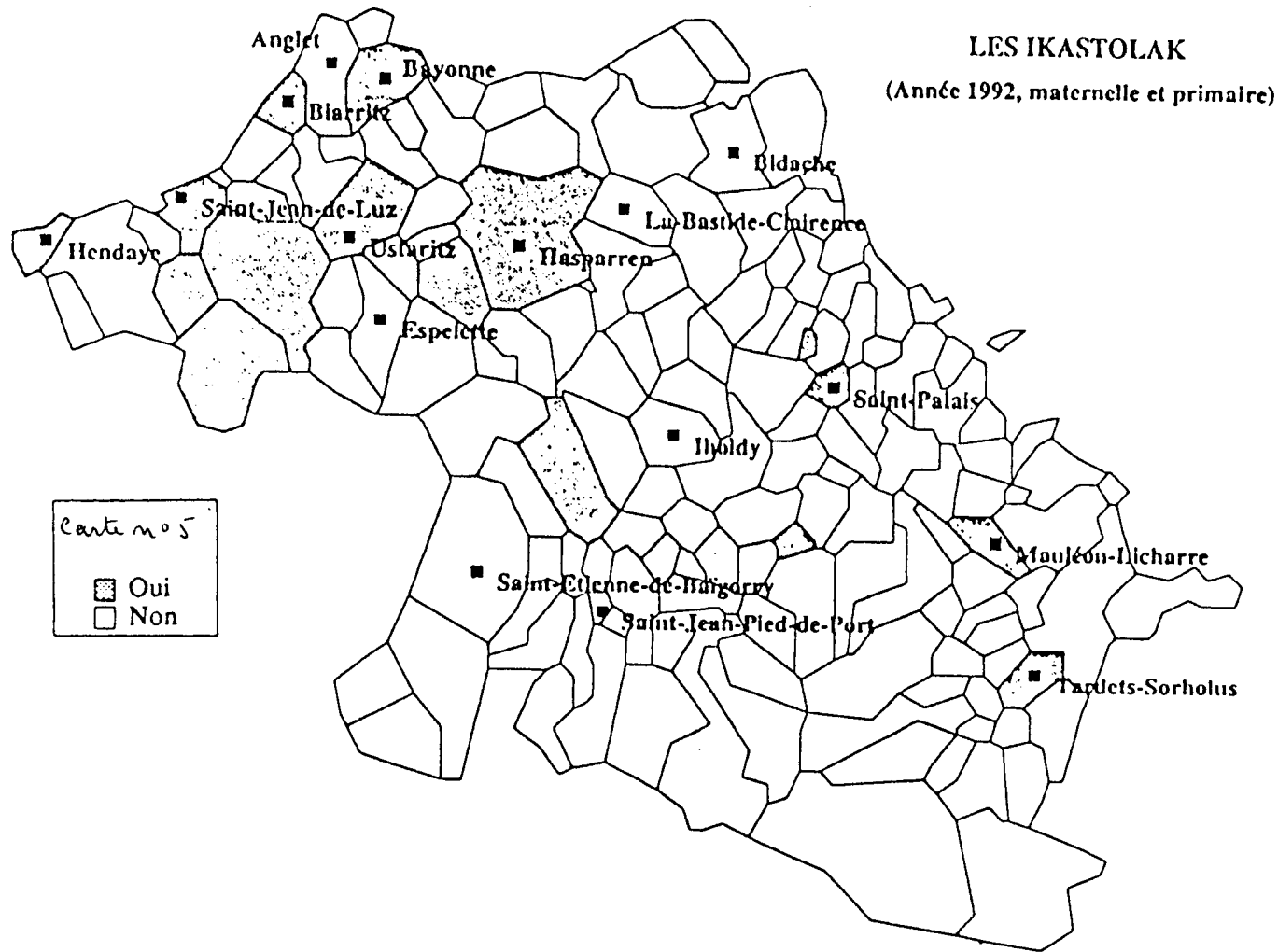


Ces chiffres correspondent à l'année scolaire 1992-1993. En ce qui concerne la maternelle, ils ne se rapportent qu'aux enfants de plus de trois ans : certaines écoles publiques ne proposent en effet la filière bilingue qu'à partir de cet âge. Les statistiques générales jusqu'alors présentées prennent en compte les quelques enfants de deux ans scolarisés en bilingues ; celles qui sont présentées ici et en annexe 5, non. Les variations sont infimes.

L'OFFRE DE LA FILIERE BILINGUE

Part des élèves inscrits en maternelle
et en élémentaire à qui est proposé
la filière bilingue en 1992
(public et privé confondus)



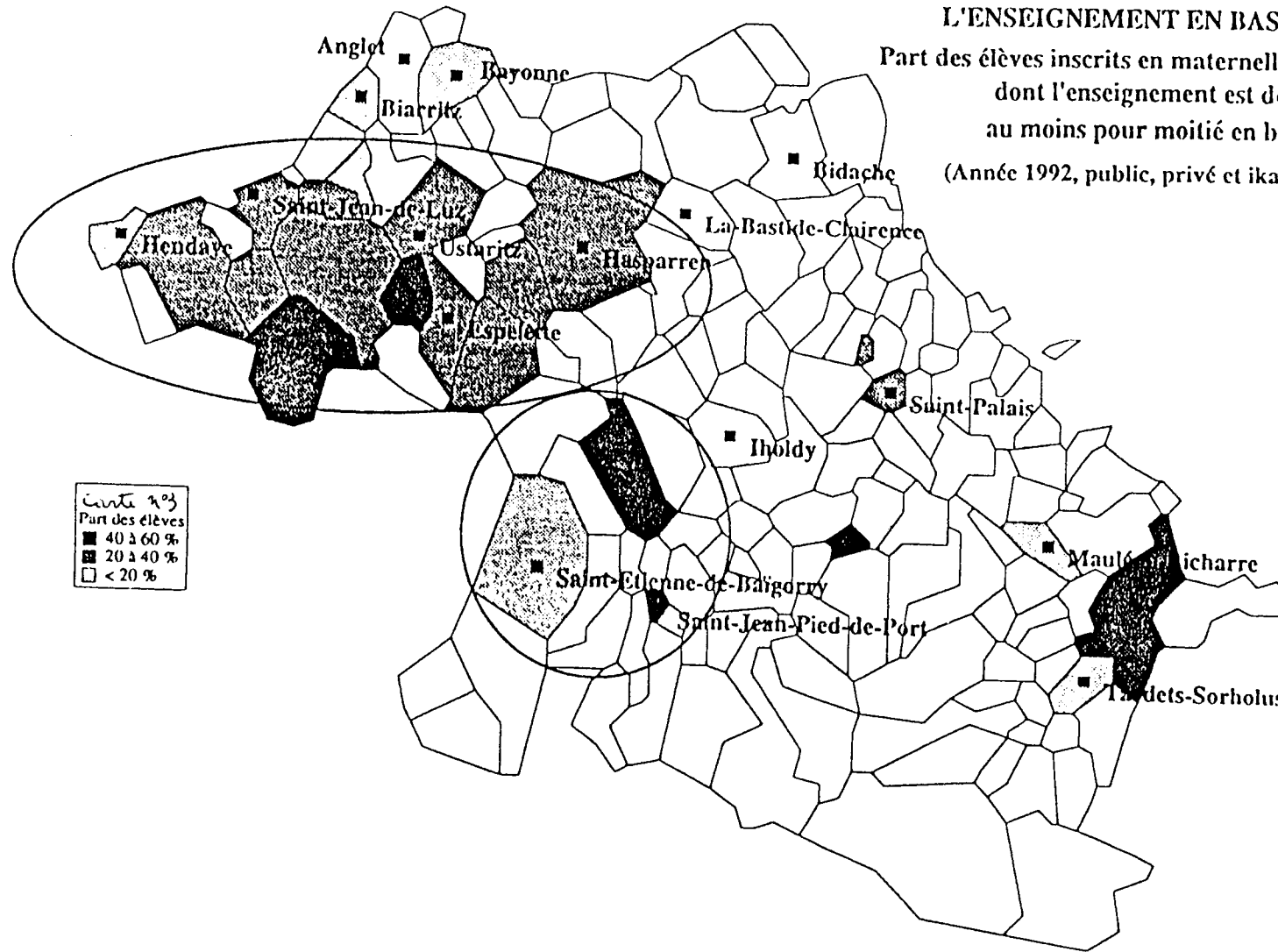


F. J. - CNRS URA 911 - 1993

L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE

Part des élèves inscrits en maternelle et primaire
dont l'enseignement est donné
au moins pour moitié en basque

(Année 1992, public, privé et ikastolak confondus)



Carte %	
Part des élèves	
■	40 à 60 %
▨	20 à 40 %
□	< 20 %

Toutefois, un examen plus attentif des chiffres permet d'être plus optimiste sur l'avenir du taux de bilinguisme en élémentaire. En effet, l'ouverture régulière de classes bilingues dans de nouvelles écoles masque le succès grandissant du bilinguisme dans les écoles le proposant depuis plus longtemps. Lorsque le bilinguisme est introduit en élémentaire pour la première fois dans une école, les parents adoptent souvent une position de réserve attentive. Ce n'est que quelques années plus tard, après avoir constaté de bons résultats chez les premiers inscrits, qu'ils choisissent l'élémentaire bilingue pour leurs enfants. Il n'est pas rare de voir des familles où l'aîné des enfants a suivi sa maternelle en bilingue et son élémentaire entièrement en français alors que le ou les enfants suivants continuent leur élémentaire en bilingue.

Ainsi, le taux de bilinguisme en classe élémentaire est passé de 39,9 % en 1990 à 48,0 % en 1992 dans les neuf premières écoles publiques à avoir proposé cette filière.

b) Évaluation des élèves bilingues de l'enseignement public

Le redressement du succès du bilinguisme en élémentaire ces dernières années est peut-être dû à la divulgation des résultats des élèves bilingues aux tests effectués par l'Éducation nationale. Ces tests sont nationaux et visent à évaluer le niveau des élèves de CE 2 en français et en mathématiques. Ils ont été appliqués à l'ensemble des élèves de CE 2 scolarisés dans des classes où existent des sections bilingues. Ces élèves ont donc le même instituteur en français et des instituteurs différents en mathématiques. Les élèves bilingues ont passé les épreuves de mathématiques en français alors que l'enseignement leur est donné en basque tout au long de l'année. Les résultats pour les quatre dernières années sont les suivants.

Années	Tests en français		Tests en mathématiques		Scores nationaux	
	Bilingues	Non bilingues	Bilingues	Non bilingues	Français	Maths
1989-1990	14,7	13,3	13,7	11,8	14,0	12,7
1990-1991	15,1	13,7	15,0	14,2	13,1	13,0
1991-1992	13,9	13,5	14,1	13,8	13,0	13,0
1992-1993	15,2	13,5	14,7	11,2	13,1	12,9

Contrairement à la crainte de certains, la pratique du bilinguisme ne porte donc pas préjudice aux enfants. Les scores toujours supérieurs des élèves bilingues, tant en regard de leurs camarades de classe non bilingues que des moyennes nationales, amènent à penser le contraire.

Il serait toutefois imprudent d'en déduire que le fait même de suivre une scolarité dans deux langues différentes produit *ipso facto* de meilleurs élèves. Pour parvenir à une telle conclusion, il faudrait s'assurer de l'homogénéité relative des milieux socioculturels des enfants. En effet, on peut faire l'hypothèse que seuls les parents étant suffisamment sûrs de leur niveau et de leur intégration culturelle choisissent la filière bilingue pour leurs enfants. Il faut que les parents considèrent la langue basque comme quelque chose de positif et non comme un stigmate (bien qu'en voie de disparition, il s'agit là d'un vécu encore observable en Pays Basque, surtout en zone rurale chez des parents ayant souffert, en particulier à l'école, de leur non-intégration à la culture française). De plus, le choix de l'enseignement bilingue est toujours le fruit d'un acte volontaire. Les parents qui choisissent la filière bilingue pour leurs enfants réfléchissent donc obligatoirement sur le type d'éducation à leur donner. Si une enquête montrait que, pour une même école, le niveau socio-culturel des parents d'élèves bilingues ne diffère pas fondamentalement de celui des parents d'élèves non-bilingues, il serait alors prouvé, en regard des tests d'évaluation des quatre dernières années, que non seulement le bilinguisme n'est en rien pénalisant, mais qu'il amène au contraire les élèves qui le pratiquent à de meilleurs résultats.

c) La spécialisation de la filière des trois heures hebdomadaires

Les statistiques concernant cette filière semblent indiquer qu'elle se trouve en plein déclin. En 1985, plus de 4 000 élèves suivaient ces trois heures de basque avec 28 instituteurs ; en 1992, moins de 1 500 le faisaient avec 11 instituteurs. Cet apparent délabrement masque en fait deux phénomènes : d'une part la priorité accordée, tant par l'Enseignement public que privé, à la filière bilingue, d'autre part la localisation de la filière des trois heures en zone rurale où les effectifs scolaires sont les plus faibles. Le premier phénomène renvoie à un choix et à une nécessité. Le choix fut celui de fermer l'option trois heures de basque partout où des classes bilingues ont été ouvertes. La nécessité fut celle, en l'absence d'une institution de formation d'instituteurs bascophones, d'avoir recours aux instituteurs itinérants pour assurer les classes bilingues : ils étaient immédiatement disponibles, avaient de l'expérience et la plupart voyaient d'un bon oeil ce processus de sédentarisation⁴. Dans le privé, le résultat d'une telle décision fut extrême : la suppression de la filière à la rentrée 1992.

Le second phénomène n'est finalement qu'une des conséquences du premier. L'organisation même d'une classe bilingue nécessite une école suffisamment grande, tant au niveau des effectifs que des locaux. A moins d'envisager des regroupement scolaires, il n'est donc pas possible

⁴ Avec la création, il y a trois ans d'une licence de langue et littérature basques, la situation s'est améliorée : avec cette licence, les étudiants peuvent entrer dans un IUFM et par là même acquérir leur diplôme de professeur d'école (instituteur) avec une solide formation, tant en basque qu'en pédagogie.

d'implanter partout des classes bilingues. Logiquement, la priorité a été donnée aux moyennes et grosses écoles : les zones rurales sont restées à l'écart, se convertissant ainsi en zones exclusives (à part Arbonne, Bidart et Guétary) de la filière des trois heures.

Cette évolution inspire deux réflexions. D'une part, il est dommage d'abandonner presque mécaniquement une filière pour l'autre : tous les enfants suivant la filière trois heures n'ont pas été inscrits dans la filière bilingue. En zone urbaine, plus rien n'existe entre la filière tout en français et la filière bilingue. Il y a donc une déperdition, même si le système y gagne en clarté. D'autre part, à vouloir trop identifier zone bascophone à zone rurale, un double danger menace. D'abord, celui d'alimenter le mythe confortable ruralité = survivance du basque, qui empêche de prendre clairement conscience de la débasquification du Pays basque intérieur. Ensuite, celui d'éviter d'avoir à répondre à la question : comment implanter la filière bilingue en zone rurale malgré la dispersion et le faible effectif de ses écoles?

d) de la nécessité d'une bonne connaissance sociologique

Une politique du laisser-faire est souvent une politique de la facilité : ne pas rompre les équilibres, se laisser porter par le courant, gérer le déjà connu. Évidemment, lorsque le courant change, cela peut produire des "inondations d'imprévus". N'est-il pas plus sage de chercher à connaître les attentes du présent pour penser le futur ? Ne rien entreprendre par soi-disant prudence, c'est s'exposer à être dépassé. Ainsi, au début des années 70, rien n'a été fait pour prendre en compte les demandes de plus en plus nombreuses de parents d'élèves pour que la filière des trois heures hebdomadaires de basque soit complétée par un enseignement en basque. Pire : leur demande a été traitée avec condescendance. Ce manque de clairvoyance de la part des responsables de l'Enseignement public a donné lieu à une première "inondation d'imprévus" : les ikastolak. Rétrospectivement, on peut penser que les choses auraient pu se passer bien mieux, en tout cas dans un meilleur climat. Tout le monde y aurait sans doute gagné, et avant tout les enfants. Il a fallu des cris et des clameurs pour que soit prise la décision courageuse et novatrice de mettre en place la filière bilingue, tant dans l'enseignement public que privé. Mais la photographie de l'existant qui vient d'être ici présentée révèle que nous nous trouvons de nouveau à un moment clef. Deux possibilités sont envisageables : le laisser-faire, avec les risques que cela comporte, ou la définition d'une réelle politique linguistique scolaire capable de satisfaire la population.

Si les choses demeurent en l'état, si rien de nouveau n'est donc entrepris, le présent rapport montre que *nous nous dirigeons droit vers deux Pays Basques*. Un premier où les enfants auront, dans dix ou quinze ans, le choix de pouvoir parler basque parce qu'ils l'auront appris et pratiqué à l'école, et un second où ce choix n'existera pas. On peut même cerner géographiquement ces deux territoires : le premier se trouvera au sud d'une ligne Biarritz - La Bastide-Clairence et à l'ouest d'une ligne La Bastide-Clairence - Saint-Etienne-de-Baïgorry, le second sera au nord et à l'est de ces lignes.

Bien sûr, on peut objecter qu'il y a des enfants qui ne suivent pas d'enseignement en basque et qui l'apprennent quand même dans leur milieu familial. Mais, cette pratique est chaque jour plus réduite : il suffit de s'arrêter dans les villages qualifiés *a priori* comme les plus bascophones pour s'apercevoir que la majorité des enfants *ne parlent plus basque du tout*. D'autre part, les parents bascophones les plus motivés pour transmettre le basque à leurs enfants ne se contentent pas de leur parler en basque, mais les inscrivent soit à l'ikastola, soit dans une école bilingue. *Nous sommes à un moment d'épuisement de la transmission passive du basque*. Le Pays Basque est à un tel point de débasquisation qu'il faut vraiment vouloir que son enfant sache le basque pour que celui-ci ait quelque chance de le parler en 2010. Il faut donc tenir l'attitude de laisser-faire pour ce qu'elle est : une politique de non-assistance à langue en danger de mort.

1.4. Histoire et rôles des Associations en Pays Basque

Prendre le "tissu" associatif (désigné également sous le vocable de "mouvement") comme objet d'analyse, c'est assurément s'interroger sur le niveau d'inventivité d'une société.

D'aucuns considèrent la grande densité associative contemporaine comme la traduction la plus significative de la vitalité sociale malgré les discours répétés sur l'appauvrissement du social. D'autres y voient les marques du déclin des cadres sociaux traditionnels et la multiplication de micro-espaces relationnels.

Pour nombre de citoyens, la participation à une association représente la forme élémentaire et pratique de l'action collective, en raison sans doute de son caractère affinitaire et facultatif, par opposition à d'autres formes d'organisation collective plus contraignante. Elle permet l'exercice individuel/collectif du jugement, la coordination et l'organisation de contre-pouvoirs face à des pouvoirs bien établis.

Dans cette perspective, l'examen même rapide de la question associative en Pays Basque apporte de bien utiles indications sur ses mouvements internes, à travers les débats, les préoccupations, les volontés collectives, les effets de mode, etc., qui façonnent le visage du Pays Basque depuis le début de ce siècle. Il nous informe également sur les objets, la périodisation et la géographie de l'action collective. La vieille loi de 1901 reste une loi pleine de vertus si l'on en juge par la prolifération d'associations qu'elle aura permise. Selon un constat général dressé pour la France, la ferveur associative s'est nettement affirmée au cours de ces dernières années (ainsi une progression de +15,5 % pour la seule année de 1989).

a) Tendances générales locales

Quelques données chiffrées confirment localement les tendances nationales :

- entre 1903 et 1990, 5650 associations ont été enregistrées par la seule Sous-Préfecture de Bayonne (voir document D1, D3, D4);
- sur ce nombre, 52 % ont été créées entre 1975 et 1990 ;
- depuis 1990, les déclarations à la Sous-Préfecture de Bayonne frôlent ou dépassent le chiffre de 300 par an.

- la décennie 1981-1990 marque une très nette progression de la natalité associative :

1981 :	157	1986 :	234
1982 :	177	1987 :	240
1983 :	220	1988 :	249
1984 :	194	1989 :	269
1985 :	202	1990 :	296

- selon le tableau sur la répartition par année des associations à buts culturel et sportif (de manières disjointe et combinée) - voir document D2 -, la part de celles-ci par rapport au nombre d'associations déclarées, représentée par le rapport d'1/3, reste constante.

b) Les objets de l'action collective

En retenant seulement deux paramètres, la périodisation et l'objet de l'action collective, nous avons pu composer le tableau suivant signalant, nous l'espérons, l'essentiel des "événements" associatifs remarquables du Pays Basque :

Présentation Diachronique	
Périodes	Objets de l'action collective
- 1902	Eskualtzaleen-Biltzarra (doyenne des associations culturelles basques).
- les années 1920 - 1950	création et développement des activités sportives et de pelote en particulier.
- les années 1930 - 1933	création des sociétés de chasse.
- 1943	premier groupe de danses folkloriques, Batz Alai.
- 1946 et années suivantes	lancement des associations familiales rurales.
- 1947	première colonie confessionnelle de vacances destinée aux enfants du Pays Basque, Eskualdun Xoriak.
- 1950 et années suivantes	- lancement d'associations de parents d'élèves d'écoles libres. - lancement des groupes de danses folkloriques au sein des paroisses.
- 1951	Groupement des syndicats d'initiative du Pays Basque.
- 1953	Association des maires de la Côte Basque.

- 1955	Comité de coordination touristique du Pays Basque.
- 1956	Association des Amis du Musée Basque.
- 1959	développement de l'enseignement du basque à l'école, Ikas.
- 1962	- Première organisation politique nationaliste basque, Enbata. - Première association à visée patrimoniale Les Amis de la Vieille Navarre.
- 1965	- Création du Biltzar du Labourd. - Fédération des danseurs basques, Eskual Dantzarien Biltzarra.
- 1967	Fédération théâtrale basque, Antzerkilarien Biltzarra
- 1968	Biltzar de Soule et de Basse-Navarre-
- 1969 et années suivantes	Fondation à Arcangues de la première Ikastola, Seaska.
- 1973	Fédération de groupes de danses folkloriques, Dantzari.
- 1974	Association économique pour le développement du Pays Basque, Partzuer. Association d'action patrimoniale, LAUBURU
- 1975	"Association pour la création d'un Nouveau Département".
- 1978 et années suivantes	Multiplication des clubs du 3e âge, en milieu rural en particulier.
- 1979	Association économique Hemen.
- 1980 et années suivantes	- "Association des élus pour le Département Pays Basque". - Lancement des premiers Gau Eskolak (cours du soir pour adultes).
- 1981	Premières radios privées locales, dont Entzun ikas (Gure Iratia), Irulegiko Iratia et Xiberoko Botza.
- 1982	Association des enseignants itinérants de basque.
- 1983	Groupe de recherche archéologique du Pays Basque.
- 1984	- Fédération des associations culturelles basques, Pizkundera. - Fédération des artistes basques, Eskual Herriko artixtak. - Centre Culturel du Pays Basque.

c) Les Associations utilisant un nom basque

Dans le cadre de cette approche générale, il nous a paru utile d'observer la part du mouvement associatif ayant opté pour un mode de désignation en basque.

L'examen des documents D1, D4 et D5 met en évidence :

- le recours croissant à ce mode de désignation à partir de 1970 ;
- la surreprésentation logique de ce mode de désignation dans le monde rural où l'usage du basque est courant.

Ce type de désignation soulève trois questions :

- Existe-t-il des spécificités syntaxiques ?
- Quel sens général s'en dégage-t-il ?
- Quelle signification culturelle peut-on accorder à ce mode de désignation ?

S'agissant des formules d'appellation, c'est au sein des associations sportives et de chasse que se remarquent les conformismes ou les récurrences les plus notables : les chasseurs de Sare, d'Arbonne, d'Ascain se désignent invariablement Saratarrak, Arbonarak et Azkaindarak.. . Sans doute faut-il voir là l'affirmation du sentiment d'appartenance au même espace social villageois pour des activités qui sous-tendent souvent des rapports de force avec l'extérieur . Ce point mis à part, la syntaxe associative basque ne se distingue guère de la syntaxe associative française qu'il s'agisse pour son sens imaginaire ou pour sa banalité (simple traduction de la raison sociale).

Par contre, le recours à ce mode d'appellation signe indubitablement un mode spécifique d'appartenance à la société basque. Cette syntaxe constitue ainsi un motif qui renvoie à un arrière-plan social ou culturel plus ou moins clairement structuré dans le champ des consciences.

Document D1

Tableau des créations d'associations de 1901 à 1990 dans l'arrondissement de bayonne, par classes de cinq années

Années	Nombre total d'associations créées	Moyenne annuelle des créations	Nombre d'associations ayant un nom basque	% par rapport au nombre total des associations
[1903 - 1905]	17	5,6	-	-
[1906 - 1910]	43	8,6	3	7
[1911 - 1915]	38	7,6	2	5,2
[1916 - 1920]	15	3	0	-
[1921 - 1925]	80	16	12	15
[1926 - 1930]	139	27,8	18	12,9
[1931 - 1935]	163	32,6	28	17,2
[1936 - 1940]	136	27,2	9	6,6
[1941 - 1945]	113	22,6	12	10,6
[1946 - 1950]	351	70,2	31	8,8
[1951 - 1955]	332	66,4	32	9,6
[1956 - 1960]	223	44,6	36	16,1
[1961 - 1965]	244	48,8	29	11,9
[1966 - 1970]	338	67,6	42	12,4
[1971 - 1975]	476	95,2	118	24,8
[1976 - 1980]	687	137,4	163	23,7
[1981 - 1985]	950	190	276	28,7
[1986 - 1990]	1288	257,6	289	22,4

ASSOCIATIONS	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<u>Culturelles</u>	25	50	41	49	34	50	34	37	36	47	73	53	61
<u>Sportives</u>	23	16	16	28	24	22	37	34	36	36	42	41	43
<u>Culturelles et Sportives</u>	8	4	10	8	6	9	18	9	11	15	15	9	19
<u>TOTAL</u>	56	70	67	85	64	81	89	80	83	98	130	103	123
<u>Associations déclarées</u>	141	152	167	209	185	198	226	233	237	260	291	279	314

Le nombre d'associations déclarées depuis 1975 est de : - 3514 -

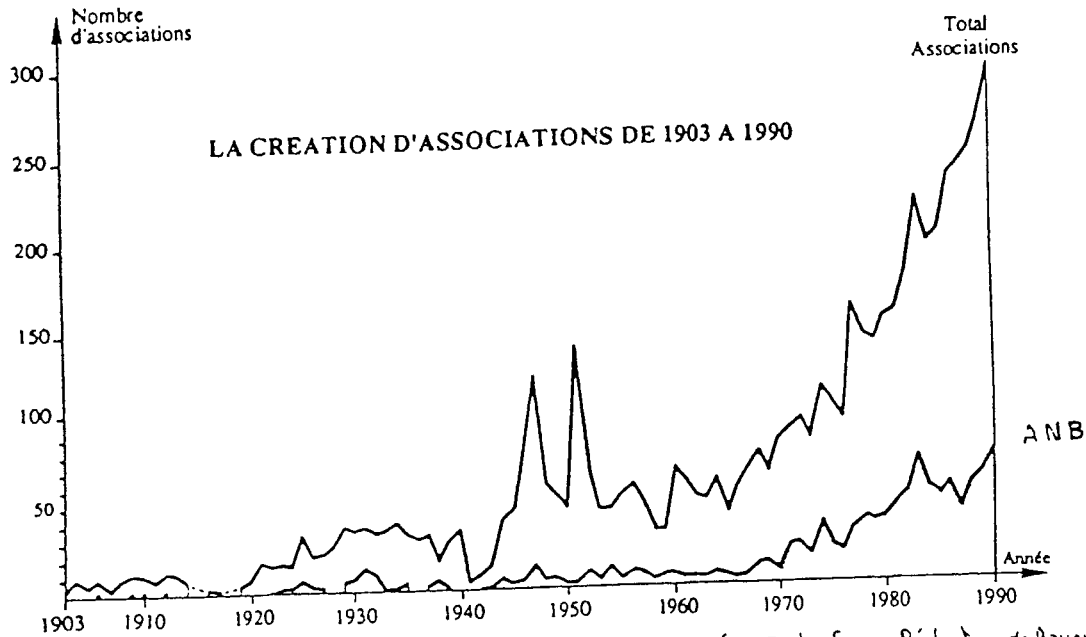
Moyenne annuelle : - 195 -

ASSOCIATIONS DECLAREES

NEES	HAUTES PYRENEES 220.000 Hts	Arrondissement de MULHOUSE 230.000 Hts	Arrondissement d' d'AIX EN PROVENCE 350.000 Hts	Arrondissement de BEZIERS 242.000 Hts	Arrondissement PAU 260.000 Hts
98	253	182	448	336	260
89	294	180	658	372	272
90	265	198	612	356	310
91	260	227	500	330	296
92	357	Non fourni	545	371	348

193 en 1980

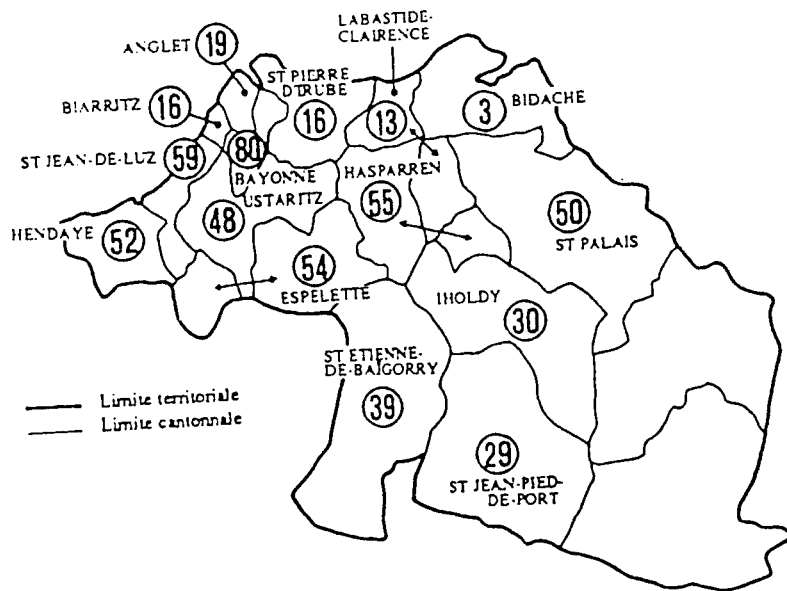
(document établi par les services de la Sous-Préfecture de Bayonne)



ANB = Associations ayant un nom basque et enregistrées à la S. - Pr. - Préfecture de Bayonne

LOCALISATION DES

ASSOCIATIONS AU NOM BASQUE
CREES DE 1981 A 1990



2 - CULTURE ET PATRIMOINE

Développement culturel en Pays Basque, langue basque, médias de communication

KULTUR GARAPENA IPAR EUSKAL HERRIAN

Pentsaketa
Zuhaitza da,
Ideia aldiz ostoia
Udazkena asko maite dut.
Ostoak kolore guzietakoak dira.

Txomin HEGUY Euskal Kultur Erakundea-Arteka Marteka Maiatz

A l'inverse des châtaigniers non entretenus depuis des décennies et qui meurent victimes de maladie, le vieil arbre basque soigne ses racines qui plongent dans la terre pyrénéenne. La sève qui coule en lui se nomme utopie. Et les bourgeons qu'il porte fièrement ont pour nom création. Ils donneront des feuilles et des fleurs qui s'épanouiront pour permettre au vent de demain de chanter, ici, et dans sa langue, la chanson de l'humanité.

Claude LABAT - Association LAUBURU

AVANT PROPOS

L'euskara, la plus ancienne langue parlée d'Europe, est menacé d'asphyxie. Malgré le développement spectaculaire de l'enseignement du basque et de l'enseignement en basque, la pratique sociale de la langue basque régresse inexorablement, même en Pays Basque Intérieur. Que dire alors de la Côte Basque !

Quotidiennement, France 3 Euskal-Herri offre moins d'une minute d'informations en langue basque !

Plus de 85% des moyens consacrés aujourd'hui à l'action culturelle en Pays Basque sont destinés à l'expression non-basque !

D'autre part, plus de 87% de ces mêmes moyens sont concentrés en milieu urbain, à savoir la Côte Basque. Et ce, sans tenir compte de l'évaluation des investissements matériels !

On parle beaucoup sur ce territoire d'échanges culturels, de projets transfrontaliers, de la nécessité d'ouvrir la culture basque, de débloquent les mentalités, d'accéder à la modernité... On y voit des atouts importants pour ce Pays Basque, défini souvent comme un carrefour de voies et de cultures...

Compte-tenu des réalités et des tendances lourdes identifiées aujourd'hui, qu'en sera-t-il en 2010 ?

Il paraît indéniable que la force et l'originalité d'une démarche culturelle en Pays Basque résident d'une part dans la présence encore vivante d'une langue exceptionnelle, l'Euskara, et d'autre part, d'une pratique culturelle et artistique dans le cadre d'un environnement naturel d'une grande richesse et d'une qualité incontestable.

En avoir conscience et l'affirmer est une chose. Mais, permettre à cette culture basque de développer sa modernité (car, de fait, elle est entrée dans le champ de la modernité), permettre à l'Euskara d'être non pas seulement la langue de l'affect, du sentiment, du subjectif, de la satisfaction du désir identitaire mais aussi la langue de la raison, de la décision collective, de la communication d'aujourd'hui, c'est avoir le courage et l'ambition de positionner ce pays dans une dynamique créatrice afin qu'il soit, demain comme hier, ce lieu vivant et fertile d'échanges linguistiques, culturels et, tout simplement, humains.

ACTION CULTURELLE

DIAGNOSTIC

ont participé au diagnostic Hélène ETCHECOPAR-ETCHART et Jean IDIART,

Présentation générale

Action culturelle en Pays Basque : quelques repères

Les tendances lourdes de la situation actuelle

Analyse sectorielle de l'action culturelle

muséographie

bibliothèque

enseignement musical

initiation, formation, création théâtrales

diffusion culturelle

recherches ethnographiques

culture et pédagogie

Synthèse

ENJEUX ET PERSPECTIVES

PRESENTATION GENERALE

A l'image du rapport rédigé par Francis Jaureguiberry sur la question du *basque à l'école maternelle et élémentaire*, la réalisation du présent diagnostic est liée à la démarche prospective PAYS BASQUE 2010.

Compte-tenu du temps disponible et du cadre général dans lequel s'est déroulée cette réflexion, nous en avons volontairement limité le contenu et les résultats.

Ce document se propose en effet de faire apparaître de manière objective et rigoureuse ce que représente aujourd'hui le *secteur culturel subventionné* en Pays Basque Nord, organisé professionnellement ou ayant un statut proche.

La notion de secteur culturel doit être comprise comme étant associée à celle d'action culturelle. Par conséquent, les questions d'enseignement et de communication (presse, radio, TV...) n'ont pas été abordées dans le cadre de ce travail.

Les contours de la présente étude ayant été ainsi définis, nous nous sommes attachés à évaluer :

- le coût global de fonctionnement par domaine (budget, nombre de salariés);
- la répartition des différentes sources de financement ;
- la répartition Côte Basque / Pays Basque Intérieur ;
- la répartition expression basque / expression non basque.

Ceci nous a permis de dégager une vue d'ensemble de la situation actuelle. Cependant, autre limite à notre travail, à aucun moment, nous n'avons abordé la question des investissements matériels.

Pour mener à bien cette tâche, nous nous sommes appuyés sur les informations qui nous ont été fournies de manière confidentielle, soit par écrit, soit par téléphone, par les différents responsables culturels que nous avons sollicités. Nous tenons à les remercier vivement pour leur indispensable collaboration.

Sept thèmes généraux ont été traités. Ils sont présentés dans l'ordre suivant , accompagnés de brefs commentaires :

1- la muséographie

2- la bibliothèque

3- l'enseignement musical

4- l'initiation, la formation et la création théâtrales

5- la diffusion culturelle

6- la recherche ethnographique

7- l'aspect culture et pédagogie (hors enseignement)

En fin d'étude on trouvera une synthèse dans laquelle apparaît une ligne "action culturelle basque". Cela fait référence à l'action de l'Institut Culturel Basque qui n'entre pas dans le cadre des thèmes traités ci-dessus, ainsi qu'à la méthode Euskaraz Bizi réalisée actuellement par l'association Ikas. Car, pour ce qui concerne les rubriques théâtre, diffusion culturelle, recherche ethnographique et culture/pédagogie, la participation réelle de l'I.C.B. a été intégrée à l'analyse transverse de ces thèmes et répartie dans les 4 colonnes "communes, département, région, état" qui sont les financeurs de l'I.C.B., proportionnellement à leur participation au financement de l'Institut.

Il convient de préciser enfin que les statistiques globales qui sont présentées dans ce document reposent sur l'analyse de l'exercice 1992.

ACTION CULTURELLE BASQUE : QUELQUES REPERES

Les années 80 marquent un tournant dans le développement de l'organisation professionnelle en matière d'action culturelle en Pays Basque Nord. En effet, jusqu'à cette période, peu de structures, de lieux culturels organisés, existent : citons le Musée Basque et le Musée Bonnat de Bayonne, le Musée Edmond Rostand de Cambo, le Conservatoire National de Musique de Bayonne Côte Basque... Autre exemple, à ce moment là, ce qui deviendra le Festival de Théâtre Franco-Ibérique de Bayonne en est à ses balbutiements...

Depuis, chronologie de quelques événements-clefs :

fin 1981 :

à l'initiative de l'Académie de la Langue Basque *Euskalzaindia* et de l'association Ikas, premières Assises de la Langue et de la Culture Basques avec signature par 25 organisations culturelles et syndicales d'un texte intitulé : pour un statut de la Langue et de la Culture Basques.

années 1982-1983 :

- rapport Giordan, commandé par le ministre de la Culture, intitulé : démocratie culturelle et droit à la différence.
- création de la fédération des associations culturelles basques Pizkundea
- mission Ravail en Pays Basque
- création des Centres Culturels du Pays Basque Intérieur : Uhaitza en Soule, Haize Berri en Basse-Navarre et Eihartzea en Labourd.

1984 :

création du Centre Culturel du Pays Basque

1987 :

Deuxièmes Assises de la Langue et de la Culture Basques

1988 :

fermeture du Centre Culturel du Pays Basque

années 1989 - 1990 :

- création de l'Institut Culturel Basque à Ustaritz (avec parallèlement la création du Syndicat Intercommunal pour le soutien à la Culture Basque)
- création à Bayonne du C.A.C. Bayonne et Sud Aquitain qui deviendra la Scène Nationale de Bayonne et Sud Aquitain

années 1990-1991 :

- création à Saint-Jean-de-Luz de l'organisme culturel Donibane-Culture
- création à Biarritz de l'organisme culturel Biarritz-Culture

LES TENDANCES LOURDES DANS LA SITUATION ACTUELLE

1 Il existe une (ou des) politique(s) culturelle(s) en Pays Basque Nord.
L'idée reçue -souvent répandue- qu'il ne se passe rien en matière culturelle en Pays basque Nord est fautive. Sans entrer ici dans l'évaluation qualitative de cette vie culturelle, reconnaissons qu'un territoire de 250 000h qui gère annuellement 80 000 KF de budget culturel (250 emplois à plein temps), ne peut être qualifié de "désert culturel". Il convient de préciser à nouveau qu'il s'agit là d'une estimation concernant uniquement le *secteur subventionné* n'incluant pas la question des équipements et des investissements matériels.

2 Le maître d'œuvre, partenaire ou support privilégié de cette vie culturelle est la commune.

En effet, près de 50% du coût global engendré par cette vie culturelle est directement pris en charge par les communes du Pays Basque ; 96% de cette participation étant assurée par les communes de la Côte Basque !

3 Cette vie culturelle s'autofinance globalement à un peu plus de 30%
Cet autofinancement est en général beaucoup plus important pour toutes les activités programmées en Pays Basque Intérieur (diffusion culturelle, enseignement musical...), phénomène de prise en charge supérieure dû à une pratique culturelle "pauvre" en moyens publics ou institutionnels.

4 La vie culturelle est concentrée de façon manifeste sur la Côte.
87% des moyens de l'action culturelle sont directement utilisés aujourd'hui sur la Côte, le reste étant investi soit sur l'ensemble du territoire (environ 4%) soit en Pays Basque intérieur (9%). Cette constatation rejoint bien évidemment celle formulée au point 2 et est conforme à la disparité flagrante existant entre Côte et Intérieur en matière d'outils et d'équipements culturels.

5 La participation du Département des Pyrénées Atlantiques et de la Région Aquitaine en matière d'action culturelle en Pays Basque Nord reste globalement très faible.

Moins de 5% pour la première collectivité territoriale, moins de 4% pour la seconde. Comparativement, la participation de l'Etat est bien plus importante (près de 9%)

6 Les moyens consacrés par le Département, la Région et l'Etat à l'action culturelle sont captés massivement par la Côte Basque.

La répartition se fait comme suit :

	DEPART	REGION	ETAT
Côte Basque	68.9%	74.3%	78.5%
Pays Basque Intérieur	15.9%	10.5%	7.8%
Ensemble du Pays Basque	15.2%	15.2%	13.7%

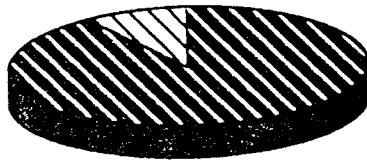
7 De fait, la culture basque vit une situation de "culture étrangère" sur son propre territoire.

En regroupant dans le concept de *culture basque* la globalité des moyens actuels du Musée basque, de l'I.C.B., de la recherche ethnographique, de la rubrique culture et pédagogie et même ceux de l'enseignement musical hors conservatoire en Pays Basque (même si on n'apprend pas que des instruments basques dans les écoles de musique...) cela ne représente que 14% du budget global consacré à l'action culturelle en Pays Basque Nord.

Par conséquent, 86% sont destinés à la *culture non basque*. Etant donné la très forte participation des communes et notamment celles de la Côte Basque en matière d'action culturelle, il est à noter corrélativement la très faible implication de ces mêmes communes dans un projet de développement de la culture basque. Et ce, malgré les efforts récents.

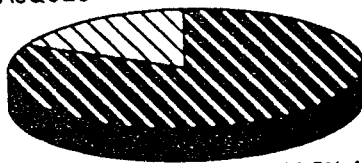
Répartition globale

9,3% PB INTERIEUR



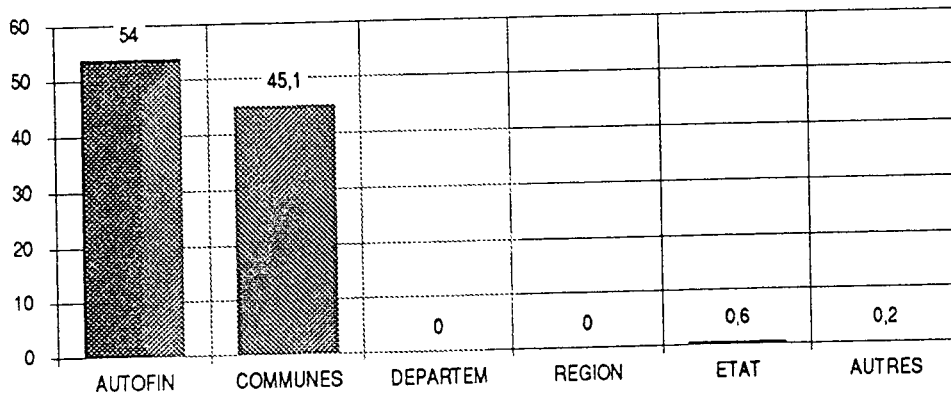
90,7% COTE BASQUE

17,5% CULTURE ET ART BASQUES

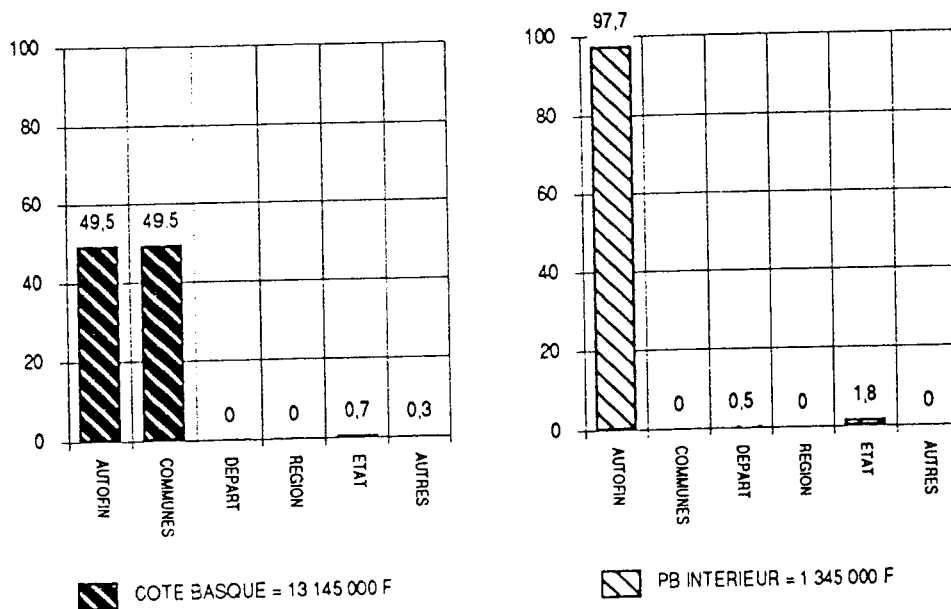


82,5% AUTRE

Budget global : répartition des différentes sources de financement



Budget global : répartition par zone de ces financements



■ COTE BASQUE = 13 145 000 F

▨ PB INTERIEUR = 1 345 000 F

Commentaires

3 points à souligner hormis le déséquilibre habituel entre culture basque et non basque.

→ les musées qui existent aujourd'hui, compte-tenu de leur implantation, profitent très largement à la Côte.

→ forte implication des communes de la Côte dans la muséographie.

→ l'autofinancement important de ces différents lieux.

↳ Important :

Ce document ne tient pas compte de l'énorme chantier que constitue la rénovation du Musée Basque de Bayonne.

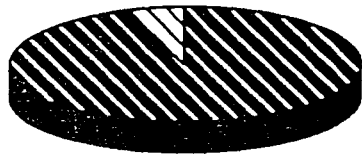
budget global = 10 710 000 F

salariés = 68

dont 15 pris en charge par ailleurs
 + 8 CES + 1 temps partiel

Répartition globale

5,2% PB INTERIEUR



94,8% COTE BASQUE

Commentaires

La très forte implication des communes de la Côte Basque dans le domaine de la lecture publique, plus particulièrement par la mise en place et le financement de bibliothèques importantes est manifeste.

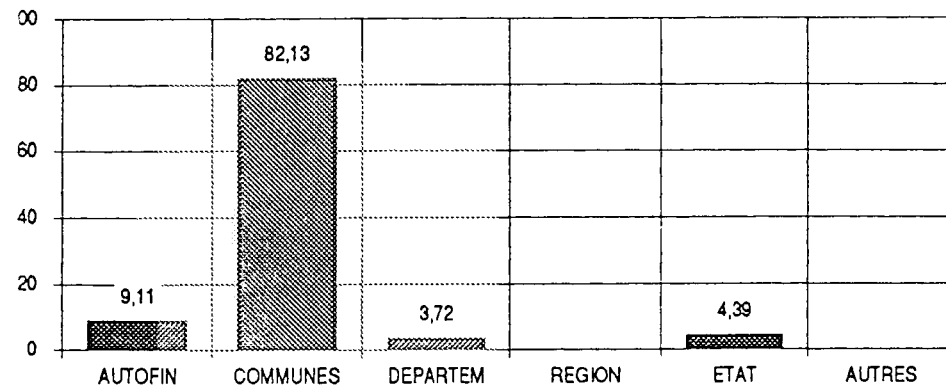
Il apparaît évident qu'un déséquilibre flagrant existe entre Côte et Intérieur du Pays Basque, légèrement atténué il est vrai par la politique départementale en matière de lecture, menée notamment par la Bibliothèque Centrale de Prêt installée à Hasparren.

D'autre part, dans le bilan général de l'action culturelle en Pays Basque Nord, nous avons fait le choix d'intégrer la totalité du fonctionnement alloué aux bibliothèques du Pays Basque au chapitre *culture non basque*.

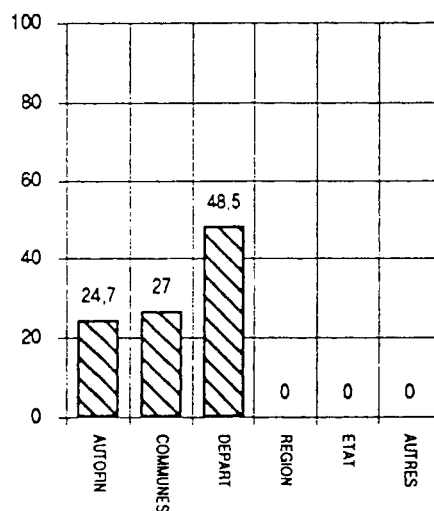
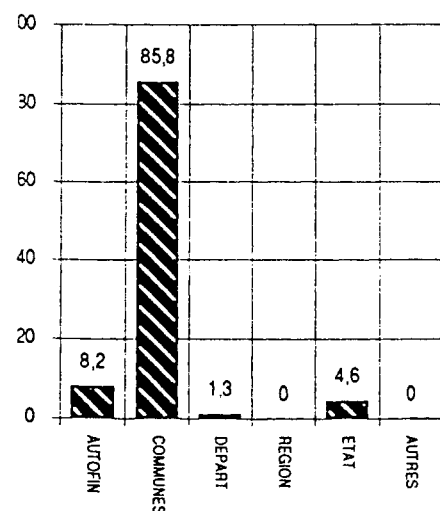
Ceci doit être en partie corrigé car nous n'ignorons pas que des fonds consacrés à la littérature basque contemporaine ou à la culture et au patrimoine basques en général existent dans la plupart des bibliothèques (livres, mais aussi vidéo, enregistrement sonores...)

Il convient cependant d'ajouter que cela ne représente qu'une très faible partie de l'action de ces mêmes bibliothèques. En effet, et pour ne citer que cet exemple, les rencontres avec des auteurs contemporains basques ou plus simplement, des présentations de livres basques, organisées ces cinq dernières années dans le cadre de ces lieux de lecture peuvent se compter sur les doigts d'une seule main.

Budget global : répartition des différentes sources de financement



Budget global : répartition par zone de ces financements



COTE BASQUE = 10 150 000 F

PB INTERIEUR = 560 000

MUSIQUE

enseignement musical
& Orchestre Régional
de Bayonne Côte Basque

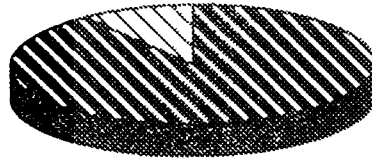
budget global = 19 350 000 F

salariés = 56 enseignants 10 administr.

+ une quarantaine de salariés à temps partiel
ou d'intervenants occasionnels

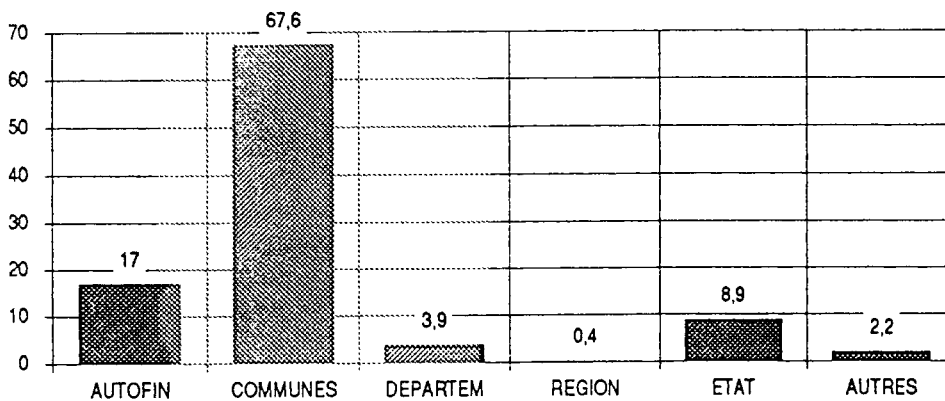
Répartition globale

10,0% PB INTERIEUR

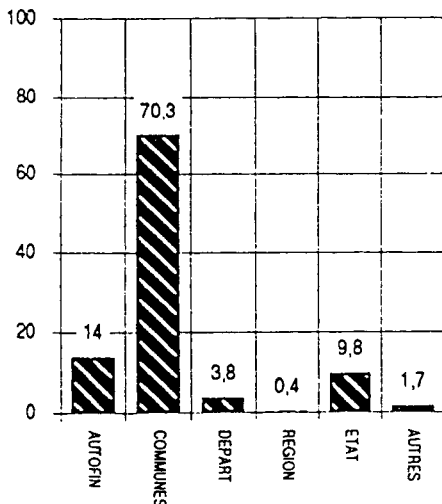


90,0% COTE BASQUE

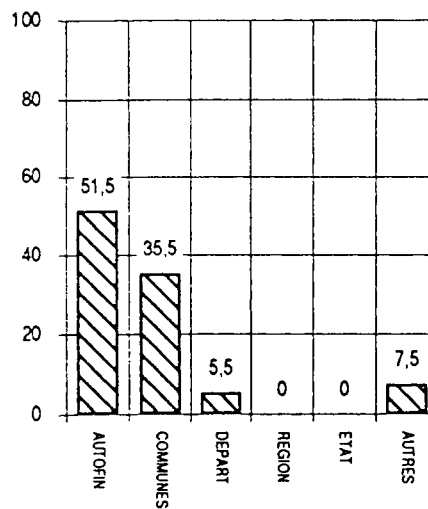
Budget global : répartition des différentes sources de financement



Budget global : répartition par zone de ces financements



▨ COTE BASQUE = 17 520 000 F



▨ PB INTERIEUR = 1 830 000 F

Commentaires

L'enseignement musical en Pays Basque Nord est organisé aujourd'hui d'une manière on ne peut plus paradoxale. Un syndicat mixte regroupant les cinq communes les plus importantes de la Côte Basque finance un Conservatoire National de Musique et une quinzaine d'Ecoles de Musique disséminées en Labourd intérieur, Basse-Navarre et Soule assure l'enseignement sur le reste du territoire.

Inutile de préciser que ce type d'organisation en Pays Basque Intérieur, presque entièrement assumé à ce jour par les utilisateurs et les communes concernées, n'a que peu de chance de se pérenniser en l'état.

De plus, dans les deux systèmes, les instruments traditionnels, le chant traditionnel, le chant choral... en un mot l'apprentissage de ce fonds important dans l'optique de développer une création basque contemporaine diversifiée et de qualité ne semble pas être aujourd'hui un objectif clairement défini. Malgré certaines réalisations : classe de txistu, de chant traditionnel (animé par Beñat Achiary) au Conservatoire, cours d'instruments traditionnels dans les diverses écoles de musique...

THEATRE

ateliers d'animation
formation
création

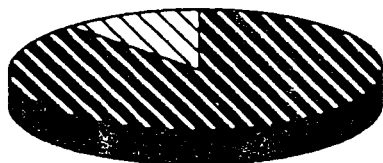
budget global = 5 160 000 F

salariés = 11

+ intermittents du spectacle (metteurs en scène...)

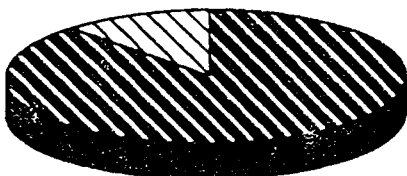
Répartition globale

11,8% PB INTERIEUR



88,2% COTE BASQUE

11,8% EXPRESSION BASQUE



88,2% EXPRESSION NON BASQUE

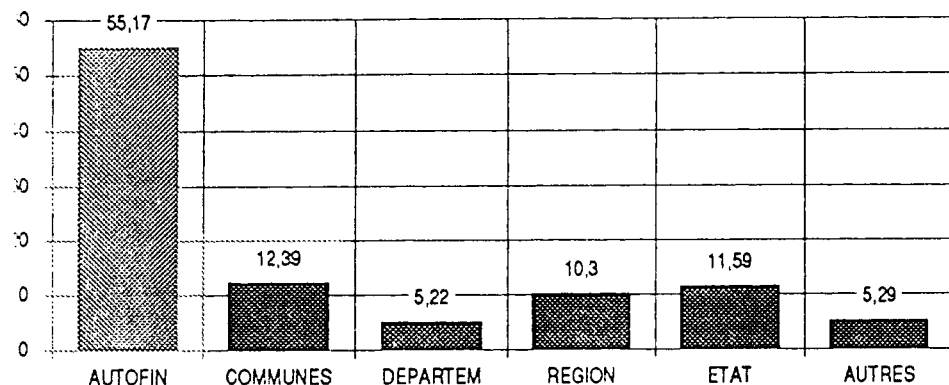
Commentaires

L'activité et la création théâtrales produites aujourd'hui en Pays Basque Nord sont concentrées sur la Côte Basque et sont très largement d'expression française.

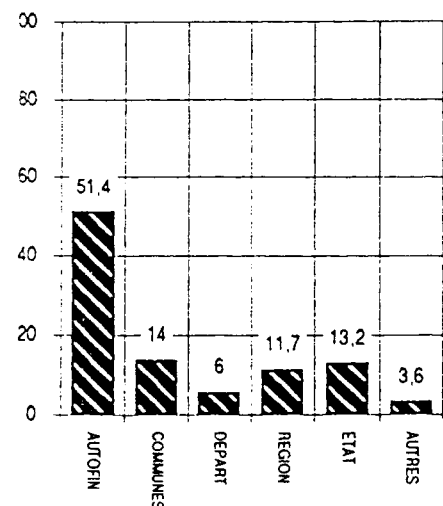
De plus, et c'est sans doute le plus remarquable, l'expression théâtrale basque est de fait associée à Pays Basque Intérieur.

N'a-t-on pas là une préfiguration inquiétante de ce qu'on pourrait appeler les "deux Pays Basques" consciemment ou inconsciemment souhaitée par certains... A savoir un Intérieur traditionnel, voire nostalgique et passéiste, accroché à une expression théâtrale basque symbolisée par la pastorale et une Côte contemporaine, moderne, vivant une expression théâtrale française symbolisée par un festival franco-ibérique reconnu ?

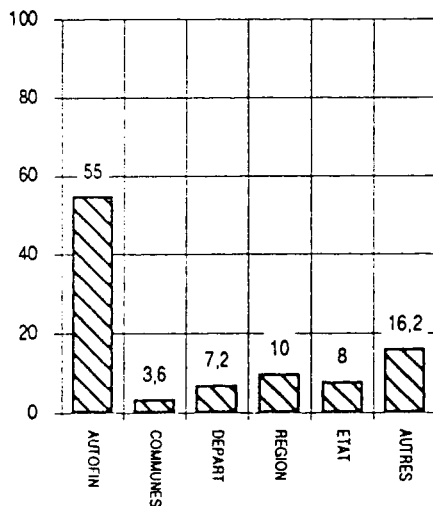
Budget global : répartition des différentes sources de financement



Budget global : répartition par zone de ces financements



COTE BASQUE = 4 545 000 F



PB INTERIEUR = 615 000 F

ANALYSE SECTORIELLE

DIFFUSION CULTURELLE
programmée à l'année

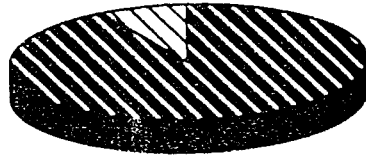
budget global = 17 500 000 F

salariés = 26

dont 3 mi-temps
+ 3 CES

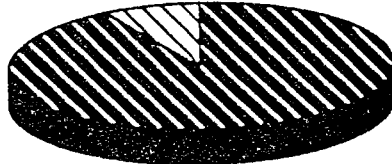
Répartition globale

7,9% PB INTERIEUR



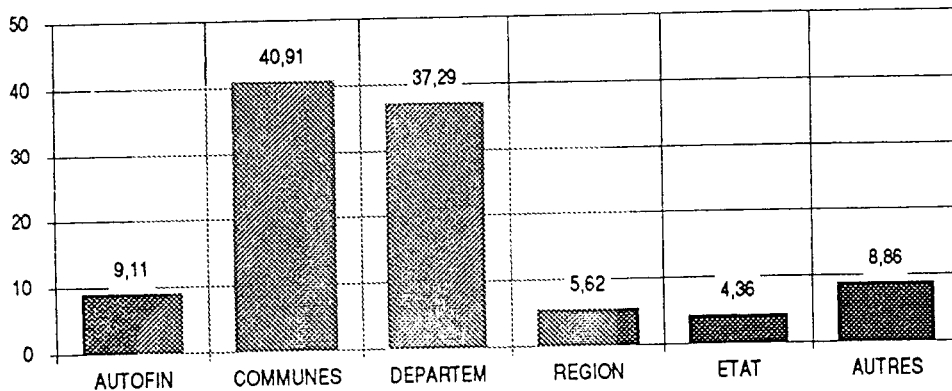
92,1% COTE BASQUE

8,2% EXPRESSION BASQUE

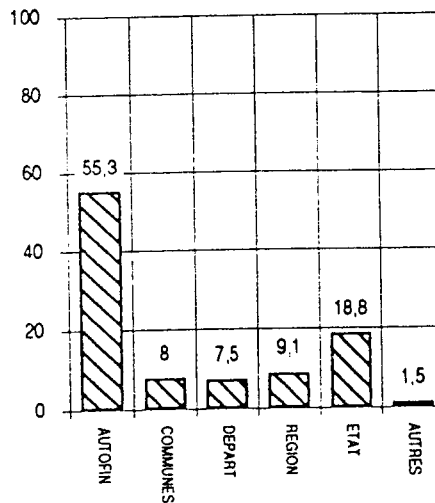
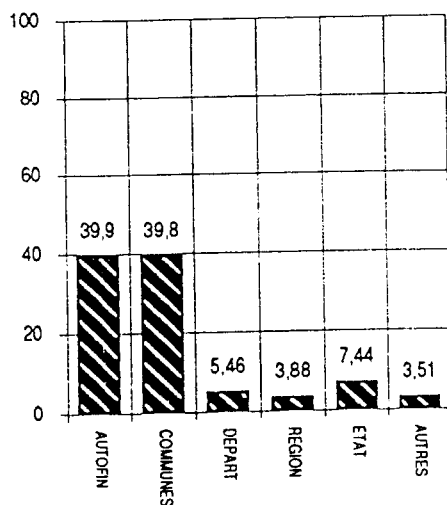


91,8% EXPRESSION NON BASQUE

Budget global : répartition des différentes sources de financement



Budget global : répartition par zone de ces financements



COTE BASQUE = 16 120 000 F

PB INTERIEUR = 1 380 000 F

DIFFUSION CULTURELLE

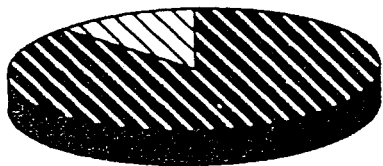
festivals
actions commerciales

budget global = 10 850 000 F

salariés = 20 intermittents

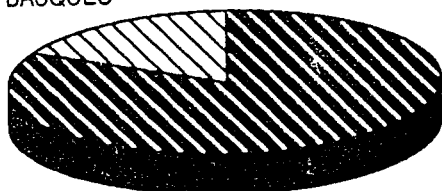
Répartition globale

12,0% PB INTERIEUR



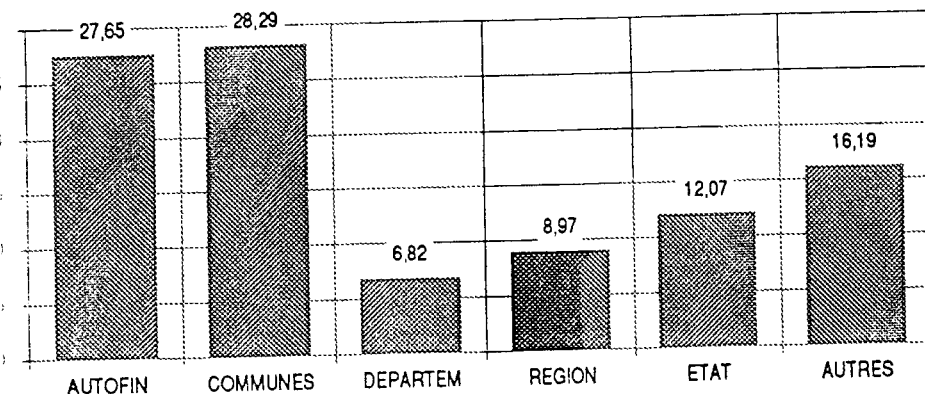
88,0% COTE BASQUE

17,0% CULTURE ET ART BASQUES

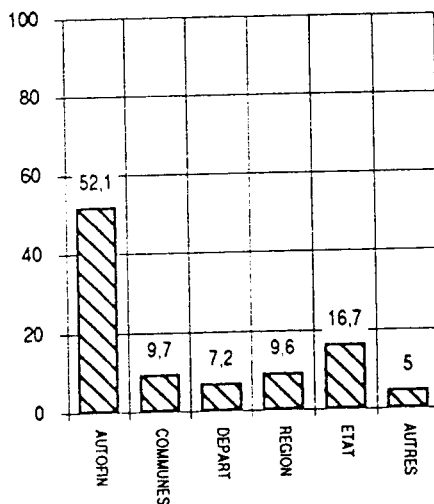
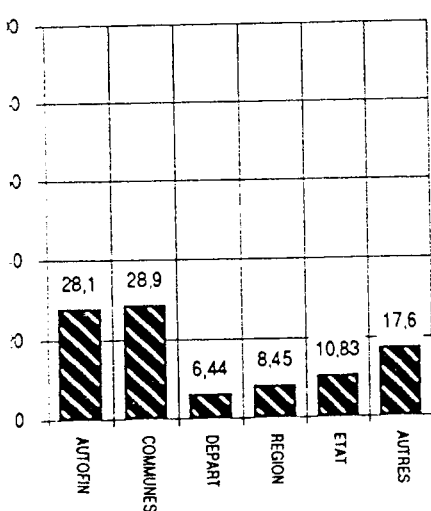


83,0% AUTRE

budget global : répartition des différentes sources de financement



budget global : répartition par zone de ces financements



COTE BASQUE = 9 500 000 F

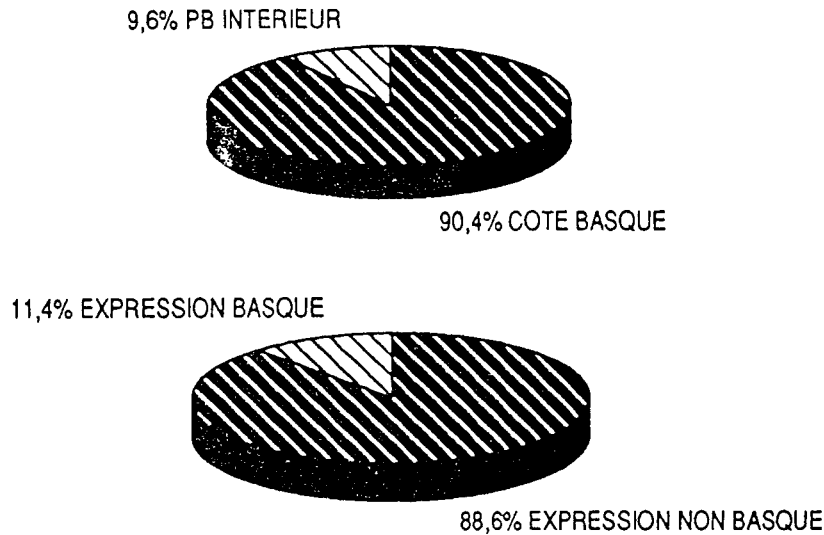
PB INTERIEUR = 1 350 000 F

ANALYSE SECTORIELLE

TOTAL DIFFUSION
diffusion programmée
festivals
actions ponctuelles

budget global = 28 350 000 F
salariés = 26 dont 3 mi-temps
+ 20 intermittents et 3 CES

Répartition globale



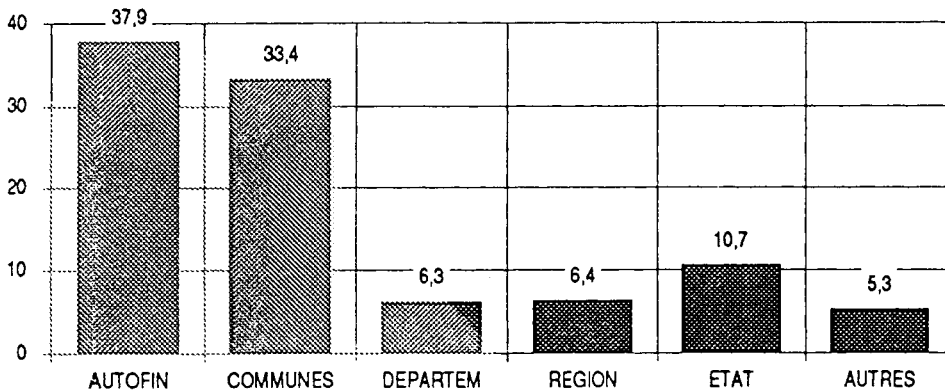
Commentaires

La diffusion culturelle réalisée aujourd'hui en Pays Basque Nord est très largement d'expression non basque. Le déséquilibre Côte/Intérieur est flagrant et encore plus manifeste lorsqu'il s'agit de diffusion programmée et organisée. Les raisons sont évidentes : les structures professionnelles spécialisées existant aujourd'hui sont toutes situées sur la Côte.

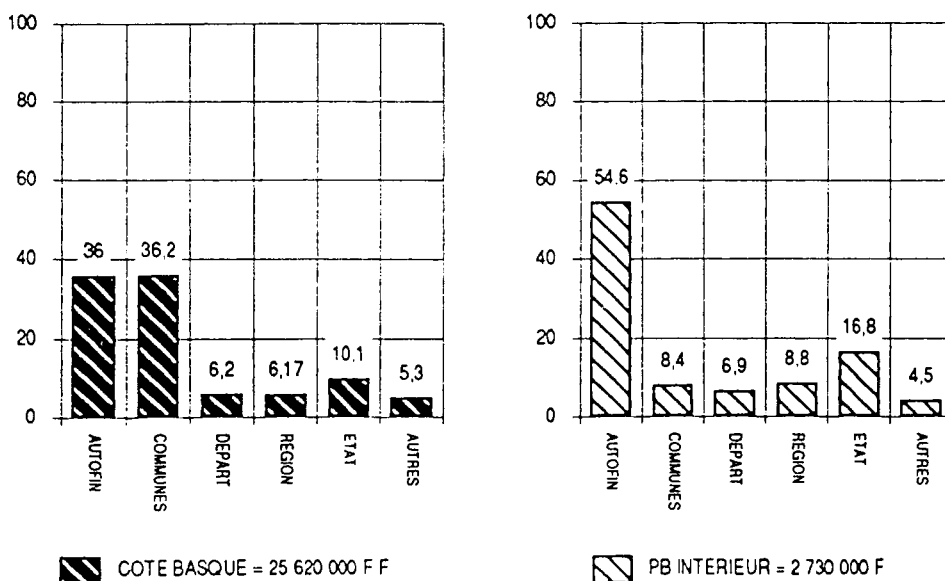
A noter également que l'autofinancement est plus important à l'Intérieur du Pays Basque.

Cela ne signifie pas grand chose certes, mais c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit d'action culturelle "pauvre" en moyens accordés par la collectivité.

Budget global : répartition des différentes sources de financement



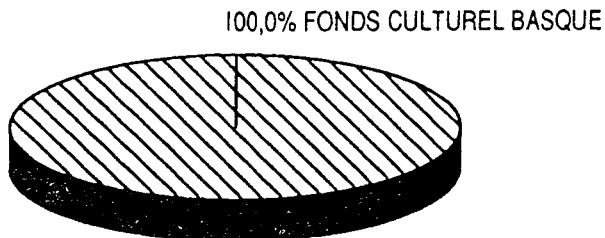
Budget global : répartition par zone de ces financements



**RECHERCHES
ETHNOGRAPHIQUES**

budget global = 595 000 F
salariés = 2 temps partiel

Répartition globale



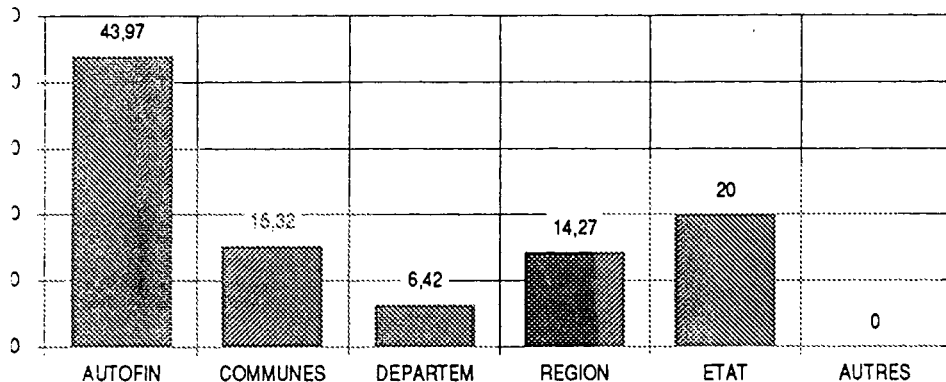
Commentaires

Cette rubrique est bien imparfaite. Faute de temps et d'informations nous n'avons pas abordé la recherche faite dans le cadre muséographique et universitaire (en sciences humaines par exemple).

De même nous n'avons pas investi le domaine de la recherche archéologique qui est soumis à des règles de fonctionnement assez particulières.

Nous nous sommes donc limités à ce que nous connaissions tout en précisant que l'un des dossiers retenus ici (à savoir celui du recensement du chant traditionnel souletin) est un projet limité dans le temps.

Budget global : répartition des différentes sources de financement



CULTURE ET PEDAGOGIE

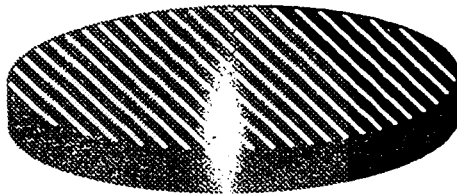
hors enseignement

budget global = 403 500 F

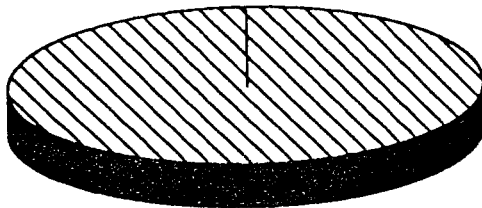
salariés = 1/2 poste

Répartition globale

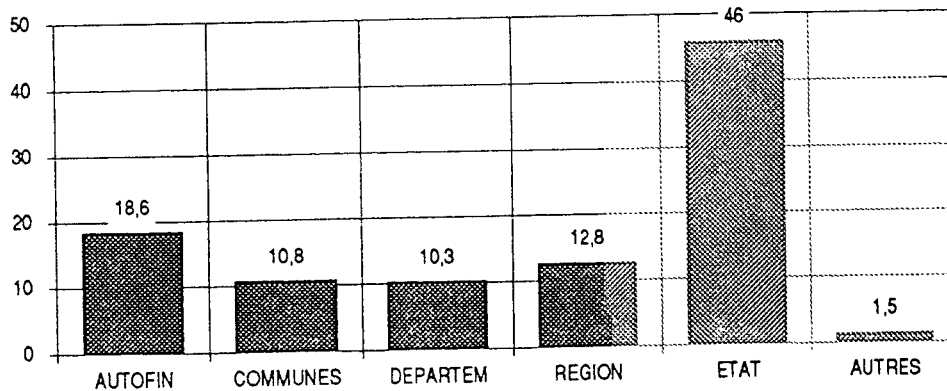
100,0% COTE BASQUE



100,0% CULTURE ET ENVIRONNEMENT BASQUES



Budget global : répartition des différentes sources de financement



Commentaires

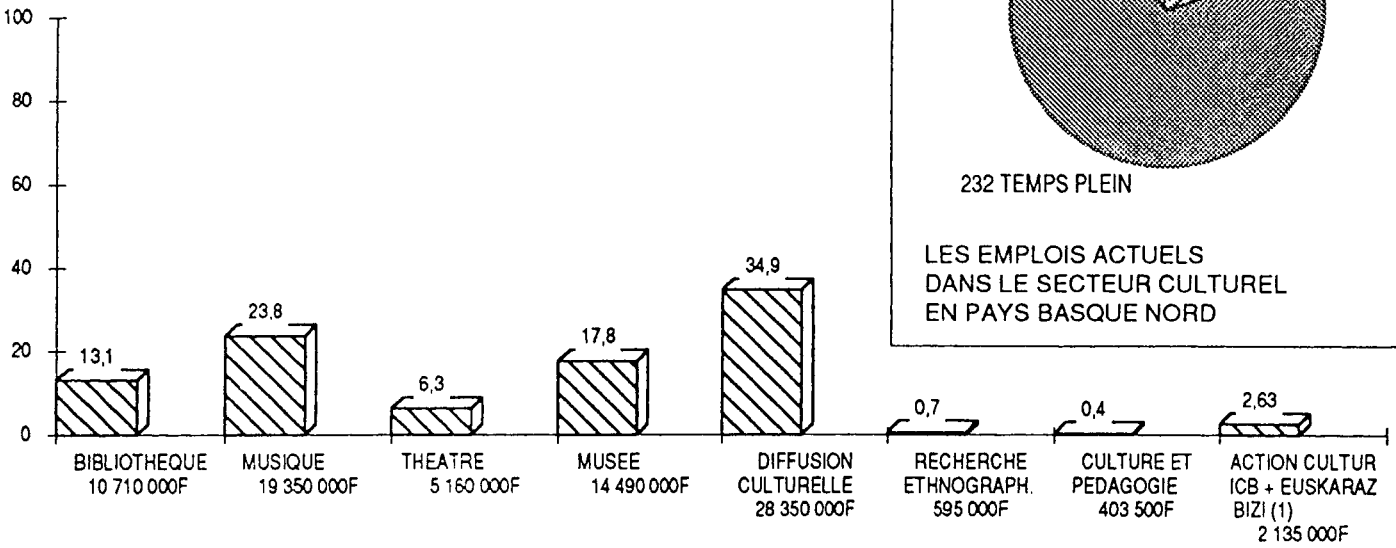
Bien que la plupart des projets et activités concernent l'ensemble du Pays Basque Nord (et au-delà), il est à noter qu'ils sont organisés et coordonnés par structures basées sur la Côte Basque.

L'ACTION CULTURELLE EN PAYS BASQUE NORD

SYNTHESE

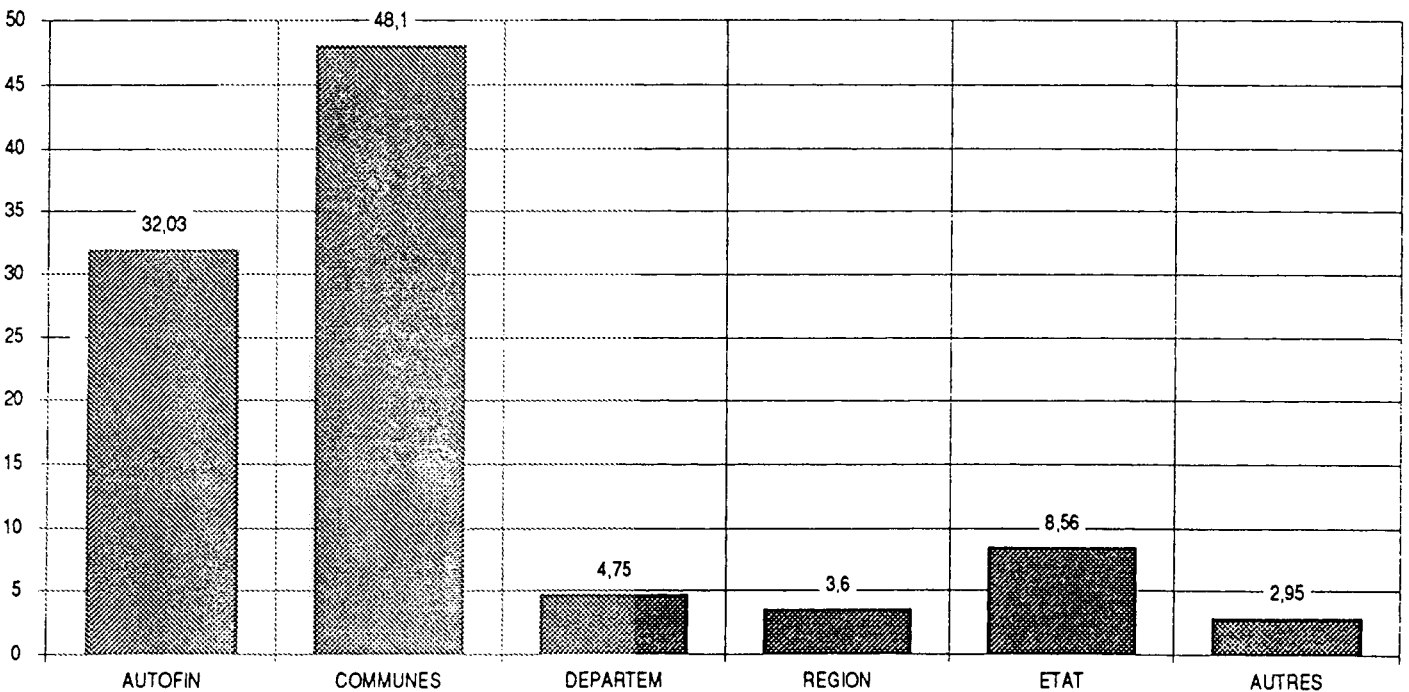
Budget global = 81 193 500 F

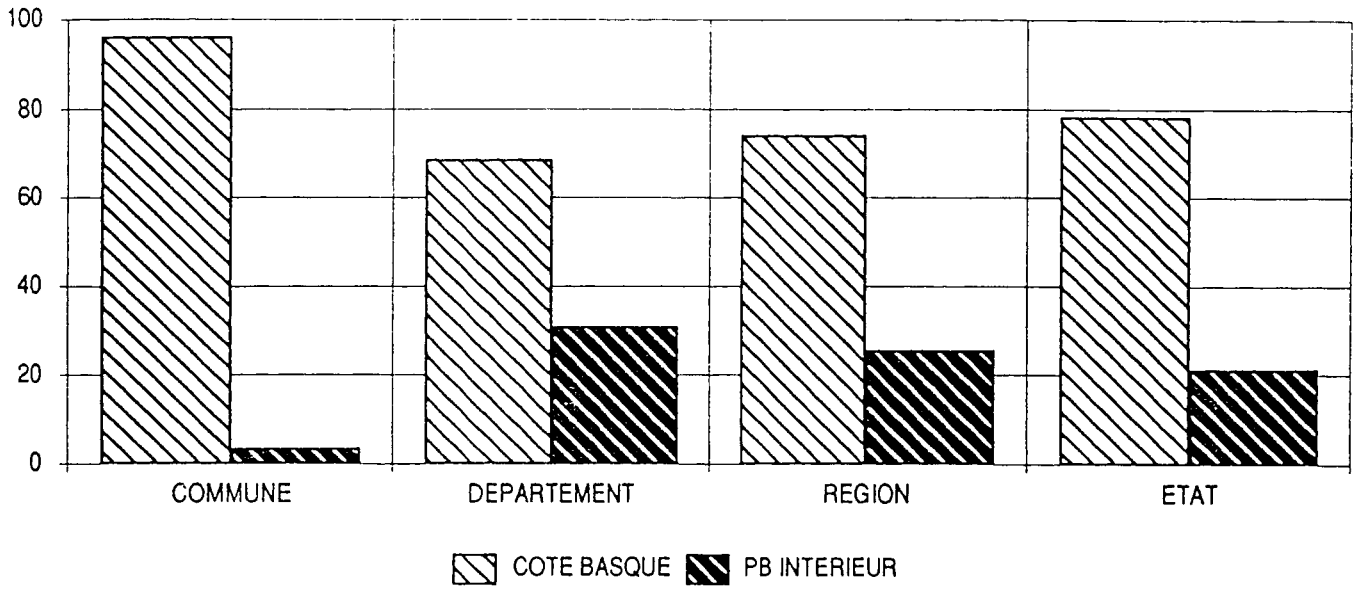
REPARTITION DU BUDGET PAR SECTEURS D'ACTIVITE



(1) Cette colonne représente l'action de l'Institut Culturel Basque dans les domaines suivants : édition, chant, musique (création-formation), vidéo, patrimoine, arts plastiques, danse, bertularisme, ainsi que l'édition de la méthode *Euskaraz Bizi* réalisée par l'association IKAS. Par ailleurs, la part que l'ICB consacre à l'expression culturelle basque dans les rubriques théâtre, diffusion culturelle, recherche ethnographique et culture/pédagogie, est ventilée dans les secteurs concernés.

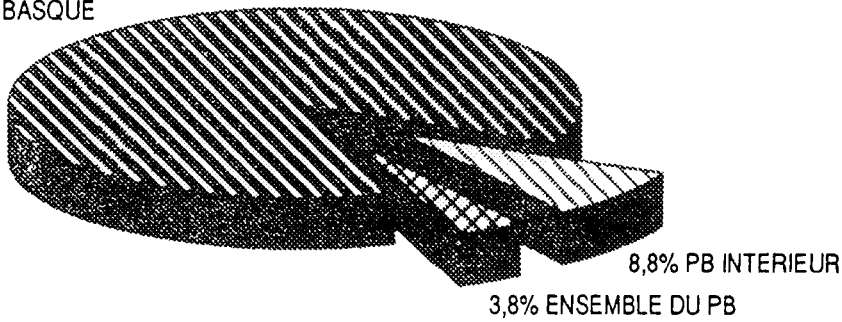
REPARTITION DU BUDGET GLOBAL PAR SOURCES DE FINANCEMENT en %





LE BUDGET D'APRES LES ZONES GEOGRAPHIQUES

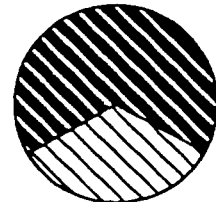
87,4% COTE BASQUE



POUR MEMOIRE...
LA POPULATION DU PAYS BASQUE

TOTAL PAYS BASQUE : 250 161 habitants
 COTE BASQUE : 165 230 habitants
 P B INTERIEUR : Labourd intérieur, Basse-Navarre, Soule : 84 931 habitants
 Source : recensement 1990

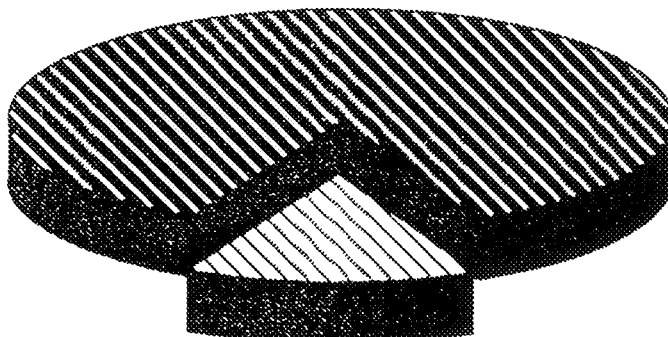
66,0% côte basque



34,0% pays basque interieur

CULTURE BASQUE / CULTURE NON BASQUE

86,0% CULTURE D'EXPRESSION NON BASQUE



14,0% CULTURE BASQUE

Les enjeux du développement culturel basque à l'horizon 2010 peuvent se résumer en deux paris à la fois simples et audacieux car vitaux et décisifs pour la survie de l'expression de l'identité de ce pays :

- il faut à la fois promouvoir un **rééquilibrage géographique** de la vie culturelle entre la zone côtière et le Pays Basque Intérieur ;
- il faut, en même temps, assurer un **rééquilibrage des expressions culturelles** basque et non basque (sur la Côte principalement).

Ces deux paris visent à assurer une véritable situation de justice sans laquelle aucun échange véritable n'est possible ni aucune création authentique.

1. LE LIVRE

1.1. Production

- **Promouvoir la création littéraire (sous toutes ses formes)** : La création littéraire basque très vivante aujourd'hui de deux côtés de la frontière a des possibilités d'être publiée en Pays Basque Nord ou Sud dès l'instant où le projet présente un certain intérêt. Elle pourrait être favorisée par la création de prix littéraires spécifiques à l'image de ce qui existe aujourd'hui en Pays Basque Sud mais adapté aux potentialités du Pays basque Nord.

- **Publier des ouvrages de recherche** : prise en charge par l'Université et le Musée Basque notamment de l'édition de travaux de recherche (en basque, en français...) concernant le patrimoine et la civilisation basques. Prévoir des tirages réduits à moindre coût (250 - 300 exemplaires) en veillant à ce qu'une diffusion rigoureuse et ciblée de ces documents soit effectuée (Universités, Musées, Bibliothèques, Centres de recherche et de documentation etc...). Songer à développer le concept d'une collection scientifique nettement identifiée.

- **Publier des ouvrages à caractère pédagogique** : mettre en forme un véritable programme d'édition de matériel pédagogique en langue basque (pour tous niveaux) en concertation avec les enseignants, les conseillers pédagogiques et scientifiques. En préalable, évaluer l'existant : productions réalisées en Pays Basque Sud pouvant être adaptées et utilisées ici, matériel conçu par des enseignants dans le cadre de leur pratique professionnelle, documents réalisés par Lauburu, les services éducatifs, etc...

- **Publier des ouvrages "grand public"** : de nombreux travaux doivent pouvoir utilement servir à la publication d'ouvrages de vulgarisation de qualité destinés au grand public (en plusieurs langues, possibilité de diffusion par les opérateurs touristiques, etc...). A terme, envisager l'édition d'une revue scientifique grand public spécialisée dans la culture et la civilisation basques.

1.2. Diffusion

- **Developper de manière significative les fonds littéraires et documentaires** basques au sein des bibliothèques du Pays Basque Nord. De plus y prévoir des présentations d'ouvrages, des rencontres autour d'écrivains basques, des séances de lecture publique, etc...

- **Développer des rencontres avec des écrivains basques en milieu scolaire.**

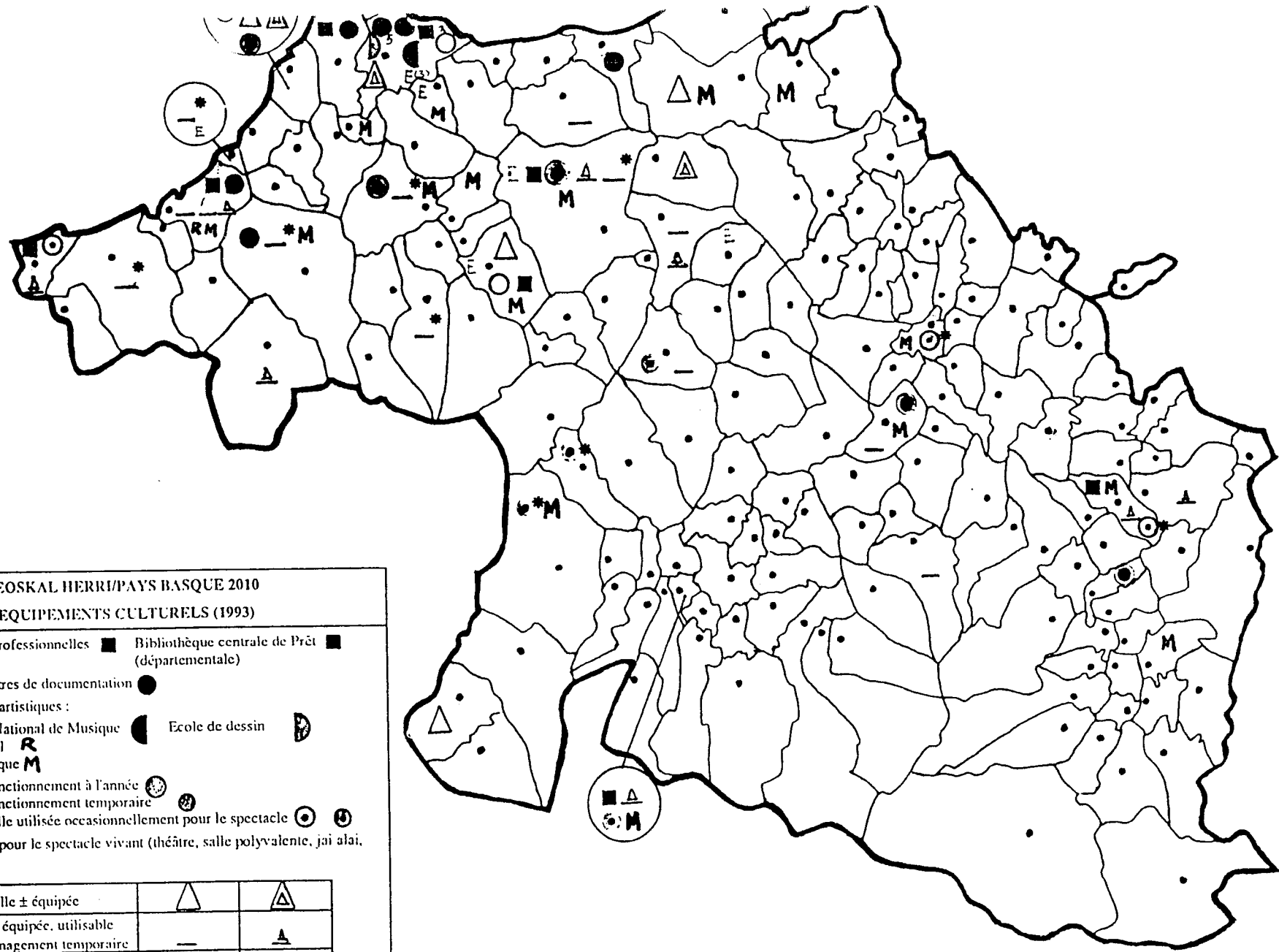
- **Créer un centre de documentation pédagogique basque spécialisé**, dirigé par un documentaliste bascohone qualifié (évolution du projet d'Ikas qui catalyse aujourd'hui cette réflexion). Ce centre de documentation doit être au service de tous les enseignants du Pays Basque (et non pas seulement ceux qui travaillent dans les filières basques), mais aussi des responsables culturels, des associations patrimoniales, des acteurs du tourisme en quête d'informations de qualité. Il doit travailler en étroite collaboration avec le C.D.D.P., les services éducatifs, les C.D.I. en place dans les établissements scolaires, les bibliothèques, l'Université, les organismes du Pays Basque Sud.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION ARTISTIQUES

2. 1. Dans le domaine du chant et de la musique :

- **Evolution du statut du Conservatoire de Bayonne Côte-Basque en conservatoire du Pays Basque** ou création d'une structure autonome hors Conservatoire organisée à l'échelle du Pays Basque Intérieur, regroupant moyens et enseignants.

- **Au niveau du projet d'enseignement**, au côté des formations classiques, développer un département de musique et chant traditionnels, créer un poste de responsable de chant choral, favoriser des relations entre petites forma-



EOSKAL HERRI/PAYS BASQUE 2010
EQUIPEMENTS CULTURELS (1993)

- Bibliothèques professionnelles ■ Bibliothèque centrale de Prêt (départementale)
- Archives et centres de documentation ●
- Enseignements artistiques :
Conservatoire National de Musique ● Ecole de dessin ●
Académie Ravel R Ecoles de Musique M
- Cinémas : • Fonctionnement à l'année ●
• Fonctionnement temporaire ●
• Salle utilisée occasionnellement pour le spectacle ○ ○
- Salles utilisées pour le spectacle vivant (théâtre, salle polyvalente, jai alai, autre...)

salle ± équipée	△	△
Salle non équipée, utilisable avec aménagement temporaire	—	△
	≤ 250 places	>250 places

- Musées E
- Organismes professionnels d'action culturelle ●
- * Salle ± vétuste nécessitant rénovation et aménagements divers (plateau, loge... par exemple...)

Réalisation : TXOMI W HEGUY (EKE/ICB)

tions de musiciens et chorales basques par exemple, entre secteur classique et secteur traditionnel, développer les relations avec chanteurs et musiciens du Pays Basque Sud, intégrer dans les programmes des œuvres de musiciens basques, favoriser la création...

2.2. Dans le domaine du théâtre :

Au niveau de l'initiation et de la formation : renforcer les relations de travail entre structures professionnelles et théâtre amateur basque, envisager des bourses de formation individualisées pour des candidats comédiens ou metteurs en scène, développer des relations entre Pays Basque Nord et Sud...

2.3. Dans le domaine des arts plastiques :

Promouvoir l'initiation et l'enseignement artistiques en Pays Basque Intérieur par le biais de classes artistiques, de collaborations à trouver avec l'Ecole de Dessin du B.A.B., les associations d'artistes locaux...

3. DIFFUSION CULTURELLE

3.1. Développer la présence de l'expression culturelle basque (musique, chant, danse, théâtre...) au sein des programmations organisées par les structures professionnelles de diffusion culturelle de la Côte Basque.

3.2. Organiser la diffusion culturelle, en Pays Basque Intérieur, sur une base intercommunale par "pays" ou par zones en s'appuyant sur un projet clairement identifié mené par un directeur professionnel, lui même entouré par une équipe de bénévoles. Installer un tel opérateur dans le bourg-centre du territoire et répartir la programmation sur la zone concernée.

3.3. Eviter d'imiter en milieu rural les types de diffusion établis en zone urbaine mais jouer sur des atouts et des potentialités propres : des salles de petite ou moyenne capacité, des sites patrimoniaux de qualité, des formes de convivialité à imaginer ou à réinventer...

3.4. Equiper l'Intérieur du Pays Basque de manière cohérente en rénovant et en adaptant des outils existants qui représentent un intérêt évident (bon état général du lieu, potentiel d'utilisation clairement défini pour la formation, la création et la diffusion artistiques, pour le travail en relation avec le milieu scolaire...) et en construisant des équipements manquants et complémentaires.

3.5. Imaginer des parrainages autour de projets précis de manière ponctuelle ou pérennisée entre structures culturelles de la Côte basque et opérateurs du Pays Basque Intérieur, entre communes de la Côte et de l'Intérieur.

3.6. Décentraliser une partie de telle ou telle manifestation culturelle importante organisée sur la Côte vers l'Intérieur du Pays Basque en tenant compte de la potentialité d'accueil technique et de l'implication effective d'un partenaire local au niveau de l'organisation.

4. LE PATRIMOINE

Le Pays Basque Nord ne fait pas exception. Il est sensible au vaste mouvement d'intérêt en faveur du patrimoine. Mais cette constatation, qui n'a rien pour surprendre, prend un éclairage particulier dès que l'on s'attache à étudier de plus près la relation au patrimoine qu'entretient ce pays.

Non seulement le Pays Basque Nord est conscient de posséder un patrimoine original, riche et reconnu, mais la perception même de ce patrimoine est bien plus riche qu'elle ne l'est dans beaucoup d'autres pays ou régions. Alors que, ailleurs, le patrimoine se limite trop souvent au "bâti", chez nous il a de tous temps englobé aussi des réalités immatérielles (ethnographiques par exemple). Cette perception doit certainement beaucoup au combat pour la vie de la

langue basque, secteur noble du patrimoine, mais indissociable du reste.

Comment définir clairement les enjeux de la protection du patrimoine ? Comment justifier l'énergie dépensée à préserver les traces millénaires de notre culture ? Les réponses sont de nature viscérale avant tout : on ne parle jamais de l'air qu'on respire, mais on crie quand il devient rare et on meurt quand il vient à manquer.

La réflexion qui suit se veut cependant d'un ordre autre que sentimental. Elle ne sera pas l'analyse que ferait un sociologue, ni celle que menerait un responsable politique averti du problème. Les propos qui suivent sont issus d'une expérience "de terrain" avec tout ce que cela suppose de subjectivité dans le regard, d'imperfection dans l'analyse et d'utopie dans les visées. Mais, ces lignes sont dues à un travail associatif sans relache depuis plus de vingt ans, tant auprès des collectivités que des habitants de ce pays, sur l'ensemble des trois provinces concernées par l'analyse prospective de "Pays Basque 2010".

4.1. La protection du patrimoine relève d'une dynamique culturelle authentique.

Il s'agit tout simplement de l'élan qui contribue à la cohérence des rapports que l'homme entretient avec son environnement et avec la société.

Se pencher sur son passé, en sauver quelques traces, en tirer de l'énergie pour vivre au quotidien n'est pas œuvre futile ni même accessoire. Cela concerne tout l'être : le passé est une dimension du vivant. Cela concerne toute civilisation : les racines millénaires alimentent un arbre certes tourmenté par des bourrasques planétaires, mais un arbre vivant !

Ce n'est pas un hasard si l'un des dossiers les plus importants pour l'Institut Culturel Basque naissant a été celui du patrimoine. Les responsables ont très vite compris qu'ils tenaient là une clé décisive pour le devenir de la culture de ce pays. Le milieu associatif est prêt à jouer le jeu. Reste à convaincre (localement surtout) les partenaires administratifs et politiques.

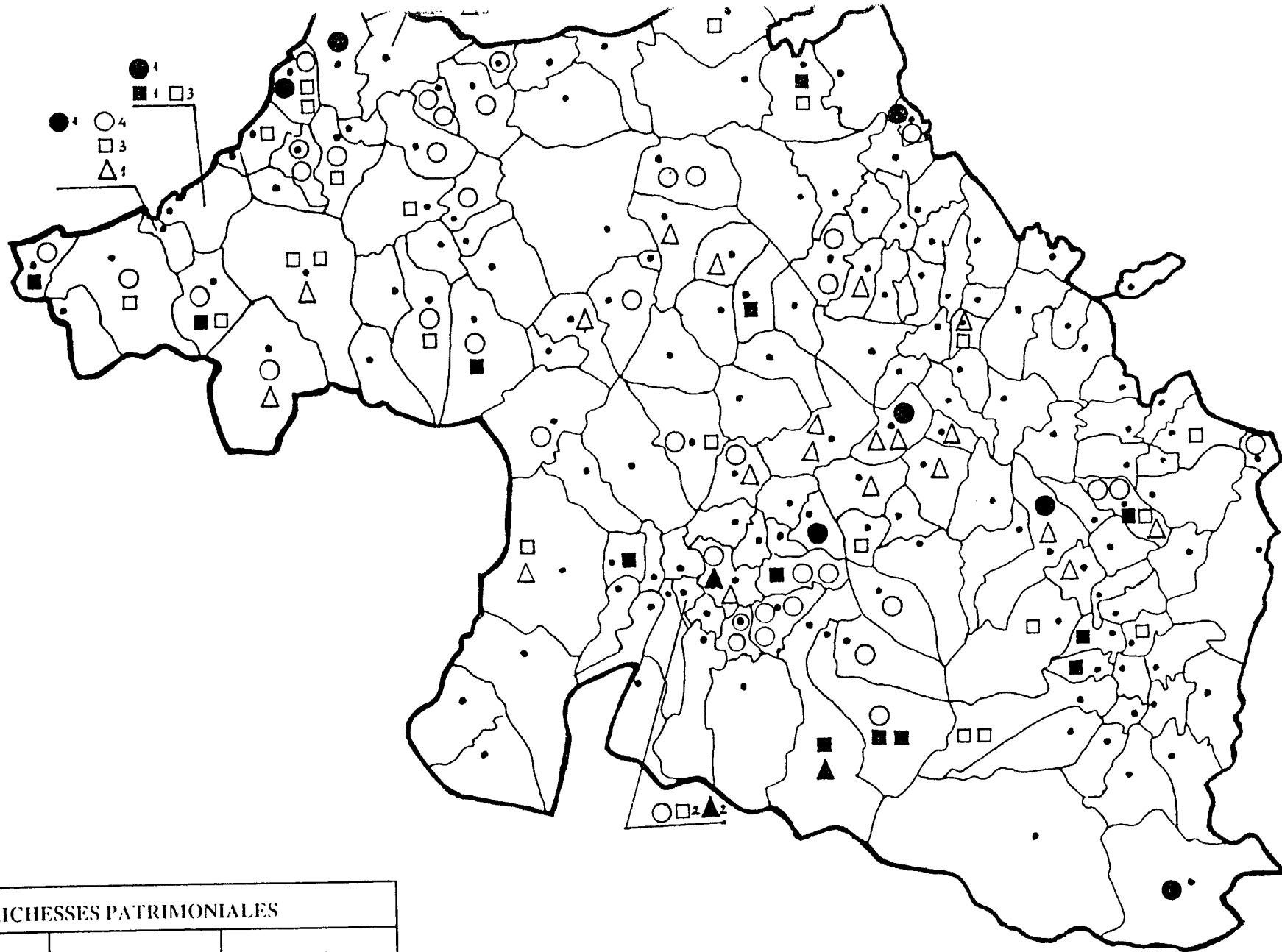
L'enjeu de la protection du patrimoine est d'abord de permettre à l'homme de vivre pleinement.

Mots-clé : conservation, restauration, mise en valeur.

Perspectives d'action : mise en place d'une commission permanente du patrimoine rattachée à l'Institut Culturel Basque dont la mission essentielle, aidée en cela par un animateur-patrimoine, doit consister à dresser un état des lieux précis, afin d'évaluer la pertinence des différents projets de rénovation (monuments, sites, sentiers...) et d'en déterminer les axes de cohérence et de synergie ; développement d'une véritable stratégie muséographique autour du musée-pivot que doit devenir le Musée Basque de Bayonne : définition d'autres espaces muséographiques (par exemple le Musée du Patrimoine Maritime Basque ou la Maison du Patrimoine Souletin), lieux d'exposition répartis sur le territoire permettant de recevoir des expositions temporaires en période estivale par exemple...

4.2. La protection du patrimoine imprègne de plus en plus les mentalités et constitue le terrain d'entente d'un grand nombre de partenaires culturels et économiques.

Si la portée culturelle de la protection n'échappe à personne, le degré de conscience de ce patrimoine est souvent plus problématique. Notre XXe siècle finissant ne fait que prolonger les tendances qui se dessinaient déjà au siècle dernier. La "mode" du patrimoine n'est pas fortuite de même que le renouveau d'intérêt pour "les arts et traditions populaires". Du "militant" qui revendique sa basquitude au "tour-opérateur" qui propose un rallye en 4x4 sur la Rhune, le patrimoine est une référence obligée. Bien entendu les motivations sont diamétralement opposées et, bien souvent, l'un et l'autre ne saisissent qu'une infime



RICHESSES PATRIMONIALES		
MONUMENTS	Classés	Inscrits
religieux	●	○
civils	■	□
militaires	▲	△
Source : D.R.A.C. Aquitaine - 1992		

partie de ce que leur offre le patrimoine. De la même manière, l'aspiration actuelle vers un tourisme dit "intelligent" ou "culturel" banalise le patrimoine et renforce l'idée que la connaissance des traces du passé est le dénominateur commun incontournable pour réconcilier le monde culturel et le monde économique. C'est oublier que le patrimoine est avant tout l'expression d'un peuple vivant. En réduisant le patrimoine à une collection de clichés on en perd le sens. Or, seul le sens donne sa raison d'être à ce patrimoine.

L'enjeu de la protection du patrimoine est aussi d'éveiller au sens des réalités.

Mots-clé : connaissance, recherche, formation,...

Perspectives d'action : élaborer une véritable politique de recherche dans différents domaines (archéologie, histoire, ethnographie, sociologie...) ; décloisonner ces différents domaines et développer les contacts et les collaborations entre les chercheurs du Pays Basque Nord et Sud ; nécessité de créer un dépôt archéologique ; formations culturelles et patrimoniales en direction des responsables politiques et sociaux ainsi que des professionnels du tourisme...

4.3. La protection du patrimoine est une pédagogie au service de l'homme d'aujourd'hui.

La connaissance du passé reste une démarche intellectuelle légitime. Et ce n'est pas un hasard si les "lieux de mémoires" connaissent aujourd'hui un succès certain. Mais nous pouvons concevoir également que le sauvetage et la mise valeur des témoins matériels et immatériels de ce passé soient destinés à une mission plus ambitieuse. Quand une association décide de sauver une benoîte, ce n'est pas simplement une architecture qu'elle préserve de la ruine, c'est un pan de mémoire qu'elle maintient en éveil. Non pas, bien sûr, pour reproduire les modes de vie et les mentalités de jadis, mais pour faire œuvre d'éducation. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, il est primordial de connaître la place de la femme dans la société basque traditionnelle pour comprendre l'organisation de cette société. Et en saisir le sens. Le patrimoine est donc un outil pédagogique irremplaçable. Il offre les jalons pour se situer dans l'espace et le temps. Il propose non des balises pour suivre un chemin tracé à l'avance mais des repères pour évaluer le chemin parcouru. Et aller de l'avant. Le patrimoine est une pédagogie destinée à un peuple en marche. Il n'est en aucun cas un guide ou un programme.

L'enjeux de la protection du patrimoine est d'éveiller en même temps le cœur et l'intelligence des hommes et notamment des plus jeunes.

Mots-clé : vulgarisation, éducation...

Perspectives d'action : Réconcilier le milieu éducatif avec la "culture locale" notamment par des programme de formation en direction des enseignants ; soutenir et renforcer le rôle des services éducatifs, des associations patrimoniales, des centres de documentation pédagogique ...

4.4. La protection du patrimoine est un pari sur l'avenir.

En définitive, toute action de protection et de valorisation du patrimoine contribue à poser le principe d'une culture toujours en alerte. Classer un monument, restaurer une œuvre d'art, faire l'inventaire des chants traditionnels... ne sont pas de simples entreprises de protection, ce sont des actes symboliques qui sont autant de paris sur une culture authentique et cohérente. Dans toute démarche de protection il y a avant tout une dimension dynamique. On sauve aujourd'hui pour que demain existe. Et l'ardeur d'un pays à préserver les traces du passé doit être à la mesure de sa capacité à rêver le futur.

Cela ne doit pas se faire au détriment de toute ouverture sur l'extérieur. Comme le dit justement M. GODET : " la force de l'identité ne suffit pas pour garantir le développement, il faut aussi l'ouverture à l'extérieur pour produire l'innova-

tion". Mais, reconnaissons qu'en ce domaine, nous n'avons pas trop de leçons à recevoir. Il y a certes chez nous des réactions de repli stériles et néfastes, mais il y a aussi de nombreux exemples qui démontrent notre capacité à nous brancher sur des réseaux ouverts largement au delà de nos frontières.

L'enjeu de la protection du patrimoine est enfin de maintenir en éveil les capacités créatrices de notre civilisation.

Mots-clé : projet, innovation, création...

Perspectives d'action : mise en chantier de véritables opérations patrimoniales au service d'une culture vivante (architecture du XXI^e siècle, valorisation du patrimoine naturel autour de l'homme, tourisme de qualité et notamment formation des agents touristiques..) ; mise à profit de la position carrefour du Pays Basque pour promouvoir des lieux et des temps de rencontres culturelles et linguistiques.

La langue basque présente cette particularité, tout en étant dans une situation d'extrême précarité (ou à cause de cette précarité) **de se projeter en tant que langue de communication** et non d'être réservée à une élite de linguistes avertis.

Depuis sa création en 1918, l'Euskalzaindia (Académie de la Langue Basque) organisme transfrontalier par le regroupement dès l'origine de chercheurs de citoyenneté française et espagnole a réalisé une œuvre colossale qui a définitivement positionné la langue basque en tant que langue écrite, langue d'enseignement, langue de communication.

Aujourd'hui, la langue basque n'est plus simplement synonyme de tradition et ruralité. Grâce aux efforts de nombreuses personnes ou associations et grâce à l'intérêt croissant des communes et de diverses collectivités, l'Euskara pénètre le milieu urbain, le monde scolaire et les outils modernes de communication. Il a un statut de langue officielle à deux pas de chez nous, sur le territoire de la Communauté Autonome d'Euskadi et en Navarre.

En Pays Basque Nord, des efforts prioritaires et importants ont été faits pour développer **l'enseignement du basque et l'enseignement en basque** de la Maternelle à l'Université (voir rapport de Francis Jaureguiberry). Force est de constater que des avancées récentes accréditent l'idée que cette question de l'enseignement évolue favorablement hormis **l'alphabétisation des adultes** qui dans la situation particulière de la langue basque est une notion d'extrême importance (la plupart des parents ayant leurs enfants dans les filières d'enseignement basques n'ont jamais été alphabétisés en basque, ou ne sont pas bascophones).

Aujourd'hui, ce problème est entièrement pris en charge par **l'association AEK** (structure transfrontalière) qui nécessite une attention et une reconnaissance toute particulière.

Si le "désir de langue basque" tel que l'expose F. Jaureguiberry n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui en Pays Basque, la pratique sociale de cette langue ne cesse de se détériorer inexorablement. En effet, nous savons qu'aujourd'hui la transmission familiale et orale de l'Euskara telle qu'elle se pratiquait encore dans la première moitié de ce XXe siècle, n'est plus assurée, même en milieu rural (toutes les enquêtes linguistiques récentes le prouvent).

Il est donc urgent et vital, en même temps que le renforcement des pratiques d'enseignement, de définir un **statut de l'Euskara en tant que langue de communication**, d'affirmer et de développer la présence sociale de la langue basque : signalisation routière publique, signalisation privée, documents administratifs, action sociale et culturelle et surtout dans les médias de communication (presse écrite, radios, TV...)

L'Euskalzaindia doit avoir une reconnaissance autre que symbolique en Pays Basque Nord. Une véritable antenne professionnelle comprenant au moins un conseiller compétent pour l'utilisation publique de la langue basque aidé d'une structure administrative doit être constituée.

Pourquoi ne pas envisager d'autre part d'installer dans les derniers locaux disponibles du Château Lota d'Ustaritz (là où se trouve aujourd'hui l'I.C.B.) l'Euskalzaindia et un **centre de documentation pédagogique basque** (évolution du projet d'Ikas -voir livre et édition), ce qui permettrait de regrouper au sein de ce lieu trois outils importants pour le devenir de la langue et l'action culturelle basque ?

Situation actuelle des médias en Pays Basque Nord (médias spécifiques de portée locale ou régionale)

1. PRESSE ECRITE

1.1 Journaux d'informations générales :

- un quotidien régional *Sud-Ouest*, édition Pays Basque du lundi au samedi (rars articles en basque)
- un hebdomadaire créé en sept. 93 : *la Semaine du Pays Basque* (rars articles en basque)
- un hebdomadaire en basque *Herria* (90% des articles en langue basque)

1.2 Deux journaux locaux :

- un bimensuel *Le Miroir de la Soule* (en Pays de Soule - rars articles en basque)
- un hebdomadaire *Le Journal de Saint-Palais* (en Amikuze - rars articles en basque)

1.3 Journaux édités en Pays Basque Sud et diffusés en Pays Basque Nord :

- *El Diario Vasco* quotidien (en espagnol)
- *Deia* quotidien (en espagnol - peu d'articles en basque)
- *Egin* quotidien (en espagnol - peu d'articles en basque)
- *Egunkaria* quotidien (entièrement en basque)
- *Argia* revue hebdomadaire entièrement en basque (+ un annuaire culturel en fin d'année)

1.4 Presse politique éditée en Pays Basque Nord

- *Enbata* et *Ekaitza* hebdomadaires (peu de basque)
- *Ortzadar* bimestriel (très peu de basque)
- *Ager* bimensuel (peu de basque)
- *Har Hitza* bimensuel (une partie des articles en basque)
- *Jakilea* trimestriel (très peu de basque)
- *Euskadi Information* semestriel (peu de basque)

2. RADIOS GENERALISTES

2.1 Radio décentralisée du Service Public :

- *Radio France Pays Basque* : quotidiennement environ 1h d'antenne en basque

2.2 Radios-libres de type A (radios associatives non commerciales)

- en Labourd : *Gure Irratia* (uniquement en basque)
- en Basse-Navarre : *Irulegiko Irratia* (80% en basque - 20% en français)
- en Soule : *Xiberoko Botza* (80% en basque - 20% en français) *Mendi Lilia* (en français)
- plus localisées ou ciblées : *Lapurdi Irratia*, *Radio Anglet FM...*

2.3 Radios-libres de type B (radios commerciales indépendantes)

- en Labourd : *Radio Bayonne*

2.4 *Radio Euskadi Irratia* de la Communauté Autonome d'Euskadi émet en basque et est bien reçue en Labourd intérieur et sur le littoral.

3. TELEVISION

3.1 *France 3 Euskal Herri Pays Basque* : depuis le début 1993, journal quotidien d'informations générales du lundi au vendredi avant le journal régional (environ 6 min dont 1 en basque). A ce jour, journal non reçu sur l'ensemble du territoire basque.

3.2 *ETB1* (en basque) et *ETB2* (en espagnol) Télévision basque de la Communauté Autonome d'Euskadi bien reçue sur la Côte et en Labourd intérieur et dans d'autres régions du Pays Basque intérieur grâce à des réémetteurs plus ou moins tolérés. Journal quotidien d'informations générales concernant le Pays Basque Nord en basque du lundi au vendredi (Iparraldearen Orena, 2 diffusions dans la journée). Depuis octobre 1993, magazine hebdomadaire en français sur *ETB2* diffusé le dimanche matin.

Dans le contexte particulier de la présence de 3 langues et cultures sur le territoire basque (cultures basque, française et espagnole) les enjeux liés à la situation des médias locaux de communication écrite et audio-visuels sont considérables.

Développer la pratique sociale de la langue basque passe inévitablement par le renforcement du traitement de l'information en langue basque dans des outils de communication francophones et/ou la reconnaissance d'outils spécifiques s'exprimant uniquement ou essentiellement en langue basque.

Aider de manière significative les trois radios non commerciales d'expression basque (Xiberoko Botza, Irulegiko Irratia, Gure Irratia), clairement identifiées et réparties sur le territoire, doit être une priorité. Cela pourrait évoluer à terme vers un projet de radio unique (ce qui ne veut pas forcément dire centralisée au niveau des moyens matériels) en s'appuyant sur la démarche de collaboration déjà engagée par les trois stations.

De même, **développer la présence de l'euskara dans le secteur télévisuel** doit être une préoccupation première. La réception en Pays Basque Intérieur de la télévision de la Communauté Autonome d'Euskadi doit être rapidement et officiellement résolu.

Un magazine hebdomadaire en langue basque doit être créé dans les semaines qui viennent sur France3 Euskal Herri. **Un véritable programme d'échanges et de coproductions** doit être négocié et engagé entre Euskal Telebista et F3 Euskal Herri.

Le projet de salle multimédia, en cours d'élaboration aux Aldudes doit être absolument soutenu quant à son fonctionnement. Non seulement, il ouvre de larges perspectives d'échanges transfrontaliers et trans-valléens, mais il peut jouer un rôle important dans la formation aux techniques audio-visuelles et multimédia qui seront largement utilisées dans les années à venir, en même temps qu'être un facteur clé de revitalisation de cette zone de montagne.

3 - POPULATION, MIGRATIONS, CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES, QUALIFICATIONS ET FORMATION

3.1. Population et peuplement du Pays Basque de France

Le Pays Basque n'a jamais eu de statut territorial, ni en France, ni en Espagne, qui corresponde à sa définition: pays où l'on parle la langue Basque, l'Eskuara. Sans nous arrêter à des considérations historiques ou à des démarcations linguistiques anciennes qui ont perdu ou perdent peu à peu leur réalité, nous nous en tiendrons à la tradition. Celle-ci englobe dans le Pays Basque, sur le territoire Français, l'arrondissement de Bayonne en entier (y compris, par conséquent, les cinq communes gasconnes du canton de Bidache et l'enclave de Labastide-Clairence) et les deux cantons de la Soule : Mauléon-Licharre et Tardets-Sorholus. Pour des raisons de commodité statistique, nous laisserons hors de cet espace la petite commune d'Esquiule (523 habitants) qui, quoique basque, appartient au canton béarnais d'Oloron Sainte-Marie - Ouest.

A - RÉTROSPECTIVE

1) Un demi-siècle de croissance soutenue 1936-1990

TABLEAU 1
Evolution globale de la population par cantons entre 1936,1981 et 1990

Cantons	1936	1982	1990	Variations (%)	
				1936-1990	1982-1990
B.A.B. et St-Pierre d'Irube	73 356	113 251	120 099	+ 63,7	+ 6,1
Saint-Jean-de-Lus	12 072	19 014	20 912	+ 73,2	+ 10
Hendaye	14 444	22 265	24 219	+ 67,7	+ 8,8
Ustaritz	9 040	13 482	15 962	+ 76,6	+ 18,4
Epelette	9 348	10 629	11 403	+ 22,1	+ 7,3
ZONE CÔTIÈRE **	118 260	178 641	192 595	+ 62,9	+ 7,8
Bidache	6 085	4 176	4 222	- 30,6	+ 1,1
La Bastide-Clairence	4 808	4 425	5 298	+ 10,3	+ 19,7
Mauparren	8 171	7 695	7 800	- 4,4	+ 1,4
Saint-Palais	11 037	9 069	8 853	- 19,8	- 2,4
Iholdy	6 222	4 392	4 317	- 30,6	- 1,7
Mauléon-Licharre	12 079	11 567	10 750	- 11	- 7,1
COLLINES	48 402	41 324	41 240	- 14,8	- 0,2
Saint-Etienne-de-Baigorry	8 612	5 968	5 646	- 34,4	- 5,4
Saint-Jean-de-Lus Pdl Petit	8 280	6 719	6 540	- 21	- 2,7
Tardets-Sorholus	6 816	3 837	3 617	- 46,9	- 5,7
MONTAGNE	23 708	16 524	15 803	- 33,3	- 4,4
INTÉRIEUR	72 110	57 840	57 043	- 20,9	- 1,4
PAYS BASQUE	190 370	236 489	249 638	+ 31,1	+ 5,6

* B.A.B. et Ustaritz : total de 1936 dans les limites de 1982-1990

** Zone côtière : Urt et Briscous ont été laissés dans le canton de La Bastide-Clairence.

Depuis 1936, au moins, la population du Pays Basque n'a cessé de s'accroître à un rythme relativement régulier. Pour le seul arrondissement de Bayonne, les taux de croissance annuelle varient peu dans l'après-guerre : 1936-1954 : 0,41 % , 1954-1975 : 0,84 % , 1975-1982 : 0,63 % , 1982-1990 : 0,78%. En un demi-siècle, la population du Pays a augmenté de 31%, presque aussi vite que celle de la France (32,5%), mais à un rythme inférieur à celui des Pyrénées Atlantiques (39,9%). En effet, la part relative du Pays Basque dans le département a d'abord diminué quand le gisement d'hydrocarbures de Lacq impulsait l'économie de la région de Pau et y attirait des habitants supplémentaires. Plus récemment, le tarissement progressif des réserves de gaz naturel a redonné l'avantage à la région de Bayonne:

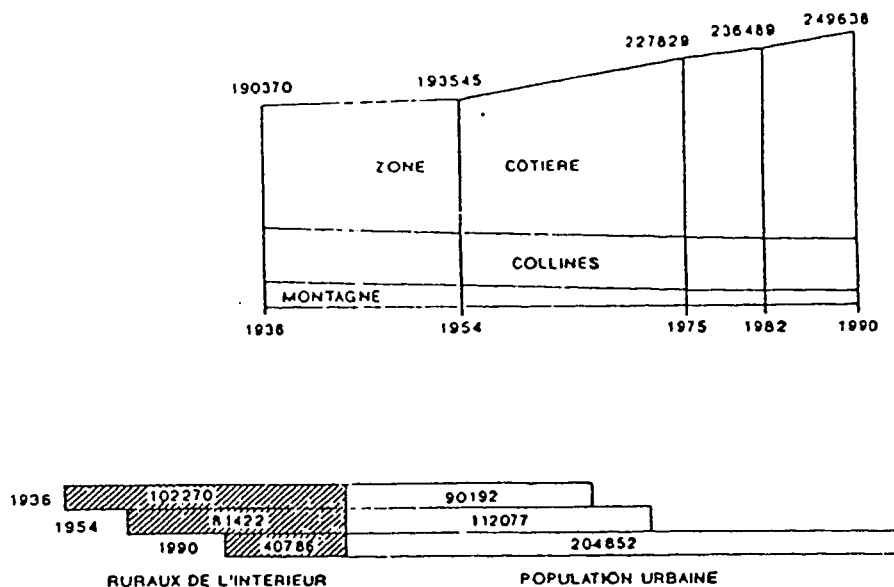
Taux de croissance globale entre 1975 et 1982, Béarn : 4 %, Pays Basque : 3,8 %.

Taux de croissance globale entre 1982 et 1990, Béarn : 3 %, Pays Basque : 5,6 %.

La régularité de la croissance recouvre cependant une forte distorsion dans les sources des excédents démographiques. Pendant des siècles, le Pays Basque a nourri une forte émigration - transocéanique principalement - grâce à une natalité élevée dégageant un solde naturel positif. Jusqu'en 1975, les naissances l'on emporté sur les décès (1968-1975 : + 2847) mais, déjà, et depuis 1954 au moins, le solde migratoire était positif, ce qui signifie que cette terre d'émigration devenait un pays d'immigration. Cette tendance n'a fait que s'affirmer depuis lors. Le bilan intercensal 1982-1990 montre un déficit naturel croissant (- 3092) face à un excédent migratoire qui a presque doublé depuis 1968-1975 : 16 471 contre 7 746 (Tableau 1). Les caractéristiques globales antérieures sont maintenant tout à fait inversées. Corrélativement (figure 1), les données spatiales du peuplement ont été grandement modifiées, soit dans le long terme (1936-1990) soit dans le court terme (1982-1990).

FIGURE 1

EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION ET MODIFICATIONS SPATIALES
AU PAYS BASQUE DU RECENSEMENT DE 1936 A CELUI DE 1990



2) L'urbanisation littorale

En 1936, la population du Pays Basque était en forte majorité une population rurale : 102 278 habitants sur un total de 190 370, soit 52,7 %, taux supérieur à la moyenne nationale de l'époque (48 %). La population urbaine était concentrée dans un petit nombre d'agglomérations : Bayonne, Boucau, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, Hendaye, Hasparren, Mauléon-Licharre totalisant 90 092 habitants soit les 47,3 % du total. La zone littorale urbanisée ne comptait elle-même que 80 638 habitants, 42 % du total.

En 1990, la zone littorale est presque entièrement urbanisée et la plupart des communes de l'arrière-pays, entre la Nive et la côte ou le long de l'Adour, font partie d'un même ensemble urbain : la zone côtière dont nous examinerons plus loin l'évolution et ses particularités. Les cantons proprement littoraux - ceux du B.A.B. (1), Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, ceux de l'arrière-pays - Saint-Pierre d'Irube, Ustaritz, Espelette, et les deux communes d'Urt et de Briscous (Canton de) groupent 195 920 habitants, 78 % du total. Avec les deux petites villes stagnantes de l'intérieur, on arrive à 204 852 habitants et 82% du total, valeur voisine de celle de la France entière. Il ne reste ainsi que 39 104 personnes dans les communes véritablement rurales des collines et de la montagne. (Les définitions retenues par l'INSEE étant différentes de celles que nous fondons pour notre usage sur une longue expérience du terrain, la population rurale s'élève selon l'INSEE à 70 208 habitants).

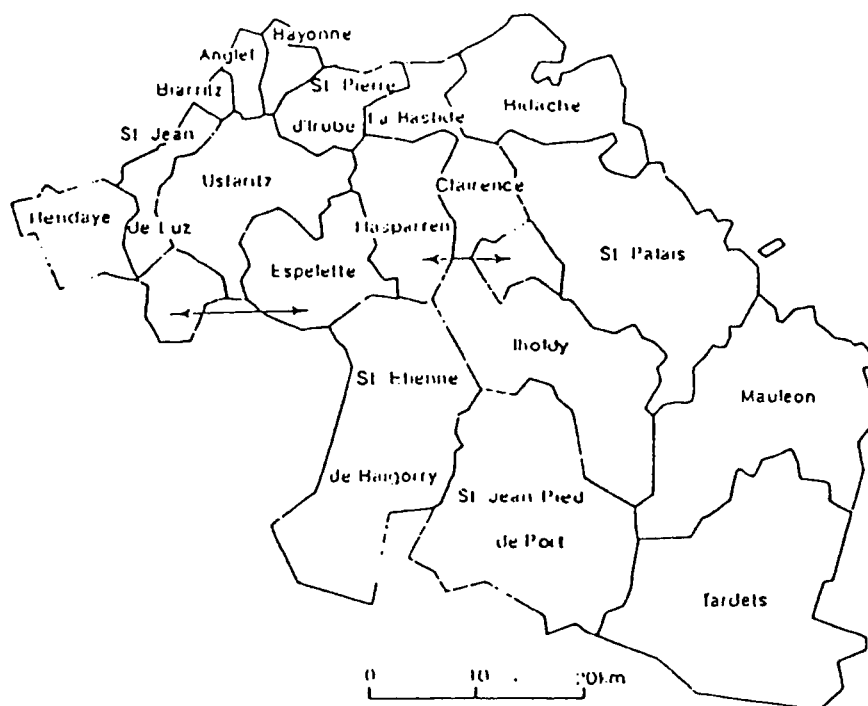
3) Déclin démographique de l'intérieur

En fait, comme l'espace resté rural a largement diminué, il faut refaire les comptes pour les mêmes unités territoriales si l'on veut mesurer non pas la "désertification" de l'intérieur, mais, comme dans toutes les campagnes d'Europe, le desserrement de leur population. Depuis 1936, les 9 cantons en question (1) sont passés de 59 992 habitants à 44 786, ce qui ne les distingue guère du reste des campagnes françaises où la perte a été du même ordre.

Le dépeuplement n'a pas été homogène. Il a été plus marqué dans les cantons montagnards : Baïgorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Tardets, qui ont perdu le tiers de leurs effectifs (33,3 %) que dans les collines (Bidache, Hasparren, Labastide-Clairence, Saint-Palais, Iholdy, Mauléon) où la perte relative est moitié moindre : 17,8 % .

FIGURE 2

DÉCOUPAGE CANTONAL DE LA ZONE

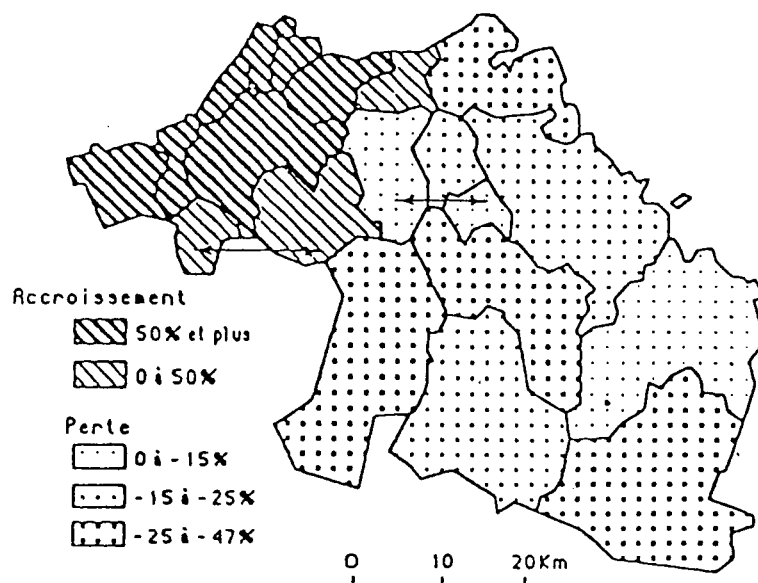


Mais, à l'intérieur des trois ensembles, si l'on note peu d'écarts dans la zone côtière, on relèvera des disparités notables soit dans les collines où les deux cantons presque uniquement agricoles de Bidache et d'Houldy ont beaucoup souffert (pertes : 30,6 %), soit dans les montagnes où la Cize (Canton de Saint-Jean-Pied-de-Port) résiste bien mieux que les deux cantons limitrophes, bien soutenue par la qualité et l'étendue de ses pacages de montagne qui restent le support d'une active économie d'élevage.

Freinage du déclin démographique depuis 1982. L'examen des taux de variation annuelle par cantons révèle depuis 1982 une modification sensible de la tendance au dépeuplement. Parmi les neuf cantons ruraux de l'intérieur, trois ont cessé de perdre des habitants entre 1982 et 1990 (Bidache, Hasparren, Labastide-Clairence Sud, quatre en perdent moins qu'entre 1975 et 1982 (Saint-Palais, Houldy, Saint-Jean-Pied-de-Port, Tardets) ou même que depuis la période 1968-1975 (Baïgorry). Seul le canton de Mauléon, malade de son industrie sandalière, se porte plus mal que jamais (figure 3). L'exode urbain dont nous avons discerné l'existence, les modalités et les causes voici plus de trente ans, se poursuit inexorablement. La ville a perdu le quart de sa population depuis 1962, sans que sa banlieue en ait bénéficié.

FIGURE 2 BIS

EVOLUTION GÉNÉRALE DE LA POPULATION DE 1936 A 1990 PAR CANTONS



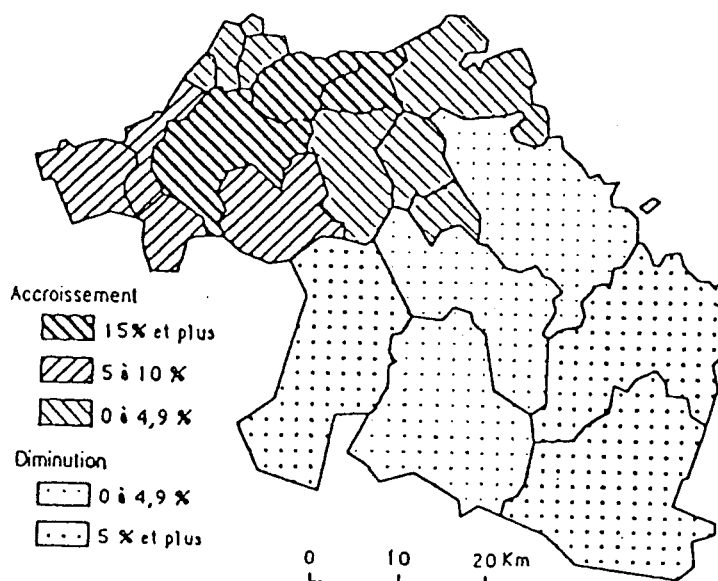
Un pourcentage global est indiqué pour les cantons du B.A.B. et celui de Saint-Pierre d'Irube (cf fig 2, supra) et le canton de Labastide-Clairence a été scindé pour tenir compte des réalités géographiques.

Ce canton industriel sinistré mis à part, on peut alors, s'agissant d'espaces agricoles, opposer la partie septentrionale (Bidache, Hasparren, Labastide-Clairence) qui se redresse depuis une quinzaine d'années sous la double influence du développement de la culture intensive du maïs et de la périurbanisation étendue au-delà de la banlieue même de Bayonne, les collines du centre (Saint-Palais, Iholdy) où un nouvel équilibre paraît s'esquisser grâce à des défrichements massifs de landes pour étendre la surface agricole, et la montagne méridionale : ici l'embellie ne peut masquer les difficultés intrinsèques d'un milieu où la place d'un pastoralisme modernisé reste étroite sauf en Cize, nous l'avons dit.

FIGURE 3

EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION DE 1982 A 1990

Les pourcentages sont calculés sur la période intercensale de huit ans. L'accroissement de l'arrondissement de Bayonne s'est élevé à 6,4 % pendant cette période.



B - L'EVOLUTION DES COMPOSANTES NATURELLES ET MIGRATOIRES DE 1982 à 1990

1) Approche statistique globale

Les statistiques cantonales et leur regroupement en trois grands secteurs montrent clairement la disparité de l'évolution de l'intérieur du Pays Basque. Cependant, pour mieux saisir les nuances locales, nous avons dressé la carte par communes de l'évolution globale (naturelle et migratoire) entre 1982 et 1990 (figure 4). Celle-ci met en évidence, comme les autres cartes, la spécificité de la zone côtière (avec l'exception de Cambo qui, à l'intérieur, s'en rapproche en raison d'un développement résidentiel explicable par la tradition des activités et des établissements de soins et de cure). En revanche, dans la nébuleuse de l'intérieur, elle montre l'hétérogénéité des cantons. On oppose facilement un secteur central-Nord (Cantons de Bidache, Hasparren, Labastide-Clairence, parties des cantons de Saint-Palais, d'Iholdy et même un appendice dans la dépression de Cize). Au Sud, dans la montagne, et à l'Est, en Soule, on reste dans le dépeuplement. Nous avons attribué à l'influence des industries de Lacq et à l'extension de leur zone d'emploi les soldes positifs d'une partie de la vallée du Saison (Cantons de Saint-Palais et de Mauléon) qui sont difficilement attribuables aux performances de Mauléon. Ce secteur jouxte une douzaine de

communes béarnaises (canton de Navarrenx) en voie d'accroissement mais séparées du complexe industriel par une zone de déperdition comme le centre lui-même (Mourenx, Lacq, Lagor, Pardies). L'explication n'est qu'hypothétique ...

FIGURE 4

EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION DE 1982 A 1990 EN TAUX ANNUELS DANS LES LIMITES COMMUNALES

On a renforcé le trait des limites d'espaces homogènes au regard de cette évolution : secteur côtier, à l'Ouest ; secteur collinaire, au Centre ; secteur montagnard et souletin au Sud et Sud-Est ; zone d'influence de Lacq, au Nord-Est.

(la commune qui apparaît en blanc doit être lue en grisé : diminution inférieure à 1 %).

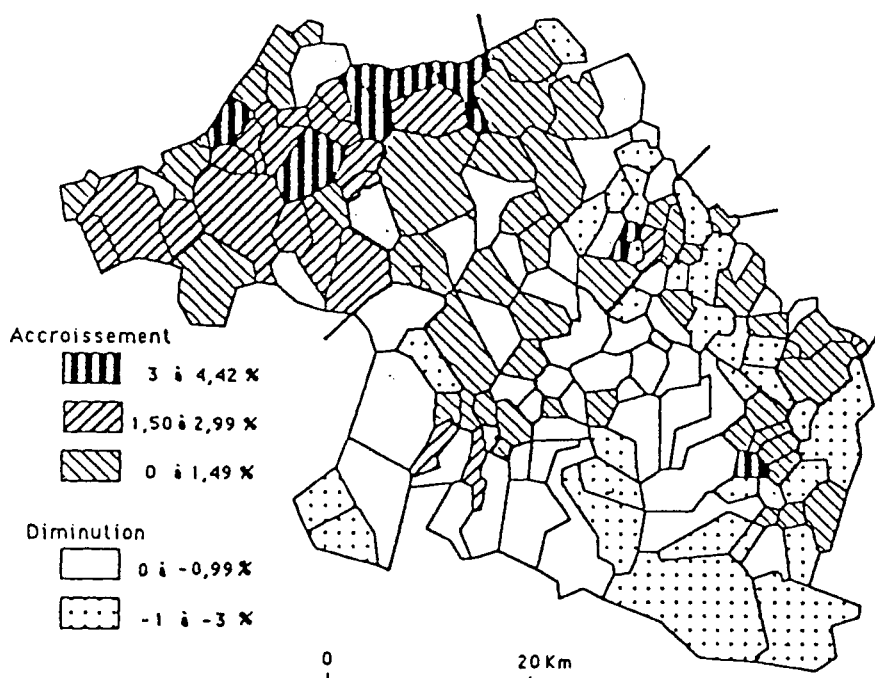
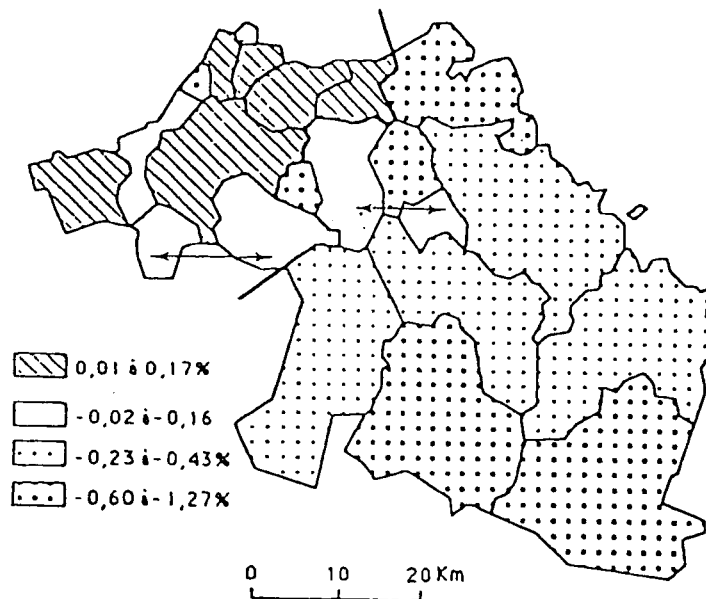


TABLEAU 2
NATALITÉ ET MORTALITÉ
DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAYONNE ENTRE 1954 ET 1990
(Taux annuels pour 1000 habitants)

	Natalité		Mortalité		Solde naturel		Natalité France
	Ensemble	Com. rurales	Ensemble	Com. rurales	Ensemble	Com. rurales	
1954 - 1962	17,1	18	12,4	12,8	+ 4,7	+ 5,2	18,2
1962 - 1968	16,1	15,7	12,2	12,4	+ 3,9	+ 3,3	18
1968 - 1975	14,4	14	12,3	12,5	+ 2,1	+ 1,5	16
1975 - 1982	11,6	11,7	12,3	12,5	- 0,7	- 0,8	14
1982 - 1990	10,9	10,3	12,4	12,1	- 1,5	- 1,8	13,7

FIGURE 5

EVOLUTION DU SOLDE NATUREL
DE 1982 A 1990 EN TAUX ANNUELS PAR CANTONS



Moyenne de l'arrondissement de Bayonne : - 0,17 %. Le canton de Labastide-Clairence est scindé et la commune de Cambo (- 1,27 %) est séparée du canton d'Espelette

Le mouvement naturel joue-t-il un rôle déterminant ? A quoi est dû le renversement - modeste - des tendances au dépeuplement ? Le tableau du mouvement naturel, donné précédemment, montre avec évidence qu'il n'y a pas eu de reprise de ce côté mais, au contraire, une aggravation incessante du déficit des naissances, plaçant le Pays Basque réputé naguère pour sa fécondité bien au-dessous des moyennes nationales à partir des années 1960 (figure 5, tableau 2). Nous avons pu analyser, avec les statistiques complémentaires de recensements antérieurs, les causes spécifiques, régionales, de cette situation : un célibat important (4 à 5 fois le taux national dans les ménages agricoles), des sex ratio extravagants, supérieurs à 150 pour la tranche d'âge 20-49 ans en montagne (1975) et le vieillissement de la population, surtout en montagne également (21,8 % de 65 ans et plus en 1975 contre 14,3 % pour la France entière).

Le rôle décisif des migrations : c'est donc le mouvement migratoire qui commence à compenser le déficit naturel (tableau 3). L'INSEE a mis en lumière à l'échelle nationale le changement qui affecte ce qu'il désigne comme le "rural profond" avec un taux annuel de croissance de 0,2 % entre 1982 et 1990. Les campagnes basques n'échappent pas à ce mouvement (figure 6) avec les deux exceptions des cantons de Mauléon-Licharre (où les communes rurales sont presque en équilibre : - 0,01 %) et de Saint-Etienne-de-Baïgorry, montagnard et rocailleux, mais où la fuite se ralentit enfin.

De 1954 à 1975, il a fait disparaître presque les deux-tiers des actifs agricoles, par extinction sur place ou par émigration pour les plus jeunes. L'état d'entretien des habitations et la construction de bâtiments annexes modernes sont le témoignage visible de la stabilisation actuelle. Les effectifs du troupeau ovin, qui a presque doublé en moins de 20 ans, expliquent le bon aspect des campagnes et d'une partie de la montagne basque. Néanmoins, on ne peut imaginer un apport même fugitif de "néo-ruraux". Les activités secondaires et tertiaires, quel que soit, entre autres, l'effet d'entraînement du tourisme diffus dans l'intérieur, n'ont pas dû induire non plus de mouvements notables. L'apport le plus probable est celui de retraités venus d'ailleurs, ou revenus au pays (11,1 % dans l'intérieur en 1975, retraités agricoles exclus ; France entière : 9,3 %). La modestie des soldes migratoires récents, en valeur absolue, ne va pas à l'encontre de cette hypothèse : Iholdy + 7, Saint-Palais + 38, Tardets + 32 en 8 ans (tableau 3).

TABLEAU 3

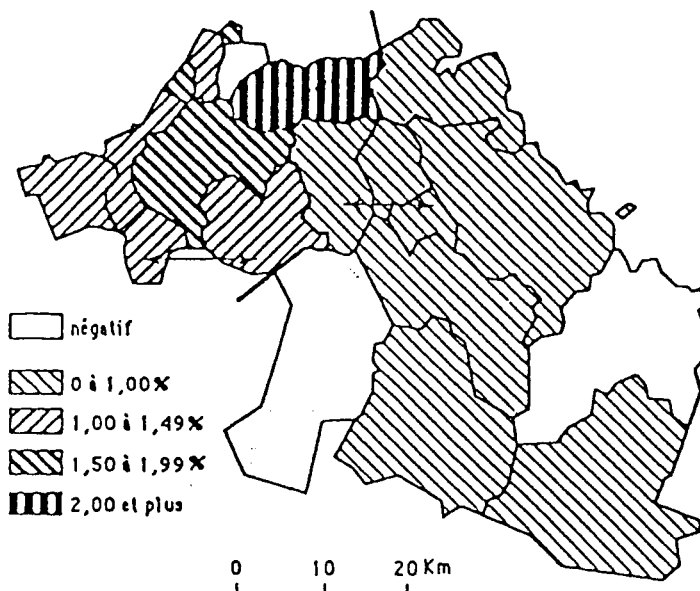
SOLDE NATUREL, SOLDE MIGRATOIRE ET SOLDE GLOBAL
ENTRE 1982 ET 1990, PAR CANTON, EN POURCENTAGES ANNUELS.

Cantons	Solde naturel		Solde migratoire		Solde global
	Total	%	Total	%	Total
D.A.B. + Nouzeau	- 1 019	/	+ 5 698	/	+ 4 681
Saint-Jean-de-Luz	- 251	- 0,16	+ 2 149	+ 1,35	+ 1 898
Hendaye	+ 14	+ 0,01	+ 1 940	+ 1,05	+ 1 954
Saint-Pierre-d'Irube	+ 130	+ 0,17	+ 2 031	+ 2,49	+ 2 169
Urt + Briscou	+ 3	+ 0,02	+ 788	+ 3,89	+ 792
Ustaritz	+ 161	+ 0,14	+ 2 319	+ 1,99	+ 2 480
Espelette	- 431	- 0,49	+ 1 205	+ 1,37	+ 774
ZONE COTIÈRE	- 1 384	- 0,09	+ 16 130	+ 1,11	+ 14 746
Bidache	- 201	- 0,60	+ 247	+ 0,74	+ 46
La Bastide-Clairence Sud	- 167	- 1	+ 248	+ 0,17	+ 81
Hasparren	- 51	- 0,08	+ 156	+ 0,26	+ 105
Saint-Palais	- 214	- 0,35	+ 38	+ 0,05	- 216
Iholdy	- 12	- 0,23	+ 7	+ 0,02	- 75
Mauléon-Licharre	- 334	- 0,37	- 483	- 0,54	- 817
COLLINES	- 1 009	- 0,57	+ 213	+ 0,07	- 876
Saint-Etienne-de-Baigorry	- 201	- 0,43	- 121	- 0,26	- 322
Saint-Jean-Pied-de-Port	- 306	- 0,74	+ 217	+ 0,41	- 179
Tardets-Sorholuen	- 252	- 0,14	+ 32	+ 0,11	- 220
MONTAGNE	- 1149	- 0,64	+ 128	+ 0,10	- 721
INTYRIEUX	- 1 918	- 0,42	+ 341	+ 0,07	- 1 597
PAYS BASQUE	- 3 322	/	+ 16 471	/	+ 13 149

2) Les flux migratoires

FIGURE 6

SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 1982 ET 1990 EN TAUX ANNUELS, PAR CANTON



Moyenne de l'arrondissement de Bayonne : + 0,93 % .Le canton de Labastide-Clairence est scindé.

La croissance vigoureuse de la zone côtière, résulte principalement, nous l'avons dit, de l'immigration (tableau 3) : 98 % des excédents du solde migratoire du Pays Basque viennent s'y fixer. On retrouve, à cet égard, les contrastes démographiques vigoureux qui distinguent cette zone favorisée des cantons de l'intérieur où les apports sont beaucoup plus discrets.

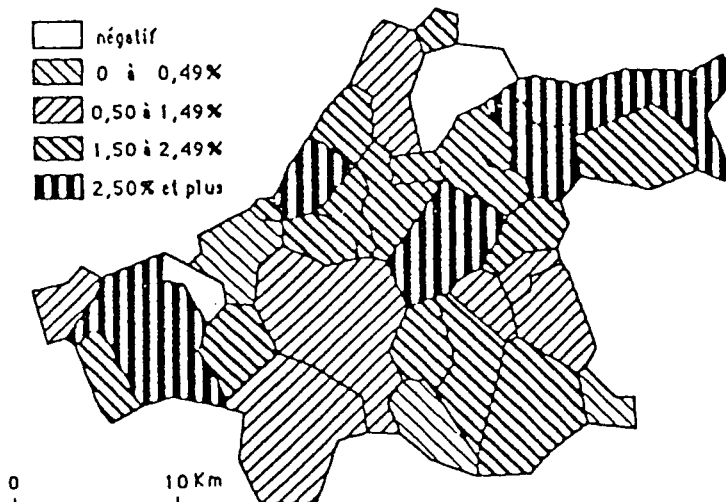
En valeur absolue, les quatre communes du B.A.B. absorbent la plus grosse part avec un excédent de 5 698 personnes, mais la vieille ville de Bayonne réagit comme la plupart des centres urbains de France et perd 1 563 habitants, perte que ne compense pas une natalité assez élevée (13,2 ‰/00). Une fois la colline de Sainte-Croix occupée par les grands immeubles d'une Z.U.P. un peu décriée, les réserves foncières de Bayonne, sur les terrains spongieux des alluvions flandriennes, les barthes, ne convenaient qu'à des implantations industrielles et commerciales, aux "grandes surfaces" et au remodelage des voies d'accès à la ville et à ses annexes. Anglet, vaste et les pieds au sec, reste encore accueillante quoique bien densifiée (1 227 habitants au km² et solde migratoire de 2 868 habitants, la moitié de celui du B.A.B.). Le solde de Biarritz, qui sera vite à l'étroit (2 465 habitants au km², le record du Pays Basque) se comprend mieux si l'on tient compte des lieux libérés chaque année par l'excédent des décès. Près de la moitié des nouveaux habitants de Biarritz prennent la place de ceux que l'on regrette (solde naturel : - 1 466, solde migratoire : + 3 610).

Il faut se tourner vers les taux d'accroissement par solde migratoire pour saisir les conditions qui président à l'évolution de l'espace périphérique (figure 9).

Le littoral est très hétéroclite. A côté de communes attractives (Bidart : + 3,89 %, Urrugne : + 2,66 % et disposant de réserves foncières étendues, d'autres apparaissent quasiment saturées : Ciboure (786 habitants au km², solde négatif : - 0,51 %, Saint-Jean-de-Luz (+ 0,44 %). Hendaye déjà très bâtie (1 456 habitants au km²), encombrée par ses installations frontalières (gares, centres de transit, etc...), cherche son avenir dans la résidence balnéaire et la clientèle espagnole ; Hendaye absorbe tout de même un excédent de 1,08 % par an.

FIGURE 9

SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 1982 ET 1990
EN TAUX ANNUELS DANS LE SECTEUR CÔTIER



Arrondissement de Bayonne : 0,93 %. La carte met en évidence deux axes de croissance, vers l'Est (Urt) et vers le Sud (Itxassou)

L'arrière-pays du littoral se partage un tiers du solde migratoire dans les trois cantons de Saint-Pierre-d'Irube, Ustaritz, Espelette et les deux communes d'Urt et Briscous. Les communes bénéficiaires du principal de ce flux s'alignent sur deux axes de communications routières : la vallée de l'Adour de Bayonne à Urt, vers l'Est, celle de la Nive, de Bayonne à Itxassou, vers le Sud (figure 9) . Ces deux tentacules s'arrêtaient, en 1990, à Itxassou au Sud, à Urt à l'Est, ce qui correspond depuis Bayonne, à un trajet de 20

minutes en automobile. La construction d'une voie rapide vers le Sud, la mise en chantier - avec ouverture partielle - d'une route à quatre voies vers l'Est ont permis un essor rapide du peuplement périurbain de Bayonne. Dans les deux angles morts de ces radiales, les taux de soldes migratoires restent encore modestes.

Ce qui apparaît en outre, c'est une zonation grossière de l'attraction de Bayonne où l'on peut distinguer trois couronnes :

- la banlieue proche (Arcangues, Bassussary, Villefranque, Saint-Pierre-d'Irube) dont l'évolution a démarré dans les années 1970, avec des taux annuels de solde migratoire (1982-1990) de 1,64 à 1,84 %.

- la banlieue moyenne (Ustaritz, Mouguerre, Lahonce, Urcuit, Briscous, Urt) où l'évolution est plus tardive, avec des taux annuels très forts (2,32 à 4,77 %).

- la zone périurbaine (Souraïde, Espelette, Itxassou) entourée de communes à la croissance légère (Saint-Pée, Larressore, Cambo) aux taux un peu supérieurs à ceux de la banlieue proche (1,77, à 2,45 %) et surtout un accroissement naturel plus marqué. C'est là que s'ouvrent les classes nouvelles dans les écoles publiques ou confessionnelles.

Est-il besoin d'évoquer le rôle de la spéculation foncière dans l'élargissement progressif de la banlieue de Bayonne et dans la place croissante des résidences secondaires et des logements à occupation saisonnière ? Le paysage de périurbanisation évoqué plus haut a pris une telle extension qu'il a uniformisé sur 200 à 300 km², entre l'Adour et les premières montagnes, la densité du peuplement, qui est de 160 à 100 habitants au km². Seuls les territoires incluant les premiers reliefs entre Larroun et Artzamendi restent proches de 50 habitants au kilomètre carré.

L'étude BEGIRA "les mouvements migratoires en Pays Basque" réalisée par l'ADEPAB à la demande de PAYS BASQUE 2010 analyse, de manière très fouillée les flux migratoires, notamment internes au Pays Basque, selon l'âge et les catégories socio-professionnelles.

L'immigration est en hausse au Pays Basque depuis 1968 et plus encore depuis 1982. Elle a augmenté plus vite qu'en Béarn, mais moins vite qu'en Gironde, et le nombre d'arrivées par habitant ou "taux d'accueil" de ces trois territoires est sensiblement le même (légèrement supérieure en Pays Basque).

L'émigration est en baisse au Pays Basque contrairement aux deux autres territoires.

Ainsi, l'excédent migratoire a fortement augmenté au Pays Basque, il a presque doublé entre les deux dernières périodes intercensitaires (1975-1982 et 1982-1990). Rapporté au nombre d'habitants, il est au même niveau qu'en Gironde, et deux fois plus élevé qu'en Béarn. La zone d'emploi Sud des Landes occupe une place à part : elle se caractérise par un rythme de croissance très fort par rapport aux autres territoires tant pour l'immigration que pour l'émigration, et par un excédent migratoire par habitant quatre fois plus élevé qu'au Pays Basque ou en Gironde. Le taux d'accueil y est deux fois plus fort.

On part moins du Pays Basque Intérieur que par le passé, alors que l'émigration continue d'augmenter sur la côte: le nombre de départs par habitant le plus bas est observé en Soule, plus élevé sur le B.A.B. L'excédent migratoire est en légère baisse sur la côte. A l'intérieur, le solde, négatif entre 1968 et 1975, devient positif entre 1975 et 1982, et continue de croître au cours de la dernière période. Par habitant, l'excédent migratoire est deux fois plus élevé au Pays Basque Intérieur. Mais ce résultat cache des écarts considérables :

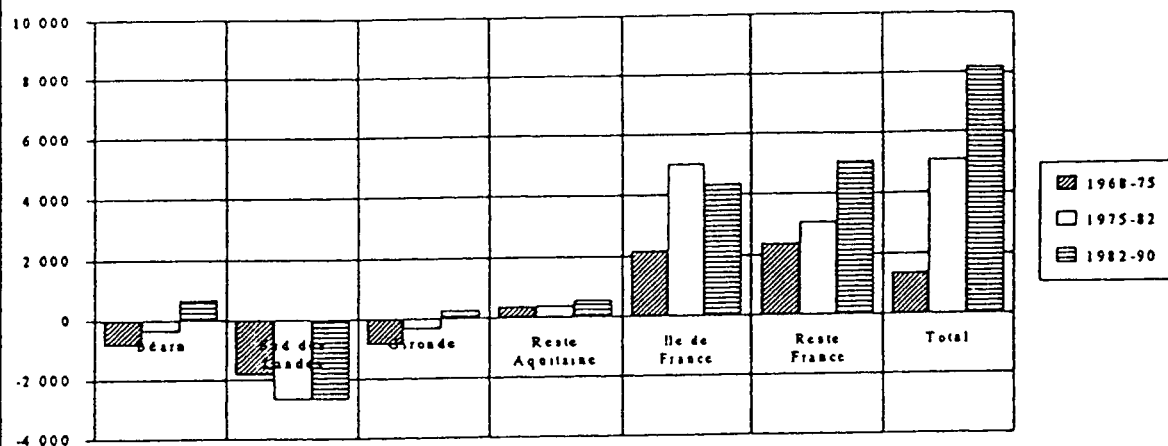
- Le Labourd intérieur a un comportement qui s'apparente très fortement à celui du Sud des Landes : attraction forte depuis 1968 avec un rythme de croissance de l'immigration et de l'excédent migratoire très fort, et des ratios "nombre d'arrivées par habitant" et "excédent migratoire par habitant" très élevés ;

- les taux d'accueil de Basse-Navarre et de Soule, bien qu'en hausse sur la dernière période, sont de loin les plus faibles. La Basse-Navarre réduit son solde migratoire négatif, et la Soule parvient à atteindre un rôle légèrement positif.

Sur la côte, les excédents migratoires, voisins en valeur absolue sur le B.A.B. et sur la Côte Basque Sud se différencient en indice : l'excédent par habitant est en effet deux fois plus élevé sur la Côte Sud.

Les flux migratoires entre le Pays Basque et les différentes zones issues de notre partition de la France se soldent toujours positivement pour le Pays Basque, et les excédents les plus importants résultent des échanges avec l'Île de France et le reste de la France hors Aquitaine. Seule exception, la zone d'emploi des Landes, avec laquelle les échanges migratoires sont défavorables au Pays Basque.

SOLDES MIGRATOIRES ENTRE LE PAYS BASQUE ET LES AUTRES TERRITOIRES



Unité: nombre de personnes

Les migrations entre le Pays Basque et le reste de l'hexagone se font principalement avec la France à l'exclusion de l'Aquitaine :

- 64 % des immigrants en Pays Basque,
- 48 % des émigrants du Pays Basque.

L'Île de France seule fournit 25 % des immigrants, et reçoit 17 % des émigrants.

Le Béarn et l'Île de France accueillent moins d'émigrants que par le passé. Par contre, la zone d'emploi Sud des Landes en accueille de plus en plus (11 % pour la période 1968-1975, 18 % pour 1982-1990) alors qu'elle ne fournit que 6 % des immigrants.

Les soldes migratoires du Pays Basque avec les autres territoires sont partout positifs entre 1982 et 1990, sauf avec le Sud des Landes, où le solde, déjà négatif entre 1968 et 1975, se creuse de plus en plus au profit du Sud des Landes.

Les soldes les plus positifs pour le Pays Basque résultent des échanges avec l'Île de France et le reste de la France hors Aquitaine. Les soldes avec le

Béarn et la Gironde, négatifs par le passé, deviennent positifs sur la dernière période.

Sur le B.A.B. et la Côte Basque Sud, les soldes résultant des échanges avec le reste du Pays Basque sont négatifs. Les soldes globaux étant positifs par ailleurs, ils sont dus à l'apport de population extérieure, et surtout d'Ile de France et du reste de la France hors Aquitaine. Seulement, 17 et 25 % respectivement des immigrants sur le B.A.B. et la Côte Sud viennent du reste du Pays Basque.

Le Labourd intérieur se distingue par la prépondérance du reste du Pays Basque dans les flux migratoires (53 % des émigrants et des immigrants) ; dans toutes les autres zones du Pays Basque, les échanges ont lieu d'abord avec l'extérieur. Le Labourd intérieur présente le solde migratoire le plus élevé, dû d'abord aux migrations avec le reste du Pays Basque.

Le solde migratoire entre la Basse-Navarre et le reste du Pays Basque est de moins en moins négatif, grâce à un excédent dans les échanges avec la côte Sud et la Soule. 41 % des immigrants en Basse-Navarre viennent du reste du Pays Basque.

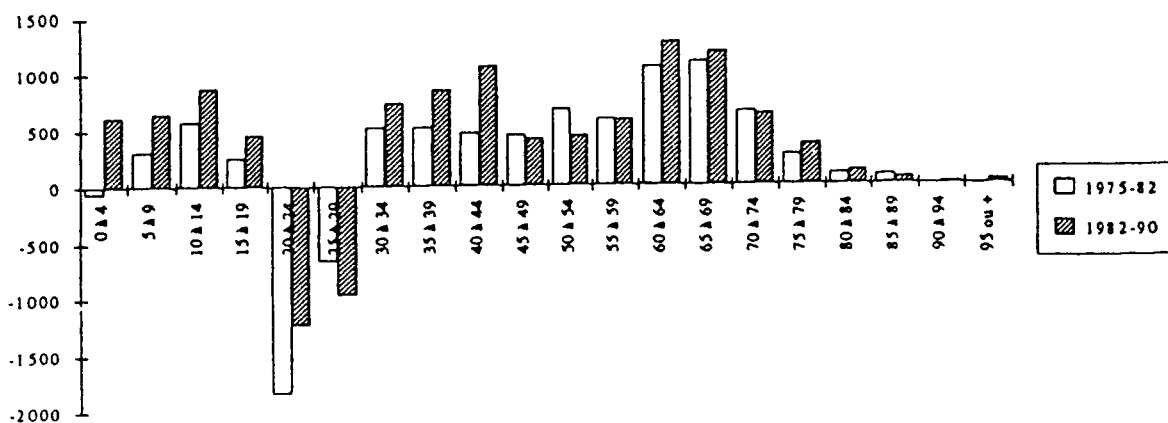
La Soule est la zone du Pays Basque qui entretient le moins de relations migratoires avec le reste du Pays Basque (14 % seulement des immigrants, 21 % des émigrants), et le solde de ces échanges, naguère positif, est de plus en plus négatif. Le Béarn, par contre, occupe une place privilégiée dans les migrations en Soule (le tiers des flux). Les soldes les plus favorables à la Soule résultent des échanges avec l'Ile de France et le reste de la France hors Aquitaine.

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (presque 30 %) dans l'immigration comme dans l'émigration est celle des "autres inactifs de moins de 60 ans" (dont 3/4 sont des enfants de moins de 15 ans). Puis on trouve les retraités chez les immigrants (16 %) et les étudiants chez les émigrants (14 %). Les excédents migratoires les plus élevés concernent d'abord les retraités (+ 3 352) puis les "autres inactifs de moins de 60 ans" (+ 2 854 parmi lesquels 2 147 enfants) et les chômeurs (+ 1 228). Par contre, il y a davantage d'étudiants qui émigrent du Pays Basque que le contraire (solde : - 882).

Cependant, les immigrants en Pays Basque sont en majorité jeunes (72 % ont moins de 45 ans) et un tiers de l'immigration est apparemment constitué de familles jeunes (15 % des immigrants ont de 0 à 10 ans, 19 % de 30 à 40 ans). Les émigrants du Pays Basque sont jeunes dans une proportion plus importante encore (83 % ont moins de 45 ans et les 20-30 ans sont les plus nombreux). Les soldes migratoires sont négatifs pour les 20-25 ans (- 1 225, ce qui vient confirmer le solde négatif des étudiants) et les 25-30 ans. Pour toutes les autres tranches d'âge, ils sont positifs et d'abord pour les 60-70 ans. Les flux migratoires ont donc un effet de vieillissement de la population du Pays Basque.

SOLDE MIGRATOIRE PAR AGE QUINQUENNAL AU PAYS BASQUE

Solde migratoire par âge quinquennal au Pays Basque



Unité: nombre de personnes

On retrouve pour l'ensemble du Pays Basque (comme pour la côte et l'intérieur), une proportion plus forte de personnes de plus de 60 ans qui viennent s'installer sur le territoire (18 %) que de personnes de plus de 60 ans qui partent résider ailleurs (9 %).

L'immigration vers le Pays Basque est a priori principalement constituée de familles puisque :

- 28 % des immigrants ont entre 0 et 20 ans, les 0-5 ans étant les plus nombreux ;

- 37 % des immigrants ont entre 20 et 40 ans, les 30-35 ans étant les plus nombreux.

L'émigration est a priori surtout le fait des jeunes qui partent étudier ou travailler ailleurs, puisque 31 % des départs concernent les 20-30 ans. Puis on trouve les 30-40 ans et les 0-10 ans, c'est-à-dire apparemment les familles qui vont s'installer ailleurs.

Les soldes migratoires :

- les plus positifs se situent entre 60 et 64 ans puis entre 65 et 70 ans : il y a donc davantage de personnes âgées qui viennent au Pays Basque que de personnes âgées qui en partent ;

- les soldes négatifs se situent d'abord entre 20 et 24 ans puis entre 25 et 29 ans : il y a donc plus de jeunes qui partent du Pays Basque que de jeunes qui s'y installent.

C'est l'Ile de France qui contribue le plus à ce vieillissement : proportion forte de retraités parmi les personnes qui sont venues s'installer en Pays Basque (25 % contre 14 % maximum pour les autres zones), proportion forte d'actifs en majorité jeunes qui quittent le Pays Basque pour l'Ile de France (60 % contre 40 % environ pour toutes les autres zones), excédents migratoires les plus élevés pour les 60-70 ans et a contrario solde négatif pour les 20-30 ans.

Les flux avec le Béarn se caractérisent par un solde défavorable au Pays Basque pour les étudiants et, au contraire, favorable surtout pour les familles jeunes (10-15 ans et 40-45 ans).

Les échanges avec la Gironde se soldent négativement pour les étudiants et positivement pour toutes les autres C.S.P. et tranches d'âge.

Avec la zone d'emploi Sud des Landes, toutes les C.S.P. et tranches d'âge inférieures à 65 ans présentent des soldes négatifs pour le Pays Basque. C'est surtout le cas pour les familles jeunes qui quittent le Pays Basque pour s'installer dans le Sud des Landes. Les ouvriers et employés y sont les plus nombreux.

C - LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE INFRATERRITORIALE ET LES PROJECTIONS A L'HORIZON 2010

1/ Le foisonnement de la zone côtière et le vieillissement

Le terme de zone côtière a été proposé dès 1971 dans un rapport socio-économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque. Cette zone côtière comprend une zone littorale (cantons de Bayonne, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye) et un arrière-pays (cantons de Saint-Pierre-d'Irube, d'Ustaritz, d'Espelette, plus deux communes du canton de Labastide-Clairence : Urt et Briscous, que nous y avons ajoutées en raison de leur évolution récente). Dans cet espace, la distinction entre communes urbaines et communes rurales est devenue, depuis quelques années, tout à fait artificielle, à peu d'exceptions près. L'INSEE oppose maintenant les villes, les banlieues proches et les communes "périurbaines" et nous verrons, par l'exemple de Bayonne, qu'il est peut-être possible de discerner aujourd'hui, à sa périphérie, non pas deux mais trois couronnes suburbaines aux caractéristiques mesurables. Les limites de la zone côtière actuelle sont définies par des caractères démographiques concordants et, qui plus est, confirmés à l'échelle du temps. A cet égard, les cartes de l'évolution globale, par cantons, caractérisent les mêmes espaces dans les trois intervalles 1936-1990, 1975-1990, 1982-1990 (figure 2 à 6). Très récemment (1982-1990), la carte du solde, migratoire et celle des taux de mortalité montrent des limites concordantes, si l'on extrait Cambo du canton d'Espelette.

Le paysage ayant reconquis, sur le plan théorique, une certaine validité scientifique, il nous faut souligner le caractère principal de l'arrière-pays qui est l'extrême dispersion de l'habitat nouveau. Ici, le terme de périurbanisation s'applique parfaitement. La plupart des constructions nouvelles se sont installées le long des routes départementales, communales ou rurales. Les lotissements n'ont joué qu'un rôle secondaire dans l'arrière-pays. Certaines communes en sont dépourvues malgré une croissance rapide (Souraïde, taux annuel 2,37 %). D'autres, au contraire, ont renforcé la cohésion de leur bourg par des lotissements municipaux ou privés juxtaposés à l'agglomération ancienne (Espelette : + 2,06 % ; Ustaritz : + 3,05 %). La zone côtière recouvrant presque uniquement les collines régulières du piémont basque et les voies carrossables étant situées sur les crêtes, on a donc un habitat en chapelet sur les interfluves, habillant de sa dentelle blanche et rouge les espaces agricoles verdoyants. Ceux-ci ont très largement récupéré, avec le défrichement des landes, ce que la spéculation foncière a fait perdre en espace, mais non disponibilités financières.

2/Une démographie contrastée

Sur les confins orientaux, la zone côtière présente deux anomalies importantes. La première intéresse le canton de Labastide-Clairence qui comprend au Nord, deux communes bien intégrées à la banlieue bayonnaise : Urt et Briscous et, au Sud, trois communes rurales (Isturitz, Ayherre et Labastide-Clairence) dont l'évolution est très différente. Isturitz héberge en effet, un foyer de retraite responsable du taux de mortalité exceptionnel de 53,8 °/00. (Nous avons donc, sur nos cartes cantonales, coupé en deux ce canton hétéroclite). De même, la spécialisation de Cambo dans les services de santé et de la gériatrie explique son taux de mortalité de 22,7 °/00 qui nous a conduit à isoler cette ville des six autres communes "rurales" du canton d'Espelette.

La moindre mortalité de la Côte Basque, en revanche est corrélative comme sur la Côte d'Azur, d'une forte concentration de retraités plus valides, qui atteignait, pour l'ensemble de la zone côtière, le double de la moyenne française en 1975 (18,8 % contre 9,3 %) avec le record local de 26,8 % à Biarritz. La ville de Bayonne (12,5 °/00) au niveau de la mortalité de toute l'arrondissement (12,4 °/00) ne susciterait pas de remarque si, le cantons de Saint-Jean-de-Luz mis à part (12,9 °/00), elle n'était entourée d'une banlieue dont la jeunesse engendre de nets excédents (figure 7). On notera déjà l'existence d'une ceinture de communes à solde naturel fortement positif, relativement éloignée de Bayonne, appartenant de ce fait à l'espace "périurbain" de l'INSEE (figure 8). Ce sont évidemment les jeunes ménages du peuplement récent qui expliquent la vitalité démographique de cette couronne. Les secteurs jeunes étant aussi ceux de mortalité réduite, ils affichent tous un solde naturel positif (figure 8).

En résumé, on peut distinguer dans la zone côtière trois secteurs de comportement différent :

Le littoral entre Biarritz et Ciboure où le solde naturel est partout négatif ; c'est le secteur de peuplement balnéaire avec beaucoup de gens âgés.

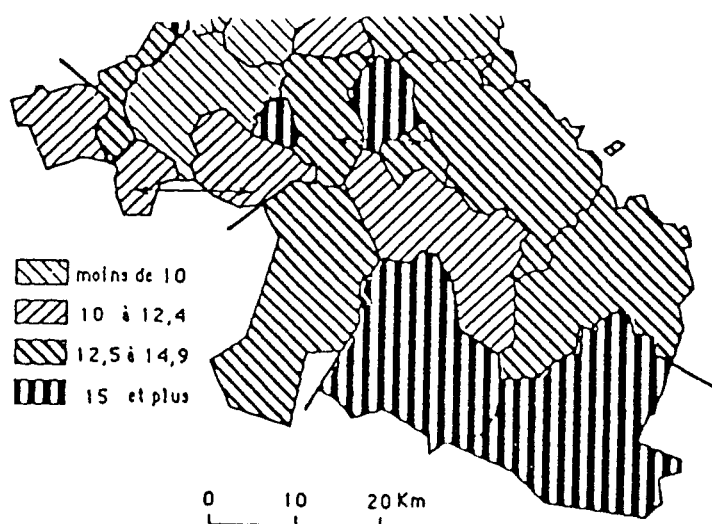
La zone urbaine et banlieusarde de Bayonne avec des excédents faibles (Bayonne : 0,07 %).

La zone périurbaine à l'Est et au Sud de la précédente, en pleine santé démographique (Souraïde : + 0,53 %).

Au-delà, vers le Sud-Est, on atteint les cantons ruraux qui présentent tous un solde négatif (figure 5).

FIGURE 7

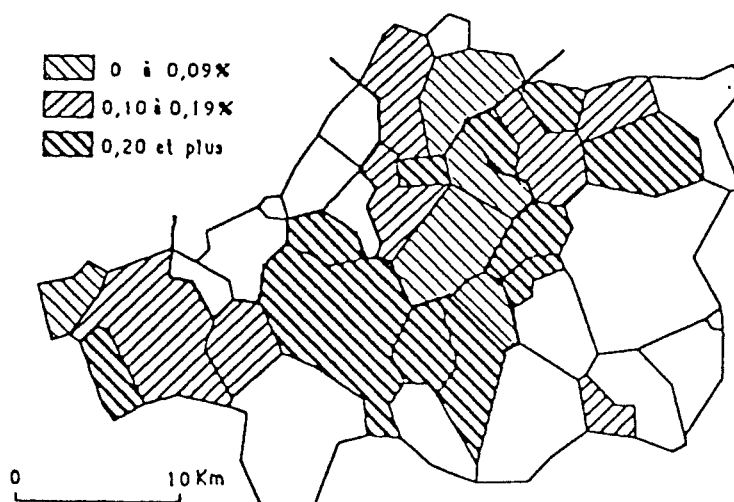
DISTRIBUTION DES TAUX DE MORTALITÉ
PAR CANTONS POUR MILLE HABITANTS EN 1982-1990



(Département des Pyrénées Atlantiques : 11,3 ‰, arrondissement de Bayonne : 12,4 ‰. Les traits épais limitent des espaces homogènes au regard des taux de mortalité calculés).

FIGURE 8

SOLDES NATURELS POSITIFS ENTRE 1982 ET 1990 EN TAUX ANNUELS DANS LES
COMMUNES DE LA ZONE CÔTIÈRE



La carte met en évidence trois secteurs distincts : ceux caractérisés par des soldes négatifs dans l'intérieur et sur le littoral, des secteurs à faible croissance dans la banlieue de Bayonne et la partie médiane du Pays Basque et une couronne affectée par une forte croissance correspondant aux phénomènes de périurbanisation.

3/La situation démographique des cantons et les projections de populations à l'horizon 2010

La situation démographique des six cantons les plus éloignés du littoral (Basse-Navarre et Soule) : Iholdy, Mauléon, Saint-Palais, Saint-Etienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-Pied-de-Port et Tardets, est très différente de celle que l'on rencontre dans les douze autres, Bayonne étant un cas particulier.

Dans le premier groupe, la population, dans son ensemble, ne cesse de diminuer depuis une quinzaine d'années, et souvent plus, on le verra.

Dans le second, au contraire, elle ne cesse d'augmenter, mis à part un petit fléchissement pour Biarritz entre 75 et 82, rattrapé depuis. Il est certain qu'à l'intérieur de chaque canton, les communes évoluent de façon parfois différente de celle de l'ensemble, mais on s'en tiendra, au moins dans un premier temps, au niveau cantonal.

Ces évolutions, dans un sens ou dans l'autre, ont la particularité d'être pratiquement linéaires. Ceci est important à souligner car cela signifie que ces tendances sont "lourdes" donc seront difficiles à inverser quand elles sont orientées à la baisse.

On peut donc sans trop grand risque d'erreur les prolonger "toutes choses étant égales par ailleurs".

Ce sera d'ailleurs l'un des objectifs des réflexions du groupe, que de proposer des mesures pour tenter d'inverser certaines de ces tendances, dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs, dépopulation dans l'intérieur, surpopulation çà et là, sur la côte, dont les effets bien que très différents sont souvent tout autant dommageables.

La population des six cantons de l'intérieur, représentait en 1876, 38 % de celle du Pays Basque, mais seulement 19 % un siècle plus tard, et vraisemblablement moins de 13 % en 2010.

Sur la période 1990, le Pays Basque devrait voir sa population augmenter globalement davantage que celle du reste du département (12 % contre 7,7 %). Mais la croissance devrait être moins importante que celle observée entre 1975 et 1990 : 11 % sur quinze ans, mais seulement 12 % sur 20 ans.

Les quelques 30 000 habitants qui devraient être gagnés correspondent aux "gains" les plus importants de cinq cantons, dont trois côtiers : Anglet, Ustaritz, Saint-Pierre-d'Irube, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

Dans les douze autres, gains et pertes se compensent.

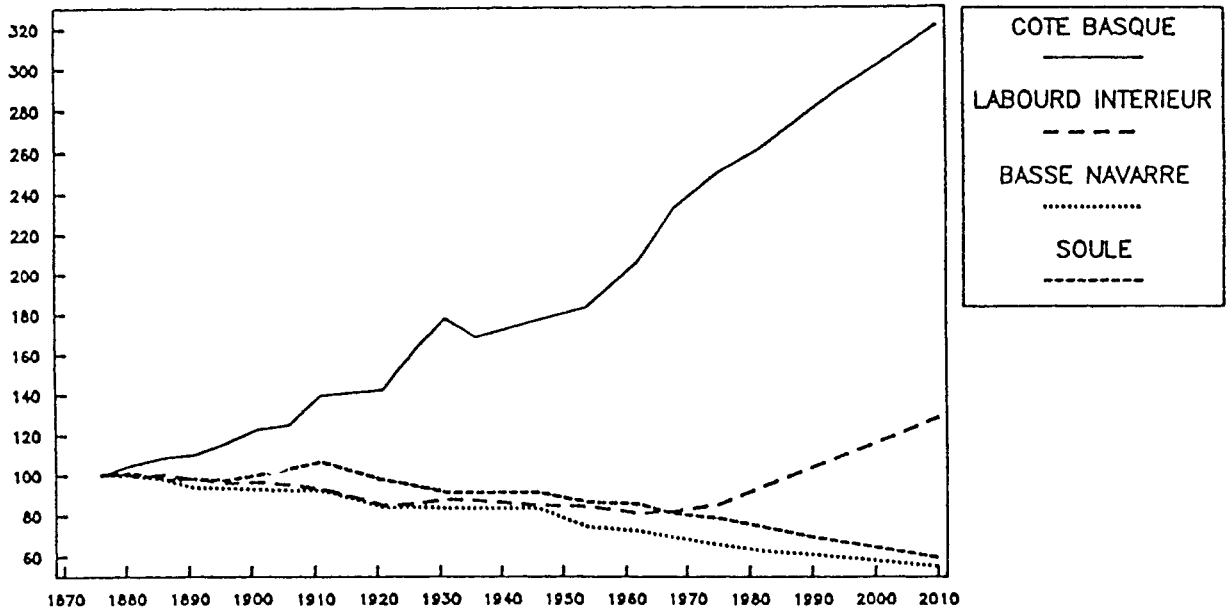
Quelques remarques sur l'évolution de la population des cantons :

- **BIDACHE** : la diminution a été constante sur 120 ans. On note un palier en 1968 et une légère tendance à la reprise depuis.
- **ESPELETTE** : augmentation nette depuis 1962 qui s'accélère depuis 1975.
- **LABASTIDE-CLAIRENCE** : on note un redressement depuis 1968.
- **SAINT ETIENNE DE BAIGORRY** : diminution continue et ancienne.
- **SAINT-JEAN-DE-LUZ** : croissance importante depuis 1962.
- **SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT** : décroissance constante mais lente.
- **SAINT-PALAIS** : même remarque.
- **USTARITZ** : augmentation quasi continue depuis la fin de la guerre, avec une accélération depuis 1968.
- **HENDAYE** : augmentation continue et régulière depuis 1936.
- **SAINT-PIERRE-D'IRUBE** : croissance forte depuis 1968.
- **ANGLET** : croissance très forte depuis plus d'un siècle. C'est le canton des Pyrénées Atlantiques qui a le plus augmenté depuis 1876. Sur 114 ans, sa population a été multipliée par 8, exception faite de Billère, mais dont la population diminue depuis 1975.
- **BIARRITZ** : croissance régulière et continue depuis 1946 avec toutefois un ralentissement entre 1975 et 1982. On peut en faire abstraction et tabler sur une croissance modérée.
- **BAYONNE** : l'année 1975 a vu Bayonne passer par un maximum de population : depuis elle décroît.
- **MAULEON** : on peut dire que ce canton ne s'est jamais remis des suites de la première guerre mondiale. Sa population a été stable jusqu'en 1975, mais décroît sensiblement depuis.
- **TARDETS** : la diminution de la population a été constante depuis : elle s'est accélérée depuis la fin de la dernière guerre.

La densité de population, même si elle constitue un indicateur un peu conventionnel car "trop moyen" n'en reflète pas moins des différences de peuplement entre cantons : elle va de 9 habitants/km² dans celui de Tardets à 2 465 dans celui de Biarritz (en fait la ville). Dans le groupe des six cantons en voie de dépeuplement, elle n'atteint en moyenne que 21. Il faut noter que leurs surfaces sont assez proches, elles vont de 246 km² (Iholdy) à 383 km² (Tardets).

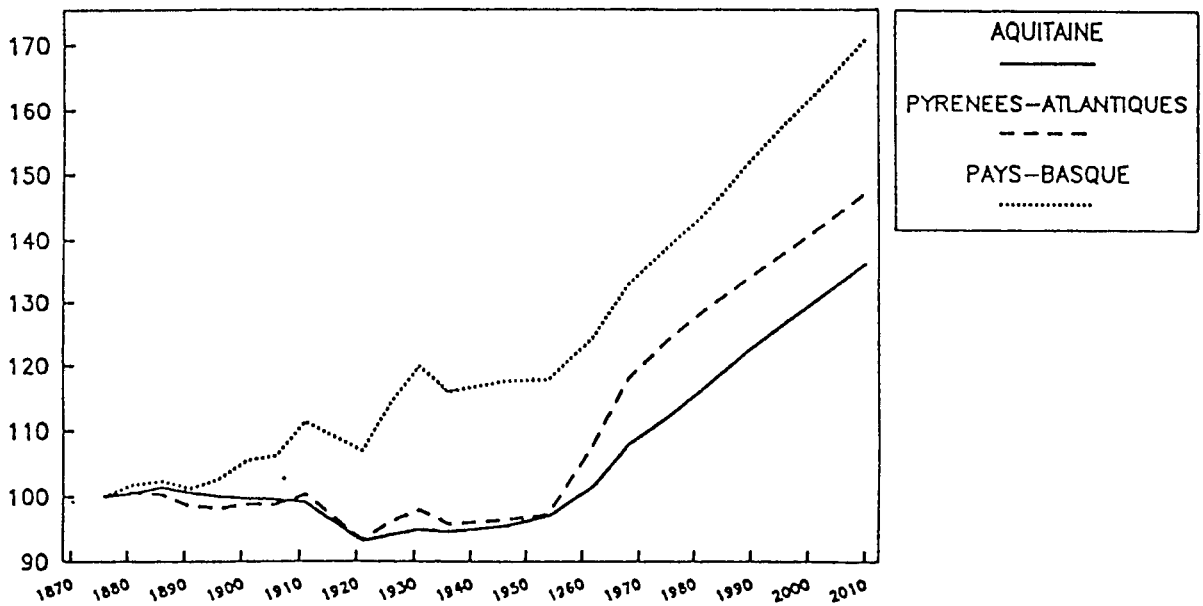
POPULATION DU PAYS BASQUE PAR PROVINCE
EVOLUTION 1876-2010
INDICE 100 EN 1876

INDICE D'EVOLUTION



EVOLUTION DE LA POPULATION 1876-2010
AQUITAINE-PYRENEES-ATLANTIQUES-PAYS-BASQUE
INDICE 100 EN 1876

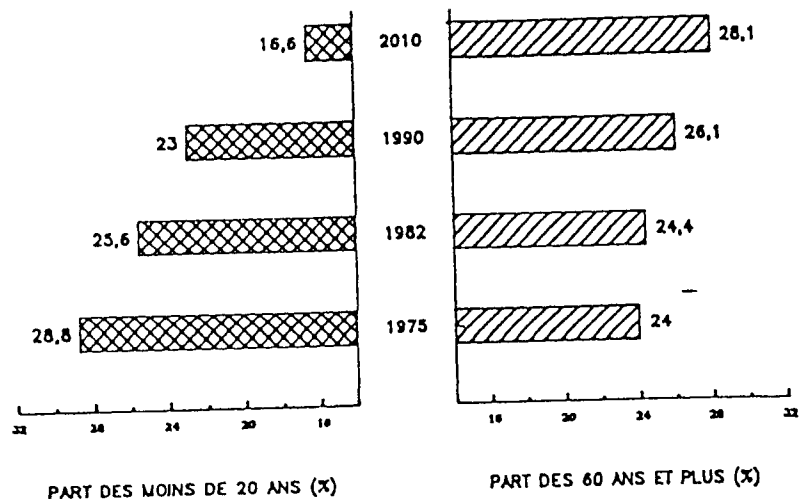
INDICE D'EVOLUTION



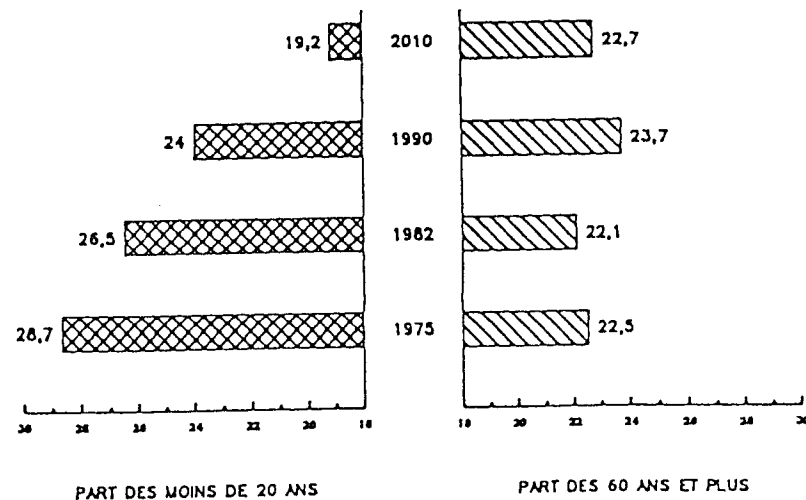
Source: Recensements de la population
INSEE, Aquitaine

La population de 2010 a été obtenue par simple prolongement de la tendance 1975-1990, sans autre hypothèse.

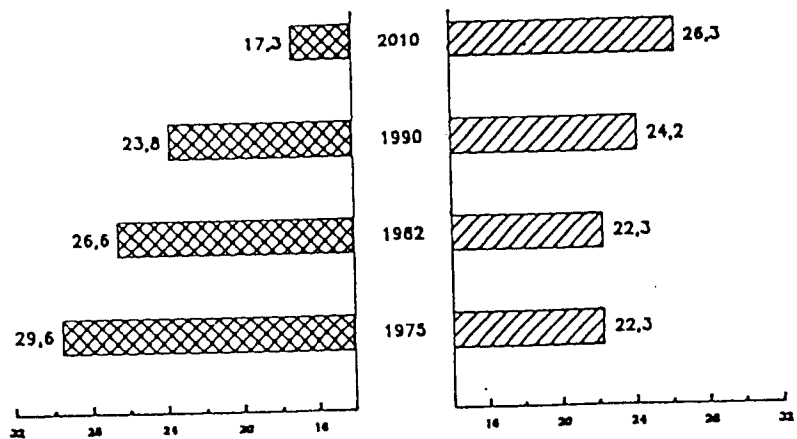
PAYS BASQUE



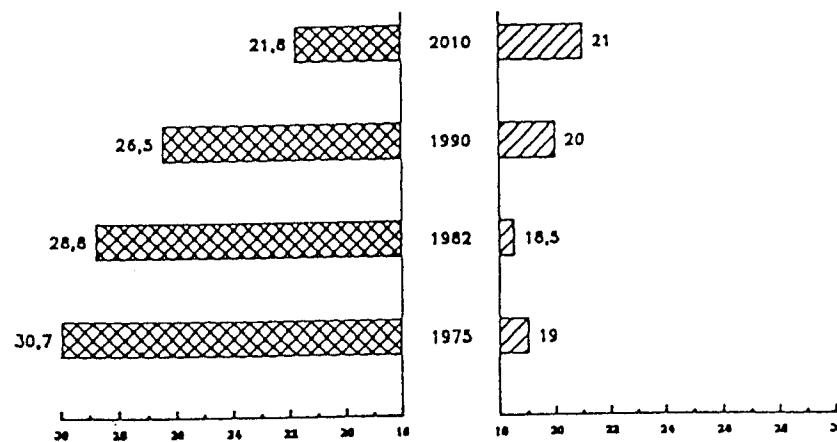
AQUITAINE



PYRENEES-ATLANTIQUES



FRANCE

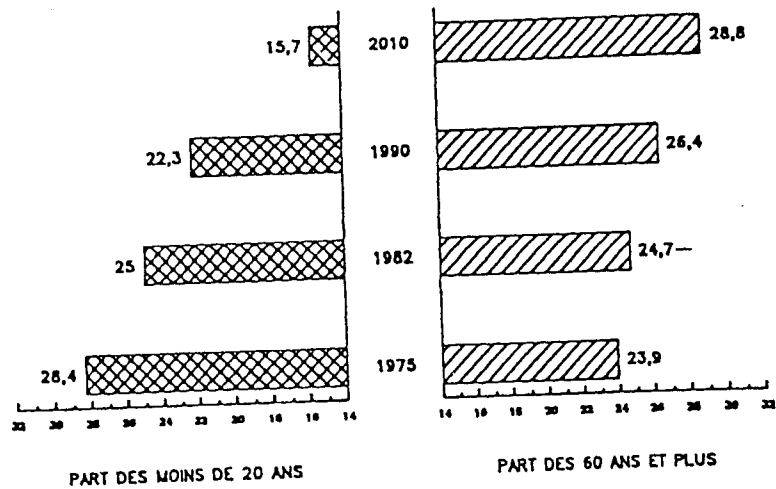


Source: INSEE Aquitaine Recensements

Source: INSEE AQUITAINE Recensements

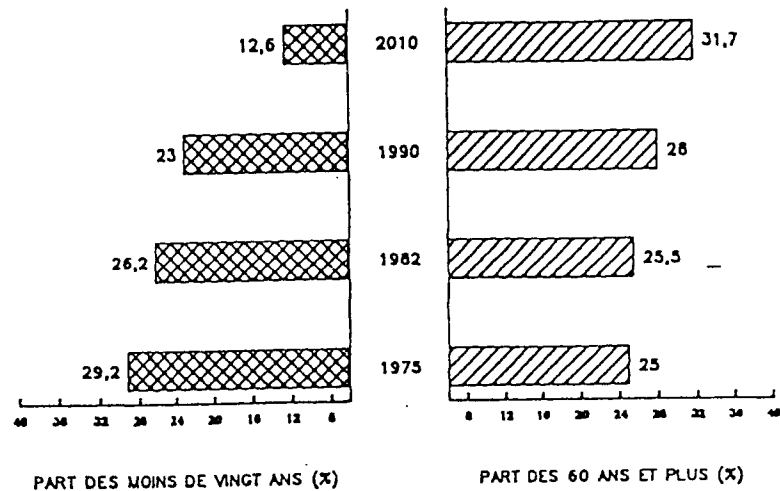
STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE
1975-1982-1990-PROJECTION 2010

COTE BASQUE

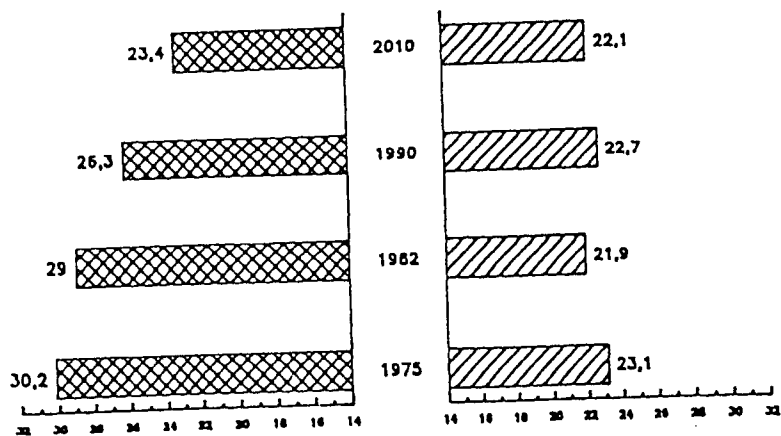


STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE
1975-1982-1990-PROJECTION 2010

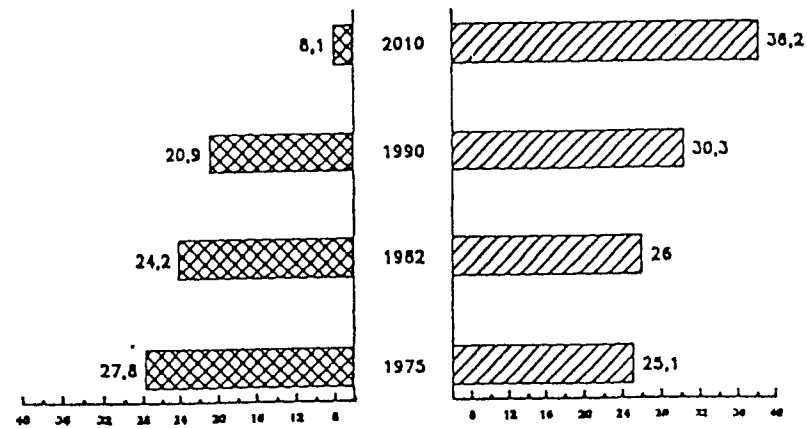
BASSE NAVARRE



LABOURD INTERIEUR



SOULE



Source: INSEE AQUITAINE Recensements

Source: INSEE AQUITAINE Recensements

D - SYNTHÈSE : DIVERGENCES DANS LA CROISSANCE ET CONVERGENCES DANS LE VIEILLISSEMENT

Revenons sur les deux entités :

- d'un côté, la Côte Basque Urbanisée, touristique industrielle et forte expansion démographique (+ 7 % entre 1982 et 1990 soit près de 11 000 habitants supplémentaires tous venus d'ailleurs puisque le solde naturel est négatif). Le Labourd Intérieur connaissant plutôt un développement de type périurbain, conséquence de la densité élevée de la côte (622ha/km² et même 879 pour B.A.B) ;

- de l'autre, l'intérieur rural, avec la Basse-Navarre et la Soule, provinces ayant la même densité (21 ha/km²), dynamique sur le plan agricole, régressif sur le plan industriel (Mauléon) et en net déclin démographique. Les deux provinces ont perdu respectivement 3 % et 6 % de leur population entre 1982 et 1990.

Dans son ensemble, le Pays Basque connaît une croissance démographique plus forte que le reste des Pyrénées Atlantiques (sa population a augmenté de 13 000 habitants entre les deux recensements de 1982 et 1990, contre 10 000 habitants pour la partie Béarn, alors que le Pays Basque représente seulement 43 % de la population du département).

Cette dynamique s'explique essentiellement par les flux migratoires presque trois fois plus importants au Pays Basque (+ 16 500) qu'au Béarn, qui viennent heureusement compenser un solde naturel négatif (- 3 332). En effet, depuis quinze ans, il y a plus de décès que de naissances au Pays Basque; le déficit a doublé dans la période 1982-1990 par rapport à la période 1975-1982. C'est dire aussi que la population vieillit, la proportion de personnes de plus de 60 ans étant aujourd'hui de 26 % pour l'ensemble en moyenne et elle atteint 35 % à Biarritz mais aussi à Tardets. Dans les cantons comme Tardets ou Bidache, il y eu deux fois plus de morts que de naissances dans la période 1982-1990. Ce déficit n'est pas comme Mauléon et Saint-Etienne-de-Baïgorry, le solde migratoire est d'ailleurs négatif, ce qui vient aggraver le déficit naturel de sorte que la population totale a chuté respectivement de 7 % (800 habitants) et de 5 % (320 habitants).

Si l'on examine l'évolution en indice en prenant 1851 comme base 100, on constate qu'en 140 ans, la population de la Côte Basque a été multipliée par trois, celle d'Anglet par dix, celle de Biarritz par 14 et celle de Bayonne par 1,5 seulement. Le Labourd Intérieur a connu une évolution contrastée : déclin jusque dans les années 1970 et croissance démographique de type périurbain depuis 1975 surtout pour les cantons d'Ustaritz et d'Espelette dont la dynamique a largement compensé le déclin des cantons plus éloignés d'Hasparren, de Labastide et de Bidache. Ce dernier canton a perdu 60 % de sa population depuis 1851.

Dans leur ensemble, la Basse-Navarre et la Soule ont perdu respectivement 50 % et 40 % de leur population depuis 1851. Cependant, pour tout ce Pays Basque de l'Intérieur, on constate un certain tassement du déclin démographique expliqué par la dynamique de communes comme Saint-Palais, Behasque et Ispoure.

Le vieillissement

Sur quinze ans, (1975-1990), la part des moins de vingt ans dans la population totale est passée de 29 % à 23 % en moyenne. Elle est même inférieure à 20 % à Biarritz et Tardets, deux cantons où la proportion des plus de 60 ans est de 35 %. Cette proportion de retraités avoisine 30 % à Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Etienne-de Baïgorry et Saint-Jean-de-Luz : remarquons que dans deux cas sur trois, il s'agit de femmes, souvent seules.

Les flux migratoires

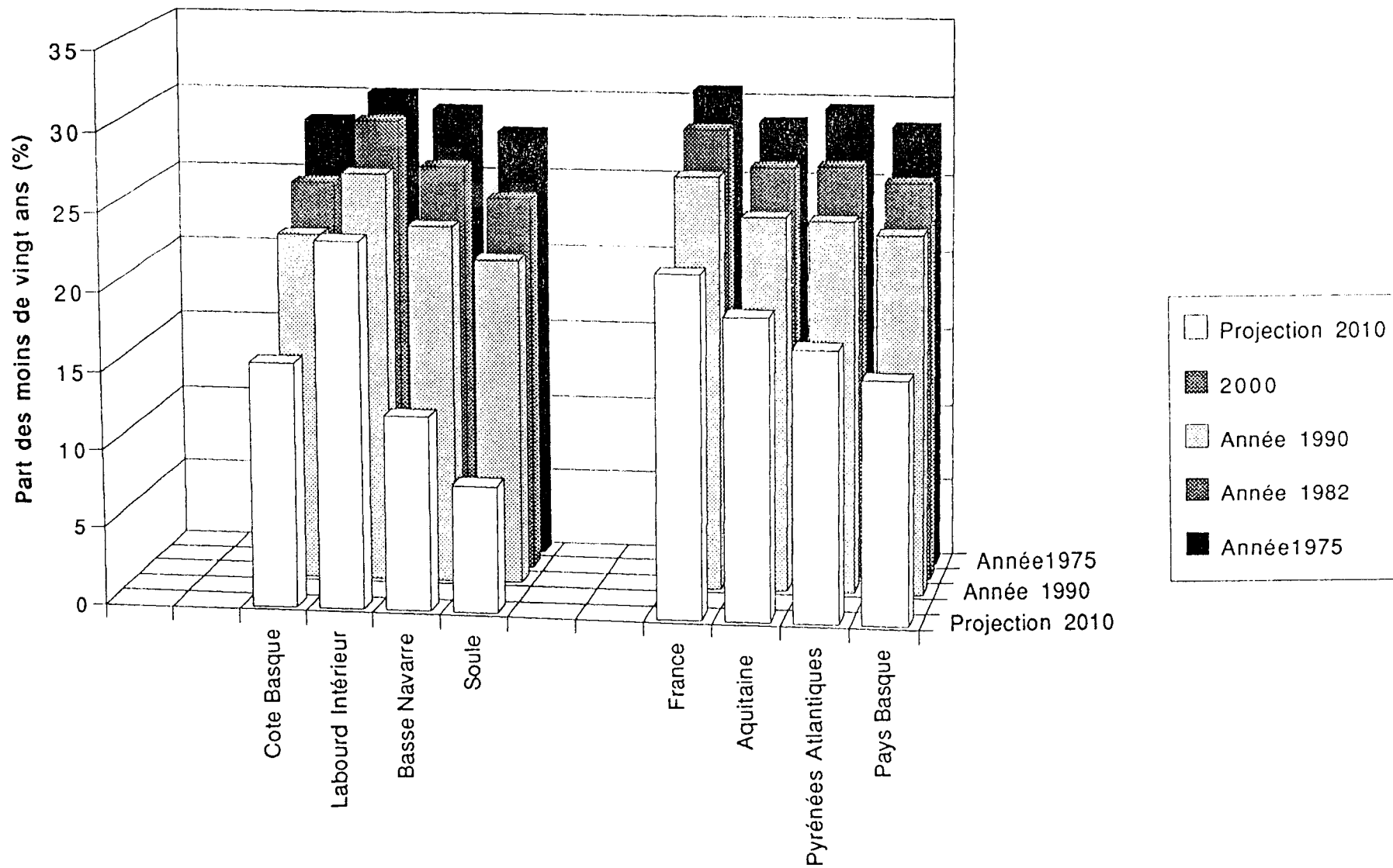
Ils sont importants : 179 000 personnes sont venues s'installer entre 1982 et 1990 au Pays Basque, soit 30 % de la population totale, dont une majorité d'inactifs (53 % en moyenne). Dans les cantons d'Espelette, Tardets, Labastide, Saint-Jean-Pied-de-Port, cette proportion d'inactifs se situe aux alentours de 60 % et traduit un phénomène de retour au pays pour la retraite. Le solde migratoire pour l'ensemble du Pays Basque étant de 16 500 pour la période, cela veut dire aussi que près de 160 000 personnes, probablement jeunes, ont quitté la zone. C'est ainsi que près de 25 % des habitants de Mauléon (2 500) sont partis, ces départs n'étant pas compensés par l'arrivée de migrants.

Pour l'avenir

La population du Pays Basque devrait augmenter de 12 % d'ici à 2010 (contre 11 % dans les quinze dernières années). Comme l'a remarqué avec humour Henri Mendras : "les vieux vont croître et se multiplier dans la France de demain". Le déclin démographique relatif des six cantons de l'intérieur (Iholdy, Mauléon, Saint-Palais, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Etienne-de-Baïgorry et Tardets) devrait se poursuivre. Ils comptaient pour % de la population totale du Pays Basque en 1876, 19 % un siècle plus tard, et probablement moins de 13 % en 2010.

De son côté, la Côte Basque, avec plus des deux tiers de la population du Pays Basque (dont la moitié pour B.A.B.) devrait étendre sa dynamique sur l'ensemble du Labourd où se concentreraient, à l'horizon 2010, près de 90 % de la population. Le Pays Basque Français serait constitué de deux entités fondamentalement divergentes où ne resteraient plus en commun qu'un nom et la convergence autour du vieillissement. Une telle perspective est-elle inévitable et souhaitable ? Sinon comment renverser les tendances et à tout le moins maîtriser les conséquences économiques, sociales environnementales et aussi touristiques de cette concentration urbaine sans précédent ? C'est bien ce type de question qui doit faire l'objet de la réflexion Prospective Pays Basque 2010.

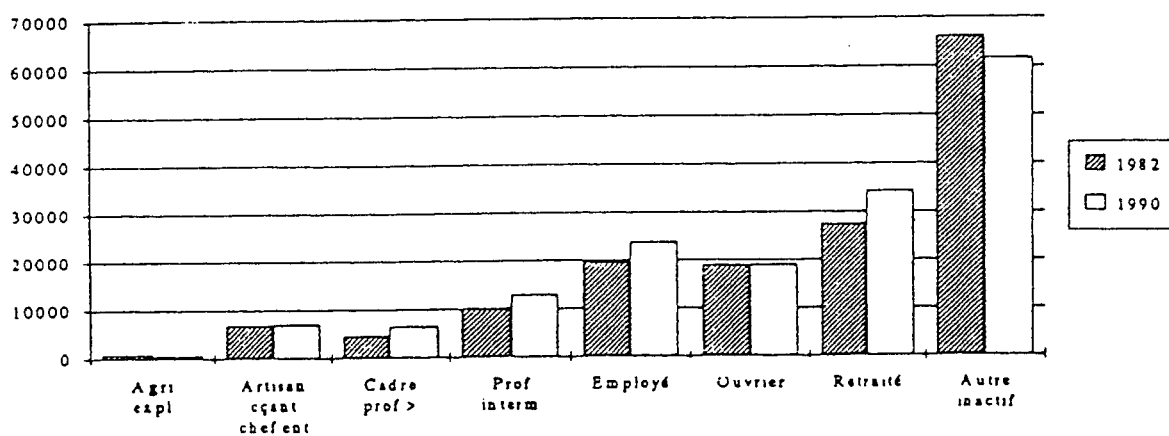
Evolution de la part des moins de vingt ans 1975/1982/1990 et projections 2010



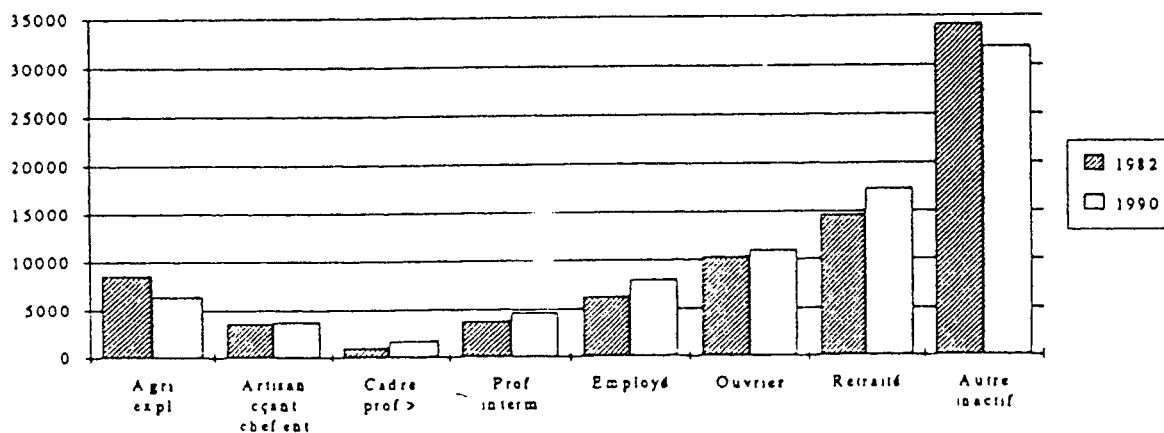
32/SITUATIONS ET ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

I. EVOLUTION DE LA REPARTITION PAR CSP DE LA POPULATION DU PAYS BASQUE

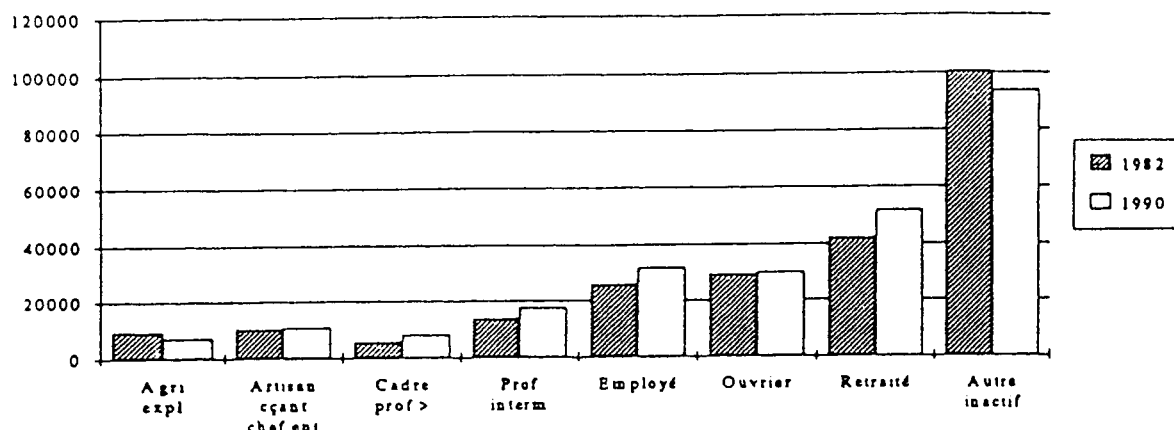
Evolution de la répartition par CSP de la population de la Côte Basque



Evolution de la répartition par CSP de la population du Pays Basque intérieur



Evolution de la répartition par CSP de la population du Pays Basque



Un certain nombre de C.S.P voient leurs effectifs fortement augmenter.

- les cadres connaissent une augmentation de 46 % (les professeurs et les professions scientifiques sont particulièrement concernés et voient leur nombre quasiment doubler de 82+90).

Le pourcentage de cadres dans le Pays Basque (3,2 %) reste cependant inférieur à la moyenne nationale (4,8 %).

- les professions intermédiaires connaissent également une importante augmentation (+ 27 %) entre 1982 et 1990 mais leur nombre reste inférieur aux chiffres nationaux (7 % contre 8,3 %).

- le Pays Basque connaît depuis 1982 une forte hausse du nombre de retraités (+ 23 %). On peut noter le nombre plus important de retraités dans le Pays Basque (20,7 %) que sur l'ensemble du territoire français (16,3 %).

- on constate une évolution de + 23 % du nombre d'employés entre 1982 et 1990. La moyenne nationale, qui est de 12,2 %, est ainsi atteinte.

xx
x

Deux C. S. P restent à peu près stables pendant la période de référence. Il s'agit des artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'une part (+ 3 %) et des ouvriers d'autre part (+ 2 %).

xx
x

La C. S. P des agriculteurs exploitants subit une baisse particulièrement sensible. Ils passent de 9.380 à 6.900 en 1990 (soit - 26 %). Cette baisse se constate aussi bien dans la zone côtière que dans l'intérieur du pays. Le nombre d'agriculteurs reste cependant plus élevé que le territoire français (2,8 % contre 1,8 %).

Par CSP 8 postes, la catégorie la plus sur-représentée en Pays Basque est celle des retraités : 20,7 % de la population du Pays Basque, 16,3 % de celle de la France. Puis :

- les agriculteurs exploitants;
- les artisans, commerçants, chefs d'entreprise;
- les employés;

Les CSP sous-représentées en Pays Basque par comparaison à la France :

- les autres inactifs;
- les cadres et les ouvriers / les professions intermédiaires. Ces deux dernières CSP sont cependant en augmentation constante dans l'ensemble du Pays Basque.

A l'intérieur de ces grandes catégories :

- parmi les agriculteurs exploitants, on observe une sous-représentation des agriculteurs sur grandes exploitations (0,2 % de la population du Pays Basque contre 0,6 % en France) et une sur-représentation de ceux sur des petites exploitations (1,8 % contre 0,6 % dans l'ensemble du territoire).

- les artisans et commerçants sont relativement plus nombreux au Pays Basque alors que les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés se situent au niveau français.

- malgré une forte augmentation des cadres et professions intellectuelles supérieures en Pays Basque (+ 46 %), on peut noter une sous-représentation de cette CSP due d'abord à celle des "cadres administratifs et commerciaux d'entreprise" et des "ingénieurs et cadres techniques d'entreprise".

- la sous-représentation des professions intermédiaires par rapport à l'ensemble du territoire est due d'abord aux effectifs relativement faibles par rapport à la France dans la catégorie "professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises" (à rapprocher du constat fait pour les cadres) et des "techniciens".

- parmi les employés, on note la sur-représentation des "personnels services directs aux particuliers", et à contrario, la sous-représentation des "employés administratifs d'entreprise". Leur nombre, toute catégorie

confondue, a cependant beaucoup augmenté depuis 1982 et atteint, à présent, le niveau national.

- parmi les ouvriers, sous-représentation du secteur industriel, sur-représentation du secteur artisanal.

- toutes les catégories de retraités sont sur-représentés en Pays Basque.

Evolution de la répartition par CSP 8 postes de la population
du Pays Basque, de la côte et de l'intérieur

		Agri exploit	Artisan ççant chef entreprise	Cadre prof >	Profession interm	Employé	Ouvrier	Retraité	Autre inactif	Total
Côte	1982	800	6 748	4 440	10 068	19 516	18 844	27 468	66 232	154 116
	1990	504	6 848	6 316	12 888	23 656	18 857	34 244	61 624	164 937
Intérieur	1982	8 580	3 560	1 008	3 696	6 272	10 264	14 604	34 160	82 144
	1990	6 396	3 728	1 640	4 568	7 952	10 915	17 296	31 927	84 422
P. Basque	1982	9 380	10 308	5 448	13 764	25 788	29 108	42 072	100 392	236 260
	1990	6 900	10 576	7 956	17 456	31 608	29 772	51 540	93 551	249 359

Evolution de la répartition par CSP 42 postes de la population du Pays Basque

	1982	1990	Variation en %
Agriculteurs sur petites exploitations	7 364	4 484	-39
Agriculteurs en moyennes exploitations	1 724	1 896	10
Agriculteurs sur grandes exploitations	292	520	78
1. Agriculteurs exploitants	9 380	6 900	-26
Artisans	5 148	5 076	-1
Commerçants et assimilés	4 508	4 712	5
Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus	652	788	21
2. Artisans, commerçants, chefs entreprises	10 308	10 576	3
Professions libérales	1 208	1 776	47
Cadres de la fonction publique	620	648	5
Professeurs, professions scientifiques	1 164	2 064	77
Professions information, arts et spectacles	328	456	39
Cadres adm et cciaux d'entreprises	1 360	1 712	26
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	768	1 300	69
3. Cadres, professions intellect supérieures	5 448	7 956	46
Instituteurs et assimilés	3 372	2 968	-12
Professions intermédiaire santé et travail social	2 828	3 852	36
Clergé, religieux	572	488	-15
Professions interm admin fonction publique	756	1 172	55
Professions interm admin et commerc des entrep	2 928	4 856	66
Techniciens	1 696	2 300	36
Contremaîtres, agents de maîtrise	1 612	1 820	13
4. Professions intermédiaires	13 764	17 456	27
Employés civils, agents foncun publique	6 248	8 376	34
Policiers et militaires	1 500	1 700	13
Employés administratifs d'entreprise	8 888	9 052	2
Employés de commerce	3 744	5 156	38
Personnels services directs aux particuliers	5 408	7 324	35
5. Employés	25 788	31 608	23
Ouvriers qualifiés de type industriel	5 084	5 308	4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6 924	7 632	10
Chauffeurs	2 092	2 528	21
Ouvriers qualif manutent magasinage transp	1 268	1 392	10
Ouvriers non qualif type industriel	8 336	7 340	-12
Ouvriers non qualif type artisanal	4 328	4 400	2
Ouvriers agricoles	1 076	1 172	9
6. Ouvriers	29 108	29 772	2
Anciens agriculteurs exploitants	7 360	6 984	-5
Anciens artisans, ççants chefs d'entreprises	5 364	5 044	-6
Anciens cadres	2 716	3 888	43
Anciennes professions intermédiares	4 720	5 924	26
Anciens employés	12 772	16 432	29
Anciens ouvriers	9 140	13 268	45
7. Retraités	42 072	51 540	23
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1 296	800	-38
Militaires du contingent	992	928	-6
Elèves, étudiants, de 15 ans ou plus	17 064	20 128	18
Autres inactifs de moins de 60 ans	68 852	59 095	-14
Autres inactifs de 60 ans ou plus	12 188	12 600	3
8. Autres inactifs	100 392	93 551	-7
Total	236 260	249 359	6

Catégories socio-professionnelles classées par ordre décroissant
d'augmentation des effectifs en Pays Basque

	Variation en % des effectifs entre 82 et 90
Agriculteurs sur grandes exploitations	78
Professeurs, professions scientifiques	77
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	69
Professions interm admin et commerc des entrep	66
Professions interm admin fonction publique	55
Professions libérales	47
Anciens ouvriers	45
Anciens cadres	43
Professions information, arts et spectacles	39
Employés de commerce	38
Professions intermédiaire santé et travail social	36
Techniciens	36
Personnels services directs aux particuliers	35
Employés civils, agents fonction publique	34
Anciens employés	29
Cadres adm et cciaux d'entreprises	26
Anciennes professions intermédiaires	26
Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus	21
Chauffeurs	21
Elèves, étudiants, de 15 ans ou plus	18
Contremaîtres, agents de maîtrise	13
Policiers et militaires	13
Agriculteurs en moyennes exploitations	10
Ouvriers qualifiés de type artisanal	10
Ouvriers qualif manutent magasinage transp	10
Ouvriers agricoles	9
Commerçants et assimilés	5
Cadres de la fonction publique	5
Ouvriers qualifiés de type industriel	4
Autres inactifs de 60 ans ou plus	3
Employés administratifs d'entreprise	2
Ouvriers non qualif type artisanal	2
Artisans	-1
Anciens agriculteurs exploitants	-5
Anciens artisans, çants chefs d'entreprises	-6
Militaires du contingent	-6
Instituteurs et assimilés	-12
Ouvriers non qualif type industriel	-12
Autres inactifs de moins de 60 ans	-14
Clergé, religieux	-15
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	-38
Agriculteurs sur petites exploitations	-39

Comparaison de la répartition par CSP de la population du Pays Basque et de la France: RP90

	Pays Basque		France	
	Effectif	%	Effectif	%
Agriculteurs sur petites exploitations	4 484	1,8	338 061	0,6
Agriculteurs sur moyennes exploitations	1 896	0,8	309 972	0,5
Agriculteurs sur grandes exploitations	520	0,2	364 904	0,6
1. Agriculteurs exploitants	6 900	2,8	1 012 937	1,8
Artisans	5 076	2,0	850 464	1,5
Commerçants et assimilés	4 712	1,9	795 706	1,4
Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus	788	0,3	176 686	0,3
2. Artisans, commerçants, chefs entreprises	10 576	4,2	1 822 856	3,2
Professions libérales	1 776	0,7	311 110	0,5
Cadres de la fonction publique	648	0,3	288 174	0,5
Professeurs, professions scientifiques	2 064	0,8	564 443	1,0
Professions information, arts et spectacles	456	0,2	169 512	0,3
Cadres adm et cciaux d'entreprises	1 712	0,7	758 868	1,3
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	1 300	0,5	600 955	1,1
3. Cadres, professions intellect supérieures	7 956	3,2	2 693 062	4,8
Instituteurs et assimilés	2 968	1,2	757 388	1,3
Professions intermédiaire santé et travail social	3 852	1,5	783 659	1,4
Clergé, religieux	488	0,2	48 188	0,1
Professions interm admin fonction publique	1 172	0,5	395 704	0,7
Professions interm admin et commerc des entrep	4 856	1,9	1 392 225	2,5
Techniciens	2 300	0,9	762 430	1,3
Contremaîtres, agents de maîtrise	1 820	0,7	574 378	1,0
4. Professions intermédiaires	17 456	7,0	4 713 972	8,3
Employés civils, agents fonction publique	8 376	3,4	1 997 604	3,5
Policiers et militaires	1 700	0,7	414 066	0,7
Employés administratifs d'entreprise	9 052	3,6	2 343 544	4,1
Employés de commerce	5 156	2,1	968 749	1,7
Personnels services directs aux particuliers	7 324	2,9	1 188 837	2,1
5. Employés	31 608	12,7	6 912 800	12,2
Ouvriers qualifiés de type industriel	5 308	2,1	1 639 569	2,9
Ouvriers qualifiés de type artisanal	7 632	3,1	1 603 153	2,8
Chauffeurs	2 528	1,0	621 944	1,1
Ouvriers qualif manutent magasinage transp	1 392	0,6	408 564	0,7
Ouvriers non qualif type industriel	7 340	2,9	2 136 466	3,8
Ouvriers non qualif type artisanal	4 400	1,8	931 599	1,6
Ouvriers agricoles	1 172	0,5	282 048	0,5
6. Ouvriers	29 772	11,9	7 623 343	13,5
Anciens agriculteurs exploitants	6 984	2,8	1 273 460	2,2
Anciens artisans, çants chefs d'entreprises	5 044	2,0	773 416	1,4
Anciens cadres	3 888	1,6	577 940	1,0
Anciennes professions intermédiaires	5 924	2,4	1 035 580	1,8
Anciens employés	16 432	6,6	2 674 969	4,7
Anciens ouvriers	13 268	5,3	2 885 767	5,1
7. Retraités	51 540	20,7	9 221 132	16,3
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	800	0,3	276 266	0,5
Militaires du contingent	928	0,4	231 475	0,4
Elèves, étudiants, de 15 ans ou plus	20 128	8,1	5 261 236	9,3
Autres inactifs de moins de 60 ans	59 095	23,7	14 900 657	26,3
Autres inactifs de 60 ans ou plus	12 600	5,1	1 982 219	3,5
8. Autres inactifs	93 551	37,5	22 651 853	40,0
Total	249 359	100,0	56 651 955	100,0

EVOLUTION DE LA REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES AGRICULTEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS ET DU CLERGÉ

Côte Basque

		0 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et +	Total	% de la pop totale
Agriculteurs exploitants	1975	5	25	45	95	200	300	185	855	0,6
	1982	0	16	72	116	192	264	140	800	0,5
	1990	4	12	48	96	116	176	52	504	0,3
Artisans	1975	5	40	110	480	665	415	325	2 040	1,4
	1982	4	40	232	788	864	788	288	3 004	1,9
	1990	0	36	248	744	944	704	208	2 884	1,7
Commerçants	1975	30	120	310	905	980	945	1 065	4 355	3,0
	1982	16	72	240	740	724	860	580	3 232	2,1
	1990	20	92	172	844	1 040	808	376	3 352	2,0
Clergé	1975	0	5	35	120	115	150	355	780	0,5
	1982	0	4	4	20	48	80	124	280	0,2
	1990	4	4	4	20	44	100	128	304	0,2

Pays Basque intérieur

		0 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et +	Total	% de la pop totale
Agriculteurs exploitants	1975	305	710	940	1 675	2 650	2 420	1 430	10 130	12,6
	1982	224	588	624	1 572	1 976	2 576	1 020	8 580	10,4
	1990	28	340	592	1 548	1 500	1 860	528	6 396	7,6
Artisans	1975	5	30	190	465	370	225	225	1 510	1,9
	1982	12	56	248	708	536	432	152	2 144	2,6
	1990	0	48	140	592	776	532	104	2 192	2,6
Commerçants	1975	15	60	75	335	325	350	305	1 465	1,8
	1982	12	52	76	316	304	288	228	1 276	1,6
	1990	4	52	120	272	396	328	188	1 360	1,6
Clergé	1975	0	5	5	40	125	185	275	635	0,8
	1982	0	0	12	16	60	104	100	292	0,4
	1990	0	0	8	24	20	68	64	184	0,2

Pays Basque

		0 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et +	Total	% de la pop totale
Agriculteurs exploitants	1975	310	735	985	1 770	2 850	2 720	1 615	10 985	4,8
	1982	224	604	696	1 688	2 168	2 840	1 160	9 380	4,0
	1990	32	352	640	1 644	1 616	2 036	580	6 900	2,8
Artisans	1975	10	70	300	945	1 035	640	550	3 550	1,6
	1982	16	96	480	1 496	1 400	1 220	440	5 148	2,2
	1990	0	84	388	1 336	1 720	1 236	312	5 076	2,0
Commerçants	1975	45	180	385	1 240	1 305	1 295	1 370	5 820	2,6
	1982	28	124	316	1 056	1 028	1 148	808	4 508	1,9
	1990	24	144	292	1 116	1 436	1 136	564	4 712	1,9
Clergé	1975	0	10	40	160	240	335	630	1 415	0,6
	1982	0	4	16	36	108	184	224	572	0,2
	1990	4	4	12	44	64	168	192	488	0,2

Répartition en %

Côte Basque

		0 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et +	Total
Agriculteurs exploitants	1975	0.6	2.9	5.3	11.1	23.4	35.1	21.6	100
	1982	0.0	2.0	9.0	14.5	24.0	33.0	17.5	100
	1990	0.8	2.4	9.5	19.0	23.0	34.9	10.3	100
Artisans	1975	0.2	2.0	5.4	23.5	32.6	20.3	15.9	100
	1982	0.1	1.3	7.7	26.2	28.8	26.2	9.6	100
	1990	0.0	1.2	8.6	25.8	32.7	24.4	7.2	100
Commerçants	1975	0.7	2.8	7.1	20.8	22.5	21.7	24.5	100
	1982	0.5	2.2	7.4	22.9	22.4	26.6	17.9	100
	1990	0.6	2.7	5.1	25.2	31.0	24.1	11.2	100
Clergé	1975	0.0	0.6	4.5	15.4	14.7	19.2	45.5	100
	1982	0.0	1.4	1.4	7.1	17.1	28.6	44.3	100
	1990	1.3	1.3	1.3	6.6	14.5	32.9	42.1	100

Pays Basque intérieur

		0 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et +	Total
Agriculteurs exploitants	1975	3.0	7.0	9.3	16.5	26.2	23.9	14.1	100
	1982	2.6	6.9	7.3	18.3	23.0	30.0	11.9	100
	1990	0.4	5.3	9.3	24.2	23.5	29.1	8.3	100
Artisans	1975	0.3	2.0	12.6	30.8	24.5	14.9	14.9	100
	1982	0.6	2.6	11.6	33.0	25.0	20.1	7.1	100
	1990	0.0	2.2	6.4	27.0	35.4	24.3	4.7	100
Commerçants	1975	1.0	4.1	5.1	22.9	22.2	23.9	20.8	100
	1982	0.9	4.1	6.0	24.8	23.8	22.6	17.9	100
	1990	0.3	3.8	8.8	20.0	29.1	24.1	13.8	100
Clergé	1975	0.0	0.8	0.8	6.3	19.7	29.1	43.3	100
	1982	0.0	0.0	4.1	5.5	20.5	35.6	34.2	100
	1990	0.0	0.0	4.3	13.0	10.9	37.0	34.8	100

Pays Basque

		0 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et +	Total
Agriculteurs exploitants	1975	2,8	6,7	9,0	16,1	25,9	24,8	14,7	100
	1982	2,4	6,4	7,4	18,0	23,1	30,3	12,4	100
	1990	0,5	5,1	9,3	23,8	23,4	29,5	8,4	100
Artisans	1975	0,3	2,0	8,5	26,6	29,2	18,0	15,5	100
	1982	0,3	1,9	9,3	29,1	27,2	23,7	8,5	100
	1990	0,0	1,7	7,6	26,3	33,9	24,3	6,1	100
Commerçants	1975	0,8	3,1	6,6	21,3	22,4	22,3	23,5	100
	1982	0,6	2,8	7,0	23,4	22,8	25,5	17,9	100
	1990	0,5	3,1	6,2	23,7	30,5	24,1	12,0	100
Clergé	1975	0,0	0,7	2,8	11,3	17,0	23,7	44,5	100
	1982	0,0	0,7	2,8	6,3	18,9	32,2	39,2	100
	1990	0,8	0,8	2,5	9,0	13,1	34,4	39,3	100

Commentaires

1 - Les agriculteurs exploitants

La CSP des agriculteurs exploitants est en baisse constante depuis 1982.

On constate, aussi bien sur la côte que dans l'intérieur du pays, un rajeunissement de la population. Les moins de 40 ans sont passés, pour la côte de 19,9 % en 75 à 31,7 % en 90; dans l'intérieur de 35,8 % à 39,2 %. On peut noter que la population agricole est bien plus jeune, dans l'ensemble, à l'intérieur du Pays Basque. Les 30-39 ans représentent en 90 24,2 % (16,5 % en 75) contre 19 % pour la côte. De même, les jeunes de 20-24 ans sont beaucoup plus représentés dans l'intérieur (5,3 % contre 2,4 sur la côte).

Les moins de 19 ans sont peu nombreux et en diminution constante (0,4 % en 90 intérieur; 0,8 % sur la côte).

On également constater le nombre de moins en moins important des + de 60 ans qui sont passés pour la côte de 21,6 % à 10,3 % et dans l'intérieur de 14,1 % à 8,3 %.

2 - Les artisans

L'effectif des artisans est en hausse : il est passé de 3.550 en 75 à 5.076 en 90. Cependant, si cette hausse a été régulière dans l'intérieur du pays, sur la côte, l'effectif a augmenté fortement entre 75 et 82, puis légèrement baissé entre 82 et 90 (- 0,4 %).

La tranche d'âge 40-59 ans est passée de 47,2 % en 75 à 58,2 %.

Par contre, les 20-40 ans ont globalement tendance à diminuer (de 37,1 % en 75 à 35,6 % en 90); cette baisse étant particulièrement nette pour les 25-29 ans (dans le Pays Basque intérieur, ils sont passés de 12,6 % à 6,4 %).

Les plus de 60 ans sont de moins en moins nombreux : de 15,5 % en 75, ils sont passés à 6,1 % en 90.

3 - Les commerçants

L'effectif des commerçants a baissé sur le Pays Basque entre 75 et 90. Cette baisse est encore plus nette sur la côte où ils sont passés de 4.355 à 3.352.

La catégorie des + de 60 ans a fortement chuté sur la côte (de 1.065 à 376) mais aussi dans l'intérieur (305 à 188) dans une moindre mesure.

A part la tranche d'âge 40-49 ans qui a vu ses effectifs augmenter passant de 22,4 % à 30,5 % et les 25-29 sur l'intérieur, toutes les classes d'âge sont à la baisse.

4/Clergé

On peut noter une très forte baisse des effectifs du clergé entre 75 et 90, quelle que soit la tranche d'âge considérée.

On constate d'autre part un net vieillissement de cette CSP. Les plus de 50 ans représentant en effet 73,7 % des effectifs.

33/ POPULATION ACTIVE, CHÔMAGE, EMPLOI

Pour l'ensemble du Pays Basque, le taux de chômage, soit 12 % de la population active, est nettement plus élevé que dans le reste de la France (environ 10 %) mais beaucoup plus faible qu'au Pays Basque Espagnol, où le taux de chômage est de l'ordre de 20 %. Ce taux moyen de 12 % pour l'ensemble du Pays Basque résulte de situations très contrastées entre la Côte Basque (14 %), le Labourd Intérieur (9 %) et "seulement" 8 % pour la Basse Navarre et la Soule. Les situations extrêmes étant, d'un côté, celles des cantons de Bayonne avec un taux de 17 % et, de l'autre, celles des cantons les plus éloignés de la côte comme Iholdy (5,6 %), Saint-Palais (6,9 %) ou Tardets (7,1 %).

On pourrait trouver surprenant que les cantons ruraux où le taux de chômage est le plus faible soient aussi ceux qui se dépeuplent, alors que les cantons urbains de la côte, où le taux de chômage est élevé, attirent d'importants flux migratoires.

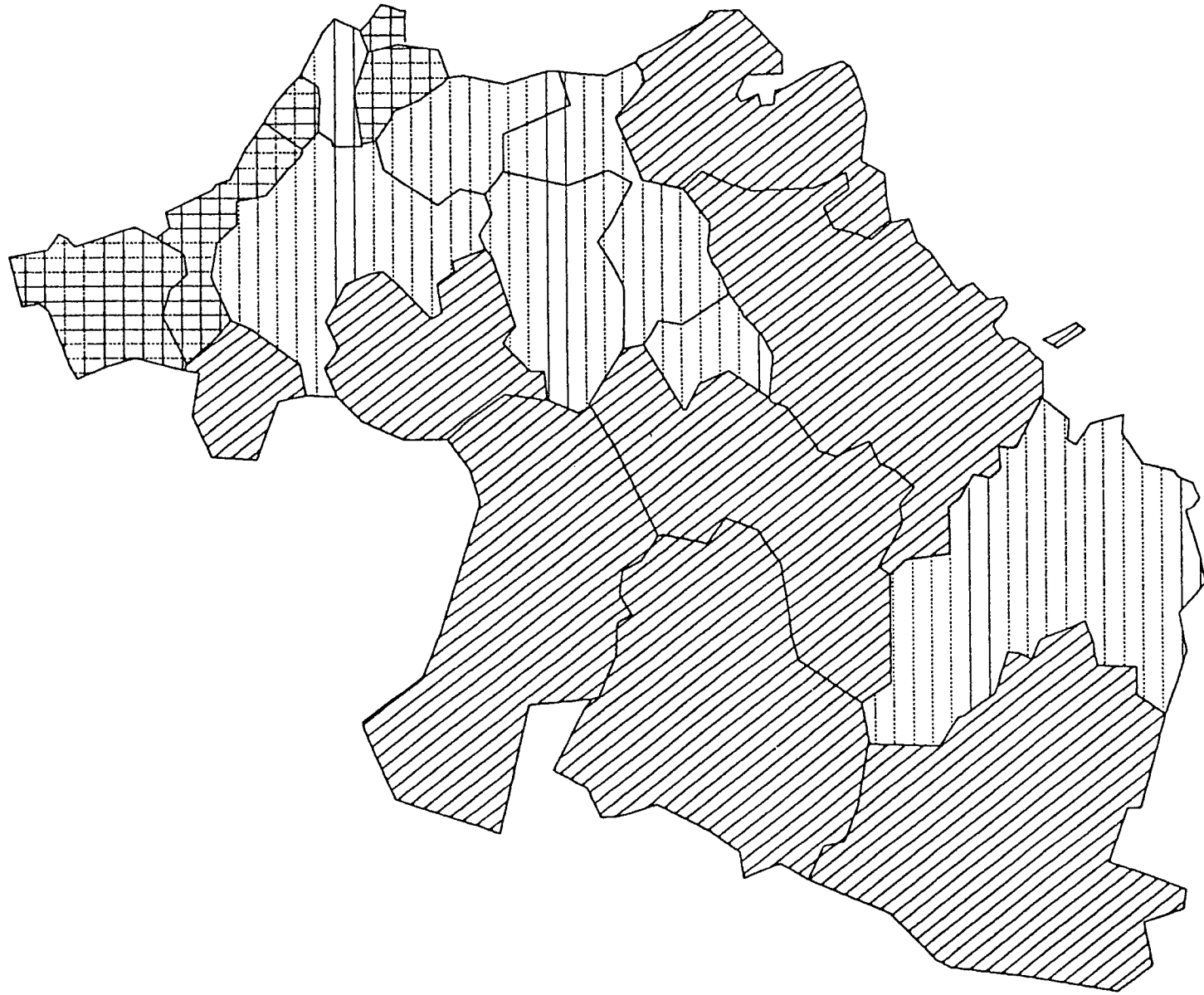
Il ne faut pas confondre la cause avec l'effet : c'est précisément parce que le marché de l'emploi est très dynamique sur la Côte Basque, où le nombre d'actifs ayant un emploi a augmenté de 8,6 % pour la période 1982-1990 soit presque deux fois et demie plus que pour l'ensemble de l'Aquitaine (3,6 %), que ce bassin d'emploi attire des flux migratoires d'actifs plus importants que ceux qu'il est en mesure d'absorber. C'est l'inverse qui se produit dans les cantons de l'intérieur, où le marché de l'emploi salarié régresse, ce qui incite les jeunes à partir ou à s'installer s'ils sont enfants d'agriculteurs. Le taux élevé d'installation de jeunes agriculteurs en Basse-Navarre et en Soule, s'explique en partie par cette situation déprimée du marché local de l'emploi. Les jeunes qui veulent rester au pays n'ont pas d'alternative.

Le taux de chômage des femmes (60 % du total des chômeurs) est deux fois plus élevé que celui des hommes (16 % contre 8 %). Rien de surprenant, par conséquent, si plus de la moitié des sorties de chômage s'explique par d'autres motifs que la reprise d'emploi. Pour la Côte Basque, une partie importante de ce chômage féminin doit s'expliquer par le caractère saisonnier de certaines activités liées au tourisme. Ce qui amène l'INSEE à avancer que "les entreprises pratiquent une gestion externalisée de leur main-d'oeuvre". Ce constat ne concerne pas seulement les services mais aussi les entreprises industrielles puisque, au total "la moitié des chômeurs sont entrés au chômage après un contrat à durée déterminée ou d'intérim".

La structure de ce chômage est assez classique : un bon quart de moins de 25 ans, près de 30 % de chômeurs de longue durée (plus d'un an) et un tiers sans qualification.

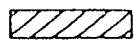
Taux de chômage dans les cantons du Pays Basque

en 1990

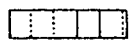


627

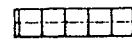
TCHO



moins de 9%



de 9% à – de 12%



plus de 12%

Evolution de la structure de l'emploi : forte baisse de l'emploi industriel et forte dynamique du tertiaire.

Les statistiques sur l'emploi au Pays Basque, issues de la comparaison entre les deux derniers recensements, commencent à être disponibles. Elles permettent de mieux saisir l'évolution par grands secteurs d'activité (agriculture, industrie, services marchands et non marchands) et de voir dans quelle mesure les grandes tendances constatées pour la France entière se retrouvent amplifiées ou amoindries dans le Pays Basque.

POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI
Répartition par secteur en % pour 1990 et évolution
entre 1982 et 1990 en %

	France	Pyrénées	Côte Basque Atlantiques	Labourd intérieur	Basse Navarre + Soule
Agriculture Sylviculture pêche	6,1 (-24)	9,1(-25,7)	1,6 (-24,7)	13,1 (-23,8)	31,2 (-25,5)
Industrie	21,3 (-13)	20,4 (-7,2)	16,8 (-5,6)	18,6 (0)	17,6 (-13,7)
Bâtiment	7,2 (-11)	8,5 (-4,5)	7,4 (-8,4)	11,4 (+11,9)	9,4 (-11,4)
Services marchands	40,3 (+14)	43,2 (+7,8)	54,6 (+10,7)	41,5 (+19,4)	28,8 (+3,2)
services non marchands	25,2 (+12)	18,9 (+12,4)	19,6 (+12,8)	15,5 (+26,4)	13,0 (+9,9)
Total	100 (+1,7)	100 (+4,4)	100 (+3)	100 (+12,3)	100 (-7,2)

L'emploi total a sensiblement augmenté (+ 7 %) entre 1982 et 1990 pour le Pays Basque, contre moins de 2 % pour la France entière. Cette bonne performance d'ensemble recouvre des situations très contrastées : + 12 % pour le Labourd Intérieur, qui connaît un développement de type périurbain, et - 7 % pour la Basse-Navarre et la Soule. Cette dynamique du Labourd Intérieur est portée par les emplois de services marchands (+ 19 %) et non marchands (+ 26 %) soit un rythme d'augmentation deux fois plus important que pour l'ensemble des Pyrénées Atlantiques.

Au Pays Basque, comme pour l'ensemble de la France, l'emploi agricole a baissé d'un quart entre les deux recensements. L'industrie et le bâtiment du Pays Basque ont mieux résisté à l'érosion de l'emploi qu'ailleurs. Le Labourd Intérieur a même réussi à maintenir l'emploi industriel (malgré l'effondrement de l'industrie de la chaussure avec une perte des quatre cinquièmes des emplois), et à accroître de 12 % les effectifs du bâtiment qui partout ailleurs régressent fortement (- 11 % sur le plan national et - 8 % sur la Côte Basque).

L'emploi non salarié a bien résisté au Labourd (- 4,4 % contre 14,3 % pour l'ensemble de l'Aquitaine). La forte densité urbaine est favorable au maintien et à la création de petites entreprises de services aux particuliers et aux entreprises.

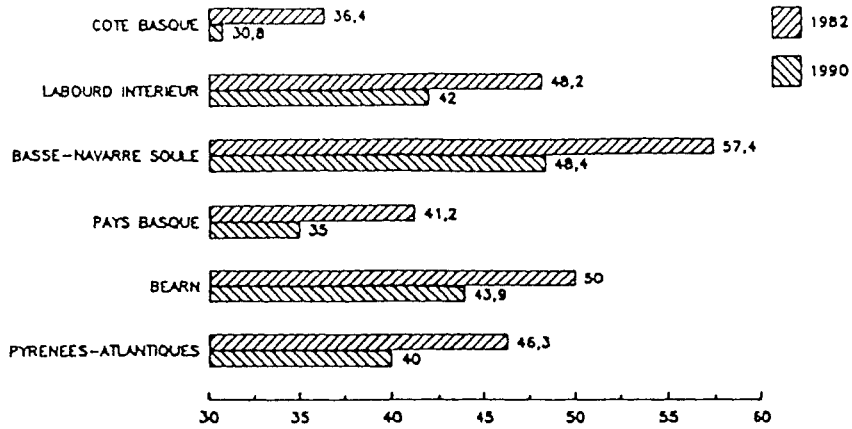
La structure de l'emploi, telle qu'elle apparaît à la lumière du recensement de 1990 révèle notamment :

- le poids de l'agriculture dans l'emploi total, marginal pour la Côte Basque (1,6 %), important dans le Labourd Intérieur (13 %) et **prépondérant en Basse-Navarre et Soule (31 %)**. Dans ces provinces rurales, si l'on ajoute les 10 % de la population totale, constituée d'anciens agriculteurs à la retraite (soit presque le tiers des retraités de la zone), on mesure mieux le poids réel que conserve l'agriculture.

- une certaine sous-représentation de l'emploi industriel, notamment sur la Côte Basque en Basse-Navarre et en Soule. Dans ces deux dernières provinces, l'emploi industriel a chuté de près de 14 % dans la période. Au Labourd et en Basse-Navarre, les grands établissements ont réduit leurs effectifs pour des raisons de récession (- 66 % pour le cuir et la chaussure), de productivité et de flexibilité par la sous-traitance, d'où une augmentation trois fois plus importante du nombre d'établissements (+ 20 %) que des emplois (+ 7 %) dans le secteur non marchand. Trois secteurs industriels (la construction mécanique, le matériel électrique et électronique et l'imprimerie) ont vu leurs effectifs augmenter de l'ordre de 20 %, ce qui témoigne de l'attractivité de la zone pour les activités industrielles avancées.

- le poids croissant du tertiaire : il représente déjà près de trois emplois sur quatre de la Côte Basque, celle-ci est donc en avance de près de 20 ans sur la tendance nationale (deux emplois sur trois en 1990). Cependant, la structure de ce tertiaire diffère profondément : le secteur marchand est beaucoup plus développé qu'au plan national et le secteur non marchand est largement sous-représenté (administration et services publics de santé, d'éducation). Il est vrai que les besoins d'éducation sont moindres pour une population plus âgée et plus aisée qu'ailleurs et qui fait largement appel aux soins privés. Pour l'ensemble du Pays Basque, les activités liées à la santé, au social, et au culturel représentent six fois plus d'emplois dans le secteur marchand que dans le non marchand. Malgré cela, à Bayonne comme à Biarritz, la Mairie, l'Hôpital et les services d'aides sociaux sont les plus gros employeurs. Cette prédominance des activités santé et social est induite par la dynamique de croissance des retraités qui viennent s'installer au Pays Basque.

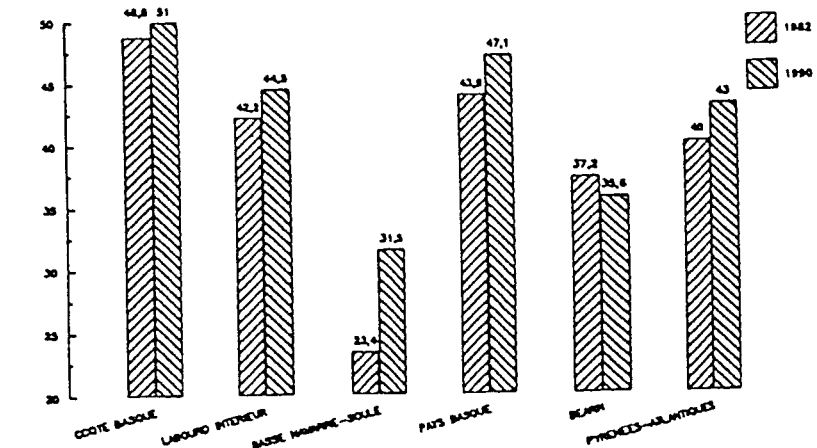
**POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI
DANS L'INDUSTRIE OU LE BATIMENT
EN 1982 ET EN 1990**



Les pourcentages sont calculés par rapport à la population ayant un emploi dans le secteur marchand non agricole

Source: INSEE Aquitaine Recensements

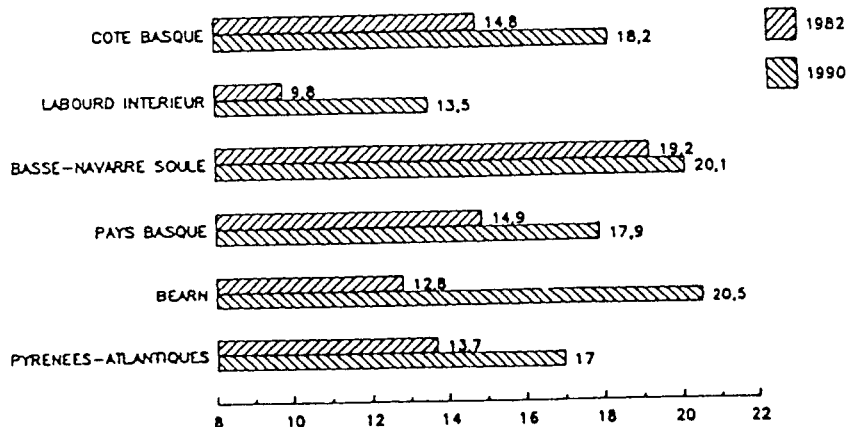
**POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI
DANS LE COMMERCE OU LES SERVICES
EN 1982 ET EN 1990**



Les pourcentages sont calculés par rapport à la population ayant un emploi dans le secteur marchand non agricole

Source: INSEE Aquitaine Recensements

**POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI
DANS LES DOMAINES : SANTE, SOCIAL, CULTURE
EN 1982 ET EN 1990**



Les pourcentages sont calculés par rapport à la population ayant un emploi dans le secteur marchand non agricole

Source: INSEE Aquitaine

A l'intérieur des services marchands et pour l'ensemble du Pays Basque, la croissance des emplois de services aux entreprises a dépassé les 50 %. On peut donc avancer qu'une partie des emplois industriels perdus se sont retrouvés dans le tertiaire par sous-traitance interposée. En ce qui concerne les services aux particuliers, on retrouve des taux de croissance aussi impressionnants pour l'hôtellerie sur la Côte Basque et le Labourd Intérieur. Comme le relève l'INSEE (cahiers de l'OREF) : *"En relation avec le développement touristique de la zone, les hôtels-café-restaurants ont accru leurs effectifs permanents de 60 % en neuf ans (contre 39 % en Aquitaine)"*. En revanche, on peut se demander si le tourisme vert se développe vraiment en Basse-Navarre et en Soule, puisque l'Hôtellerie, pourtant dix fois moins développée que celle du Labourd, y a perdu des emplois entre 1982 et 1990.

On retrouve donc au Pays Basque, mais de manière amplifiée, les tendances relevées pour la société française dans son ensemble : déclin absolu et relatif de l'emploi industriel, forte dynamique du tertiaire non qualifié dans les services aux particuliers (santé, restauration, hôtellerie, gardiennage, commerce ...), et aux entreprises (sécurité, nettoyage ...). La population âgée, porteuse de cette dynamique des services aux particuliers, souvent aisée et de plus en plus cultivée sera sensible à la qualité des prestations. C'est dire que, comme dans les entreprises, il sera exigé du personnel des P.M.E. et des commerces, un haut professionnalisme et une flexibilité de comportement, auxquels les jeunes ne sont pas nécessairement bien préparés par l'enseignement tel qu'il prévaut aujourd'hui (trop souvent centré sur la formation générale et sur la course aux diplômes).

Il conviendrait donc de s'interroger sur l'adéquation du système de formation aux perspectives d'emploi du Pays Basque. De ce point de vue, le fait que le département des Pyrénées Atlantiques scolarise plus des deux tiers de ses jeunes en terminale (contre 57 % pour l'Aquitaine) n'a sans doute pas que des aspects positifs. Hier, l'emploi industriel se situait dans la France du Nord et l'enseignement général y était deux fois moins développé que dans la France du Sud de la Loire, où le principal débouché était de préparer les concours administratifs nationaux. En 1993, cette différence subsiste dans l'offre éducative : indépendamment de l'origine sociale, les chances d'avoir une place dans une terminale C, la filière noble par excellence) sont trois fois plus élevées dans les Pyrénées que dans la Somme !

Mais le contexte a changé : l'industrie perd des emplois et les recrutements par concours administratifs ont un avenir incertain au moment où l'on privatise la plupart des services publics. Répétons-le, la masse des emplois de demain sera dans le tertiaire non qualifié mais hautement professionnel ; qu'il soit public ou privé, ce tertiaire sera soumis à des contraintes de performance qui imposeront d'autres modes de recrutement et de promotion que les concours et l'ancienneté. C'est en fonction de perspectives qu'il faut peut-être aussi faire évoluer le système éducatif du Pays Basque.

34/ LES SYSTÈMES DE FORMATION ET L'ÉVOLUTION DES QUALIFICATIONS AU PAYS BASQUE DE FRANCE.

A/ LES SYSTÈMES DE FORMATION SECONDAIRE

Nous renvoyons à l'étude BEGIRA de l'ADEPAB sur les systèmes de formation au Pays basque français. En complément, une note sur les niveaux de diplômes est jointe.

LE NIVEAU DE DIPLOME

Comparaison du niveau de diplôme entre Pays Basque et France:
RP90, population de 15 ans et plus

Niveau de formation	Côte Basque		P. Basque intérieur		Pays Basque		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Etudes en cours	13 475	9,7	6 653	9,5	20 128	9,6	5 261 236	11,5
Aucun diplôme déclaré	34 073	24,5	24 334	34,8	58 407	27,9	11 827 052	25,8
CEP	22 524	16,2	11 081	15,8	33 605	16,1	8 406 576	18,3
BEPC	11 488	8,2	3 808	5,4	15 296	7,3	3 116 306	6,8
CAP	20 813	14,9	10 252	14,7	31 065	14,8	6 223 971	13,6
BEP	7 872	5,7	4 400	6,3	12 272	5,9	2 243 796	4,9
Bac, brevet professionnel	15 128	10,9	4 940	7,1	20 068	9,6	4 275 290	9,3
Bac + 2	7 720	5,5	2 828	4,0	10 548	5,0	2 286 519	5,0
Diplôme supérieur	6 196	4,4	1 620	2,3	7 816	3,7	2 234 620	4,9
Total	139 289	100,0	69 916	100,0	209 205	100,0	45 875 366	100,0

Le niveau de diplôme est plus bas en Pays Basque intérieur que sur la côte:

- beaucoup moins de personnes ont le bac ou un niveau supérieur au bac;
- davantage n'ont aucun diplôme.

Par rapport à la France, il y a en Pays Basque :

- plus de personnes qui n'ont aucun diplôme;
- plus de personnes qui ont le BEPC, un CAP ou un BEP;
- plus de personnes qui ont le BAC;
- la même proportion de BAC + 2;
- une proportion moindre de diplômes supérieurs.

On constate une grande différence entre la côte et l'intérieur du Pays Basque où l'on note que 34,8 % de personnes n'ont aucun diplôme (contre 24,5 % pour la côte). Ce chiffre est d'ailleurs très supérieur à la moyenne nationale (25,8 % de sans diplôme).

Le nombre de personnes ayant le BAC ou un diplôme supérieur est plus important sur la côte que dans l'intérieur du Pays Basque.

Le pourcentage de personnes ayant un BAC + 2 dans l'ensemble du Pays Basque est à peu près identique à celui de la moyenne nationale.

Par contre, la proportion de diplômes supérieurs dans le Pays Basque est moindre par rapport au niveau national.

A l'inverse, les effectifs des titulaires de BEPC, CAP, BEP sont supérieurs aux effectifs nationaux.

B/L'enseignement supérieur au Pays Basque français

1/Introduction

a/Un enjeu pour l'avenir du territoire

Le niveau général de formation, de qualification et de culture est une des composantes majeures de la valeur d'un territoire. Demain davantage encore, dans la mesure où la supériorité de la formation sera l'un des rares atouts d'un Occident développé qui risque d'abandonner aux pays en développement (Chine, Inde, voire l'Europe de l'Est) exécutions et fabrications industrielles, pour se réserver la conception, les fabrications du haut de gamme et la commercialisation. Le gisement de savoir faire est désormais plus valorisant que les gisements de matière première. Le développement de la nouvelle économie productive (en dehors des services captifs, plus protégés) requiert déjà un savoir faire de haut niveau, un climat favorable à la recherche, à l'ouverture sur le monde.

Les responsables locaux, aussi bien les professionnels que les élus, sont tout à fait conscients de la nature de cet enjeu. L'enseignement supérieur porte au Pays basque une image politique et collective très forte. Ici plus qu'ailleurs, l'idée que la formation supérieure constitue un enjeu du développement a été véhiculé par la société civile et les élus. Dans ce cadre, le développement de l'enseignement supérieur, à tort ou à raison quant à ses finalités objectives, peut être considéré comme un facteur déterminant la possibilité d'établir une vision partagée du territoire.

b/L'enseignement supérieur au Pays Basque: de multiples formes souvent mal connues.

L'enseignement supérieur en Pays Basque recouvre de multiples formes, qu'il convient de rappeler, bien que toutes ne soient pas analysées dans ce document. Dans le domaine de la formation initiale et à côté des enseignements dispensés au sein de la Faculté pluridisciplinaire dans le cadre de filières diplômantes, il convient de citer les classes préparatoires et supérieures, les formations dispensées au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne-Pays Basque), au sein de l'IUT, les différents BTS, l'École de soins infirmiers... Dans le domaine de la formation continue, bon nombre de diplômes et de brevets sont également délivrés.

Le document ci-contre récapitule les différents enseignements dispensés.

FACULTE PLURIDISCIPLINAIRE DE BAYONNE ANGLLET BIARRITZ**DROIT**

DEUG, LICENCE, MAITRISE EN DROIT franco-espagnol et communautaire des entreprises

SCIENCES ECONOMIQUES

DEUG

ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES

D.P.E.C.F. (Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières)

D.E.C.F. (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières)

SCIENCES DE L'INADAPTATION & DE LA DELINQUANCE JUVENILE

D.U.S.I.D.J. (Diplôme Universitaire des Sciences de l'inadaptation et de la délinquance Juvénile)

ETUDES BASQUES

D.E.U.G. - CERTIFICAT de CULTURE & LANGUE BASQUE - DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies)

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DES PAYS DE L'ADOUR

Diplômes Universitaires de Technologie -D.U.T en :

INFORMATIQUE

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

TECHNIQUES DE COMMERCE

Campus Universitaire : Restaurant, Résidence Universitaire et Centre de Documentation, Bibliothèque universitaire en cours d'installation.

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE BAYONNE PAYS BASQUE**INSTITUT DU LOGICIEL ET DES SYSTEMES - (I.D.L.S.)**

Diplôme d'Ingénieur en Organisation et Gestion Industrielle (Ecole d'Ingénieurs de Bilbao)

D.E.S.S. -Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées- Systèmes de Production Industriels Automatisés (Université de Bordeaux I et UPPA)

MASTER OF SCIENCE en CAD/CAM/CAE (Université de Cranfield G.B.)

INSTITUT FRANCO-IBERIQUE DE LA COMMUNICATION - (I.F.I.C.)

D.E.S.S.-Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées- Information Technique et professionnelle Multimédia - option : Communication Interne d'Entreprise (Université de Bordeaux III)

ECOLE DE GESTION COMMERCIALE

- Cadres de direction (bac +3)

- Technicien Supérieur en Gestion et Action Commerciale (bac +2)

LYCEES et ENSEIGNEMENT PRIVE**CLASSES PREPARATOIRES**

Maths sup

Maths spé

Préparation H.E.C.

Diplôme préparatoire aux Etudes Comptables et Financières (DPCECF)

BREVETS DE TECHNICIENS SUPERIEURS**B.T.S. INDUSTRIELS :**

- Productique

- Electronique

- Fabrication Industrielle du mobilier (meubles)

- Audiovisuel (Exploitation et maintenance des équipements)

B.T.S. INDUSTRIE DU BATIMENT :

- Bâtiment

- Equipement technique - Energie : Installations thermiques, frigorifiques, climatisation

- Etudes et Economie de la construction

- Domotique

B.T.S. TERTAIRES :

- Bureautique et Secrétariat

- Force de Vente

- Action Commerciale

- Commerce International

- Comptabilité et Gestion

- Tourisme

B.T.S. AGRICOLES :

- Analyse et Conduite des Systèmes d'exploitation

ECOLE DE SOINS INFIRMIERS

Diplôme d'Etat d'Infirmier(e)

c/Trois logiques qui ne se sont pas toujours rencontrées

Les principaux acteurs du domaine s'accordent pour reconnaître que l'enseignement supérieur au Pays basque s'est développé sur des structures disparates, dépourvues de logique, et sans coordination. Suivant que l'on parle de formations post-baccalauréat, de formations supérieures ou de l'enseignement supérieur s'appuyant sur la reconnaissance et l'habilitation de diplômes nationaux, ce sont des réalités très différentes qui se manifestent:

-celle de l'université, dont les évolutions s'inscrivent dans le temps long (au moins dix années pour consolider une filière), et qui vise à associer des objectifs de qualité des enseignements à la recherche,

-celle des écoles supérieures et des enseignements dispensés au sein de la C.C.I., plus souples, composés de troisièmes cycles se développant en réseau sur l'extérieur,

-celle des filières courtes, IUT et BTS, présentant une certaine hétérogénéité.

Le diagnostic sur la situation de l'enseignement supérieur est présenté selon ces trois filières .

d/Inexistence des formations supérieures sur le Pays basque intérieur

Les formations supérieures dispensées à l'intérieur du Pays basque sont très peu nombreuses: Brevet de technicien agricole, conseiller agricole et en développement local (AFMR Etcharry), BTS en micromécanique à Mauléon, projet de BTS en électrotechnique à Hasparren. Bien que ces formations trouvent leur origine dans la spécialisation des activités locales , elles accueillent des étudiants de l'ensemble du Sud aquitain. Le potentiel de développement à moyen terme semble lié aux BTS et BTA.

2/L'université au Pays basque (Faculté pluridisciplinaire et IUT)

a/Quelques leçons de l'histoire

L'implantation d'une structure universitaire au Pays Basque a obéi à un développement particulier, à la fois historique et politique. Des considérations historiques expliquent qu'au tout début des années soixante-dix, une antenne universitaire se soit ouverte à Bayonne sous la double impulsion des collectivités locales et d'universitaires de la Faculté de droit de Pau. Durant plus de quinze ans, ces acteurs vont permettre l'implantation des structures bayonnaises dans un champ disciplinaire et une dimension réduits tout d'abord, les études de capacité en droit, puis au travers d'une diversification lente mais croissante.

L'histoire de son développement explique donc que le caractère "pluridisciplinaire" de la Faculté soit inégalement marqué, en raison de l'ancienneté des investissements thématiques.

Le rattachement à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Un élément politique éclaire également le pôle universitaire bayonnais d'une manière spécifique : son rattachement à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le lien que les collectivités locales ont tissé avec lui.

La logique géographique autant que scientifique aurait en effet voulu que la métropole bordelaise constitue l'ancrage administratif de la structure universitaire bayonnaise. Il n'en a rien été et, dès les origines, la personnalité des enseignants en place et la volonté locale ont privilégié le lien institutionnel avec le campus palois. Évitant peut-être au campus bayonnais le sort qui est celui des structures périgourdines ou agenaises, ce choix n'a pas gommé pour autant le problème existentiel qui affecte le département des Pyrénées Atlantiques, celui de sa bi-polarité. De façon incessante, méfiance et concurrence entre les interlocuteurs empoisonnent les relations mutuelles et ralentissent les évolutions. Le poids des collectivités locales est alors souvent utilisé pour débloquer des situations difficiles internes à l'Université de Pau.

Cette particularité très nette de la vie universitaire bayonnaise permettra cependant la prise en compte légitime d'aspirations universitaires locales sous la pression des instances départementales ou régionales. De ce point de vue, le fonctionnement d'une structure universitaire en Pays basque ne dépare guère à l'intérieur du tissu administratif local, jusqu'à l'appellation ridicule ou détestable d'une " Faculté pluridisciplinaire " par crainte de connotations plus marquées.

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour a cependant fait du campus bayonnais son second campus, articulé historiquement, quantitativement et qualitativement sur la Faculté pluridisciplinaire et sur l'IUT.

La faculté dispose aujourd'hui à part entière du statut d'Unité de Formation et de Recherche (UFR) et donc de son budget, de ses moyens en personnel et en matériel. Elle coexiste sur le campus bayonnais avec un Institut Universitaire de Technologie qui vient d'acquérir son autonomie statutaire et qui est installé sur le domaine universitaire. Ce dernier, comme tous les IUT, dispose d'un statut dérogatoire qui lui permet de bénéficier d'une grande autonomie de fonctionnement et de moyens au sein de la structure universitaire .

Une volonté politique locale déterminante

Le facteur déterminant réside dans les choix et les anticipations que les autorités locales et en particulier le Président du District BAB ont effectuées très tôt. Dès les années soixante-dix, l'intérêt d'un développement universitaire à Bayonne leur est apparu prioritaire et a permis des choix décisifs, faisant de Bayonne d'abord, du district ensuite et du Pays basque enfin une préfiguration de la situation française actuelle. En des temps où la question universitaire ne retenait pas l'attention des élus locaux ou des pouvoirs économiques, en des périodes où le secteur de la formation n'était pas encore un enjeu politique ou économique, l'investissement massif du District s'est réalisé en des termes financiers et matériels qui se sont avérés décisifs pour la réussite de l'opération. En un mot, la volonté politique locale a primé autant qu'accompagné la dimension technique ou scientifique des choix universitaires et ceci de la création de l'IUT à la reconnaissance de l'Institut d'Études Juridiques en tant que Faculté à part entière, en passant par des opérations considérables de constructions à financement croisé ou non et par un soutien financier direct au fonctionnement, sans parler de la mise à disposition de personnels ou de bâtiments.

b/Situation actuelle

Un éventail de diplômes réduit, une offre de formation limitée

La Faculté est encore à l'heure actuelle l'unique composante universitaire bayonnaise à être habilitée à délivrer des diplômes nationaux de second cycle c'est-à-dire de niveau bac + 4. Outre trois diplômes d'études universitaires générales (DEUG) en droit, études basques et sciences économiques (bac + 2), poursuivis par une licence en droit et une licence de basque, ce sont quatre secteurs de formation qui sont concernés :

- le droit avec une maîtrise en droit, mention droit communautaire et franco espagnol,
- les études basques avec une maîtrise d'études basques,

- l'informatique avec une maîtrise de sciences et techniques " système de production informatisés,
- les sciences économiques avec une maîtrise de sciences et techniques "économie et gestion du commerce international ".

Il convient d'ajouter à cela, les enseignements divers de niveau bac + 2 notamment en études comptables et financières. Enfin sur le plan des troisièmes cycles on notera l'absence de diplômes de troisième cycle à la Faculté, ce qui n'interdit pas la présence de quelques doctorants dans le cadre du Centre de Documentation et de Recherches Européennes .

L'IUT délivre des DUT dans des filières diversifiées dans plusieurs domaines, au niveau bac +2:

- la comptabilité et la gestion (DUT de Gestion des entreprise et des administrations)
- le commerce (DUT de techniques de commercialisation)
- l'informatique (DUT informatique).

L'offre de formation est donc limitée. Les bacheliers désirant poursuivre des études universitaires dans les secteurs scientifiques sont contraints de s'expatrier, ou sinon de s'inscrire dans les filières juridiques ou économiques. Cela pourrait traduire une certaine forme de sélection sociale.

Ainsi, l'importante déperdition d'effectif entre le premier et le deuxième cycle (Droit et sciences économiques, particulièrement), est vraisemblablement liée aux processus de sélection s'appliquant sur des étudiants non nécessairement motivés par la filière où ils se sont inscrit faute d'un éventail suffisant.

Une sur-représentation des premiers cycles

La traduction de cette situation s'exprime dans la répartition des étudiants sur les trois cycles (données 1992) : IUT et C.C.I. compris (420 +100 étudiants), 83% des étudiants suivent des enseignements de premier cycle, 10% de deuxième cycle et 7 % sont inscrits en troisième cycle. Ainsi, quelque soit la qualité des enseignements de premier cycle, la plus grande part des étudiants se trouvent dans deux situations : l'échec/abandon ou le départ sur d'autres campus pour la formation en deuxième cycle et au-delà.

Effectifs par secteur: 4/5 des étudiants en sciences sociales

Aujourd'hui, les différents secteurs se présentent ainsi : environ 800 étudiants dans le secteur juridique dont près de 600 en DEUG, 350 en économie et gestion dont 250 en DEUG, 100 en basque dont 60 en DEUG, 35 en MST informatique.

Le département GEA de l'IUT compte, lui, 200 étudiants, celui d'informatique 120 et le département Techniques de commercialisation un peu plus de 80 étudiants.

Le secteur des sciences sociales couvre donc actuellement plus de 4/5ème des effectifs étudiants. S'il faut en prendre conscience dans la répartition des moyens, cela est également à prendre en compte en ce qui concerne les projets de développement : les autres secteurs de formation doivent sans doute être appuyés davantage désormais que les formations "historiques", sous réserve que le tissu local soit demandeur.

Un nombre d'étudiants réduit

La Faculté compte environ 1400 étudiants inscrits, toutes formations confondues ce qui en fait de loin la masse la plus importante d'un campus évalué à environ 1800 étudiants puisque les trois départements d'IUT comptent 400 étudiants pour 1993. A titre de comparaison, le rapport des étudiants inscrits dans les deux structures, Faculté et IUT, est environ de 3 étudiants à 1. En schématisant, les effectifs globaux de l'IUT correspondent approximativement à l'équivalent de la seule première année de DEUG de droit de la Faculté. En réalité si l'on y ajoute aux étudiants de l'IUT de Bayonne la population des formations extérieures (BTS), c'est environ la moitié de la population étudiante locale qui se situe d'emblée dans la logique d'études courtes, à bac + 2 et se retrouve ensuite en difficulté devant la crise du marché de l'emploi, au plan local et national.

Le nombre d'étudiants à l'université est faible: il représente seulement 0,5% de la population du bassin d'attraction de Bayonne (1400 étudiants - hors BTS - pour environ 280 000 personnes), la moyenne nationale française est de 2%, chiffre que la plupart des prévisions voient doubler dans les dix ans à venir (ce qui porterait à 12 000 le nombre d'étudiants bacheliers de la zone). Au Pays Basque Sud, le taux est de 4% avec, pour 2 500 000 habitants, 100 000 étudiants entre l'UPV-EHU (60 000), l'université de Deusto (15 000), l'Université de Navarre (20 000), et l'Université publique de Navarre (7000).

Des effectifs en stabilisation

Sur le plan strict des effectifs de la Faculté pluridisciplinaire, leur stabilisation d'une année sur l'autre se traduit même par une légère stagnation à la suite de l'affaiblissement de la vague démographique. Ponctuellement, il faut y ajouter le rythme de croisière des études de basque et de la maîtrise en droit (après l'effet d'ouverture) et la volonté de contrôler la croissance des secteurs précis comme celui des études comptables.

-> Une masse critique non atteinte

Ainsi, la totalité des étudiants du campus de Bayonne ne parvient pas à passer la barre des 2000 étudiants, alors que les trois grandes UFR du campus de Pau en comptent chacune plus de 3000... S'il convient de prendre en compte les données démographiques locales qui incitent à la prudence, il semble indispensable de considérer la faiblesse actuelle de l'offre et son orientation comme un facteur frein pour l'accueil d'étudiants venus de l'extérieur. **A l'évidence la masse critique nécessaire à un ensemble universitaire crédible est loin d'être atteinte, au plan quantitatif comme au plan qualitatif.**

Une logique de proximité plus que de rayonnement

L'essentiel des étudiants accueillis sur le campus sont des jeunes du bassin d'attraction bayonnais. En effet, la relative banalisation des formations proposées, et le poids des premiers cycles réduisent très largement l'attractivité de l'Université.

Cette situation traduit un positionnement actuel de "Faculté de proximité", à la situation largement dépendante des volontés locales, des décisions nationales ou régionales. Cette logique de développement, liée autant aux volontés locales qu'à l'évolution de l'UPPA, contribue logiquement à la sur-représentation des premiers cycles.

Cependant, l'évolution de l'UPPA, vers une université organisée en réseau (spécialisation par pôle, complémentarité et non concurrence des formations proposées sur les différents campus), devrait permettre d'améliorer les conditions de l'attractivité et de l'émancipation du campus bayonnais. Ceci ne le garantit pas: en effet, il convient de considérer également le desserrement des contraintes budgétaires, humaines ...

Le cadre budgétaire: amélioration et consolidation

On se concentrera ici sur les problèmes de la Faculté, les règles de dotation spécifique des IUT les assurant de moyens propres à l'intérieur du contingent de l'Université.

Sur le plan budgétaire, tout d'abord, on notera une très nette amélioration des choses grâce aux efforts conjugués des autorités de l'Université de Pau (à travers une prise en charge croissante des besoins de la Faculté et une reconnaissance ministérielle des structures et des formations) et de celle de la Faculté (avec un effort de rigueur financière particulièrement perceptible désormais dans les demandes de soutien direct au District BAB).

D'une façon générale, et sans parler évidemment du coût des enseignements et des salaires d'enseignants intégralement pris en charge

ou quasiment par l'État, la charge du District est désormais stabilisée et devra aller en s'amenuisant quant au fonctionnement de la Faculté et alors même que celle-ci va en se développant.

Ainsi, la part de subvention de fonctionnement ministérielle a-t-elle augmenté de 44 % en 1993 année pour atteindre près de 0,6 M.F. pour 1993, et ceci alors même qu'elle atteignait à peine 0,4 M.F. en 1992. Entre les participations État / District s'établit un rapport de 60/90 (contre 40/100 en 1992) dont on peut espérer qu'il ira en s'inversant à l'avenir.

Sous couvert que l'État et l'UPPA assument leurs engagements, l'évolution budgétaire paraît donc aller dans le bon sens : allègement des charges directes des collectivités locales afin de permettre une réorientation des formes de leurs soutiens et montée en puissance des charges de l'État.

L'argumentaire n'est pas que technique : toute réflexion prospective doit s'appuyer sur une évaluation en profondeur de l'existant. La pérennité d'une structure universitaire au Pays Basque ne peut reposer que sur un engagement irréversible de l'État. Or, après une fuite de responsabilités, qu'il s'agisse de l'administration centrale ou de l'administration universitaire, il paraît acquis qu'un seuil de non-retour est désormais franchi.

Sur le plan des personnels administratifs et enseignants, la situation est préoccupante mais tend à se normaliser : une vingtaine d'emplois permanents sera acquise à la rentrée 1994. La situation de l'encadrement des étudiants est beaucoup plus inquiétante.

Encadrement : insuffisance de la base et fragilité de la situation

La difficulté d'assurer un encadrement minimal dans l'ensemble des disciplines existantes est patente: on constate des rapports de sous-encadrement inadmissibles pour une structure universitaire digne de ce nom, qui résulte du processus historique décrit plus haut et de l'absence anormale de dotation initiale d'encadrement.

A titre d'exemple, pour l'année 1993, on note un rapport de :

- 11 enseignants pour 800 étudiants en droit dont 2 professeurs
- 5 enseignants pour 350 étudiants en économie dont 1 professeur
- 1 enseignant pour 100 étudiants en basque dont 1 professeur
- 3 enseignants pour 34 étudiants en informatique dont 1 professeur...

Outre que ces déséquilibres pour les formations à forts effectifs induisent des coûts supplémentaires, hors paiement des heures d'enseignements, liés aux frais de mission de personnels extérieurs, ils entraînent une dépendance structurelle vis-à-vis de l'extérieur : sans la collaboration de

l'UPPA et celle de l'Université de Bordeaux dans une moindre mesure, le fonctionnement de la Faculté serait impossible.

D'où une interrogation majeure : le développement universitaire passe-t-il par une solution préalable à cette question, quitte à ralentir toute croissance nouvelle, ou bien doit-il ériger cette situation en mode de fonctionnement et s'en enrichir , ou doit-il s'en émanciper en développant une organisation nouvelle?

Un facteur explicatif: la difficulté à fixer les enseignants

La plus grande difficulté réside dans l'installation d'enseignants sur le Pays basque, ce qui passe par la fixation de postes permanents suffisants à Bayonne . La seconde remarque concerne le rang des personnels enseignants et leur insertion locale. Le recrutement de personnels de rang professoral ne semble pas systématique dans toutes les grandes disciplines . Cette implantation est fondamentale et prioritaire. L'échec conduirait à manquer l'objectif premier : l'implantation de l'Université au Pays basque.

Une conséquence: l'insuffisance criante de la recherche actuelle

Le manque d'enseignants-chercheurs fixés à Bayonne conduit à une situation de faiblesse de la recherche, sans laquelle le fonctionnement à long terme de l'université ne s'émancipera jamais et ne sera jamais crédible. En l'état actuel des choses, l'essentiel de la recherche s'organise autour du pôle juridique et économique avec le Centre de documentation et de recherche européenne, expertisé comme " équipe recommandée" par la DRED, soutenu par la Commission des Communautés dans le programme Jean Monnet. Particulièrement tourné vers les métiers du droit face à l'intégration communautaire, il a permis de situer Bayonne comme lieu de compétences et d'expertises en la matière. Il assure par ce biais un rayonnement à la Faculté qui dépasse largement le cadre régional et s'étend notamment à la péninsule ibérique.

Cependant, des potentiels de recherche nombreux

L'élargissement aux disciplines économiques est riche de potentialités, et pourrait permettre l'ouverture vers des réalisations en gestation notamment tournées vers l'Amérique latine. Le domaine des études basques peut réussir le même pari qualitatif, notamment avec le Pays basque sud. Seule, la faiblesse de ses moyens humains l'empêche de donner leur pleine mesure aux projets envisagés. Si le secteur scientifique et technologique paraît affronter des obstacles plus difficiles à surmonter c'est en large mesure à cause des différentiels de coûts humains et financier, sans parler des priorités de chacun. Là encore les investissements à engager sont considérables pour que l'on puisse raisonnablement traiter de la question au sein de la Faculté.

Bayonne n'est pas une ville universitaire

De façon générale, l'environnement bayonnais ne remplit pas à l'heure actuelle les conditions nécessaires à l'installation et à l'implantation de professeurs des Universités, notamment au plan de la recherche. Équipes, réseaux, moyens, contrats, soutiens aux chercheurs, relations avec le milieu socioprofessionnels, reconnaissance sociale de l'Université dans la Cité (sans parler de considération extérieures bassement matérielles telles que le coût de l'immobilier), font cruellement défaut à une région dépourvue de traditions en la matière et découragent des actions individuelles disproportionnées au vu de l'ampleur de l'investissement à réaliser. Divers départs attestent du sérieux de la menace : là réside une inquiétude majeure pour la réussite de l'entreprise universitaire à Bayonne, quelles que soient les formes de son évolution.

Enfin, d'une manière plus générale, la situation des locaux, si elle est approximativement supportable, interdit néanmoins toute projection sérieuse en matière de développement universitaire à court terme, salles d'enseignements, locaux consacrés à la vie étudiante, bureaux d'enseignants réclamant une action urgente.

Aujourd'hui, Bayonne ne présente pas les caractéristiques d'une ville universitaire: pas d'ambiance étudiante, peu de librairies de qualité...

Bilan: un potentiel non stabilisé, une lente et nécessaire consolidation

Le petit potentiel existant au sein de l'UFR n'est donc pas stabilisé au niveau universitaire. La recherche, directement conditionnée par la stabilité et la localisation des postes sur place, reste incertaine. Les délais nécessaires pour consolider les filières existantes et en développer d'autres sont ceux de la décennie. La lente et nécessaire consolidation des filières existantes ne permet pas à la faculté de s'engager dans des diversifications risquées. Dans ce cadre, la structure et la nature du système universitaire semblent ne pas pouvoir répondre seul à l'enjeu repéré et aux aspirations locales, notamment en matière de recherche et d'enseignement technologique.

* * *

3/ Les formations supérieures des écoles et instituts

Ces formations, peu nombreuses, se sont développées sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'industrie de Bayonne Pays Basque . Il s'agit essentiellement de l'Institut Du Logiciel et des Systèmes (IDLS, créé en 1985), et dans une moindre mesure de l'Institut Franco-Ibérique de la Communication (IFIC, créé en 1989). Les formations dispensées constituent à ce jour l'essentiel des formations de troisième cycle dispensées au Pays Basque Français.

Une logique spécifique et réactive

Le développement de ces enseignements repose sur quelques caractéristiques intimement liées, qui forment un ensemble logique spécifique:

- Des spécialisations innovantes

La concurrence entre les écoles, instituts de toute sorte au niveau national suppose un positionnement sur des formations supérieures spécialisées, pour lesquelles l'effet d'échelle (masse critique) et la concurrence, encore réduite, jouent peu. Le choix initial s'est arrêté sur les technologies de l'Informatique industrielle et des Automatismes pour l'IDLS et s'est élargi à la gestion de production (trois diplômes, niveau bac +5 et bac +6, dont le seul diplôme d'ingénieur délivré au Pays Basque), et la communication interne d'entreprise pour l'IFIC.

- Le choix des troisièmes cycles

De la même façon, le choix des troisièmes cycles repose sur un développement ouvert sur l'extérieur, pour lequel il n'est pas besoin de consolider l'ensemble d'une filière sur trois cycles. Le recrutement pour l'IDLS : 300 candidats de la France entière pour 25 places ouvertes au DESS, témoigne de l'intérêt d'un tel positionnement .

- La coopération avec l'extérieur

La consolidation de ces formations permet d'ouvrir la coopération aux universités européennes, elles-mêmes permettant une reconnaissance internationale des diplômes . Ainsi, les diplômes de l'IDLS sont-ils reconnus par l'Université de Cranfield (près de Londres) et l'École d'ingénieur de Bilbao.

- Des effectifs limités, un recrutement élargi

La spécificité des enseignements, le positionnement sur un seul cycle, contribue à limiter les effectifs de ces formations (80 étudiants pour l'IDLS, 15 pour l'IFIC). En revanche, la spécialisation contribue à l'élargissement du recrutement : ainsi, 45% des effectifs de l'IDLS proviennent d'autres régions que l'Aquitaine.

Ces effectifs limités, doivent être relativisé au niveau régional: davantage de jeunes diplômés au niveau I et II sortent chaque année du cursus de l'IDLS (80) que de l'ensemble des campus palois...

-Sensibilité à l'environnement de ces formations : une nécessaire flexibilité

Le positionnement très pointu des formations proposées les rend assez largement dépendantes des évolutions concurrentielles , des nouvelles technologies et de l'élargissement de l'offre (cette situation est moins présentes pour les filières universitaires bénéficiant de l'enchaînement des cycles). Cette sensibilité à l'environnement a ainsi conduit l'IDLS d'une part à faire évoluer son offre de formation pour tenir compte de l'évolution des besoins nationaux dans le domaine de la CAO, et d'autre part à proposer des enseignement en gestion de production . Progressivement, l'Institut s'est donc diversifié (réduction des risques) et s'est positionné sur un offre plus globale, celle des futurs directeurs de production.

Des liens étroits avec l'économie locale, encore insuffisants

La présence de jeunes stagiaires, ou d'apprentis-ingénieurs et de diplômés au contact des entreprises industrielles du Pays Basque a permis d'intégrer 25% des promotions de l'IDLS dans le tissu économique local depuis 1987.

La synergie enseignement/recherche/entreprises autour des formations de l'IDLS a généré la création de centres de transfert de technologie :le seul CRITT aquitain dans le domaine CAO/CFAO, et un centre de compétences en ergonomie .

Des relations complexes avec les autres logiques de l'enseignement supérieur

Cette approche "entrepreneuriale" (positionnement, recrutement, financement) du développement de l'enseignement supérieur a malheureusement suscité des prises de positions contrastées de la part des acteurs du monde universitaire. En effet, si certaines de ces formations reçoivent le sceau des universités de Pau ou de Bordeaux, bon nombre de réactions témoignent d'une certaine incompréhension de la complémentarité des approches.

4/ Les Brevets de Techniciens Supérieurs: une situation hétérogène

Les BTS présentent un éventail assez large: industrie et technologie, bâtiment, tertiaire. Cependant la situation en qualité est fort hétérogène: à côté du BTS Audiovisuel du lycée René Cassin au recrutement national, des BTS bâtiment-domotique innovants du lycée Cantau, se sont multipliés bon nombre de BTS tertiaires, redondants, n'assurant que très rarement la relation formation-emploi pour les jeunes diplômés.

Les BTS constituent cependant une voie souple et largement ouverte pour le devenir de l'enseignement supérieur, notamment dans les domaines industriels.

5/Synthèse: Les voies du développement, quelques réflexions impertinentes

Reprenons les résultats de l'analyse structurelle:

L'enseignement supérieur est le premier déterminant d'évolution potentielle à long terme du système Pays basque. A l'analyse, il influence potentiellement les relations recherche-économie, l'existence d'une connaissance et d'une vision partagée du Pays basque, le rôle des jeunes dans la société; il renouvelle potentiellement l'attractivité de l'agglomération, et les sentiments d'appartenance dans le long terme. Il est également connecté avec l'émergence d'un bassin d'activités transfrontaliers.

Il est essentiel que les acteurs se concertent et définissent un projet pour l'enseignement supérieur : chacun sait qu'un dessein ambitieux est capable de renouveler l'identité et le rayonnement du Pays Basque...

3. 5 DES RISQUES ET RÉALITÉS DE L'EXCLUSION SOCIALE AU PAYS BASQUE

Survol rapide des phénomènes d'exclusion en Pays-Basque, ce texte a été réalisé à la suite de la réflexion d'un groupe de travail qui s'est réuni quatre fois. Sa finalité est donc davantage de tracer des pistes, de susciter des réflexions et de suggérer des méthodes pour aller plus loin, que de dresser un constat, achevé d'une réalité dont l'étude exhaustive aurait demandé plus de temps et de moyens. Il s'inscrit dans un moment où émerge une nouvelle conception de l'exclusion. Celle-ci n'est plus considérée comme un phénomène marginal, une simple inadaptation au système. Elle apparaît de plus en plus comme liée au fonctionnement même de la société et ne serait donc plus seulement la "chasse gardée" des intervenants sociaux habituels, mais concernerait désormais directement le chef d'entreprise, l'administrateur, l'homme politique, l'agent de développement, le citoyen...

Tout cela étant bien sûr rehaussé par le climat de crise et de mutation profonde de notre société de fin de millénaire.

A/ OPERATIONNALISATION DU CONCEPT D'EXCLUSION SOCIALE

A partir de la réflexion du groupe de travail, nous avons élaboré une définition opérationnelle de l'exclusion sociale :

1 - Il existe un continuum qui va d'un pôle d'intégration sociale optimum à un pôle opposé d'exclusion sociale.

2 - L'intégration/exclusion peut se manifester dans différents domaines que nous avons appelés "facteurs structurants de l'intégration/exclusion". Nous en avons retenu douze qui sont répertoriés dans le tableau I.

3 - Pour chaque facteur se pose la question du seuil à partir duquel on parlera d'exclusion. Par exemple, en ce qui concerne les revenus, est-ce l'allocation R.M.I. ? Le S.M.I.C. ?

Sur le plan de la méthode, on peut cependant décrire des degrés d'exclusion pour chacun des douze domaines.

4 - Bien entendu, les douze facteurs structurants interagissent entre eux, se combinent pour produire diverses formes d'intégration ou d'exclusion. Cette combinaison a aussi pour conséquence une position globale sur l'échelle sociale d'intégration/exclusion.

5 - Ces douze facteurs peuvent également servir à lire la réalité d'un individu, comme celui d'un territoire. On peut ainsi imaginer une perspective comparative entre diverses personnes ou groupes de personnes. On peut également envisager des comparaisons "intra" (entre les diverses parties du Pays-Basque) comme des comparaisons "inter" (avec le Béarn, la Région, le Pays...).

B - LA DÉFINITION DE LA RÉALITÉ DE L'EXCLUSION SOCIALE

C'est une réalité reconstruite à partir des chiffres disponibles, de documents divers et de l'opinion de personnes-ressources consultées dans le cadre du groupe de travail.

Le travail d'investigation n'a donc été ni systématique, ni approfondi, mais a procédé à partir de quelques indications et opinions. Donc, les analyses et conclusions que nous produisons devront parfois s'accommoder d'incertitudes et de "trous" dans l'information, lesquels sont autant de possibles futures pistes de recherche et d'étude.

Ajoutons que cette synthèse reflète également notre point de vue sur la question.

TABLEAU I

LES DOUZE FACTEURS STRUCTURANTS DE L'INTÉGRATION/EXCLUSION

Revenus suffisants - Aisance	SITUATION ÉCONOMIQUE	Peu ou pas de revenus
Commerce ou Exploitation en bonne santé Emploi stable - C.D.I.	EMPLOI	Chômage Non inscription A.N.P.E. C.E.S. - P.A.Q.U.E.
Villa - Résidence Habitat de qualité - Confort	LOGEMENT	Rue - Squatt - S.D.F. Habitat précaire (caravane, hébergé parents, amis) HLM - Inconfort
Bonne couverture sociale Bonnes pratiques de santé Bonne santé physique	SANTE	Pas de couverture sociale Mauvaises pratiques de santé Maladies Handicaps physiques - Problèmes dentaires - SIDA - Séropositivité.

Equilibre Santé mentale Pas de handicap mental	SANTE MENTALE	Troubles mentaux Toxicomanie - Alcoolisme Handicaps mentaux - Dépression
Estime de soi - valeurs Capacité à faire face Dynamisme Forte identité personnelle	REGULATION PERSONNELLE	Faible estime ou méséstime de soi Faible résistance au Stress Peu de dynamisme Identité faible
Harmonie familiale Famille normative	REGULATION FAMILIALE	Célibat, Solitude Monoparentalité Conflits familiaux
Bonne intégration sociale Participation vie sociale et politique	REGULATION SOCIALE	Marginalité - Inadaptation Délinquance - Prise en charge par services sociaux Condamnations pénales
Diplômes supérieurs Bon niveau culturel	FORMATION	Analphabétisme - Illétrisme Absence diplômes Pas de formation professionnelle
Age mûr Autochtone	DEMOGRAPHIE	Vieillesse - Jeunesse Immigration ou Entrant Surpopulation - Tziganes
Bonne situation géographique Bon réseau routier Nombreux services Bonne image du territoire ou quartier	AMENAGEMENT	Eloignement - Enclavement Pas de services - Pas de transports - Pas d'équipements sociaux et culturels Quartier ou territoire stigmatisé.
Evénements historiques positifs "Pas d'histoires" Références fortes du passé Métabolisation du passé	HISTOIRE	Evénements historiques perturbants ou traumatiques Evénements douloureux du passé Deuils non faits.

C- LES FACTEURS STRUCTURANTS DE L'INTEGRATION/EXCLUSION AU PAYS BASQUE

1 - LA SITUATION ECONOMIQUE

Nous entendons par là les ressources financières, notamment les revenus des personnes et des ménages.

En Pays Basque deux indications vont dans le sens d'une augmentation de l'exclusion par le revenu :

1 - Forte augmentation des foyers fiscaux non imposés de 84 à 89, principalement sur les communes urbaines, péri-urbaines et les petites villes.

2 - Forte augmentation du nombre des bénéficiaires du R.M.I. sur l'agglomération B.A.B. de juin 92 à juin 93, sans doute liée à l'effet de crise.

2- L'EMPLOI

L'emploi n'est pas seulement lié aux revenus financiers qu'il procure, il influe aussi directement sur le statut social et le sentiment d'estime de soi.

En Pays Basque, ces chiffres du chômage se situent dans la moyenne nationale. Le chômage des femmes apparaîtrait toutefois plus élevé en Pays Basque intérieur.

Malgré tout, certains secteurs d'emploi seraient considérés comme dynamiques (les services).

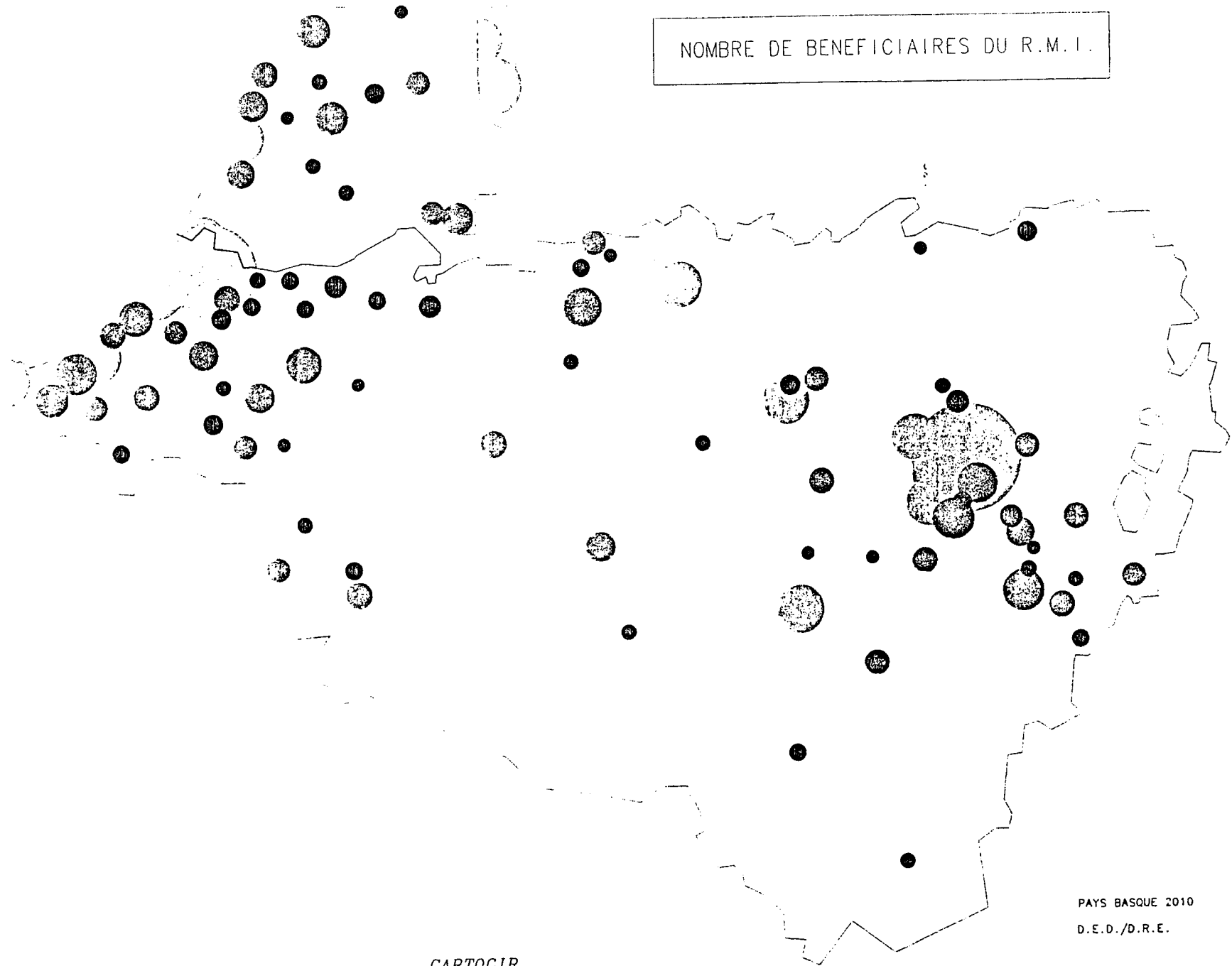
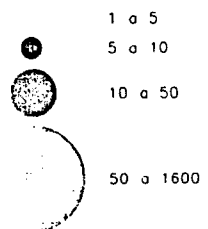
3- LE LOGEMENT

Situation très tendue, voire situation de crise grave sur le B.A.B. où 72 % des demandes de logement H.L.M. sont insatisfaites en janvier 93.

Le Bureau d'Aides au Logement (B.A.L.) a également enregistré une forte demande en provenance de personnes sans logement (742 en 1992). Il s'agit de personnes aux revenus très faibles, et/ou précaires, parmi lesquelles beaucoup de femmes seules.

Par ailleurs, on peut noter le problème de quartiers faisant l'objet de représentations stigmatisantes (par exemple, la "Z.U.P." de Bayonne, les "Joncaux" à Hendaye), ou encore de quartiers "délaissés" par leurs habitants (le centre-ville de Bayonne).

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU R.M.I.



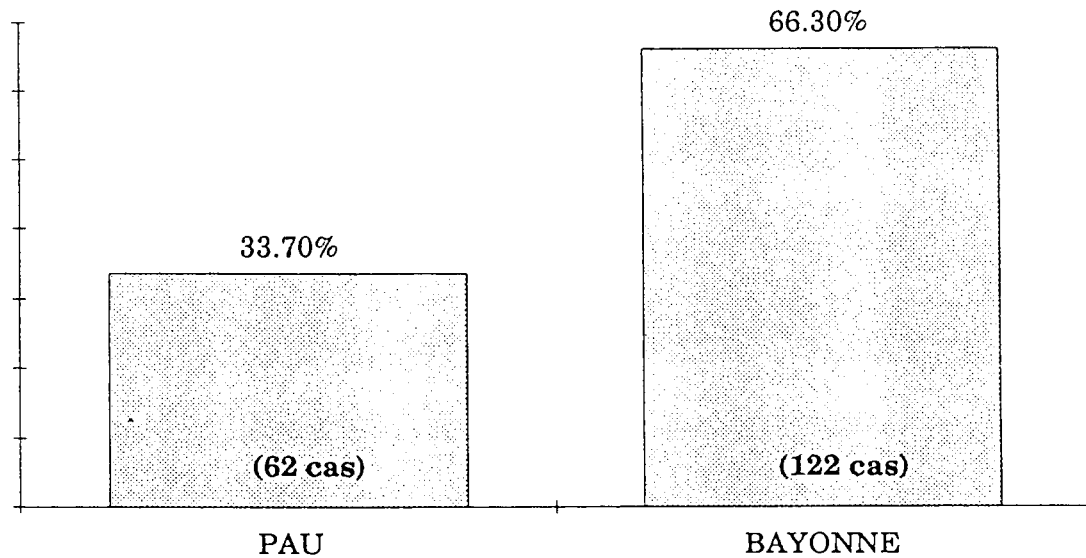
CARTOGIR

PAYS BASQUE 2010
D.E.D./D.R.E.

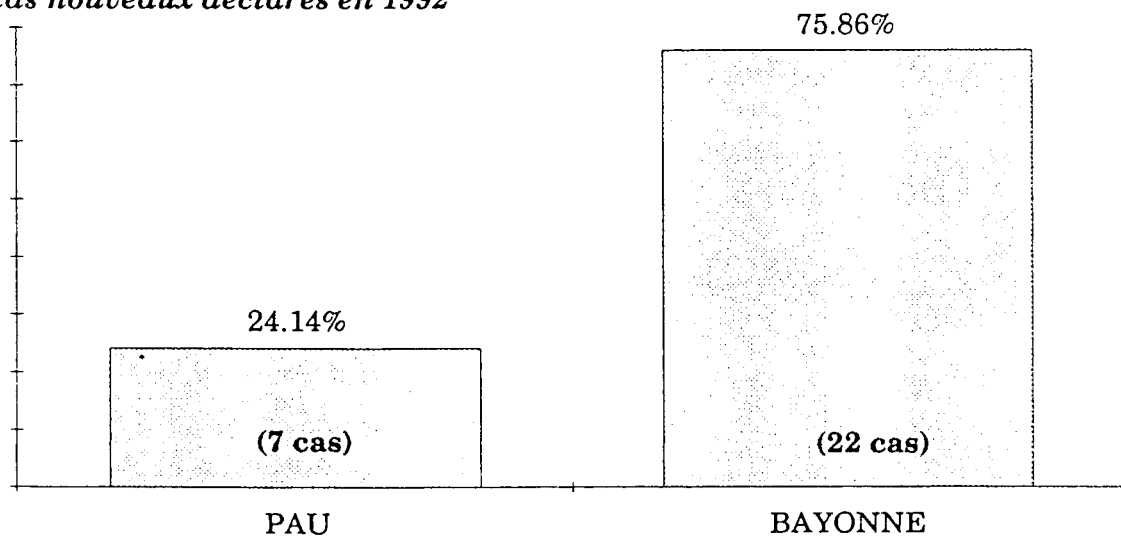
REPARTITION DES CAS DE SIDA AVERE ENTRE LE BEARN ET LE PAYS BASQUE

(en fonction de l'hôpital déclarant, parmi les cas déclarés dans le département)

En cas cumulés 1986-1992



En cas nouveaux déclarés en 1992



4 LA SANTE

Le Pays Basque est globalement bien desservi en ce qui concerne l'offre de soins (forte densité de médecins et de spécialistes, nombre élevé de lits par habitants).

Face à cela, le demande de soins apparaît plus importante dans la mesure où la population est relativement vieille. Toutefois, le Pays Basque intérieur apparaît défavorisé par rapport à la Côte.

Le phénomène d'exclusion par rapport à la santé se situeraient davantage au niveau des **pratiques de santé**, celles-ci englobant l'hygiène, l'alimentation, mais aussi l'accès aux soins.

Des problèmes réels sont notés aussi bien chez les jeunes (souvent chez ceux qui font l'objet des mesures d'insertion des jeunes : programmes P.A.Q.U.E., etc) que chez les adultes (bénéficiaires du R.M.I.).

En ce qui concerne la couverture financière des frais de santé, celle-ci est satisfaisante en ce qui concerne le R.M.I. Au contraire, certains jeunes peuvent parfois ne pas en bénéficier.

Le S.I.D.A. constitue également un **problème de santé notable** en Pays Basque (le taux des malades y est trois fois plus élevé qu'en Béarn). Des risques de surcharge de structures hospitalières voire de rejets et clivages ne sont pas à écarter pour l'avenir.

5- LA SANTE MENTALE

La **morbidité psychiatrique** présente en Pays Basque ne semble pas liée à des phénomènes sociaux particuliers.

Tentatives de suicides et suicides sont également un phénomène réel. Les jeunes y sont concernés comme les adultes.

En ce qui concerne le **handicap mental**, le phénomène apparaît bien géré par diverses associations dont la principale est l'A.D.A.P.E.I. 64. Toutefois, en 1990, le "Schéma Départemental de l'Action Sociale" prévoyait un risque de pénurie de places en établissements divers (C.A.T., M.A.S., etc) aux alentours de 1997.

La **toxicomanie** est aussi un phénomène réel en Pays Basque. Plus développé en milieu urbain, il n'épargne cependant pas le milieu rural. Il est également très lié à la délinquance et au S.I.D.A.

L'alcoolisme est également un problème sérieux en Pays Basque. Important chez les jeunes, il est aussi souvent mentionné pour les

divorce. Une attention particulière doit être accordée aux familles monoparentale dont l'importance et les difficultés sont soulignées par les travailleurs sociaux de la Côte comme de l'intérieur.

Enfin, quelle que soit la structure familiale, "normative" ou "déviant", celle-ci peut également être le théâtre de **conflits familiaux**, qui peuvent être à l'origine de problématiques d'exclusion. Ainsi, à partir d'un certain seuil, c'est la société et non plus seulement la famille qui sera concernée.

8- LA REGULATION SOCIALE

C'est l'inadaptation sociale et principalement celle des familles qui est souvent liée à l'exclusion. Cette inadaptation sociale se traduira principalement par la carence de soins aux enfants dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène, du confort, des loisirs, de la scolarité, de l'éducation, de la morale, etc.

Lorsque cette inadaptation est considérée comme grave, elle déclenche l'intervention des dispositifs sociaux spécialisés : A.S.E. (Aide Sociale à l'Enfance), Juge des enfants, Associations spécialisées comme la Sauvegarde de l'Enfance du Pays Basque.

La **délinquance**, quant à elle, constitue une forme particulière d'exclusion sociale. Au Pays Basque, elle revêt des formes spécifiques liées au phénomène saisonnier, à la présence de la frontière et au terrorisme. Les chiffres globaux de la criminalité se situant cependant dans la moyenne.

La présence de la Maison d'Arrêt à Bayonne pose par ailleurs le problème de toute population carcérale (et des familles des prisonniers) avec tous les problèmes d'insertion qu'elle pourra trouver à la sortie, c'est-à-dire bien souvent en Pays Basque.

Enfin, l'exclusion sociale peut se traduire par une éviction ou **non-accès à la vie culturelle**, sportive associative ou politique. Au Pays Basque, ce phénomène est suspecté dans les quartiers et les territoires dits défavorisés d'où l'implantation de M.J.C., Centres Sociaux, Foyers Ruraux, etc. D'aucuns pensent en effet que l'intégration passe nécessairement par un accès minimum à la vie culturelle, associative, sportive ou politique.

9- LA FORMATION

Facteur évident d'intégration, ce sont ses carences qui peuvent être facteurs importants d'exclusion. Elle est liée à la réussite ou à l'échec scolaire.

L'analphabétisme et l'illétrisme sont mentionnés aussi bien parmi des populations de jeunes sans qualification, les bénéficiaires du R.M.I. ou encore parmi des réfugiés politiques, des immigrés, des tziganes...

L'absence de diplôme et de qualification, mais aussi la possession de qualifications caduques n'ayant pas ou peu de débouchés sur le marché local de l'emploi sont également soulignées.

L'accès à la formation peut également être plus ou moins difficile :

- A cause de contraintes matérielles surtout lorsqu'il faut s'éloigner pour suivre un stage, accéder à une qualification : transport, hébergement, problèmes de garde d'enfants...

- A cause de difficultés personnelles, d'un manque de motivation ou d'une crainte d'aller affronter le vaste monde, c'est-à-dire de quitter sa famille, son quartier, son village...

10- LA DEMOGRAPHIE

Parmi les variables démographiques, nous avons retenu celles qui concernent le temps (l'âge) et l'espace (les déplacements de populations et de personnes). L'âge peut être un facteur d'exclusion. Les jeunes et les vieux le savent bien. En outre jeunesse et vieillesse sont habituellement liées à des représentations négatives. Ainsi le terme "délinquance" est souvent spontanément associé à "jeunes".

Pour les personnes âgées, il faudra tenir compte du fait que, au Pays Basque, cette catégorie est sur-représentée (25 % de la population du secteur de la C.P.A.M. de Bayonne a plus de 60 ans et 10 % plus de 75 ans). Cette importance peut être à l'origine de difficultés et d'exclusions particulières en milieu rural comme urbain.

En ce qui concerne les déplacements de personnes et de populations nous signalerons plusieurs phénomènes présents en Pays Basque.

Des entrants d'autres départements viennent s'installer sur la Côte comme dans l'intérieur, généralement attirés par le charme du pays, et se retrouvent ensuite assez souvent en difficulté sociale d'où leur appel aux services sociaux (ce phénomène est habituel dans les zones touristiques).

Les migrations vers le péri-urbain et le rural sont également de plus en plus fréquents. D'une part à cause du prix de l'immobilier sur la Côte, d'autre part à cause de l'amélioration du réseau routier. Le risque d'exclusion se précise lorsque, des ménages endettés par un accès à la propriété ne peuvent faire face à des dépenses non prévues ou mal évaluées

: transports, seconde voiture, repas à l'extérieur, etc. Risque aggravé en cas de perte d'emploi de l'un des deux conjoints.

Par ailleurs, des familles en difficulté décident de plus en plus d'aller vivre leur chômage ou leur R.M.I. à la campagne. Le phénomène est national, il se produit également au Pays Basque.

Notons enfin les mouvements d'immigration qui ne posent cependant pas de problèmes majeurs au Pays Basque, sans doute à cause de la tradition historique de mélange des langues et de cultures. Le problème des tziganes ou "gens du voyage" est par ailleurs bien présent avec 300 personnes recensées en 1990 dont 23 % étaient bénéficiaires de l'allocation R.M.I. !

11- LES AMENAGEMENTS

"Dis moi d'où tu es, je te dirai qui tu es". Et "ce que tu vaux", pourrait-on ajouter.

L'exclusion se joue aussi par la distance, réelle ou symbolique, qui existe entre le logement et le centre, entre les beaux et bas quartiers.

L'éloignement physique pose la question des transports et des services, principalement en milieu rural. Problème tout à fait crucial aujourd'hui en Pays Basque intérieur qui souffre lui aussi du "mal rural".

Sur la Côte, des problèmes d'enclavement urbain très caractéristiques peuvent être soulignés. Ceux-ci généralement ne font qu'accentuer les phénomènes de représentations stigmatisantes qui, malgré de nombreux efforts, continuent de coller à certains quartiers bien connus.

12 - L'HISTOIRE

L'histoire personnelle comme facteur d'exclusion se comprend par les difficultés de l'enfance comme par la référence aux événements traumatiques de l'existence. Une rupture, un décès, un viol durant l'enfance marquent une vie. Il en est de même de beaucoup de deuils non faits qui bloquent des personnes dans leur évolution et les précipitent souvent dans la dépression.

Combien de conduites alcooliques masculines et féminines se chronicisent à la suite d'un divorce ou d'une séparation vécue comme un abandon? On boit alors pour oublier...en attendant que l'autre revienne ! Ce phénomène a été souvent noté chez les bénéficiaires du R.M.I.

Au niveau d'une ville, d'un pays, d'un territoire, on sait aussi que les événements peuvent marquer les esprits et être à l'origine de

comportements précis. Au Pays Basque, de nombreux événements historiques sont ainsi susceptibles d'avoir exercé une influence réelle.

D-QUELLES EVOLUTIONS POUR L'AVENIR?

1 - LES PROBLEMES SPECIFIQUES

Nous en retiendrons quatre :

a - La question du logement

Situation de "crise grave" à l'heure actuelle, selon certains observateurs. C'est le problème de l'accès à un logement décent pour toute personne qui se pose là, et plus particulièrement, pour les revenus les plus modestes.

Ceci n'est pas facilité par la disparité qui existe entre les communes de l'agglomération B.A.B. (notamment en ce qui concerne les logements H.L.M.), ni par le prix de l'immobilier, lequel devrait, en principe, refouler les personnes à revenu modeste vers les communes du péri-urbain et du rural proche. Le risque d'apparition de nouveaux quartiers ou territoires stigmatisés n'est pas non plus à exclure.

Toutefois, cette question du logement n'est pas à prendre seulement en termes quantitatifs (ce fut l'erreur des bâtisseurs de grands ensembles dans les années soixante). Le quartier, la ville, le territoire sont des espaces où se joue aussi l'identité des personnes et où les représentations collectives (négatives et positives) viennent se nicher. Ceci n'aurait pas d'importance si ces représentations n'étaient elles-aussi à l'origine du peuplement différentiel des quartiers.

Le risque pour l'avenir serait donc :

- de ne pas intervenir pour gérer les répartitions de logements à prix modestes sur l'ensemble de la côte et plus particulièrement le B.A.B.

- de croire qu'il suffit de pourvoir les populations en logement sans s'intéresser aux aspects sociaux et représentationnels.

b - Le rapport urbain/rural

De manière générale, la ville ne fait plus, ou fait moins rêver les ruraux. Les banlieues vers lesquelles ils émigraient naguère sont devenues des impasses, des ghettos, d'où l'on ne sort plus ou presque.

En contrepartie, les phénomènes d'exclusion, de marginalité, de déviance en milieu rural sont en nette progression.

Du fait que les personnes localement en difficulté ne partent plus en ville.

Du fait également que nombre de personnes en difficulté ou socialement fragiles, viennent s'installer à la campagne pour des raisons tant matérielles (prix des loyers) que représentationnelles ("se mettre au vert", "retour à la terre"). Au Pays Basque ce phénomène est accentué par l'attrait touristique de la Côte, mais aussi de l'intérieur.

Le risque pour l'avenir serait donc :

- de laisser s'accroître un clivage zones urbaines/zones rurales, qui verrait ces dernières continuer à perdre leurs équipements et leurs services en même temps qu'une proportion de plus en plus importante de personnes socialement fragiles et exclues, y vivraient.

- de ne pas prendre suffisamment en compte ces phénomènes d'exclusion en milieu rural (parce qu'ils sont moins visibles et apparaissent moins importants), notamment en n'accordant pas des moyens en conséquence pour les traiter.

c - Les femmes et l'exclusion

Elles apparaissent plus souvent mentionnées dans la plupart des problématiques d'exclusion, qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, de la santé, de la régulation sociale...

Le risque pour l'avenir serait donc :

- de laisser s'accroître une différence entre les hommes et femmes dans les conséquences matérielles et vécues de l'exclusion sociale.

- de traiter seulement le problème par le jeu des compensations sociales et financières diverses sans le relier à une réflexion sur la place des femmes et des hommes dans l'avenir du Pays Basque, en milieu urbain comme en milieu rural.

d - Observer l'exclusion, conduire les réponses sociales

On constate globalement un déficit de connaissances systématisées et rigoureuses sur l'exclusion en Pays Basque.

Certes, il existe bien quelques études, mais elles ne concernent que des points précis, des époques et des territoires particuliers.

Il existe donc pas ou pas de visions synthétiques et régulièrement actualisées du problème.

Le risque pour l'avenir serait donc :

- de continuer à gérer les phénomènes d'exclusion sans en avoir une description suffisante et suffisamment actualisée, ni une vision synthétique qui permette de les comprendre et de les traiter dans leur globalité.

- de privilégier l'action, voire "l'activisme" face à une situation de crise qui produit un grand nombre d'exclus et de croire que le temps de la réflexion, de l'analyse, de la recherche est du temps et de l'argent gâché...

C - LE PAYS BASQUE À TRAVERS LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATIVES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

- | | |
|--|--------|
| 1 - LES PROVINCES BASQUES SOUS L'ANCIEN RÉGIME | P. 153 |
| 2 - LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET SA SUITE | P. 155 |
| 3 - DEUX SIÈCLES D'APPROPRIATION RÉUSSIE DES OUTILS
DE DROIT PUBLIC | P. 156 |
| 4 - LES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES :
CHRONIQUE DE PROJETS NON ABOUTIS | P. 156 |

C - LE PAYS BASQUE À TRAVERS LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATIVES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

C'est avec la Révolution Française que le Pays Basque a connu, pour la première fois, son unification par le biais de l'insertion de ses provinces dans le cadre départemental des Pyrénées Atlantiques.

A vrai dire, employer le terme de "Pays Basque" sous l'Ancien Régime revient à faire un anachronisme. Il convient plutôt de parler de "provinces" basques, vivant, chacune, avec son histoire propre, ses structures juridiques et administratives propres, avec une conscience provinciale aiguë... sous le pouvoir tutélaire croissant des instances monarchiques.

1 - LES PROVINCES BASQUES SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Le Labourd fondait la légitimité de ses usages sur la coutume et s'appuyait sur le Biltzar dont les pouvoirs étaient essentiellement gestionnaires (gestion des terres communes, levée et répartition des impôts, voiries). Il ne disposait pas des pouvoirs législatif et judiciaire (ces derniers appartenant au Roi de France et au Parlement de Bordeaux). Composé de délégués de paroisses, le Biltzar a le caractère de Tiers État.

La Basse Navarre, elle, disposait d'un For, lequel comportait des articles organiques (sur la puissance publique) contrairement au Labourd et à la Soule.

Les États de Navarre constituaient l'instance de gouvernement : ils se réunissaient annuellement et avaient le caractère d'États Généraux car composés de la noblesse, du clergé et du Tiers État. Ils exerceront le pouvoir législatif jusqu'en 1748. Quant au pouvoir judiciaire, celui-ci sera exercé par la Chancellerie jusqu'en 1620-1630, puis transféré à Pau où siégeait le Parlement de Navarre.

Enfin, la Soule disposait, comme le Labourd, d'une coutume. Son organisation était, en réalité, fort complexe. On y distinguait plusieurs types de gestion :

- la ville de Mauléon jouissait d'une administration communale "autonome" ;

- les bourgs royaux qui relevaient de la justice royale (Barcus, Montory, Tardetz, Haux, Sainte Engrâce) ;

- le Grand Corps (noblesse et Église), institution féodale de l'époque médiévale, composant le Conseil du Châtelain de Mauléon.

2 - LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET SA SUITE

La Révolution Française devait sonner le glas de tous les particularismes juridiques, économiques et culturels provinciaux que la philosophie politique et culturelle issue des Lumières considérait comme un héritage obscurantiste de l'Ancien Régime et comme autant d'entraves à l'institution d'un État moderne, de la République et de la démocratie.

La nouvelle rationalité administrative (en continuité d'ailleurs, faut-il le souligner, avec les mesures centralisatrices décidées par la Monarchie) reposait sur le concept de centralisation entendu comme le cadre institutionnel devant contribuer à l'édification d'un imaginaire national.

S'agissant de la rédaction des cahiers de doléances en vue des États Généraux, chaque province réagit en fonction de son histoire propre, tout en s'affirmant favorable à de nouvelles réformes. Ainsi en Labourd, le Tiers État adresse donc "un cahier de vœux et d'instructions des basques français pour les députés du Labourd aux États Généraux de la Nation" où il souhaite le maintien de la coutume labourdine et demande l'abolition de l'esclavage dans les colonies... !

En Basse Navarre, les États de Navarre (la parole du Tiers État semble y avoir été oubliée) demande le retour aux vieux fors du XIII^e siècle et rappelle que la terre est libre (c'est à dire quasi -inexistence de rapports sociaux de type féodal).

Enfin la Soule, demande le respect de la coutume locale.

En réalité, l'adhésion des populations locales, des notabilités, au cadre administratif du Nouveau Régime ne posa pas de problème majeur pour la raison suivante : la structuration communale s'appuyait pour l'essentiel sur la matrice paroissiale de l'Ancien Régime. Les cantons couvraient, grosso modo, les anciens "pays" tandis que le département réunissait les provinces basques au côté du Béarn. Cette réunion souleva, on le sait, l'opposition du Député Dominique Joseph Garat qui plaïda, en vain, pour la création d'un "Département basque". Il convient également d'évoquer les apports à la pensée et à l'action économiques de la Révolution Française ou la participation au personnel politique et à l'appareil d'État du Nouveau Régime, d'illustres personnages originaires du Pays Basque, ainsi le financier Comte Cabarrus, le Ministre de la Justice puis de l'Intérieur Dominique Joseph Garat précité ou le futur Maréchal Harispe.

De leur côté les dignitaires du Nouveau Régime ne manqueront pas de décerner aux basques le brevet du civisme républicain (voir le discours de Barrère à la Convention) tout en exerçant une surveillance sourcilleuse sur des populations établies autour d'une frontière et soupçonnables d'intelligence avec l'ennemi extérieur, en particulier, lors des guerres avec l'Espagne.

3 - DEUX SIÈCLES D'APPROPRIATION RÉUSSIE DES OUTILS DE DROIT PUBLIC

Si la légitimité politique des différentes Républiques a pu être, ici comme ailleurs, contestée, ni l'essence, ni la légitimité des structures administratives publiques - le département, Préfecture et Conseil Général, le canton et la commune - ne paraissent avoir souffert d'une quelconque remise en question.

Ainsi la socialisation de l'institution municipale - l'outil public le plus significatif pour les habitants parce que le plus proche, expression locale de l'autorité de l'État, avec son décor matériel (la Mairie) et symbolique (le drapeau français, l'écharpe tricolore du maire, etc.), avec le français comme langue administrative -, a été bien réussie si l'on en juge par la vigueur des conflits lors des élections municipales destinées à en assurer la maîtrise.

Par ailleurs, la mise en scène de l'autorité de l'État, à travers la présence répétée des autorités préfectorales (le Pays Basque compta, longtemps, deux Sous-Préfectures, celles de Bayonne et de Mauléon), lors des cérémonies, les inaugurations, etc., a fortement contribué, au delà de l'application d'usages protocolaires, à la fabrication d'une véritable morale de l'action et de la représentation publiques, qualifiée souvent de "tradition républicaine".

Le Conseil Général a bénéficié de la même considération, celui-ci pouvant, néanmoins, se prêter de par son statut élu, à des approches discursives, voire des stratégies différentielles à l'égard de ses parties basques et béarnaises.

4 - LES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES : CHRONIQUE DE PROJETS NON ABOUTIS

4.1. Les revendications départementalistes (XVIIIe-XXe siècles)

La contestation des frontières administratives fixées par la Révolution Française a connu, entre 1793 et les années 1980, plusieurs phases d'intensité revendicatrice différentes (on se doit de consulter, pour l'ensemble de ces questions, l'incontournable et passionnante thèse d'études politiques consacrée au projet de Département du Pays Basque, par M. Jean-Daniel CHAUSSIER, Professeur de Sciences Politiques à l'Université de Pau).

Ce fut d'abord le projet de "Département basque" présenté par les délégués des provinces basques en 1789. La théorie politique révolutionnaire écartant toute considération de type ethnique ou religieux dans la gestion des populations, il ne pouvait y avoir de communauté basque ou de communauté béarnaise officiellement reconnues mais seulement des citoyens habitant le Département des Basses Pyrénées . Aussi le projet de "Département basque", allant directement contre l'idéologie politique du Nouveau Régime, n'avait-il aucune chance d'aboutir.

En 1836, une seconde revendication départementaliste vit le jour avec le "Mémoire au Roi pour la création d'un nouveau département sous le nom de l'Adour, et établir le chef-lieu à Bayonne". L'intention des initiateurs se voulait surtout économique, avec la mise en avant de l'axe structurant le nouveau territoire, l'Adour (le Sud des Landes étant intégré au projet).

Un siècle plus tard, dans l'immédiat après-guerre, deux éphémères suggestions de partition départementale furent avancées : "l'une à fort coefficient ethno-culturel" (1945, proposition de loi du Député Etcheverry-Ainchart), l'autre à "réminiscence économique" (tractations entre la Chambre de Commerce de Bayonne et celle, nouvellement installée, de Pau, 1946)", observe Jean Daniel CHAUSSIER.

La seconde moitié de ce siècle connaît à nouveau une renaissance de l'idée départementaliste, d'inspiration, cette fois-ci, nationaliste basque et portée par le mouvement Enbata (créé en 1963). Si le cadre départemental est un pis-aller, il peut donner provisoirement, une personnalité juridique à la société basque de France.

Introduit avec des appels émotionnels à l'attachement à la terre basque, le projet séduit la sensibilité démocrate-chrétienne, politiquement dominante à ce moment-là, incitant des dirigeants d'entreprises très actifs au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne à transformer cette structure en groupe de pression. Le lancement en 1975 d'une "Association pour la création d'un Nouveau Département" donnait le ton. Le flou de la désignation "Nouveau Département" facilitait sans doute l'agrégation surprenante de deux sensibilités bien distinctes (le régionalisme industriel et le nationalisme ethniciste), réunies par une dénonciation commune des pesanteurs de l'État et du conservatisme du corps politique local. Le projet se voulait rassurant, porté par des gens honorables, avec un objectif honorable. Il obtint, en réalité, peu de résultat.

Le recours à la consultation des élus pouvait-il débloquer la situation ? En 1980 l'Association des Elus pour le Département Pays Basque est créé mais le peu d'entrain des élus, l'opposition préfectorale à la procédure de la consultation, limitaient fortement les avancées du débat. Les élections présidentielles se profilant, la bienveillance des dirigeants socialistes basques et béarnais à l'égard de la partition départementale valut au projet "La Création d'un Département du Pays Basque" d'être inscrit comme la proposition n° 54 du candidat socialiste aux élections de 1981. Après l'arrivée au pouvoir des socialistes, on sait comment le Ministre de l'Intérieur de l'époque (G. Defferre) notifia aux représentants de l'Association des élus pour un Département de Pays Basque, reçus au Ministère en présence des parlementaires et des conseillers généraux concernés, une fin de non-recevoir définitive.

Tous ces projets avortés (en dépit de la diversité des démarches entreprises) ont, semble-t-il, porté une marque commune : celle du manque d'ancrage au sein d'une société civile, dans sa grande majorité indifférente à ce type de débat institutionnel.

4.2. Une démarche majeure parmi les essais de reconnaissance culturelle : La MISSION RAVAIL (1982)

Le sort malheureux de la charte culturelle basque

Émanant de personnalités proches de la majorité présidentielle, un projet de charte fut conçu en 1978-1979 sur le modèle de la charte culturelle bretonne, au terme d'une consultation menée auprès des seules associations culturelles ce qui suscita le scepticisme des élus et des syndicats.

Une nouvelle version fut élaborée en 1980 avec, cette fois-ci, la participation des élus. Le projet fut présenté, l'année suivante, au Gouvernement qui opposa son refus, en constatant le désaccord entre les élus et le monde associatif.

A nouveau stimulées par la proposition de loi Le Pensec sur "les langues et cultures de France" déposée en décembre 1980, et désireuses d'élaborer un document général qui leur soit propre et d'institutionnaliser le dialogue culturel, les associations culturelles basques, réunies à l'automne 1981 en Assises de la culture basque, adoptèrent en novembre 1981 un texte intitulé "Pour un statut de la langue et de la culture basques".

La Mission Ravail

L'hypothèque sur le projet départementaliste ayant été levée, le dialogue entre les Pouvoirs Publics et un certain nombre d'interlocuteurs du Pays Basque pouvait s'établir sur des sujets moins sensibles, à savoir les domaines économiques, culturels et administratifs.

Ce fut l'objectif de la Mission Interministérielle d'étude des problèmes du Pays Basque, créée le 21 Avril 1982 par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation G. Defferre, conduite par l'Inspecteur Général de l'Administration Jean Ravail, et comprenant des représentants des ministères suivants : Plan et Aménagement du Territoire, l'Agriculture, l'Éducation Nationale, la Communication, la Culture.

Le travail de consultation et de proposition de la Mission Ravail s'organisa autour de trois axes :

- l'enseignement et la culture,
- le développement économique et social,
- la recherche d'un cadre administratif approprié.

Parmi les demandes formulées à la Mission, figurent pour le premier axe, la reconnaissance de la langue et de la culture basques (par le renforcement de l'enseignement du basque, la création d'une filière universitaire, l'élargissement des activités culturelles (sport, danses, art, etc.) ; pour le second point, l'amélioration des infrastructures, la création d'une

chambre d'agriculture en Pays Basque, la mobilisation de l'épargne locale, le développement de la formule coopérative ; pour le troisième point, les mesures de déconcentration administrative sur la Sous-Préfecture de Bayonne et de décentralisation à l'intérieur du Département des Pyrénées Atlantiques.

Parmi les solutions retenues par la Mission, il convient de retenir en particulier :

- la mise en place d'un **Conseil de développement du Pays Basque** (objectif : proposition, consultation et avis sur les projets d'intérêt général),

- l'engagement de l'État, pour l'enseignement de la langue basque, de la maternelle à l'Université (création à Bayonne d'un Département Interuniversitaire d'Études Basques),

- la Création d'un Centre Culturel,

- la Création d'un centre du patrimoine historique et d'un dépôt archéologique, éventuellement à Irissarry, en liaison avec le Musée Basque,

- l'achèvement de l'autoroute A 64;

- l'élargissement des filières universitaires (Département d'IUT) à Bayonne,

- la création d'un observatoire économique du Pays Basque.

La Mission termina son rapport en souhaitant la poursuite du dialogue entamé : "Ainsi pourra s'établir un climat de confiance dans le respect mutuel du droit à la différence et du maintien de l'Unité nationale permettant à quiconque d'affirmer sa fierté d'être basque sans perdre pour autant le sentiment d'être français".

Qu'en est-il advenu des propositions élaborées par la Mission Ravail ? Mis à part le projet de **Conseil de développement** refusé à l'époque par le Conseil Général au nom même de la loi sur la décentralisation qui venait d'être votée par le Parlement et la création d'un Centre du Patrimoine à Irissarry qui attend toujours une destination, l'essentiel des autres demandes a été honoré.

4.3. Les mesures de déconcentration des services de l'État

Dès les années 1960, on assiste à une politique de renforcement des compétences de la Sous-Préfecture et au transfert à Bayonne de différents services déconcentrés de l'État.

Il s'agit de :

- la D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt),
- la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement),
- la D.D.J.S. (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports),
- l'ONF (office National des Forêts),
- la D.S.V. (Direction des Services Vétérinaires),
- la DDTEFP (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle),
- la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale),
- la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement),
- l'Architecte des Bâtiments de France,
- le Service de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- les Services Fiscaux,
- la Recette des Finances,

- les Services de Police et de Gendarmerie,

Le Pays Basque se singularise par ailleurs, par la présence :

- de Tribunaux de Grande Instance, de Commerce et de Prud'hommes,
- d'une Direction Régionale des Douanes,
- d'une Direction Départementale de la Police de l'Air et des Frontières,
- d'une Direction Interdépartementale des Affaires Maritimes (Pyrénées Atlantiques et Landes).

Les compétences de la Sous-Préfecture se verront également renforcées, d'abord par l'attribution au Sous-Préfet de Bayonne de nombreuses délégations de signature puis par sa désignation à la Présidence du CODIL (Comité de Développement Industriel local de l'arrondissement de Bayonne) qui comprend 20 Membres :

- 6 représentant l'État,
- 6 des Collectivités Locales,
- 8 du monde économique.

4.4. Les mesures de déconcentration des services du Conseil Général

A la suite de la loi sur la décentralisation, deux dispositions prises simultanément par le Conseil Général méritent d'être soulignées :

- l'acquisition en 1983, à Bayonne, de la Villa Bakea pour en faire l'antenne du Conseil Général en Pays Basque ;

- l'installation à Bayonne d'une antenne du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organisme mis en place, pour la première fois sur le plan national, par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques ;

- la SEPA (Société d'Équipement des Pyrénées Atlantiques) ;

- la DDSS (Direction Départementale de la Solidarité et de la Santé.

4.5. Les mesures de déconcentration des organismes consulaires

- La chambre des métiers,
- l'antenne de la chambre d'agriculture à Hasparren,
- l'antenne de la C.C.I. de Bayonne à Mauléon, mise en place à la suite du rattachement de la Soule à la chambre consulaire de Bayonne.

4.6. La longue marche vers l'entente intercommunale

La première initiative de collaboration intercommunale, commandée par l'imbrication de trois villes principales de la Côte Basque fut le DISTRICT BAB, créé par l'arrêté préfectoral du 27 Octobre 1972. Le District bénéficie de nombreuses compétences (plan d'urbanisme, ZAC, secours, enseignements, eau et assainissements, voirie, pompes funèbres et cimetières, etc.), qui seront complétées par d'autres arrêtés préfectoraux (mars 1977, transports collectifs urbains, juin 1983, urbanisme, mars 1990, réseau câblé).

L'autre exemple, peu habituel, d'entente intercommunale est la création du Syndicat des Communes pour le Soutien à la Culture Basque (SIVU) mis en place en 1990 afin de conforter l'assise du nouvel Institut Culturel Basque (lequel fut mis en place à la suite de la dissolution du Centre culturel du Pays Basque). La quasi totalité des 158 communes concernées, financent son action.

La loi Joxe sur l'administration territoriale de la République a marqué le début d'une nouvelle réflexion sur les modalités d'une coopération intercommunale qui aille au-delà des expériences syndicales dont l'objectif correspondait à la gestion d'équipements collectifs.

La réflexion sur l'élargissement de la collaboration intercommunale se fait inégalement sur le plan territorial. Parmi les réalisations, figure le District de Saint-Palais (créé par arrêté préfectoral du 28 décembre 1992), regroupant 25 communes du canton (sauf Gestas) plus Méharin (canton d'Hasparren) et la communauté de communes de Bidache. Parmi les projets, on doit retenir l'intention des communes souletines de se transformer en communauté de communes et les intentions de regroupement suivants sous la forme de districts :

- celui des vallées de la NIVELLE, BIDASSOA et UHABIA (comprenant 12 communes : Ahetze, Ainhoa, Ascain, Bidart, Biriadou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare et Urrugne). Ce district aurait pour compétences : l'élimination et le traitement des déchets, l'aménagement de l'espace, l'environnement et le développement économique,

- celui d'USTARITZ-ESPELETTE (comprenant 7 communes du canton d'Ustaritz : Arbonne, Arcangue, Bassussary, Halsou, Jatxou, Larressore, Ustaritz ; et 5 communes du canton d'Espelette : Cambo, Espelette, Itxassou, Louhoussoa, Souraide). Les compétences énoncées seraient les mêmes que celles citées précédemment.
- celui d'HASPARREN (comprenant 9 communes : Ayherre, Bonloc, Hasparren, Hélette, Isturitz, Macaye, Mendionde, Saint-Esteben et Saint-Martin d'Arberoue). Les compétences exercées seraient les suivantes : la collecte des ordures ménagères, la gestion du CES d'Hasparren et l'environnement.

D'une façon générale, si le Pays Basque français semble bien couvert par l'application de la Loi de Février 1992, on a encore très souvent l'impression que la mise en place de nouvelles structures intercommunales se réalise de façon à la fois timide et fataliste. Il semble, en effet, que les compétences regroupées soient souvent uniquement choisies et considérées en fonction d'une option déterminée par une volonté d'aménagement et de développement d'un territoire donné.

L'INTERCOMMUNALITE

A la veille de l'élaboration du schéma départemental de l'intercommunalité qui doit être réalisé avant le 31 Décembre 1993, en application de la Loi d'Orientation sur l'Administration Territoriale de la République du 6 Février 1992, l'arrondissement de Bayonne compte un peu plus d'une centaine de structures de type intercommunal.

On citera tout d'abord **4 Commissions Syndicales** (Vallée de Baïgorry, Pays de Cize, Pays de Mixe et Ostabaret), créées par ordonnance royale de 1838, qui ont en charge la gestion de biens indivis intercommunaux (forêts et pâturages) et qui constituent historiquement une forme prémonitoire des structures intercommunales modernes.

On compte en effet 98 syndicats avec un mode de répartition représentant le mode d'hierarchisation des besoins collectifs :

- SIVOM : 8 (dont SIVOM de Bidache en cours de dissolution)
- Syndicats des affaires scolaires : 22
- Syndicats d'adduction d'eau potable : 14
- Syndicats zones artisanales : 8
- Syndicats assainissement : 6
- Syndicats voirie : 4
- Syndicats électrification : 4
- Syndicats ordures ménagères : 3
- Syndicats intercantonaux : 2
- Syndicats contrats de revitalisation : 2
- Syndicats mixtes : 9
- Syndicats objets divers : 16.

Par ailleurs, il existe deux SIVOM sur les cantons de Tardets/Mauléon.

Ce sont, enfin, 2 districts et 1 communauté de communes.

- le District B.A.B. (BAYONNE-ANGLET-BIARRITZ) créé en 1972.
Ses 9 champs de compétences initiales sont :

- plans d'urbanisation,
- Z.A.C.,
- Service de Secours et de Lutte contre l'Incendie,
- Entretien des établissements d'enseignement post-scolaire,
- Eau, assainissement et ordures ménagères,
- Voirie intercommunale,
- Service de l'Informatique Intercommunal,
- Pompes Funèbres et Cimetières,

- Les Services assurés par 3 Syndicats Intercommunaux pour les 3 communes du District, qui ont été complétés ultérieurement : en 1977, (transports collectifs urbains), en 1984 (urbanisation, plan d'occupation des sols, réserves foncières, Z.A. ...) et en 1990 (réseau câblé).

Le District d'Amikuze, créé en Décembre 1992, qui regroupe 25 communes du canton de Saint-Palais et une commune du canton d'Hasparren. Outre les compétences obligatoires dévolues par la loi (centre de secours et de lutte contre l'incendie, logement social), il reprend les compétences antérieurement exercées par le SIVOM de Saint-Palais : collecte et traitement des ordures ménagères, gestion des établissements sanitaires et sociaux, des équipements sportifs, du centre de contrôle des poids lourds, du centre de ressources, du projet collectif de développement et de l'école cantonale de musique. Il assume, en outre, les compétences suivantes :

- développement du bassin d'emploi et construction d'usines relais,
- aménagements touristiques structurants,
- curage et entretien des ruisseaux,
- aide à toute action d'intérêt collectif qui serait déterminée ou agréée par le district.

3 projets de districts sont actuellement à l'étude :

- le district des vallées de la Nivelle, de la Bidassoa et de l'Uhabia. Il regrouperait 12 communes et assumerait les compétences en matière d'élimination et de traitement des déchets, d'aménagement de l'espace, d'environnement et de développement économique ;
- le district d'Ustaritz-Espelette, qui regrouperait 7 communes du canton d'Ustaritz et 5 communes du canton d'Espelette et exercerait les mêmes compétences que le précédent ;
- enfin, le district d'Hasparren, constitué de 9 communes, qui exercerait également les mêmes compétences que précédemment, avec en plus, la gestion du collège d'Hasparren.

Un projet de communauté de communes, dit des "3 B" (Bardos, Labastide-Clairence et Briscous) dont l'un des principaux projets est la création d'une zone d'activité autour de l'échangeur autoroutier de Séguillon, semble peu viable pour des raisons techniques (zone inondable) et également par le fait que le périmètre retenu présente un caractère de discontinuité et isole la commune d'Urt.

4.7. Les Biltzars : l'option minimum des consciences provinciales

La création en 1965 et 1968, respectivement des Biltzars du Labourd et de Basse-Navarre-Soule symbolise une première attention à l'expression provinciale basque.

Les objectifs des deux associations sont identiques : il s'agit pour l'une "d'étudier et de régler les problèmes communs qui se posent aux 41 communes (du Labourd)", pour l'autre "d'étudier et de régler les problèmes propres qui se posent aux communes de Soule et de Basse-Navarre".

Virtuellement, le nombre des questions susceptibles d'y être évoquées est donc illimitée.

En réalité, la constitution des Biltzars en Association des Maires (et non des communes) a limité la portée de leur raison sociale.

Les Biltzars s'appuient sur une triple cohérence :

- **historique**, ils se situent en continuité/discontinuité avec les anciennes structures de l'Ancien Régime .
- **sociologique** : ils sont et ont l'avantage d'être des espaces relationnels connus et acceptés par les élus.

S'ils ne disposent pas de compétences, ils représentent un capital de convivialité qui peut être valorisé.

- **géographique et économique** : le Labourd comprend l'essentiel de la population urbaine et du dispositif industriel local tandis que la Basse-Navarre et la Soule représentent les parties rurales et agricoles du Pays Basque.

D - LES ACTIVITÉS

1 - LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE BASQUE : APPROCHE GLOBALE

1.1 STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE ET
EFFECTIFS SECTORIELS P. 169

1.2 LES MODALITÉS STRATÉGIQUES DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P. 188

2 - L'AGRICULTURE

2.1 UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE MAIS FRAGILE P. 198

2.2 L'AGRICULTURE EN PAYS BASQUE P. 200

2.3 LES FILIÈRES DE PRODUCTION P. 210

2.4 RELATIONS MONDE AGRICOLE / MONDE RURAL P. 220

3 - L'ARTISANAT

3.1 LES CARACTÉRISTIQUES P. 224

3.2 LES ÉVOLUTIONS DE L'ARTISANAT DEPUIS 5/10 ANS P. 225

3.3 LES SPÉCIFICITÉS P. 227

D - ACTIVITES

1 - LE SYSTEME ECONOMIQUE BASQUE : APPROCHE GLOBALE

A une époque où toute analyse économique s'effectue à l'aune de la crise, on notera qu'en 15 ans, de 1975 à 1990, la population active ayant un emploi au Pays Basque a augmenté de 13,5 % , passant de 80 495 à 91 336 personnes occupées.

Au-delà de cet "instantané sur image" les propos qui vont suivre visent à préciser la physionomie de l'économie du Pays Basque, aujourd'hui et dans un passé récent, et les tendances lourdes auxquelles elle est soumise. Nous nous appuierons sur les indicateurs quantitatifs disponibles et sur des indices qualitatifs.

La disponibilité des indicateurs rend parfois l'exercice difficile sachant que pour le statisticien, le Pays Basque, qui n'est pas une entité administrative, existe rarement dans son unité géographique. Ainsi avons-nous dû ajouter les données relatives à la Soule, seulement prise en compte dans les statistiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque et ce, depuis 1991.

D'autre part, dans beaucoup de cas, le niveau d'analyse pertinent sera la zone d'emploi de Bayonne (au sens de l'INSEE) comprenant le Sud des Landes. En effet, 2 500 actifs de l'agglomération Bayonnaise travaillent dans les entreprises du Sud des Landes (TURBOMECA notamment), inversement un actif réside sur cinq travaille en Pays Basque.

1.1. Structures de l'économie et effectifs sectoriels

Nous tenterons de dresser une typologie de l'économie du Pays Basque par une analyse des grands secteurs, en insistant sur leur évolution dans le temps et au regard de la situation française.

Cependant, cette photographie générale sera précisée par des données plus qualitatives et par une observation plus fine de la redistribution des activités au sein même de chaque secteur.

Elle sera complétée par sa traduction spatiale.

REPARTITION PAR SECTEUR DE LA POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI EN 1990 (en %)

Comparaison Pays Basque - France

	<u>FRANCE</u>	<u>PAYS BASQUE</u>
Agriculture-Pêche	8,5	5,7
Industrie	16,7	22,8
Bâtiment	8,3	7,4
Services	66,5	64,1

EVOLUTION PAR SECTEUR DE LA POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI AU PAYS BASQUE

Comparaison 1975 - 1990

	<u>1975</u>	<u>1990</u>
Agriculture-Pêche	15,7	8,5
Industrie	19,3	16,7
Bâtiment	10,2	8,3
Services	54,8	66,5

a) Les économies du Pays Basque : essai de typologie

Une Tertiarisation Croissante de l'Economie

66,5 % de la population active ayant un emploi au Pays Basque relève du secteur tertiaire. En 15 ans le poids du secteur s'est accru de 21,3%, créant ainsi 16 880 emplois.

Bien que plus marqué au Pays Basque (66,5 % contre 64,1 % en France), ce phénomène touche l'ensemble des pays développés et s'explique notamment par l'augmentation des services à la personne (éducation, santé, loisirs, etc ...) mais également des services aux entreprises, résultat de l'externalisation des emplois industriels.

De 1975 à 1990, la progression la plus importante concerne les services marchands (+ 67 %) contre + 24 % pour les services non marchands et le commerce.

Une analyse plus fine de l'évolution des activités de Services au Pays Basque nous permet de dégager quelques tendances lourdes.

- Ces données confirment le Pays Basque dans son rôle de zone commerciale dont l'aire d'attraction dépasse largement ses limites territoriales et s'étend sur le Sud des Landes et le Pays Basque Sud.

- Les activités directement liées à l'industrie touristique (Hôtels, Cafés, Restaurants) connaissent une progression de 40 %. En terme d'emploi, leur poids sur l'ensemble du secteur tertiaire est de 7,2 % et concerne une population active de 4 420 personnes. On perçoit là les effets de l'implantation, ces dernières années, de 12 Hôtels de chaînes intégrées et de 5 Centres de Thalassothérapie.

- Dans cette évolution, l'élément le plus nouveau réside dans la très forte progression des services marchands rendus aux entreprises. Avec une augmentation sur 15 ans de 117 %, la population active de ce secteur passe de 2 340 à 5 080 personnes avec une accélération depuis 1982.

Il concerne les activités d'engineering, de maintenance, de conseil et d'expertise, de publicité mais aussi de nettoyage ...

Cette évolution témoigne de l'émergence de services nouveaux, souvent à plus forte valeur ajoutée, susceptibles d'être exportés, faisant appel à une main-d'oeuvre plus qualifiée et toujours nécessaire à l'accueil d'activités nouvelles notamment industrielles. On rapprochera cette observation en terme d'activité à celle liée à l'évolution des catégories socio-professionnelles.

De façon concomitante, on notera qu'en 8 ans (de 1982 à 1990) la catégorie "cadres, professions intellectuelles supérieures" a augmenté de 46 % au Pays Basque passant de 5 448 emplois occupés à 7 956. Mais dans cette catégorie, les plus fortes progressions concernent les "professions scientifiques" (+ 77 %) et les "ingénieurs" (+ 69 %).

La meilleure illustration de cette évolution réside dans le développement du secteur de l'informatique industrielle et du génie logiciel avec la création d'entreprises nouvelles mais aussi de Centres de Formation Supérieure et de Transfert de Technologie (I.D.L.S.)

Les services marchands rendus aux particuliers (santé, action sociale, services culturels et sportifs ...) est le second secteur en terme de progression des effectifs, avec une augmentation de + 70 % en 15 ans, et une population active occupée de 12 604 personnes.

Le poids du Secteur est plus fort au Pays Basque que sur l'ensemble du territoire Français (13,8 % contre 11,2 % de la population active). Cela révèle une bonne adéquation des services aux besoins des ménages. Cela s'explique aussi par la présence de retraités en plus grand nombre (20,7 % contre 16,3 % en France) et le surdimensionnement de certains services, du fait de l'activité touristique.

- En progression de 24 % sur 15 ans, les services non marchands pèsent d'un poids réel (16 496 emplois) bien qu'inférieur à la moyenne française (18,1 % des emplois contre 19,1 %). La progression concerne principalement les services de santé et de l'enseignement.

Une Evolution contrastée du Secteur Secondaire

Globalement, le secteur secondaire (industrie et B.T.P.) offre 22 752 emplois auxquels il faut ajouter les 5 000 emplois du Sud des Landes.

Avec 25 % de la population active ayant un emploi, il est un secteur important de l'économie du Pays Basque dont le poids est cependant inférieur de 5 points à la moyenne française.

Sur longue période (1975-1990), la population active ayant un emploi dans l'industrie et la bâtiment a diminué de 1 068 unités, soit 4,5 %. Cette tendance se retrouve dans l'ensemble des pays développés.

Au-delà de ces données globales, le secteur industriel connaît au Pays Basque une évolution contrastée, une sorte de redistribution au sein des différentes branches. A côté d'une économie récessive dans quelques secteurs, apparaît une nouvelle économie assez largement dépendante de logiques de groupes internationaux.

Une économie récessive dans quelques secteurs

Longtemps, le secteur industriel le mieux représenté au Pays Basque était constitué par l'ensemble "Industries des Biens de Consommation", avec 25 % de l'emploi industriel.

En 15 ans, il a perdu 38 % de ses effectifs, exclusivement imputable au déclin des "industries du cuir et de la chaussure" qui représentent aujourd'hui 1 104 emplois contre 3 600 en 1975. Nous analysons plus loin les effets de ce déclin sur la répartition géographique de l'activité industrielle.

Deux activités dont le poids dans l'économie locale est supérieur à la moyenne nationale connaissant sur longue période un léger tassement. Il s'agit des industries agricoles et alimentaires (- 2 % des actifs) et du bâtiment (- 7 %).

Contrairement aux industries du cuir et de la chaussure, on ne peut parler dans les deux derniers cas de tendance au déclin :

- en ce qui concerne l'industrie agro-alimentaire qui occupe, en 1990, 2 672 actifs, soit 11,7 % des emplois industriels, on observe l'émergence d'une activité liée à la transformation de la viande et du lait. Bien que sur des effectifs faibles (664 actifs) leur progression, en 15 ans, est de 79 %.

- le secteur du bâtiment et des travaux publics qui occupe 8,3 % de la population active au Pays Basque contre 7,4 % en France, a diminué ses effectifs de 9 % entre 1975 et 1982 pour connaître une remontée (+ 2 %) de 1982 à 1990. Cela traduit le boom immobilier sur la Côte Basque de ces dernières années mais aussi l'exposition du secteur aux variations de la conjoncture.

Une nouvelle économie assez largement dépendante de logiques de groupes internationaux

Avec 4 788 emplois, la branche "industries des biens d'équipement" est devenue la première et celle qui a connu la progression la plus importante (+ 38 %) depuis 15 ans :

- longtemps activité dominante du secteur, génératrice de sous-traitance avec deux grands donneurs d'ordre (Dassault/Aviation et Turboméca) l'industrie de l'Aéronautique enregistre un effritement de ses effectifs de l'ordre de 11 % en 15 ans. Les évolutions des politiques militaires des Etats et les incertitudes du marché de l'Aéronautique Civile pèseront sur le secteur.

- Alors que la branche "construction mécanique" connaît, en 15 ans, une progression de + 18 % de ses effectifs, on assiste à la naissance d'une activité nouvelle au Pays Basque, liée à la construction électrique et électronique dont les effectifs passent de 245 à 1 644 personnes en 15 ans. On observe là les effets d'implantations industrielles récentes comme celles de SONY, la SAT ou TELERAD...

Cette nouvelle économie se distingue par plusieurs traits spécifiques:

- Elle est largement dépendante de logiques de groupes internationaux. Sur les 19 premières entreprises industrielles présentes au Pays Basque, 13 ont leur siège social à l'extérieur et appartiennent à des groupes de dimension internationale. Elles occupent 5 391 personnes soit 32

% des salariés de l'industrie. Les décisions qui affectent ces établissements répondent à une stratégie mondiale indépendante des contraintes du site.

- Elle est structurante dans la mesure où elle est génératrice d'activités de sous-traitance ou de co-traitance.

La sous-traitance au Pays Basque et dans le Sud des Landes concerne environ 240 entreprises et 3 400 emplois.

- Elle offre souvent des emplois plus qualifiés. Ainsi, en 8 ans, de 1982 à 1990, les catégories socio-professionnelles dont la progression est importante sont :

- . les cadres commerciaux des entreprises : + 26 %
- . les ingénieurs : + 69 %
- . les techniciens : + 36 %
- . les agents de maîtrise : +13 %
- . les ouvriers qualifiés : + 4 %.

Inversement, les ouvriers non qualifiés de l'industrie ont diminué de 12 %.

Evolution par activité de la population active ayant un emploi en Pays Basque

Activité	1975	1982	1990
Agriculture sylviculture pêche	12 695	10 308	7 804
Industries de la viande et du lait	370	632	664
Autres industries agricoles et alimentaires	2 350	1 712	2 008
Industries agricoles et alimentaires	2 720	2 344	2 672
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction	0	4	0
Production de pétrole et de gaz naturel	55	88	36
Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	730	628	896
Production et distribution d'énergie	785	720	932
Production de minerais et métaux ferreux, première transformation acier	5	4	8
Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	15	36	16
Production de matériaux de construction et minéraux divers	865	936	776
Industrie du verre	110	64	56
Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	200	184	96
Fonderie et travail des métaux	1 145	1 528	1 332
Industries du papier et du carton	55	36	60
Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	565	988	880
Industries des biens intermédiaires	2 960	3 776	3 224
Construction mécanique	1 095	936	1 292
Construction électrique et électronique	160	612	1 080
Fabrication équipement ménager	85	264	564
Construction véhicules automobiles et autres mat de transport terrestre	115	56	52
Construction navale et aéronautique, armement	2 030	1 880	1 800
Industries des biens d'équipement	3 485	3 748	4 788
Parachimie et industrie pharmaceutique	215	144	256
Industries textile et de l'habillement	355	404	484
Industries du cuir et de la chaussure	3 600	2 372	1 104
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	1 050	1 192	1 136
Imprimerie presse édition	425	376	544
Industries des biens de consommation	5 645	4 488	3 524
Bâtiment, génie civil et agricole	8 225	7 508	7 612
Commerce de gros alimentaire	1 130	1 024	1 344
Commerce de gros non alimentaire	1 945	2 036	2 592
Commerce de détail alimentaire	2 405	2 912	3 668
Commerce de détail non alimentaire	4 630	4 528	4 916
Commerce	10 110	10 500	12 520
Transports	3 215	3 032	3 768
Télécommunications et postes	1 260	1 188	1 692
Transports et télécommunications	4 475	4 220	5 460
Réparation et commerce de l'automobile	1 620	1 820	2 128
Hôtels, cafés, restaurants	3 150	2 808	4 420
Services marchands rendus principalement aux entreprises	2 340	3 048	5 080
Services marchands rendus principalement aux particuliers	7 415	8 592	12 604
Services marchands	14 525	16 268	24 232
Location et crédit bail immobiliers	180	244	280
Assurances	185	208	372
Organismes financiers	1 150	1 220	1 420
Services non marchands	13 275	12 388	16 496
Total	80 415	77 940	91 336

Evolution par activité de la population active ayant un emploi en Pays Basque:
indice 100 en 1975

Activité	1975	1982	1990
Agriculture sylviculture pêche	100	81	61
Industries de la viande et du lait	100	171	179
Autres industries agricoles et alimentaires	100	73	85
Industries agricoles et alimentaires	100	86	98
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction			
Production de pétrole et de gaz naturel	100	160	65
Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	100	86	123
Production et distribution d'énergie	100	92	119
Production de minerais et métaux ferreux, première transformation acier	100	80	160
Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	100	240	107
Production de matériaux de construction et minéraux divers	100	108	90
Industrie du verre	100	58	51
Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	100	92	48
Fonderie et travail des métaux	100	133	116
Industries du papier et du carton	100	65	109
Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	100	175	156
Industries des biens intermédiaires	100	128	109
Construction mécanique	100	85	118
Construction électrique et électronique	100	383	675
Fabrication équipement ménager	100	311	664
Construction véhicules automobiles et autres mat de transport terrestre	100	49	45
Construction navale et aéronautique, armement	100	93	89
Industries des biens d'équipement	100	108	137
Parachimie et industrie pharmaceutique	100	67	119
Industries textile et de l'habillement	100	114	136
Industries du cuir et de la chaussure	100	66	31
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	100	114	108
Imprimerie presse édition	100	88	128
Industries des biens de consommation	100	80	62
Bâtiment, génie civil et agricole	100	91	93
Commerce de gros alimentaire	100	91	119
Commerce de gros non alimentaire	100	105	133
Commerce de détail alimentaire	100	121	153
Commerce de détail non alimentaire	100	98	106
Commerce	100	104	124
Transports	100	94	117
Télécommunications et postes	100	94	134
Transports et télécommunications	100	94	122
Réparation et commerce de l'automobile	100	112	131
Hôtels, cafés, restaurants	100	89	140
Services marchands rendus principalement aux entreprises	100	130	217
Services marchands rendus principalement aux particuliers	100	116	170
Services marchands	100	112	167
Location et crédit bail immobiliers	100	136	156
Assurances	100	112	201
Organismes financiers	100	106	123
Services non marchands	100	93	124
Total	100	97	114

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI PAR ACTIVITE

Evolution par activité de la population active ayant un emploi sur la Côte Basque

Activité	1975	1982	1990
Agriculture sylviculture pêche	1 850	1 192	1 012
Industries de la viande et du lait	240	284	200
Autres industries agricoles et alimentaires	1 915	1 332	1 448
Industries agricoles et alimentaires	2 155	1 616	1 648
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction	0	4	0
Production de pétrole et de gaz naturel	40	72	32
Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	590	540	788
Production et distribution d'énergie	630	616	820
Production de minerais et métaux ferreux, première transformation acier	5	4	4
Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	10	28	16
Production de matériaux de construction et minéraux divers	600	676	516
Industrie du verre	110	64	56
Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	200	164	60
Fonderie et travail des métaux	970	1 324	1 144
Industries du papier et du carton	55	36	60
Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	420	440	524
Industries des biens intermédiaires	2 370	2 736	2 380
Construction mécanique	925	580	800
Construction électrique et électronique	130	588	1 048
Fabrication équipement ménager	85	264	552
Construction véhicules automobiles et autres mat de transport terrestre	90	56	52
Construction navale et aéronautique, armement	1 970	1 876	1 784
Industries des biens d'équipement	3 200	3 364	4 236
Parachimie et industrie pharmaceutique	205	124	212
Industries textile et de l'habillement	270	260	312
Industries du cuir et de la chaussure	835	636	276
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	665	692	724
Imprimerie presse édition	395	320	500
Industries des biens de consommation	2 370	2 032	2 024
Bâtiment, génie civil et agricole	5 620	4 816	4 820
Commerce de gros alimentaire	925	772	964
Commerce de gros non alimentaire	1 760	1 780	2 264
Commerce de détail alimentaire	1 975	2 292	2 960
Commerce de détail non alimentaire	3 950	3 888	4 208
Commerce	8 610	8 732	10 396
Transports	2 915	2 772	3 484
Télécommunications et postes	935	928	1 316
Transports et télécommunications	3 850	3 700	4 800
Réparation et commerce de l'automobile	1 370	1 516	1 756
Hôtels, cafés, restaurants	2 390	2 004	3 576
Services marchands rendus principalement aux entreprises	2 095	2 696	4 628
Services marchands rendus principalement aux particuliers	5 380	6 296	9 492
Services marchands	11 235	12 512	19 452
Location et crédit bail immobiliers	170	236	268
Assurances	165	172	332
Organismes financiers	1 010	1 108	1 228
Services non marchands	10 200	9 340	12 708
Total	53 435	52 172	66 124

Evolution par activité de la population active ayant un emploi sur la Côte Basque:
indice 100 en 1975

Activité	1975	1982	1990
Agriculture sylviculture pêche	100	64	55
Industries de la viande et du lait	100	118	83
Autres industries agricoles et alimentaires	100	70	76
Industries agricoles et alimentaires	100	75	76
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction			
Production de pétrole et de gaz naturel	100	180	80
Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	100	92	134
Production et distribution d'énergie	100	98	130
Production de minerais et métaux ferreux, première transformation acier	100	80	80
Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	100	280	160
Production de matériaux de construction et minéraux divers	100	113	86
Industrie du verre	100	58	51
Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	100	82	30
Fonderie et travail des métaux	100	136	118
Industries du papier et du carton	100	65	109
Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	100	105	125
Industries des biens intermédiaires	100	115	100
Construction mécanique	100	63	86
Construction électrique et électronique	100	452	806
Fabrication équipement ménager	100	311	649
Construction véhicules automobiles et autres mat de transport terrestre	100	62	58
Construction navale et aéronautique, armement	100	95	91
Industries des biens d'équipement	100	105	132
Parachimie et industrie pharmaceutique	100	60	103
Industries textile et de l'habillement	100	96	116
Industries du cuir et de la chaussure	100	76	33
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	100	104	109
Imprimerie presse édition	100	81	127
Industries des biens de consommation	100	86	85
Bâtiment, génie civil et agricole	100	86	86
Commerce de gros alimentaire	100	83	104
Commerce de gros non alimentaire	100	101	129
Commerce de détail alimentaire	100	116	150
Commerce de détail non alimentaire	100	98	107
Commerce	100	101	121
Transports	100	95	120
Télécommunications et postes	100	99	141
Transports et télécommunications	100	96	125
Réparation et commerce de l'automobile	100	111	128
Hôtels, cafés, restaurants	100	84	150
Services marchands rendus principalement aux entreprises	100	129	221
Services marchands rendus principalement aux particuliers	100	117	176
Services marchands	100	111	173
Location et crédit bail immobiliers	100	139	158
Assurances	100	104	201
Organismes financiers	100	110	122
Services non marchands	100	92	125
Total	100	98	124

Evolution par activité de la population active ayant un emploi en Pays Basque intérieur

Activité	1975	1982	1990
Agriculture sylviculture pêche	10 845	9 116	6 792
Industries de la viande et du lait	130	348	464
Autres industries agricoles et alimentaires	435	380	560
Industries agricoles et alimentaires	565	728	1 024
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction	0	0	0
Production de pétrole et de gaz naturel	15	16	4
Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	140	88	108
Production et distribution d'énergie	155	104	112
Production de minerais et métaux ferreux, première transformation acier	0	0	4
Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	5	8	0
Production de matériaux de construction et minéraux divers	265	260	260
Industrie du verre	0	0	0
Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	0	20	36
Fonderie et travail des métaux	175	204	188
Industries du papier et du carton	0	0	0
Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	145	548	356
Industries des biens intermédiaires	590	1 040	844
Construction mécanique	170	356	492
Construction électrique et électronique	30	24	32
Fabrication équipement ménager	0	0	12
Construction véhicules automobiles et autres mat de transport terrestre	25	0	0
Construction navale et aéronautique, armement	60	4	16
Industries des biens d'équipement	285	384	552
Parachimie et industrie pharmaceutique	10	20	44
Industries textile et de l'habillement	85	144	172
Industries du cuir et de la chaussure	2 765	1 736	828
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	385	500	412
Imprimerie presse édition	30	56	44
Industries des biens de consommation	3 275	2 456	1 500
Bâtiment, génie civil et agricole	2 605	2 692	2 792
Commerce de gros alimentaire	205	252	380
Commerce de gros non alimentaire	185	256	328
Commerce de détail alimentaire	430	620	708
Commerce de détail non alimentaire	680	640	708
Commerce	1 500	1 768	2 124
Transports	300	260	284
Télécommunications et postes	325	260	376
Transports et télécommunications	625	520	660
Réparation et commerce de l'automobile	250	304	372
Hôtels, cafés, restaurants	760	804	844
Services marchands rendus principalement aux entreprises	245	352	452
Services marchands rendus principalement aux particuliers	2 035	2 296	3 112
Services marchands	3 290	3 756	4 780
Location et crédit bail immobiliers	10	8	12
Assurances	20	36	40
Organismes financiers	140	112	192
Services non marchands	3 075	3 048	3 788
Total	26 980	25 768	25 212

Evolution par activité de la population active ayant un emploi en Pays Basque intérieur:
indice 100 en 1975

Activité	1975	1982	1990
Agriculture sylviculture pêche	100	84	63
Industries de la viande et du lait	100	268	357
Autres industries agricoles et alimentaires	100	87	129
Industries agricoles et alimentaires	100	129	181
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction			
Production de pétrole et de gaz naturel	100	107	27
Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	100	63	77
Production et distribution d'énergie	100	67	72
Production de minerais et métaux ferreux, première transformation acier			
Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	100	160	0
Production de matériaux de construction et minéraux divers	100	98	98
Industrie du verre			
Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques			
Fonderie et travail des métaux	100	117	107
Industries du papier et du carton			
Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	100	378	246
Industries des biens intermédiaires	100	176	143
Construction mécanique	100	209	289
Construction électrique et électronique	100	80	107
Fabrication équipement ménager			
Construction véhicules automobiles et autres mat de transport terrestre	100	0	0
Construction navale et aéronautique, armement	100	7	27
Industries des biens d'équipement	100	135	194
Parachimie et industrie pharmaceutique	100	200	440
Industries textile et de l'habillement	100	169	202
Industries du cuir et de la chaussure	100	63	30
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	100	130	107
Imprimerie presse édition	100	187	147
Industries des biens de consommation	100	75	46
Bâtiment, génie civil et agricole	100	103	107
Commerce de gros alimentaire	100	123	185
Commerce de gros non alimentaire	100	138	177
Commerce de détail alimentaire	100	144	165
Commerce de détail non alimentaire	100	94	104
Commerce	100	118	142
Transports	100	87	95
Télécommunications et postes	100	80	116
Transports et télécommunications	100	83	106
Réparation et commerce de l'automobile	100	122	149
Hôtels, cafés, restaurants	100	106	111
Services marchands rendus principalement aux entreprises	100	144	184
Services marchands rendus principalement aux particuliers	100	113	153
Services marchands	100	114	145
Location et crédit bail immobiliers	100	80	120
Assurances	100	180	200
Organismes financiers	100	80	137
Services non marchands	100	99	123
Total	100	96	93

b) La traduction spatiale de cette typologie

Comment se répartissent les activités économiques sur le territoire du Pays Basque ? Telle est la question que nous nous sommes posés en étudiant, sur la période 1982-1990, les données (source INSEE) relative à la répartition de la population active ayant un emploi sur leur lieu de travail (et non de résidence). Il convient de replacer ces évolutions dans le contexte général, évoqué plus haut, d'une augmentation de la population active totale ayant un emploi (+ 17 % sur 8 ans) avec des évolutions contrastées selon les secteurs, qu'on retrouve d'ailleurs sur l'ensemble du territoire français : baisse de l'emploi dans l'agriculture, l'industrie et le bâtiment, progression sensible dans le commerce (+19,2 %) surtout les services marchands (+ 49,1 %) et non marchands (+ 19,2 %).

En dehors de l'agriculture, la concentration des activités sur la Côte Basque s'est renforcée sur la période 1982-1990. Elle accueille aujourd'hui 83,9 % du Commerce, 81,1 % des Services, 76,2 % de l'Industrie, et 65,3 % de l'Activité du Bâtiment. Rappelons que la zone côtière concentre 66 % de la population du Pays Basque.

Les déséquilibres géographiques apparaissent encore plus clairement lorsqu'on observe l'évolution de l'activité, tous secteurs confondus, de 1982 à 1990.

Dans un contexte général de progression de l'activité pour l'ensemble du Pays Basque, cinq bassins d'emplois sur les huit que nous avons identifiés connaissent un déclin :

- les Cantons de Mauléon - Tardets : - 16,6 %,
- les Cantons de Hasparren - Labastide-Clairence : - 8,9 %
- les Cantons de Saint-Jean-Pied-de-Port - Saint-Etienne-de-Baïgorry : - 8,3 %
- les Cantons de Saint-Palais - Iholdy - Bidache : - 6,8 %
- le Sud des Landes : - 6,5 %.

A l'inverse, trois bassins d'emplois gagnent des activités nouvelles :

- la Côte Basque Sud : + 14,4 %,
- l'agglomération du B.A.B. : + 14,1 %
- les Cantons d'Ustaritz - Espelette : 6,5 %.

En l'absence de politique d'aménagement du territoire, ces évolutions témoignent de l'attractivité naturelle des zones urbaines qui concerne l'ensemble des agglomérations de la Côte Basque et s'étend sur la zone péri-urbaine.

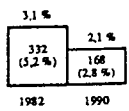
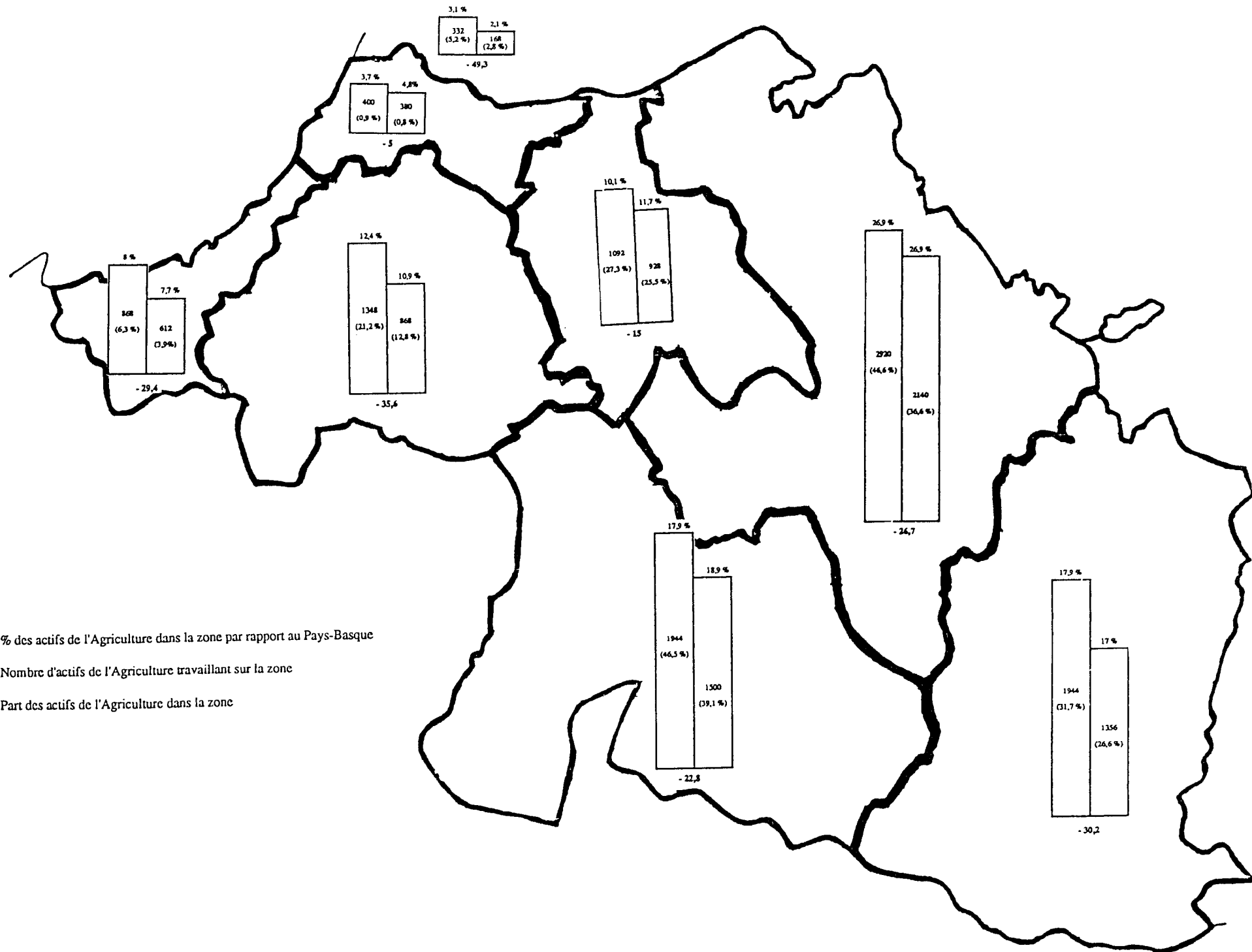
Les déséquilibres géographiques apparaissent plus encore à travers l'analyse de la répartition spatiale des activités par grands secteurs.

- La diminution de l'emploi industriel au Pays Basque comme sur l'ensemble de la France, est en fort déclin sur trois zones : Hasparren (40,7 %), la Soule (- 25,9 %) et le Sud des Landes (- 28,1 %). S'il connaît un certain effritement sur le B.A.B. (-3,2 %), une tendance au rééquilibrage apparaît au profit de la Côte Basque Sud (+ 17,1 %) et le canton d'Ustaritz (+ 30 % sur des effectifs faibles).

Ces données illustrent la chute de l'industrie des biens de consommation et notamment de la chaussure qui avait fondé, dans un passé récent, le développement du Pays Basque Intérieur et s'appuyait essentiellement sur un capital local. Elles confirment aussi la forte attractivité de la ville, bien desservie en voies de communication et dotée de services nombreux aux entreprises, pour les nouvelles activités industrielles issues essentiellement d'investisseurs extérieurs (S.A.T, SONY, TELERAD, etc ...). Elles montrent, enfin, l'attractivité possible des zones péri-urbaines lorsque celles-ci sont bien desservies et dotées d'infrastructures d'accueil (zone de Planuya, d'Errobi à Cambo, sur la D 932, mais aussi de Saint-Pée-sur-Nivelle et d'Ascain...).

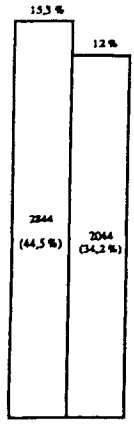
- La tertiarisation de l'économie a touché l'ensemble du Pays Basque et des bourgs-centres avec, cependant, trois zones tertiaires, d'inégale importance, qui se dégagent : le B.A.B. polarise 58,5 % de l'emploi du secteur qui, par ailleurs, connaît une augmentation plus forte que la moyenne (+ 27,8 %). Puis, viennent la Côte Basque Sud (17,8 % des emplois du secteur) et les cantons d'Ustaritz et d'Espelette (7,2 %) grâce aux services de santé implantés à Cambo.

- L'évolution du secteur du bâtiment est contrastée selon les bassins d'activités : en baisse, sur l'ensemble du Pays Basque, il résiste et se développe même sur trois zones : cantons d'Hasparren-Labastide-Clairence (+ 27,2 %), d'Ustaritz-Espelette (+ 11,7 %), Saint-Palais-Bidache (+ 12,1 %). Cela montre la bonne santé des entreprises du bâtiment implantées en zone péri-urbaine et dont les marchés se situent de plus en plus dans les agglomérations de la Côte Basque.

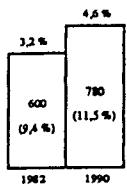
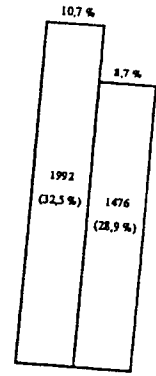
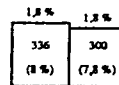
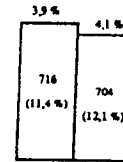
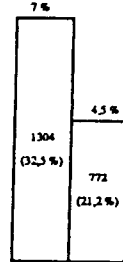
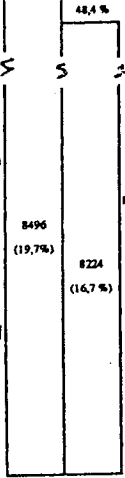
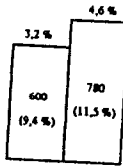
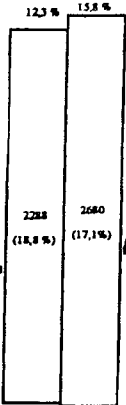


. % des actifs de l'Agriculture dans la zone par rapport au Pays-Basque
 . Nombre d'actifs de l'Agriculture travaillant sur la zone
 . Part des actifs de l'Agriculture dans la zone

REPARTITION DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE



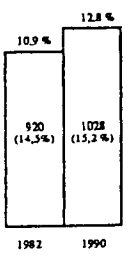
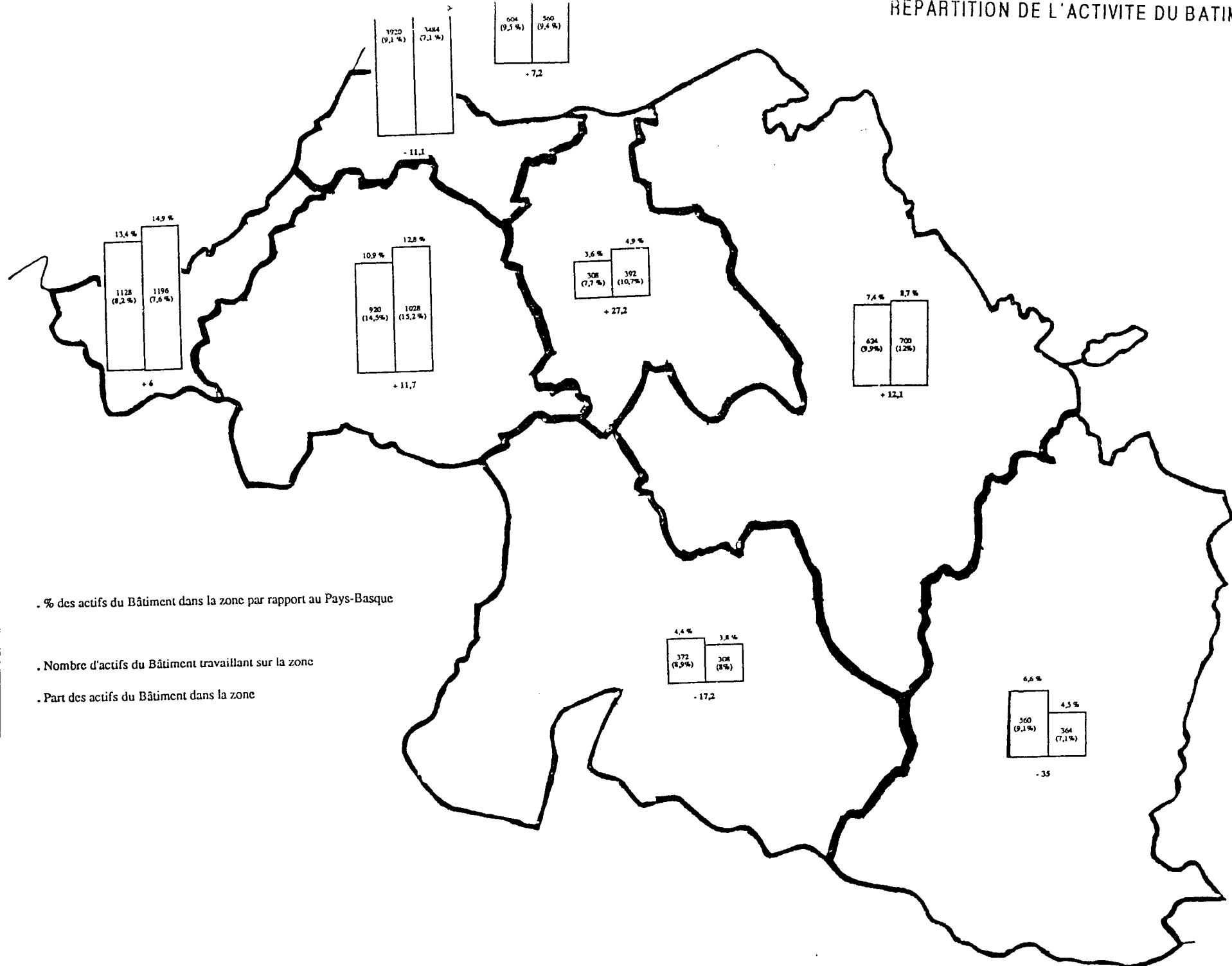
Canton St Martin de Seignaux Boucau



. % des actifs de l'Industrie dans la zone par rapport au Pays-Basque

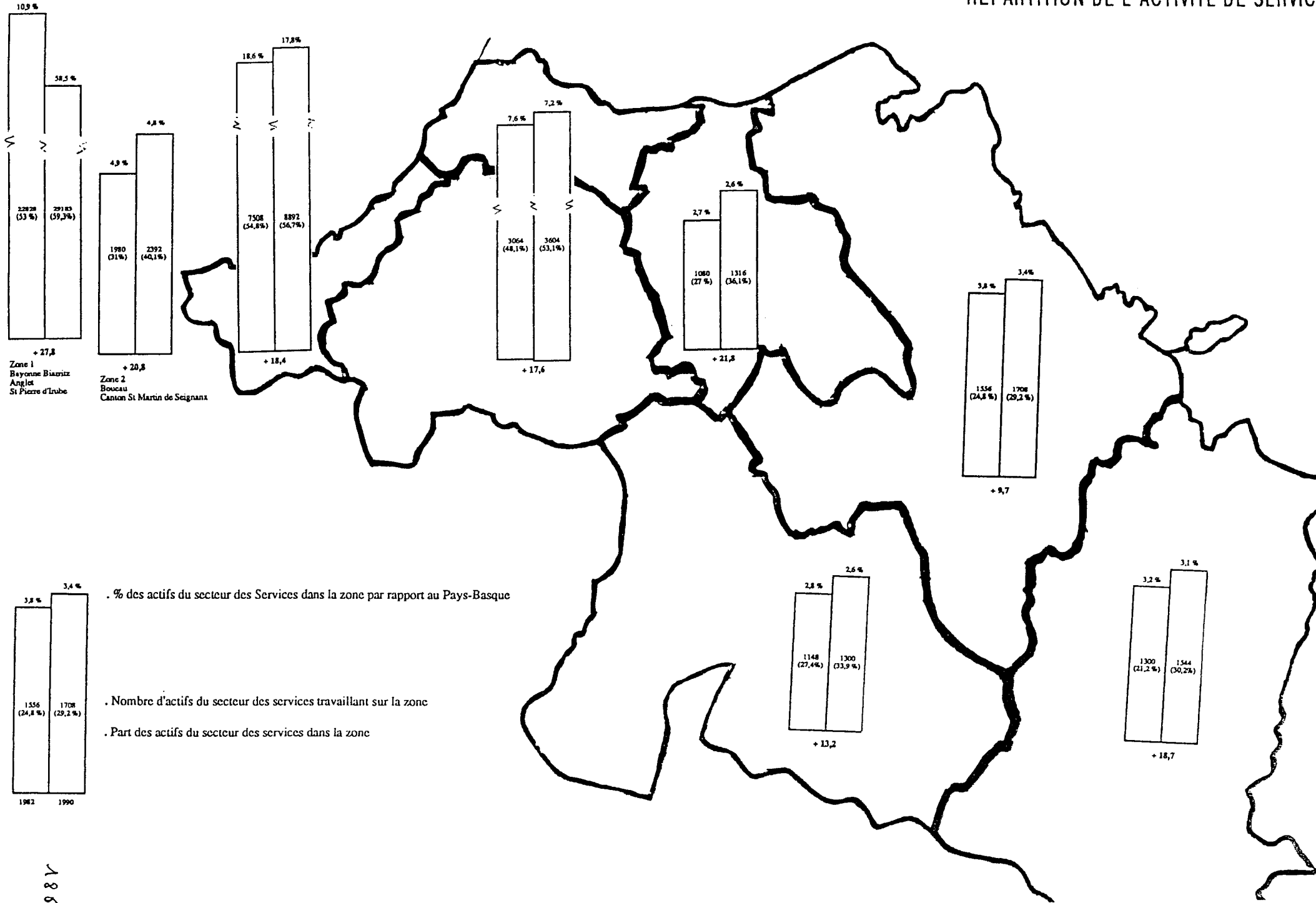
. Nombre d'actifs de l'Industrie travaillant sur la zone

. Part des actifs de l'Industrie dans la zone



- . % des actifs du Bâtiment dans la zone par rapport au Pays-Basque
- . Nombre d'actifs du Bâtiment travaillant sur la zone
- . Part des actifs du Bâtiment dans la zone

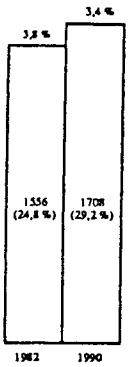
REPARTITION DE L'ACTIVITE DE SERVIC



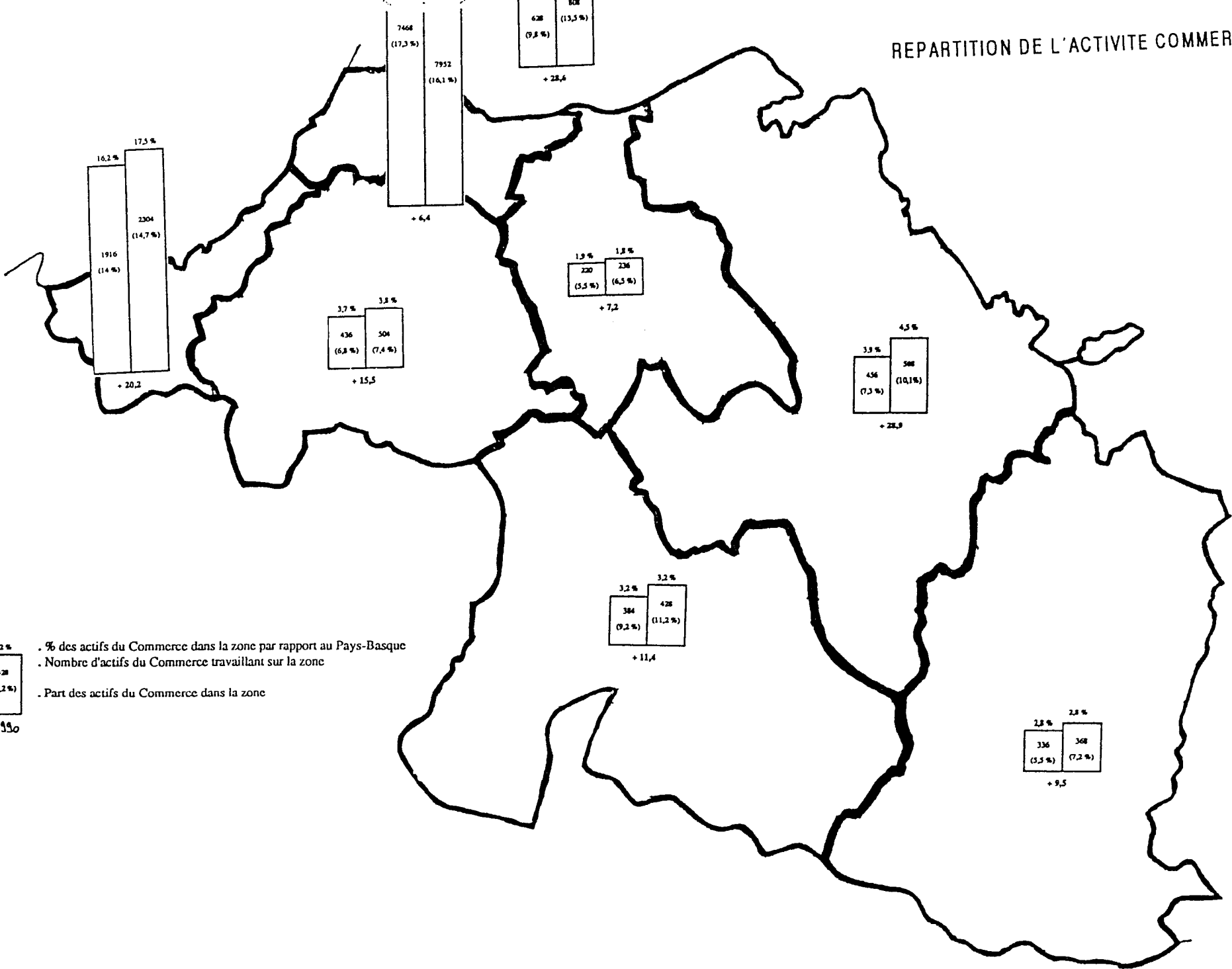
. % des actifs du secteur des Services dans la zone par rapport au Pays-Basque

. Nombre d'actifs du secteur des services travaillant sur la zone

. Part des actifs du secteur des services dans la zone



REPARTITION DE L'ACTIVITE COMMERCIALE



3.2%	3.2%
384	428
(9.2%)	(11.2%)

1982 1990

- . % des actifs du Commerce dans la zone par rapport au Pays-Basque
- . Nombre d'actifs du Commerce travaillant sur la zone
- . Part des actifs du Commerce dans la zone

1.2. Les modalités stratégiques du développement économique

Lorsqu'on s'interroge sur les modalités stratégiques du développement économique, une première problématique vient à l'esprit autour de l'idée : "développement endogène/développement exogène". On peut se demander s'il ne s'agit pas là d'un faux problème ?

En effet, les deux termes de la proposition loin de s'opposer peuvent s'enrichir mutuellement. Dans le cas du Pays Basque qui, nous le verrons, a toujours été une terre d'accueil pour les investisseurs étrangers, ces derniers ont pu générer et structurer un tissu de petites entreprises, issues du développement local et ce, par l'intercentralisation de la sous-traitance, de l'extercentralisation de certains services, plus rarement par l'assaimage. Inversement, le développement endogène est un puissant facteur d'attraction des investissements étrangers qui redoutent par dessus tout le désert économique.

Au-delà de ce désert, quatre questions relatives à la stratégie de développement du Pays seront abordées :

- les créations d'entreprises,
- l'encadrement des activités,
- les investissements extérieurs,
- l'économie transfrontalière.

a) Des entreprises nombreuses et de petite taille

Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement - Secteur marchand non agricole (source UNEDIC) - 1991

<u>Taille de l'Etablissement</u>	<u>Pays Basque</u> <u>Sud des Landes</u>	<u>France</u>
1 à 9 salariés	35,76 %	24,1 %
10 à 49 salariés	33,05 %	28,5 %
50 à 199 salariés	18,36 %	22,7 %
200 à 499 salariés	8,87 %	11,8 %
500 salariés et plus	3,96 %	12,9 %

Secteur secondaire - Pays Basque - 1983-1992 (source ASSEDIC)

<u>Taille de l'Etablissement</u>	<u>1983</u>	<u>France</u>	
		<u>1992</u>	<u>1990</u>
1 à 9 salariés	22,52	27,77	19,35
10 à 49 salariés	32,58	35,72	26,70
50 à 199 salariés	21,65	14,93	22,70
200 à 499 salariés	13,04	13,20	13,40
500 salariés et plus	10,21	8,38	17,85

1) Le tissu économique du Pays Basque se caractérise par la faiblesse de la taille des entreprises du secteur marchand. C'est ce qui apparaît dans les données relatives à la répartition des effectifs salariés par taille d'établissement.

- Tous Secteurs Marchands confondus, les entreprises dites moyennes (P.M.E. de 50 à 499 salariés) sont sous-représentées au Pays Basque. Elles occupent 27,23 % des salariés contre 34,50 % en France. La petite entreprise (de 1 à 49 salariés) est, au contraire, sur-représentée. Elle emploie 66,80 % des effectifs salariés contre 52,6 % en France.

L'importance du secteur tertiaire, composé essentiellement de structures nombreuses et à faible effectif, explique, en partie, cette situation. Elle s'explique aussi par un secteur de la sous-traitance qui est le fait d'entreprises de petites tailles, issues du développement local et très dépendantes des donneurs d'ordre.

- La même observation peut-être faite pour le seul secteur secondaire, avec cependant une présence plus affirmée de la tranche des entreprises de plus de 200 personnes qui, en 1993, occupent 21,58 % des salariés.

On trouve là les entreprises des secteurs de l'aéronautique, de la mécanique et de l'électronique, dépendantes, pour la plupart, de capitaux extérieurs.

Le tableau qui précède révèle également une diminution sensible, en 10 ans, des effectifs employés par des établissements de plus de 50 salariés qui passent de 44,9 % des effectifs en 1983 à 36,51 % en 1992. On doit cette diminution à une contraction des effectifs des grandes entreprises, notamment liées au secteur de l'aéronautique, qui, en 5 ans, ont perdu 19 % des emplois.

2) L'importance du nombre d'entreprises de petite taille s'explique par un rythme soutenu de création d'entreprises nouvelles qui s'est accéléré ces dernières années.

Les inscriptions au Registre du Tribunal de Commerce ont pratiquement doublé à partir de 1986, passant de 602 en 1986, 754 en 1987, 957 en 1988 à 1 401 en 1989, 1 520 en 1990 et 1 481 en 1991 et 1 595 en 1992.

Une analyse des créations (hors artisanat) au cours de ces cinq dernières années, montrent que 16 % d'entre-elles concernent l'industrie, 36 % les Services et 48 % le Commerce.

On notera également, que de 1982 à 1992, le nombre de créations d'entreprises dans l'industrie a progressé de 2,5 % alors qu'il décroissait de 7 % en Aquitaine.

Ces données appellent plusieurs observations :

- Le rythme accéléré des créations d'entreprises depuis 1986, s'explique en partie par l'apparition des Centres de Formalités des Entreprises des Chambres de Commerce et d'Industrie qui facilitent les procédures d'inscription.

- Il est aussi le fruit d'une mobilisation des acteurs locaux du développement qui, depuis quelques années, ont su mettre en place les outils permettant de susciter et d'accompagner les créateurs d'entreprises.

Parmi ces initiatives, on notera l'expérience originale d'HERRIKOA, "Société de capital risque pour le développement économique en Pays Basque", créée en 1980, et dont l'objectif est de drainer l'épargne locale au profit des petites entreprises créatrices d'emplois.

Douze ans après sa création, HERRIKOA compte 3 300 actionnaires parmi lesquels des entreprises locales et des organisations financières. Elle a réalisé 90 participations financières génératrices de 1 303 emplois.

b) Un encadrement des activités insuffisant

Sur un plan général, l'économie du Pays Basque souffre d'une faible densité de cadres dans ses activités. C'est ce qui apparaît dans l'analyse des catégories socio-professionnelles, comparée à la moyenne française. Ainsi, le poids des "cadres et professions intellectuelles supérieures" est toujours inférieur à la moyenne nationale :

- "Professeurs, Professions Scientifiques" : 0,8 % contre 1 %,
- "Cadres Administratifs et Sociaux d'Entreprises" : 0,7 % contre 1,3 %
- "Ingénieurs" : 0,5 % contre 1,1 %.

Au contraire, les catégories "Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprises": 4,2 % contre 3,2 % et "Professions Libérales" : 0,7 % contre 0,5 % sont mieux représentées qu'en France.

Les raisons de cette situation sont connues :

- la faiblesse des activités de formation supérieure et de recherche.
- la nature du tissu économique local composée essentiellement d'établissements de Grands Groupes dont les fonctions de direction, d'étude et de recherche se trouvent à l'extérieur, et de petites entreprises sans encadrement.

Cependant, et nous avons eu l'occasion de le voir précédemment, parmi les catégories socio-professionnelles qui ont le plus progressé depuis 8 ans (1982-1990), on trouve les catégories dites supérieures :

- les "Professions Scientifiques" (+ 77 %/2 064),
- les "Ingénieurs" (+ 69 %/1 300),
- les "Techniciens" (+ 36 %/2 300),
- les "Cadres Sociaux d'Entreprises" (+ 26 %/1 712).

Ce germe de changement témoigne de deux phénomènes :

- les activités industrielles et de services qui ont connu, ces dernières années, le plus fort développement (voir plus haut) font appel à une main d'oeuvre plus qualifiée et de cadres,
- l'offre de formation supérieure, encore timide, a fait quelques avancées aussi bien à la Faculté Pluridisciplinaire qu'à l'I.U.T. et au sein de l'Institut du Logiciel et des Systèmes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque. Les bilans de ce dernier Institut révèle qu'environ 20 % des ingénieurs formés, trouvent un emploi sur place.

c) Des investissements extérieurs nécessaires à la structuration du tissu économique du Pays Basque

Le Pays Basque a toujours été une terre d'accueil pour les investissements extérieurs. Ils ont contribué à son décollage industriel. Cet apport extérieur a connu plusieurs phases.

Dès 1881, les Forges et Aciéries de la Maine et Homécourt créent un établissement (Forges de l'Adour) sur la rive droite de l'Adour qui, très vite, devient la plus grande usine de la région avec 1 800 salariés.

Pour des raisons stratégiques, le Pays Basque est, avec Bordeaux et Toulouse, un lieu d'implantation pour l'Industrie Aéronautique. En 1937, LATECOERE s'installe à Anglet. Aujourd'hui, cette branche industrielle est

représentée par deux unités importantes, DASSAULT/AVIATION à Anglet (1 320 salariés) et TURBOMECA à Tarnos (1 300 salariés).

Dans les années 1970 et 1980, c'est dans le secteur de la mécanique et surtout de l'électronique que se réalisent de nouvelles implantations à capitaux extérieurs : LEROY-SOMER à Hasparren, la S.A.T., TELERAD et SONY sur l'Agglomération Bayonnaise...

Plus récemment, et à la faveur de l'ouverture des frontières, le Pays Basque accueille des investisseurs espagnols comme les PAPETERIES DE L'ATLANTIQUE à Hendaye ou ARAMAR (Agro-Alimentaire) à Saint-Jean-de-Luz.

On notera enfin, que plusieurs Sociétés au capital local et anciennement installées au Pays Basque sont passées sous le contrôle de grands groupes sans que leur développement soit pour l'instant compromis. C'est le cas des Sociétés NEUHAUS (Groupe Burelle), BONCOLAC (Groupe 3 A) BONNET NEVE (Groupe ELFI), SAFAM (Groupe SEDIVER) ...

L'histoire des investissements extérieurs au Pays Basque appelle plusieurs observations :

- Ils concernent la plupart des branches industrielles (agro-alimentaire, fonderie, mécanique, cosmétologie, pharmacie ...) avec, cependant, deux secteurs où le capital extérieur domine, l'aéronautique et l'électronique.
- A l'exception de SONY, l'origine géographique des investissements est essentiellement européenne : Italie, Espagne, Allemagne avec une très large majorité de capitaux français.
- La préférence locale d'implantation a répondu à des critères divers : raison stratégique pour l'aéronautique, présence d'une ressource pour l'agro-alimentaire, installations portuaires, préférence personnelle des décideurs sans oublier le dispositif d'accueil et d'aides proposé par les institutions locales de développement et les pouvoirs publics.

Cependant, dans un passé proche, les critères de localisation semblent évoluer et valoriser la situation géographique aux portes de la Péninsule Ibérique et d'un bassin industriel (Pays Basque Sud), la qualité et la technicité de la main-d'oeuvre, le cadre de vie et ses effets sur l'image de l'entreprise...

Ce tableau apparemment optimiste ne doit cependant pas cacher les handicaps du Pays Basque au regard de l'accueil de nouveaux investisseurs.

Région charnière au sein d'un Arc Atlantique excentré et des grands marchés dont on connaît les difficultés de développement, le Pays Basque souffre, en outre, de handicaps spécifiques :

- une image externe auprès des milieux économiques, incomplète et construite autour de sa vocation touristique,

- la faiblesse de ses structures de formation supérieure et de recherche, et du secteur tertiaire supérieur, facteur d'attraction déterminant pour les activités industrielles et de service à fort développement aujourd'hui.

d) L'émergence d'un bassin d'activité transfrontalier

L'avenir économique du Pays Basque apparaît des plus sombres. La bataille est, sinon perdue, du moins gravement compromise.

A moins que ...

A moins que la stupide frontière tracée par les hommes sur la Bidassoa au cours des égorgements séculaires de guerres barbares ne soit abolie en même temps que seront dissoutes les autres frontières intra-européennes et que se réalise, non point une Europe des Patries, une Europe rétrograde, une Europe de la superposition, une Europe des papas ; mais bien une patrie européenne, une Europe hardie, une Europe de la coordination, une Europe des fils.

Les enseignements de la Prospective sur ce point sont formels.

Si enfin se métamorphosait en vérité, l'astucieux mensonge des diplomates: "Il n'y a plus de Pyrénées", le Pays Basque, mais bien plus que le Pays Basque ; la Catalogne, mais bien plus que la Catalogne, se trouveraient renfloués. Un bassin industriel se formerait autour de l'épine dorsale des Pyrénées, complexe horizontal, bien moins important que le combinat vertical Rhin et Alpes, mais suffisant pour être prospère : pour vivre et nous faire vivre.

Un jumelage symbolique noue Bayonne et Pampelune. Quand le symbole deviendra-t-il réalité ? A côté des usines de Bilbao et de Tolosa, celles de Saint-Jean-de-Luz ou du Boucau deviendront prospères, comme les usines de Saint-Jean-de-Luz ou du Boucau apporteront un regain de sève, à celles de Bilbao et de Tolosa. Les petits pays ont de grands problèmes.

Le dilemme se pose en termes clairs : ou l'Europe Unie et la prospérité, ou l'Europe désunie et la ruine.

Quand l'Espagne a demandé à entrer dans le Marché Commun, une onde de joie et une onde de stupeur ont envahi les Européens sincères.

Une onde de joie, car ils ne s'attendaient pas à un tel bonheur. L'effacement de la ligne de démarcation entre l'Espagne et la France, est évidemment vitale pour nous les Basques : la chose ne souffre pas de discussion, mais elle est essentielle également pour l'Europe qui se prolongera ainsi du Nord au Sud, de Brest à Tanger et peut-être d'Edimbourg à Tanger.....

Etienne SALLABERRY (Herriz Herri, 1962)

La question des relations transfrontalières sera abordée dans le chapitre "Approche de l'Espace Territorial". Cependant, on ne peut traiter de la "stratégie de développement" du Pays Basque sans évoquer ce germe de changement que constitue l'émergence d'un bassin d'activités nouveau qui s'est accélérée à la faveur de l'entrée de la Péninsule Ibérique dans l'Union Européenne (1986) et la création du marché unique (1993).

Avant d'identifier ce bassin d'activité nouveau fondé sur le développement des échanges entre le Pays Basque Nord, la Communauté Autonome d'Euskadi et la Navarre, on doit poser deux préalables :

- l'outil statistique dont nous disposons appréhende mal le volume des échanges et leur nature. Ainsi les statistiques douanières enregistrent les mouvements de marchandises par département ou par région.
- les relations perceptibles aujourd'hui doivent être analysées au regard d'une situation passée, où les échanges transfrontaliers étaient extrêmement faibles, à la fois pour des raisons économiques (Accords commerciaux inégalitaires entre l'Espagne et la Communauté Economique Européenne) et politiques (inexistence de relations institutionnelles).

En restant dans le domaine strict de l'économie, les effets de la disparition de la frontière sont perceptibles dans trois domaines :

- **Une intensification des échanges commerciaux.** Ainsi, l'Espagne qui, en 1985, était le 5ème client de l'Aquitaine, est devenue, en 1991, le second, avec 13,8 % de ses exportations contre 8,4 %, il y a 6 ans.

Le chiffre d'affaires généré par la clientèle espagnole dans les petits commerces et la grande distribution des agglomérations de la Côte Basque a connu, ces dernières années, un fort développement. On l'estime de 20 à 30 %. Il convient d'ajouter à cela l'utilisation de services (santé, aéroport, enseignement, sites et hébergements touristiques ...).

- **Le mouvement d'investissements et d'implantations d'entreprises à capitaux espagnols**, principalement en provenance du Pays Basque et de Navarre, est un phénomène récent. Il s'inscrit dans un volume d'investissements espagnols en France très faible : 2 % des emplois créés par des capitaux étrangers de 1981 à 1990.

Concernant le Pays Basque, une donnée mérite d'être soulignée. Sur le fichier consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque, 187 entreprises à capitaux espagnols sont inscrites, dont 13,9 % dans le secteur de la production. Si l'on ajoute le fait que 83 % de ces entreprises ont été créées après 1990, ces chiffres témoignent d'une indiscutable évolution.

- Bien qu'ils soient difficilement mesurables, les échanges professionnels se multiplient et concernent des domaines très divers. C'est le cas des Chambres de Commerce et d'Industrie qui, depuis quelques années déjà, sont à l'origine d'outils spécifiques (France-Espagne Investissement, CEEFI, ARDEPI...), des Collectivités Territoriales (District, Diputacion du Guipukoa mais aussi Hendaye (Irun/Fontarrabie), des Centres de Formation Supérieure qui ont créé des diplômes communs (I.U.T.), y compris un diplôme d'Ingénieur comme l'I.D.L.S. avec l'Ecole d'Ingénieurs de Bilbao. Dans le même ordre d'idées, on peut citer les accords d'entreprises, comme celui qui lie l'E.D.F. Sud Aquitaine et son homologue Iberdrola ...

Enfin, l'intégration du Pays Basque dans un bassin d'activités ayant la dimension d'une euro-région, enrichit vis à vis de l'extérieur, et notamment des investisseurs, son image économique et industrielle.

L'évolution décrite ci-dessous, qui incontestablement constitue un germe de changement pour l'économie du Pays Basque, n'en demeure pas moins timide et fragile.

2 - L'AGRICULTURE

L'année 1961 aura été faste dans les annales du Pays Basque. Deux cents hectares ont été défrichés d'un seul à Arbouet. Le défrichage est passé du plan individuel au plan collectif. Il ne regarde plus seulement l'individu. Il intéresse le groupe. Le "je" et le "tu" s'entraînent à l'intérieur du "nous". Le "il" indifférent, le "on" plein de scepticisme, sont en voie de disparition. Le syndicat "Lur Berri" se tient à la pointe du combat. Il est le fer de lance de cette entreprise salutaire. Partout, dans les assemblées, des hommes dynamiques s'évertuent, selon les moyens trop modestes dont ils disposent, à mettre à la disposition de la communauté, l'eau, l'électricité, les chemins. Nous assistons à un immense effort de rajeunissement du Pays Basque et de démocratisation de son bien-être. "Allez et labourez", tels sont les mots mémorables que portait une banderole, à l'entrée des landes livrées aux charrues mécaniques sur les hauteurs de la commune d'Arbouet. Ce précepte est à l'agriculture du Pays Basque ce que le "connais-toi toi même" fut à la philosophie grecque.

Les derniers ilots de la routine succombent. D'ailleurs, si par malheur des villages s'obstinaient à laisser des terres sans hommes, elles leur seraient saisies par l'Etat qui ne peut pas accepter qu'en même temps des hommes demeurent sans terre, la décolonisation les ayant expulsés de l'Afrique du Nord. Ce serait justice. L'intérêt de quelques-uns doit plier devant l'intérêt de tous. Seulement nous recevrons un affront que nous n'aurions pas volé : celui de voir des non-Basques se consacrer au salut du Pays Basque, en lieu et place des Basques défailants.

Et cependant, dans aucune période de sa longue histoire, le Pays Basque n'aura été défendu avec plus d'intelligence, plus de dévouement et de hardiesse qu'en notre temps.

Mais la modernisation de l'agriculture, si elle doit permettre aux familles déjà installées de se maintenir où elles sont, ne rendra pas possible l'absorption du surplus de jeunes, témoins de la fécondité de la famille basque. La famille nombreuse sera sanctionnée au point de se laisser fasciner par la famille stérile. Elle sera stérile pour le Pays. Les maisons du Pays Basque resteront debout, peut-être. D'autres maisons ne viendront pas s'agglutiner autour d'elles. La maison à la façade de vieil ivoire, incrustée des rubis sombres des fenêtres, ne ressuscitera pas de ses cendres. On n'entendra pas s'éveiller le chant des pelotes sur la façade sonore des frontons. Les irrintzinas ne traverseront pas l'espace, tels les cris rauques des grues cachées dans les nuages gris de l'automne. Nous ne voulons pas d'un silence que les snobs appellent la paix, et que nous autres nous nommons la mort.

S. SALABERRI

2.1 Une agriculture dynamique mais fragile

Les trois recensements agricoles effectués en 1970, 1979, 1988 dans les Pyrénées Atlantiques constituent une base exceptionnelle de données qui a donné lieu à de multiples travaux et publications. Nous tenons à remercier tout particulièrement les responsables de la Chambre d'Agriculture et de la DDA pour les informations très complètes qu'il nous ont transmises. Il est impossible de résumer en quelques lignes ces milliers de pages de documentation et de listings informatiques. Néanmoins, l'information existe et l'on pourra s'y reporter, en tant que de besoin, au cours de la démarche Pays Basque 2010. Nous avons surtout concentré notre attention sur les facteurs démographiques, économiques, et sociaux, car sans les hommes, il n'y a point de richesses et encore moins d'avenir.

Alors que les agriculteurs exploitants représentent seulement 3,1 % de la population des Pyrénées Atlantiques, ils comptent pour 4,6 % du total dans le Labourd intérieur et **11 % dans l'ensemble Basse Navarre-Soule**. On remarque qu'il y a autant d'agriculteurs à la retraite qu'en activité. En France, les agriculteurs sont depuis longtemps minoritaires dans le monde rural, mais cette minorité, souvent et de loin la première en importance dans les catégories socioprofessionnelles, détient plus des quatre cinquièmes du territoire et est fortement représentée parmi les élus locaux.

Pour l'Hexagone, le déclin démographique de l'agriculture est impressionnant : **entre les deux recensements de 1982 et 1990, la France a perdu le tiers de ses agriculteurs**; le nombre d'exploitants était de 1,5 millions en 1982, 1 million en 1990, combien seront-ils en 2010 ? probablement moins de 500 000. C'est une véritable recomposition socio-politique que va connaître la France rurale, où ce sont les retraités qui vont devenir prédominants. Sans oublier la réforme de la PAC, qui va entraîner de douloureuses reconversions. Dans l'ensemble, les prix des produits ne seront plus garantis et les producteurs sont condamnés à la course à la productivité, à travailler toujours plus pour gagner la même chose voire moins. Les mutations auxquelles est confronté le monde rural ne sont pas sans rappeler celles qui ont affecté la sidérurgie dans les décennies précédentes et l'on peut avancer que, pour la plupart, la survie passera par **une tranformation des mentalités de producteurs de quantités à des mentalités de vendeurs de services rares** et par conséquent, à haute valeur ajoutée. Il faudra bien reconnaître aussi la valeur de la production non marchande, entretien de l'espace et du paysage. Sinon, l'on transformerait une bonne partie de la France rurale, et notamment les zones moyennes montagne, en un désert vert. Les friches ne sont pas propices au développement touristique pour lequel la France entend bien rester au premier rang international. Qu'en est-il au Pays-Basque ?

L'impression qui prévaut, c'est que **le Pays Basque est aussi concerné par ces mutations**, mais qu'il dispose d'atouts spécifiques (surfaces en herbe

propices à l'élevage, forte proportion d'agriculteurs jeunes et dynamiques...) qui permettent d'espérer un meilleur destin.

En effet, l'agriculture basque résiste mieux à la réduction du nombre d'exploitations que le reste de la France (21 % d'exploitations en moins en 1970 et 1988, contre 38 % pour l'ensemble de la France). La surface agricole utile (S.A.U) s'est globalement maintenue au Labourd, a diminué de 15 % en Soule et augmenté de 11 % en Basse-Navarre, essentiellement grâce au défrichement et aux amendements des surfaces en herbe. Rappelons que, dans le même temps, la S.A.U a baissé de 5 % pour l'Aquitaine. Cependant, la S.A.U par exploitation reste significativement inférieure à la moyenne nationale (17 hectares contre 28) et elle a augmenté moins vite sauf en Basse Navarre.

Ce phénomène s'explique par le rajeunissement des exploitants. Les chefs d'exploitations âgés de plus de 65 ans, ont vu leur nombre divisé par deux en moyenne (la S.A.U des exploitants de plus de 65 ans est deux fois plus faible que celle des moins de 35 ans). Leur proportion dans le total des exploitants est particulièrement faible en Soule et en Basse-Navarre (moins de 9 %) où précisément les jeunes s'installent plus qu'ailleurs. L'on relève ainsi la forte proportion du nombre de chefs d'exploitations jeunes (17 % de l'ensemble en 1988 contre 9 % en 1970, contre 12 % pour l'Aquitaine et 13 % pour la France). Cette proportion de jeunes exploitants est même de 20 % en Soule et en Navarre où la S.A.U. par exploitation est aussi plus élevée que la moyenne (21 hectares).

Autre facteur positif, gage de meilleure adaptabilité, l'élévation du niveau éducatif : le nombre d'exploitants ayant une formation au moins secondaire a été multiplié par six entre 1970 et 1988. Comme preuve de cette adaptabilité, remarquons qu'avant l'arrivée des quotas laitiers, le nombre de vaches laitières avait augmenté de 35 % en dix ans (1970-1979). Il a baissé de 22 % entre 1979 et 1988.

La population agricole familiale a diminué beaucoup plus rapidement que le nombre d'exploitations (35 % au lieu de 21 %) et le nombre moyen de membres par famille a chuté. Cependant, il reste sensiblement plus élevé que la moyenne nationale (3,8 personnes contre 3,2 pour la France et 3,3 pour l'Aquitaine). Cette résistance du Pays Basque se retrouve dans le potentiel de succession. On relève que 41 % des exploitants de plus de 55 ans sont concernés à court terme par un problème de succession dans les Pyrénées Atlantiques mais seulement 36 % dans le Pays Basque. S'il faut s'attendre à ce que près de 500 exploitations disparaissent rapidement en tant qu'unités indépendantes, il faut y voir aussi un potentiel d'installation et d'augmentation de la S.A.U pour les 41 % d'exploitants de plus de 55 ans qui estiment avoir un successeur. Ces derniers regroupant 51 % de la S.A.U., 49 % de la population familiale, 56 % des vaches et 58 % des brebis des exploitations concernées par la succession.

On retiendra que le potentiel agricole du Pays Basque est bien placé pour se maintenir : les hommes sont toujours présents et les jeunes nombreux.

Cette condition nécessaire n'est cependant pas suffisante pour voir l'avenir en rose. A bien des égards, l'agriculture basque paraît fragile, en raison même de sa dynamique passée trop fortement centrée sur l'élevage ovin : le nombre de brebis a augmenté de 70 % entre 1970 et 1988 pour atteindre 380 000 têtes. Cette croissance ne pourra guère se poursuivre car l'on constate déjà, ici et là, un surpaturage et des conflits pour l'usage des pacages collectifs.

Près des trois-quarts des exploitations tirent l'essentiel de leur revenu des herbivores (soit deux fois plus que la moyenne nationale). Si le Pays Basque rassemble 30 % des brebis laitières de France, les troupeaux sont en moyenne moins importants que dans l'Aveyron (107 brebis contre 228) et le rendement en lait y est beaucoup plus faible. La tradition très avancée du faire-valoir direct et la dynamique des coopératives comme LUR-BERRI, ne sont pas des atouts suffisants pour garantir la rentabilité des productions et par conséquent, la pérennité des activités. D'ores et déjà, les aides directes et subventions représentent 10 % en moyenne de la valeur de la production agricole finale du département, cette proportion étant deux à trois fois plus élevée pour la plupart des communes de la Soule. Il faudra aller plus loin si l'on veut maintenir vivante l'agriculture basque.

2.2 Les agriculteurs du Pays Basque

La population agricole familiale a connu une forte régression au Pays-Basque, selon une dynamique parfois très différente de celle observée pour la population globale. Le secteur primaire (agriculture, pêche, sylviculture) représente en 1990, 9,1 % de la population active du département, contre 5,7 % en France. Il représentait en 1982, 12 %.

Les zones urbaines élargissent leur emprise sur le territoire rural, et l'augmentation de la population générale dans les zones péri-urbaines s'accompagne systématiquement, et parfois de façon brutale, d'une diminution de la population agricole.

Dans les zones rurales, à dominante agricole, l'économie agrolimentaire existante semble incapable d'offrir à la population en place les activités qui lui permettraient de rester sur place

De plus, la faiblesse du tissu économique, dans ces zones, semble peser lourdement sur la dynamique agricole.

a) La démographie

	NOMBRE D'EXPLOITATIONS				EVOLUTION EN % 88/70	EVOLUTION EN % 88/55
	1955	1970	1979	1988		
PAYS BASQUE	11 353	8 877	8 468	7 043	- 20,7 %	- 38 % (1,15 % par an)
PA		24 420	22 219	18 964	- 22,3 %	
AQUITAINE		121 344	98 162	77 590	- 36,1 %	
FRANCE		1 587 473	262 669	1 016 755	- 36 %	

La diminution du nombre d'exploitations s'est accélérée entre 1979 et 1988, passant de :

- 0,5 % entre 1970 et 1979, à 1,87 % par an entre 1979 et 1988 dans le Pays Basque
- 1 % entre 1970 et 1979, à 1,6 % par an entre 1979 et 1988 dans les Pyrénées-Atlantiques,

alors qu'elle se maintenait autour de - 2,2 % par an pour l'Aquitaine et le reste de la France.

Globalement, les Pyrénées-Atlantiques, et à fortiori le Pays Basque ont vu leur population diminuer de façon moindre que la moyenne régionale et nationale.

Cette évolution peut être expliquée par l'attachement au patrimoine familial et à la "Maison". La gestion de l'exploitation est plus "patrimoniale" qu'économique. On peut aussi expliquer ce phénomène par une certaine inertie des gens.

De plus, il y a un faible attrait des zones industrielles : les gens ne veulent pas se déplacer trop loin de leur région d'origine.

Conformément à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire français, la main-d'oeuvre a régressé :

	UTA/EXPLOITATIONS			SALARIES/EXPLOITATIONS			
	1970	1979	1988	1955	1970	1979	1988
PAYS BASQUE	1,37	1,50	1,14	0,17	0,09	0,06	0,05
PA	1,36	1,43	1,10	-	0,09	0,07	0,06
FRANCE	-	-	1,16	-	-	-	-

- Diminution de la main-d'oeuvre familiale
- Légère diminution de la main-d'oeuvre salariée permanente
- " " " " saisonnière

Cette diminution de la main-d'oeuvre sur les exploitations du département s'est accompagnée d'une augmentation de la mécanisation. La main-d'oeuvre familiale basque reste importante (incorporation des retraités dans la famille). Par contre, le nombre de salariés extérieurs est bas : main-d'oeuvre familiale suffisante par rapport à l'activité, exploitations demandant peu de main-d'oeuvre, problème de paiement des salaires.

Classes d'âge : succession et renouvellement

AGE DU CHEF D'EXPLOITATION	- 35 ANS			35-60 ANS			+ 60 ANS		
	1970	1979	1988	1970	1979	1988	1970	1979	1988
PAYS BASQUE	8,7 %	14,4 %	17,6 %	61,2 %	61,4 %	61,7 %	30,1 %	24,2 %	20,7 %
PA	8,3 %	12,7 %	14,3 %	58,1 %	61,9 %	60,4 %	33,6 %	25,4 %	25,3 %
AQUITAINE	-	10,2 %	12 %	-	66 %	61,3 %	-	23,8 %	26,8 %
FRANCE	-	10,6 %	13 %	-	66,6 %	60,2 %	-	22,8 %	26,8 %

La période 1970-1980 a vu le nombre de jeunes chefs d'exploitation (- 35 ans) passer de 8,7 % à 17,6 % de l'ensemble des chefs d'exploitation du Pays Basque. Cette évolution s'observe sur l'ensemble du département, de la région et de la France, mais à un degré moins important.

Ce phénomène est encore accentué dans la région Montagne Basque, où les jeunes agriculteurs arrivent à être plus nombreux que les agriculteurs de plus de 60 ans : 20,2 % de jeunes agriculteurs contre 17,3 % d'agriculteurs de plus de 60 ans dans la Montagne Basque. Cette forte proportion de jeunes agriculteurs est liée aux nombreuses installations qu'a connu le département ces 10 dernières années. Là encore, les phénomènes culturels et traditionnels jouent : les jeunes ont le devoir de continuer le travail sur l'exploitation (gestion patrimoniale ; attachement à la ferme et à son environnement).

Pour les chefs d'exploitation de plus de 60 ans, on voit leur nombre diminuer de façon plus importante dans le Pays Basque que pour le reste du département.

Le département, et particulièrement le Pays Basque, se distinguent par la progression de la proportion de jeunes chefs d'exploitation. Les jeunes ont une SAU supérieure de 25 % à la moyenne. 63 % des chefs du Pays Basque ont moins de 55 ans (58 % pour les PA). 12 % des chefs d'exploitations basques ont plus de 65 ans. Ils exercent une activité sur des unités deux fois plus petites que la moyenne départementale.

Pour les agriculteurs de plus de 55 ans, les successions ne sont pas toujours assurées.

	PAYS BASQUE	PA	AQUITAINE
SUCCESSEUR	40,6 %	43,2 %	33 %
NE SAIT PAS	40,5 %	40,9 %	48 %
PAS DE SUCCESSEUR	18,9 %	15,8 %	19 %

Ces chiffres de succession placent en bonne position le Pays Basque par rapport aux autres départements aquitains et à la France. Le Béarn est toutefois mieux placé que le Pays Basque.

Ainsi, les successions sont mieux assurées en Pays Basque où 41 % des chefs concernés estiment avoir un successeur contre 27 % en France. Seulement 18 % des unités basques sont sans succession pour 30 % en France.

La coutume basque donne une notion différente de la ferme, qui n'est pas forcément considérée comme une propriété, mais comme un patrimoine à transmettre. Les anciens passent donc plus facilement le flambeau à leurs enfants. De plus, bien souvent, ils vivent avec leurs enfants après la

cessation d'activité, d'où leur nombre relativement faible en tant que chef d'exploitation.

Les SAU restent petites : en effet, les exploitations sont un bien familial, qui passe de père en fils. Les agrandissements d'exploitations qui ont été réalisés, sont plus le fait de défrichements que d'englobement d'autres exploitations. De plus, la tradition veut que lorsque 2 aînés se marient, 1 des 2 aînés cède ses prérogatives au cadet.

Agriculteurs de 35 à 59 ans célibataires :

Pays Basque : 14,7 %
 Pyrénées-Atlantiques : 12,9 %
 Aquitaine : 8,5 %
 France : 7,9 %

Parmi les nombreux jeunes agriculteurs du Pays Basque, on observe un fort taux de célibat. Les structures d'exploitation pas toujours viables, la cohabitation difficile alliés à un mode de vie souvent mal perçu par les personnes extérieures au monde agricole peuvent expliquer ce phénomène en partie. La mère, maîtresse de la gestion intérieure de la ferme, a le respect de l'âge : c'est donc elle qui prend la directive de la maison devant son mari, ses enfants.

b) Les structures d'exploitation

Les surfaces

	SAU EN HECTARES				EVOLUTION EN % 70/88	SAU MOYENNE PAR EXPLOITATION		
	1955	1970	1979	1988		1970	1979	1988
PAYS BASQUE	167 397	115 458	122 565	117 565	+ 2 %	12,5	14,2	16,7
PA		338 463	344 989	338 764	+ 0,1 %	13,9	15,6	18
AQUITAINE		1 627 177	1 590 194	1 542 006	- 5,2 %	13,4	16,2	19,9
FRANCE		29 904 753	29 496 572	28 595 799	- 4,3 %	18,8	-	28,1

La SAU a légèrement augmenté entre 1970 et 1988, contrairement à ce qui s'observe en Aquitaine et dans le reste de la France. La structure moyenne d'exploitation a légèrement augmenté, mais reste globalement assez faible : 17 Ha au lieu de 28 pour les exploitations françaises (reprise fréquente des exploitations par les enfants, défrichement).

La transhumance est une nécessité pour les éleveurs qui bénéficient de 52 000 Ha de pacages collectifs en Pays Basque et de 48 000 Ha en Béarn selon l'inventaire communal de 1988. Ces surfaces ne sont pas comprises dans les relevés du RGA. La mise en valeur des Landes a été un succès entre 1960 et 1980 (100 000 Ha dans le département) : l'utilisation d'amendements et le "défrichement" ont augmenté le potentiel fourrager. La Basse Navarre a mieux maintenu cet acquis que les autres provinces.

La diminution du nombre d'exploitations en Pays Basque et dans les Pyrénées-Atlantiques, s'est réalisée essentiellement au détriment des "petites exploitations (- 10 Ha) au profit des plus de 20 Ha.

REPARTITION DES EXPLOITATIONS PAR CLASSE DE SAU
(* PAR CLASSE)

SUPERFICIE	PAYS BASQUE			PA			AQUITAINE		FRANCE	
	1970	1979	1988	1970	1979	1988	1979	1988	1979	1988
- 10 HA	46,8 %	47,9 %	36,0 %	43 %	40,7 %	35,2 %	45,3 %	38,2 %	41,5 %	38,3 %
10 - 20 HA	33,8 %	27 %	30,1 %	35,1 %	30,7 %	28,8 %	27,1 %	25,8 %	19,2 %	16,3 %
20 - 50 H	18,1 %	22,9 %	31,3 %	20,7 %	26,4 %	32,2 %	23,5 %	29 %	27,5 %	28,3 %
+ 50 HA	1,3 %	2,2 %	2,6 %	1,2 %	2,1 %	3,7 %	4 %	6,9 %	11,7 %	16,9 %

Les exploitations classiques d'élevages sont rarement petites : la Soule et la Navarre le confirment : 20 % de moins de 10 Ha au lieu de 38 % en Aquitaine et en France (par contre 57,7 % en Labourd : position à part du fait de la double activité, des productions de légumes et de "l'attente" d'urbanisation).

Comme le département, le Pays Basque est pauvre en grandes exploitations avec respectivement 3,7 % et 3 % de 50 Ha et plus, au lieu de 17 % pour la France. L'utilisation des pacages collectifs est donc indispensable pour nourrir les troupeaux : 52 000 Ha en Pays Basque pour 2 145 éleveurs (utilisation souvent même intensive de ces pacages).

L'effet concentration autour des grandes exploitations est moins important dans les Pyrénées-Atlantiques et en Aquitaine que dans le reste de la France.

Pour les Pyrénées-Atlantiques, 35,2 % des exploitations de moins de 10 Ha concentrent 9 % de la SAU et 36 % des exploitations de plus de 20 Ha concentrent 67,3 % de la SAU.

Pour le Pays Basque, 38,7 % des exploitations de moins de 10 Ha concentrent 9,6 % de la SAU et 33,7 % des exploitations de plus de 20 Ha concentrent 64 % de la SAU.

LA DOUBLE ACTIVITE DES CHEFS D'EXPLOITATION

		TOTAL CHEFS EXPLOITANTS	CHEFS EXPLOITATION A TPS COMPLET	NOMBRE DE CHEFS DOUBLE ACTIFS	% DU NB D'EXPLOITATIONS	SAU EN 1988 EN HA
PAYS BASQUE	1970	11 356	6 740 (59,3 %)	1 581	17,8	16 211 (11,7 Ha/exp)
	1979	8 540	5 521 (64,6 %)	1 556	18,2	
	1988	7 103	3 134 (44,1 %)	1 388	19,7	
PA	1970	24 420	14 378 (58,9 %)	4 692	19,2	59 011 (14,4 Ha/exp)
	1979	22 219	13 360 (60,1 %)	4 314	19,4	
	1988	18 964	6 883 (36,3 %)	4 096	21,6	
AQUI TAINE	1970	-	-	24 192	19,9	-
	1979	98 162	54 248 (55,3 %)	20 910	21,3	
	1988	77 590	30 853 (39,8 %)	15 982	20,6	
FRANCE	1970	-	-	301 635	19,0	-
	1979	1 262 669	696 793 (55,2 %)	250 844	19,9	
	1988	1 016 755	512 233 (50,4 %)	203 403	20,0	

La double activité (chef avec activité de "non agriculteur" à titre principal ou secondaire) est liée aux possibilités locales ou à un accès rapide à un bassin d'emplois. Le Pays Basque n'échappe pas à la règle avec 19,7 % de double actifs (28 % dans le Labourd, 14-15 % en Soule et en Navarre). En dehors de la Côte Basque, Mauléon et Tardets, qui ont attiré les doubles actifs, la double activité est peu présente. Parmi les conjoints et autres membres de l'exploitation ayant une activité agricole, 15,7 % et 16,4 % respectivement sont doubles actifs.

Si 14 % de la SAU du Pays Basque (19 % en Béarn) est gérée par un chef "double actif", 7 % se trouvent dans des unités dirigées par un retraité (12 % en Béarn). Le Pays Basque est caractérisé par un nombre relativement important de chefs d'exploitation à temps complet, quoique ceux-ci soient en diminution (augmentation des doubles actifs).

43,5 % des conjoints ont une activité principale comme aide familial sur l'exploitation en Pays Basque (35,2 % en Béarn, 20,8 % en France), 24,4 % ont

une activité principale non liée à l'exploitation agricole (20,4 % en France, 21,5 % en Aquitaine) et 23,8 % sont au foyer ou d'anciens agriculteurs.

c) Les systèmes de production

L'utilisation du territoire

	PAYS BASQUE				PYRENEES - ATLANTIQUES		
	1955	1970	1979	1988	1970	1979	1988
MAIS GRAIN	} 18 262	17 941	14 984	14 547	93 167	90 729	101 654
AUTRES CEREALES		3 928	2 804	1 673	23 608	16 411	11 263
CULTURES FOURRAGERES	-	11 023	11 577	15 683	47 280	53 030	52 068
STH	49 697	79 965	91 461	84 164	160 238	175 522	163 754
VIGNE	2 220	1 354	2 338	1 240	5 573	3 379	2 514
SAU TOTALE	167 397	115 458	122 565	117 783	338 461	344 985	338 759

Au cours des 40 dernières années, la vocation herbagère du Pays Basque s'est affirmée puisqu'en dehors des pacages collectifs, 85 % de la SAU est consacrée à cette production pour 77 % en 1970. Parmi les cultures fourragères, notons la présence de 5 000 Ha de maïs fourrage et de 880 Ha ensemencées en raves. Le maïs semence a concerné 420 exploitations et 2 354 Ha en 1988. La potentialité des terres et le relief sont pour beaucoup dans l'explication de ce fait. Les autres productions spécialisées ne doivent cependant pas être oubliées. Ainsi 149 Ha de vergers, 111 Ha de légumes, 62 Ha de fleurs de pépinières (potentialités des terres/relief) ont été recensés.

d) Les régions agricoles

Une dynamique très différente de la Côte à la montagne :

- une côte qui perd son agriculture
- le phénomène des installations très marqué en montagne basque

Forte diminution du nombre de chefs d'exploitation agricole sur la côte

PAYS BASQUE	- 16,8 %
COTE BASQUE	- 27,3 %
COTEAUX BASQUES	- 15,9 %
MONTAGNE BASQUE	- 13,7 %

Entre 1970 et 1988, la Soule a perdu 25 % de ces exploitations, contre 19 et 20 % pour le Labourd et la Navarre.

Des classes d'âge équilibrées

	- 35 ans	+ 60 ans
PAYS BASQUE	17,6 ‰	20,7 ‰
COTE BASQUE	8 ‰	36,5 ‰
COTEAUX BASQUES	18,3 ‰	19,2 ‰
MONTAGNE BASQUE	20 ‰	17,3 ‰

Sur 186 DJA en 1992, dans les Pyrénées-Atlantiques, 84 sont en Pays Basque (dont 2/3 en montagne basque).

1/5 des chefs ont moins de 35 ans en Soule et en Navarre. Seul le Labourd est plus âgé que la moyenne départementale (54 % des chefs ont moins de 55 ans). Les jeunes ont une SAU supérieure de 25 % à la moyenne (13 % en Soule et en Navarre, 40 % dans le Labourd).

Une SAU en baisse sur la côte

	SAU MOYENNE 88	SAU 88	88/79
PAYS BASQUE	16,7 Ha	117 783	- 3,9 %
COTE BASQUE	8 Ha	5 776	- 17,8 %
COTEAUX BASQUES	17,9 Ha	77 178	- 1 %
MONTAGNE BASQUE	17,3 Ha	24 215	- 5,5 %

La SAU est en forte baisse sur la côte, où le terrain subit de constantes pressions immobilières. Elle semble se maintenir sur les autres zones finalement peu touchées par la PAC.

Les systèmes de production dominants

COTE BASQUE	COTEAUX BASQUES	MONTAGNE BASQUE
1. Bovin lait 2. Horticulture 3. Maraîchage	1. Ovin lait 2. Bovin lait 3. Bovin viande	1. Ovin lait 2. Bovin viande 3. Bovin lait

Les élevages mixtes brebis/vaches concernent 93 % des exploitations de la Soule et seulement 2/3 de celles du Labourd.

Cette différence Côte Basque, et Montagne et Côteaux Basques, s'inscrit également dans le droit coutumier, beaucoup plus impliqué en montagne basque qu'ailleurs.

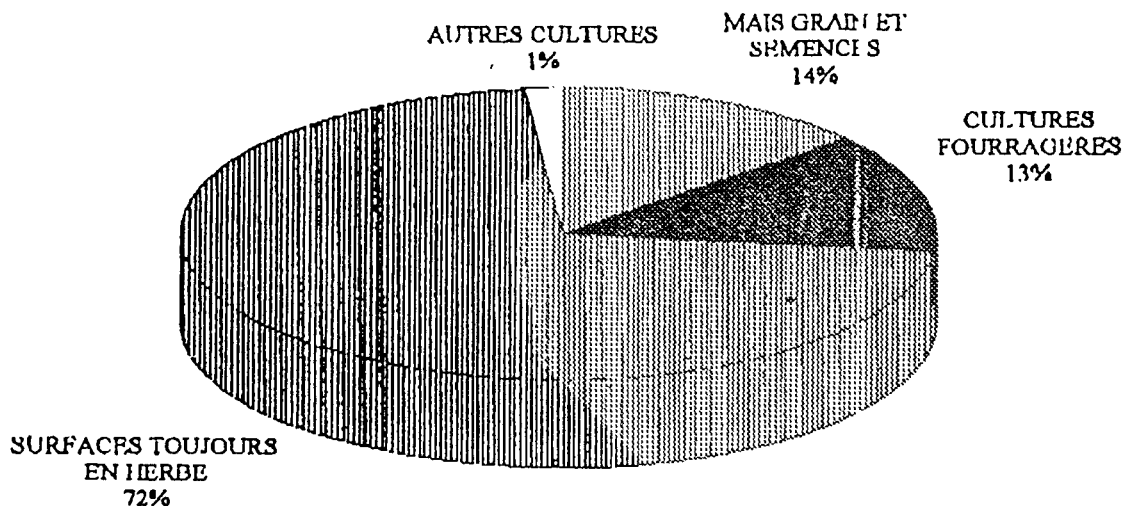
La spécificité d'élevage devrait se renforcer en raison de l'importance des superficies fourragères, d'une rentabilité moindre du maïs, de primes d'élevage davantage compensatrices que les primes cultures.

En résumé, l'agriculture du Pays Basque et son évolution s'expliquent beaucoup par ses coutumes, sa culture, son environnement géographique et économique (relations internationales : entrée de l'Espagne dans le marché commun). A l'avenir, la PAC sera un phénomène qui touchera moins l'agriculture du Pays Basque que l'évolution démographique, le célibat et la dégradation de la vie sociale et culturelle.

2.3 Les filières de production

Le relief montagneux du Pays Basque a conduit l'activité des hommes à se construire traditionnellement autour de l'élevage : 85 % de la SAU est consacrée aux productions fourragères. Les brebis, choisies pour leur adaptation facile au milieu naturel, constituent en effet la pierre d'achoppement de l'édifice agricole basque. Exploitées principalement pour leur lait qui est ensuite transformé en fromage des Pyrénées, elles drainent une part de plus en plus importante de l'activité au détriment des élevages plus classiques de bovins lait et viande. En outre, dans les zones de plaine, on trouve de longue date des cultures de maïs, qui sont soit vendues aux organismes stockeurs, soit valorisées par l'élevage (maïs grain et maïs ensilage incorporé dans l'alimentation). D'autres filières prennent forme actuellement, autour d'une recherche de plus en plus accrue de valorisation locale des produits, créatrice de valeur ajoutée, donc de richesse.

REPARTITION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE



Source : Recensement Général de l'Agriculture 1988

Le cheptel en Pays Basque

	1955	1970	1979	1988	% / PA
VACHES LAITIERES	38 610	18 064	24 462	19 073	28,5
VACHES ALLAITANTES	35 898	34 596	36 643	40 883	49,5
BREBIS	187 259	226 206	330 495	380 675	98,4
TRUIES MERES	5 377	8 910	2 161	347	1,5
TOTAL PORCS	40 167	73 994	5 349	3 430	1,4
CHEVAUX	3 811	5 512	1 516	1 106	16,4

L'agriculture est dominée par les productions animales, avec une prépondérance des ovins lait.

A noter la chute de la production de porcs (prix trop bas) et de chevaux.

Les porcs ont augmenté jusque dans les années 1970 (plans de développement), époque où il existait des ateliers traditionnels (patrimoine) pratiquement sur toutes les exploitations. Ensuite, les baisses importantes des prix et les crises successives ont provoqué une chute de ces ateliers qui ne devenaient plus rentables. On peut espérer un regain à partir de 1993 si l'AOC Jambon de Bayonne est accordé.

Le porc des Aldudes reste une production marginale, valorisée par une image de qualité et une organisation des circuits de commercialisation. Un plan de développement du porc "race basque" est en cours avec un octroi de financement sur 5 ans.

Le principe de la production des chevaux est que ça ne doit rien coûter. On trouve donc des pottocks élevés en liberté, ou des chevaux lourds élevés à la montagne en été, dans des mauvaises pâtures en hiver. Il existe donc une compétition dans l'occupation de l'espace entre chevaux, et ovins "plus rentables".

La prépondérance des ovins lait et des bovins viande s'explique jusqu'à présent par la rentabilité de ces productions : niveau important des primes, l'intensification des productions augmentant les revenus. Le lait a jusqu'à présent un circuit privilégié de commercialisation : prix du lait en augmentation, écoulement de fromage et d'agneaux de lait.

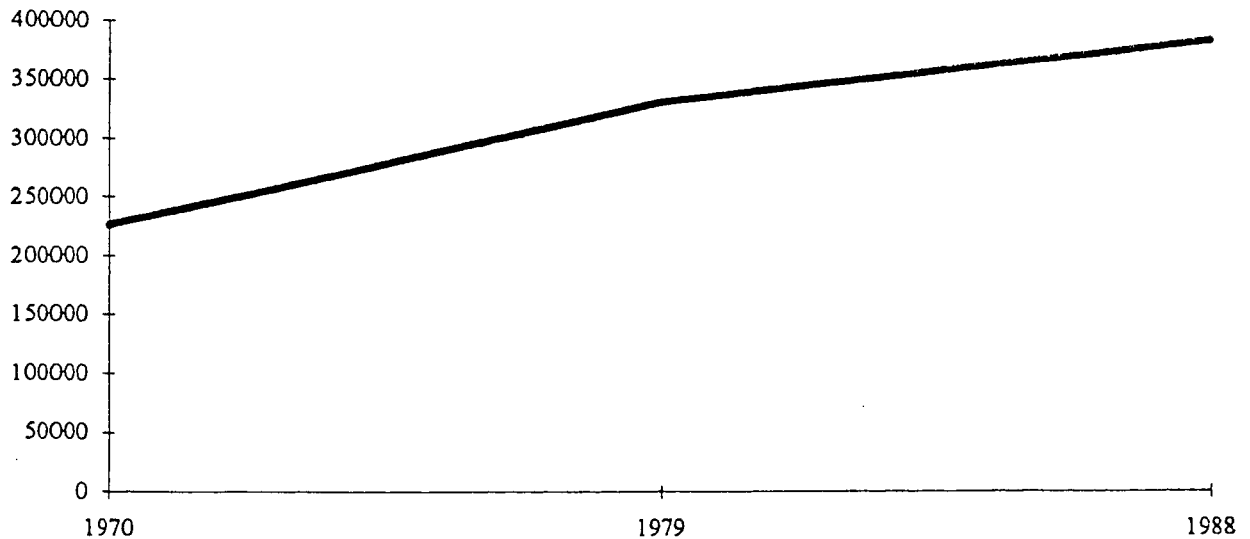
Il existe également au Pays Basque de nombreux petits bassins laitiers.

a) La filière ovine

Prédominance des ovins lait

Aujourd'hui, le Pays Basque est une région où l'élevage ovin continue de se développer et la Politique Agricole Commune (PAC), qui touche essentiellement les produits bovins et les céréales, pourrait à terme renforcer cette tendance.

EVOLUTION DU CHEPTEL OVIN (brebis mères)



Source : Recensements Généraux de l'Agriculture 70 - 79 - 88

En effet, du fait de la possibilité de transfert de primes entre les différentes régions françaises (cette possibilité s'étendra sans doute plus tard à l'ensemble des régions de la communauté), les élevages de brebis du Pays Basque sont subventionnés et les conséquences de la PAC ne pourront à terme n'être que positives dans le maintien de cette tendance. Ainsi, les 93 000 primes dont avait besoin le Pays Basque cette année ont été trouvées, afin de couvrir l'ensemble des besoins du département.

La spécificité de l'élevage se renforce cependant moins en raison de la PAC que de l'abandon lent et progressif des cultures de maïs grain. Les prix qui n'ont cessé de baisser et le manque à gagner qui y est associé ne peuvent en effet pas être compensés totalement par les primes à l'hectare de la PAC.

La production de maïs au Pays Basque a donc tendance à s'orienter vers une valorisation par l'élevage.

Par ailleurs, l'utilisation de pacages collectifs en montagne (52 000 Ha) est une des bases essentielles au système ovin grâce à la pratique de la transhumance.

La dévalorisation constante des prix du maïs, l'orientation herbagère naturelle des zones de coteaux et de montagne, le savoir-faire basque en matière d'élevage ovin, les nombreuses infrastructures réalisées autour de cette activité, l'absence de quotas laitiers sur le lait de brebis, sont autant de facteurs visant à renforcer toujours davantage la prédominance de ce type d'élevage. Ce phénomène doit être relativisé par l'attitude de sécurité adoptée par les agriculteurs qui souhaitent conserver durablement plusieurs productions animales et végétales complémentaires. Le prix du lait de brebis va baisser vraisemblablement dans la décennie à venir. Toutefois, les prix pourraient être maîtrisés par le biais des produits avals, en particulier le fromage, s'ils se situent résolument sur un créneau de haut de gamme de qualité. Des phénomènes de concurrence peuvent cependant affaiblir la position du fromage pur brebis des Pyrénées :

- concurrence internationale sur la production de lait de brebis (Grèce, Turquie, ...),
- concurrence nationale lait de brebis/lait de vache, avec l'effet du prix plus faible du lait de vache
- concurrence nationale avec des régions qui pourraient se ré-orienter vers la production de lait de brebis, consécutivement à la Réforme de la PAC.

Il faut ajouter qu'il y a en Pays Basque un outil industriel de collecte et de transformation du lait de brebis qui est le support indispensable au développement et à la promotion du produit.

Finalement, pour faire face aux concurrences externes et développer la production en Pays Basque, il est nécessaire de :

- mettre en oeuvre une politique de promotion du fromage, basée sur la différenciation et la typicité d'un produit de qualité haut de gamme, avec une indication de provenance (AOC).
- assurer une gestion maîtrisée de la production de lait de brebis, permettant une adaptation au marché et une juste rémunération des producteurs.

De plus, les éleveurs en montagne et dans les coteaux peuvent voir leurs revenus complétés par la rémunération des travaux d'entretien de l'espace agricole, pastoral et forestier qu'ils effectuent actuellement, voire qu'ils pourraient développer à l'avenir. Des contrats pourraient être passés entre des agriculteurs et des particuliers et/ou des collectivités locales pour ce type de travaux sur des espaces privés et/ou collectifs.

Les agneaux de laits : un potentiel important

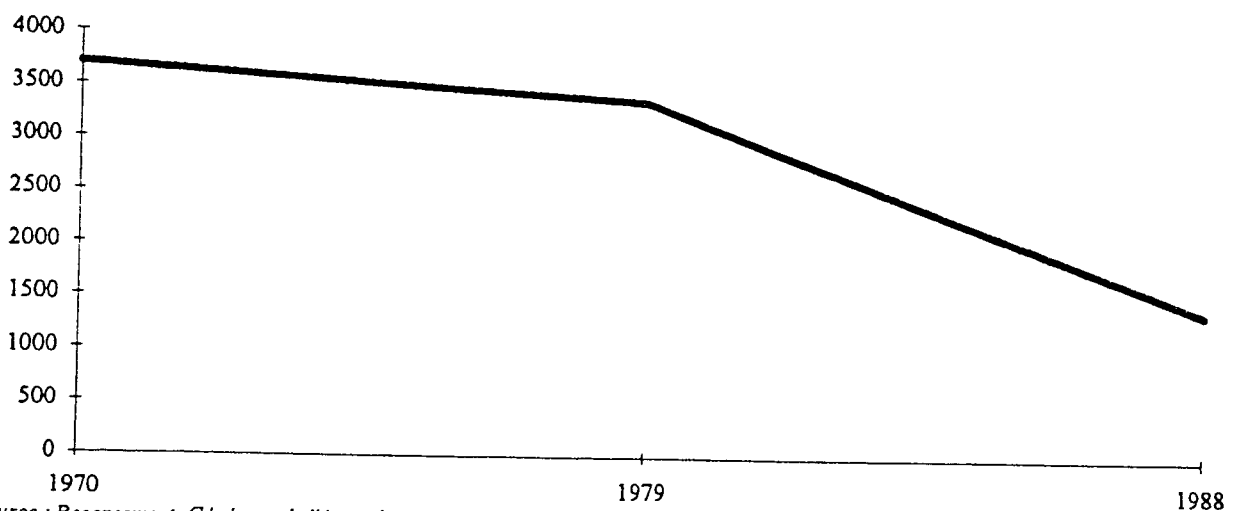
Cette production, limitée en quantité (3 000 t/an), s'écoule vers l'Espagne et l'Italie. Une option possible est une réorientation vers un marché plus proche : le Pays Basque (français et espagnol), représentant 1,5 millions de consommateurs potentiels. Il est alors nécessaire de structurer des actions de promotion pour faire évoluer la consommation actuelle de viande ovine. Les perspectives de développement peuvent être intéressantes.

b) La filière bovine

Baisse du nombre de producteurs de bovins lait

La mise en place, en 1984, de quotas laitiers dans l'ensemble des pays de la CEE a fortement modifié la production, en Pays Basque comme ailleurs.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVEURS BOVINS LAIT



Source : Recensements Généraux de l'Agriculture 70 - 79 - 88

On constate en Pays Basque une diminution de près de 50 % du nombre de producteurs, tandis que la production est restée quasiment stable. Ce mouvement de concentration de la production va vraisemblablement se poursuivre dans les années à venir, dans une proportion moins forte que depuis ces dix dernières années. Ce sont les plus petits producteurs, ne bénéficiant pas de quotas suffisants, qui seront amenés à cesser cette production. Le marché du grand Sud-Ouest et de l'Espagne constituent un potentiel commercial important. De plus, plusieurs centres de collecte et/ou de transformation du lait de vache sont implantés en Pays Basque et en Béarn. Bassin de production et bassin de consommation sont donc liés géographiquement.

EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN LAIT

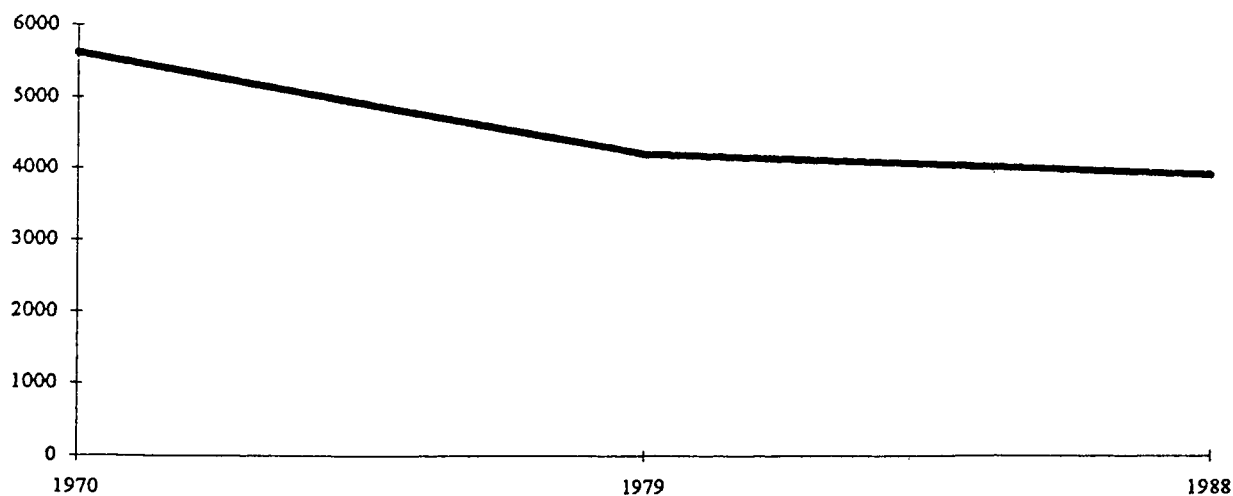


Source : Recensements Généraux de l'Agriculture 70 - 79 - 88

Stabilisation du nombre de bovins viande

Les cheptels de vaches allaitantes sont traditionnellement associés à d'autres élevages en Pays Basque : ovins lait ou bovins lait le plus souvent.

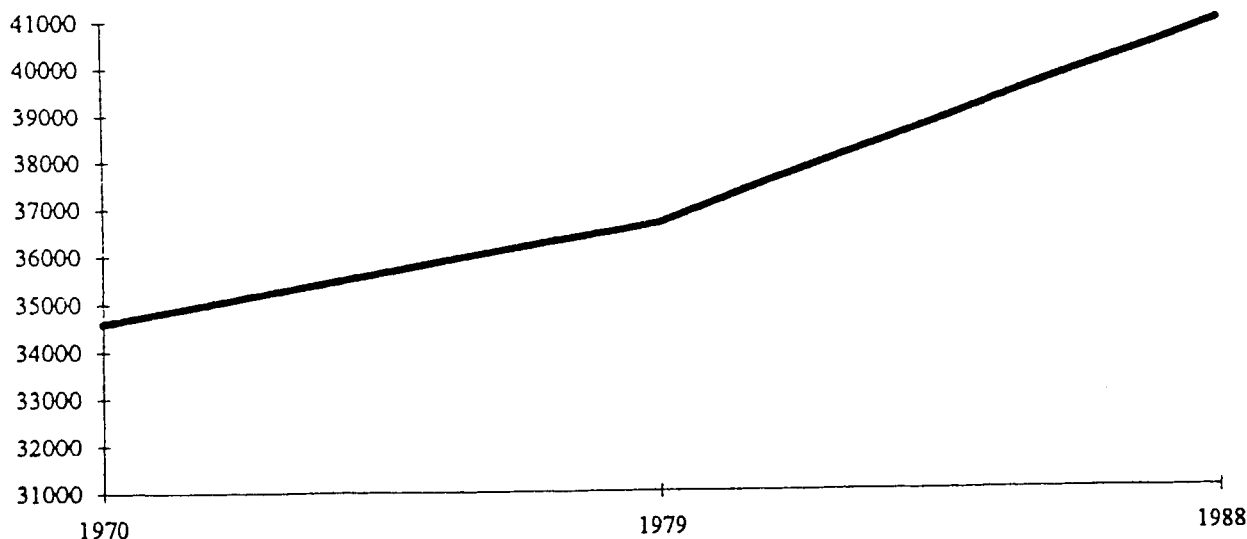
EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVEURS BOVINS VIANDE



Source : Recensements Généraux de l'Agriculture 70 - 79 - 88

Il s'agit alors d'ateliers peu spécialisés, de taille réduite. Toutefois, on constate, comme pour les autres élevages, une tendance à la concentration des effectifs sur des exploitations plus spécialisées. La Politique Agricole Commune, en instituant des quotas de primes (et non des quotas de production comme pour le lait de vache) devrait conduire à une stabilisation du cheptel en effectifs.

EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN VIANDE



Source : Recensements Généraux de l'Agriculture 70 - 79 - 88

La filière est actuellement peu organisée. La labellisation "Boeuf Blond d'Aquitaine" est une opportunité à saisir en mettant en oeuvre une politique globale : production, abattage, transformation et commercialisation.

c) La filière maïs

La production de maïs a trois destinations :

- alimentation animale sur l'exploitation (maïs ensilage et maïs grain non commercialisé)
- vente de maïs grain aux organismes stockeurs, en particulier le groupe coopératif Lur Berri
- culture de maïs semence sous contrat avec Lur Berri.

C'est essentiellement en zone de plaine et dans les coteaux peu accentués que l'on trouve cette production (cantons de Bidache et Saint Palais surtout, mais aussi Labastide Clairence, Iholdy, ...).

Le maïs semence, concentré autour de Bidache et de Saint Palais, voit ses surfaces se maintenir. L'irrigation est presque généralisée pour cette culture. En ce qui concerne le maïs grain (environ 15 000 Ha en légère baisse), la vente aux organismes stockeurs est moins rémunératrice avec l'application de la nouvelle Politique Agricole Commune. Aussi, comme cela a été signalé, une ré-orientation vers l'alimentation animale serait intéressante chez ceux qui sont aussi éleveurs. De plus, des évolutions dans les itinéraires techniques et les pratiques culturales devraient permettre aux producteurs de maïs de réduire leurs consommations intermédiaires, et donc de maintenir, au moins partiellement, leurs marges.

Dans les zones péri-urbaines, le maïs tient la place de cultures spéculatives, destinées à attendre d'éventuelles plus-values foncières par la vente de terrains à bâtir. Les surfaces concernées sont cependant limitées. Finalement, les surfaces en maïs, devraient se maintenir. C'est la destination finale de cette production qui devrait évoluer dans les prochaines années en Pays Basque.

d) La filière viticole

La production viticole en Pays Basque français est constituée presque exclusivement de l'AOC Irouléguay. Le marché est loin d'être saturé, laissant entrevoir une possibilité d'augmentation des surfaces. A l'heure actuelle, les producteurs sont peu spécialisés (autres productions animales et végétales), mais on constate un mouvement lent et progressif de spécialisation.

e) La filière gras

Traditionnellement, les exploitants agricoles ont une production de canards gras pour leur consommation et quelques ventes extérieures. Comme pour chaque filière, on constate aujourd'hui une spécialisation : des producteurs développent des ateliers plus importants, tandis que les autres arrêtent. Deux filières de commercialisation sont possibles :

- vente à des organismes économiques et industriels assurant transformation et commercialisation
- vente directe en circuit court de produits fermiers

La filière "gras" connaît aujourd'hui un développement important, basé sur une image forte. Toutefois, la concurrence nationale et internationale mène à une guerre des prix qui pourrait tendre à banaliser le produit. Ici aussi,

c'est sur une politique de promotion, basée sur l'image de terroir et de qualité, que doit s'appuyer la commercialisation de ce type de produits.

f) L'aquaculture

Le Pays Basque français possède aujourd'hui un potentiel d'élevage très important, tant sur le littoral atlantique que dans la vallée de la Nive. Le problème essentiel de cette filière reste celui de la distribution et de la concurrence avec les producteurs espagnols. Cependant, l'atout "fraîcheur" peut être déterminant pour ce type de production et constituer une barrière à l'entrée non négligeable pour les produits étrangers. Cette attente peut donc jouer favorablement envers toutes les productions locales. Par ailleurs, toujours dans le domaine du frais, les produits ayant le label "France" jouissent d'une image de qualité. Les produits de la pêche et de l'aquaculture pourraient constituer un potentiel important, et s'ils ne sont pas entièrement absorbés par le marché local (les Français mangent peu de poisson et leur consommation évolue lentement), ils le seront par l'Espagne (grande consommatrice et importatrice de poisson). Avec une production de 50 000 tonnes, la France est aujourd'hui le premier producteur au monde de salmonidés. Elle ne pourra sans doute rien faire pour étendre cette production ; les investissements étant désormais trop lourds pour atteindre un seuil correct de rentabilité. Un dossier de "Provenance Montagne" est actuellement déposé par les producteurs de truite de montagne (truite fumée, ...), mais l'avance des grands groupes de l'industrie alimentaire dans le domaine est très forte. Ils ne sont que 2 ou 3 en France à réaliser ces produits. Il faut toutefois noter que, même si cette activité semble pérenne, elle ne peut concerner dans l'avenir que quelques personnes à l'horizon 2010.

g) La filière porcine

Production traditionnelle et familiale, les élevages porcins sont en voie de spécialisation :

- porc fermier du Sud-Ouest (label rouge) avec Lur Berri;
- porc basque transformé par Pierre Oteiza dans la Vallée des Aldudes;
- charte de qualité Ibaïona.

De plus, cette filière peut bénéficier de l'image de marque très positive du Jambon de Bayonne, dont la reconnaissance de l'IGP (Indication Géographique Protégée) est en cours. C'est donc sur ces quatre types de produits que doit s'appuyer à la fois le développement de la production et les stratégies de commercialisation de produits démarqués des productions porcines traditionnelles.

2.4 Relations monde agricole / monde rural

Il est impossible d'observer l'homme dehors de ses relations avec son environnement. Parce que sa nature est de peupler il modifie ce qui l'entoure par le simple jeu du regard qu'il pose sur l'espace et son interprétation. La vie naît de la vie; et les formes, les paysages sont autant de regards qui animent la nature silencieuse.

Le Pays Basque est né de ce regard porté sur la terre et son relief. En un va et vient permanent au rythme des vagues, le regard modifie le relief puis se transforme à son tour pour faire évoluer les formes et les rites sociaux.

Ainsi, parce que les espaces étaient exigus et la terre précieuse, il a fallu s'adapter en dotant la société d'une transmission particulière du patrimoine copiée sur le modèle de la maison Basque: l'Etxe qui réalise du haut de sa colline l'unité de la propriété. On appela ce mode du nom de cette maison. L'Etxe garant de l'unité dans l'espace transmis a de tout temps (et même encore de nos jours) contribué à le remodeler en accordant plus de poids à l'activité qu'à la justice.

Car il eût été préférable, pour être juste, de partager la terre équitablement entre sa descendance. Mais il était préférable pour s'adapter au milieu de s'accorder sur un autre équilibre : celui de l'unité pour le maintien de l'activité donc de la vie.

Et cette activité qu'il faut maintenir à tout prix, parfois même au prix du départ, pour continuer de peupler ces espaces, à son tour les transforme en les ornant de la vie et les préserve du déclin.

Car les espaces naturels aujourd'hui n'existent plus, nous n'évoluons que dans des espaces humains. Ces mêmes espaces les touristes citadins viennent rechercher ici, riches en traditions pastorales, riches en contrastes.

Car après tout qu'est-ce qu'un paysage, sans la vie qui le hante?

Un visage au regard vide.

a) L'Etxe garant de la vie rurale

Les parcelles étant petites par nature, l'Etxe veut que l'ensemble d'une propriété reviennent à l'aîné. La succession s'effectue donc sans partage sans morcellement des terres. Par extension, cette pratique s'est modifiée et le chef de famille désigne désormais l'enfant qui lui succédera. Ses frères et sœurs sont donc contraints de partir et de le laisser cultiver l'ensemble des terres sans autre forme de compensation. Le reprenant leur doit simplement le

gîte et le couvert chaque fois qu'ils désirent retourner sur les terres familiales. Il lui doit respect et célibat si tel est leur choix.

Le principe de l'Etxe est profondément ancré dans la Culture Basque. Au delà de l'espace, il structure les hommes dans leur comportements et dans leurs choix. L'Etxe qui en théorie a disparu depuis de nombreuses années est toujours très présent dans les pratiques sociales. On estime ainsi que de nos jours, la succession de plus de 80 % des terres se déroule encore selon cette règle.

Un des avantages de ce système est qu'il n'y a pas au démarrage de l'exploitation d'endettement du futur propriétaire de la terre destiné à couvrir le rachat des parts de ses frères et soeurs. L'intensification de l'agriculture ne s'est donc pas réalisée ici de la même manière que dans le reste de la France où les jeunes exploitants repreneurs de l'exploitation familiale étaient obligés d'augmenter les rendements pour pouvoir rembourser leur famille pour le rachat des parts.

Le passage à une agriculture plus industrialisée s'est donc réalisée de manière plus lente. Le relief imposant de surcroît l'élevage comme activité principale.

Aujourd'hui, on assiste avec la pénétration du mode de vie urbain dans le monde rural, à une remise en cause de plus en plus prononcée de ces pratiques. Les critères de choix du repreneur changent ainsi progressivement, suivant des critères plus économiques (comme l'aptitude à la gestion de la terre par exemple). On assiste également dans quelques cas à un partage.

Cette pratique a fortement contribué à générer et à gérer l'espace au Pays Basque. Certains villages sont même nés de l'Etxe. En effet, la plupart des fermes situées au pied des montagnes possédaient des bordes (granges). Au printemps les cadets de familles menés les troupeaux à paître en estive.

Progressivement ces cadets se sont installés près de ces bordes et ont créés des villages (Ex. Vallée des Aldudes etc...). On découvre ici tout l'impact de cette pratique sur les migrations et sur l'aménagement de l'espace. Dans quelle mesure l'activité actuelle de la côte n'est elle pas née de ces pratiques ?

De même, les migrations vers les Etats-Unis ont également provoqués lors des retours vers la terre des plus riches (car on ne voyait revenir que les plus riches) de nombreuses réhabilitation de l'espace et reprises de terres à l'abandon.

L'Etxe est donc le garant d'une certaine unité du territoire. Il responsabilise le chef de famille à l'égard de la terre.

Mais bien au delà, il a permis de conserver au delà des conjonctures parfois difficiles de préserver l'activité pastorale. Une activité qui ici plus qu'ailleurs parce qu'elle évite en bien des points sensibles les retours à la friche contribue fortement à structurer et entretenir les espaces naturels et les paysages.

b) Elevage ovin : un fort impact sur la préservation des paysages

Les transhumances de troupeaux des coteaux vers les zones de montagne ont pour but initial de favoriser le renouvellement des herbages de ces zones. Des troupeaux en nombre important épuisent la terre et empêche la repousse des pâturages. C'est pourquoi cette montée des troupeaux vers les pâturages collectifs de haute montagne l'été a de tout temps permis de conserver la qualité des terres en zones de piémont et de basse montagne.

Les estives, ces terres collectives sont gérées par des syndicats de vallée, louant des droits d'usages aux éleveurs. Ils organisent les affectations de manière à gérer au mieux les espaces de montagne. Ils sont les garants de cet entretien.

Jusqu'à présent cette gestion des espaces collectifs était remarquable tant du point de vue de son organisation que de ses résultats.

Cependant, par son influence la PAC favorise aujourd'hui l'allocation de primes à l'élevage des brebis. Avec les primes versés à la tête par les Communautés européennes en zone montagne, on assiste à une augmentation inquiétante dans ces zones de la taille des troupeaux.

Cette hausse permettant de maintenir le niveau de revenu des agriculteurs a pour principal impact de générer de nombreux conflits au niveau de la gestion des terres collectives en estives (cf. problèmes avec la zone franco-espagnole de Val Carlos) dans les zones les plus hautes.

La concentration de plus en plus importante de troupeaux sur des territoires non extensifs occasionne de nouveaux problèmes d'environnement sur les zones de piémont. Si elle se confirme cette tendance pourrait entraîner de forts déséquilibres :

- Un surpâturage des zones de piémont et de montagnes,
- Un délaissement des zones intermédiaires.

On constate en effet, avec la modernisation des zones coteaux et le développement des aliments pour bétail, une pratique différente de l'estive. Les éleveurs ne passent plus progressivement du pied de la montagne à la haute montagne. Ils vont directement au point le plus haut. Ce qui entraîne un retour à la friche progressif de ces zones intermédiaires.

Ce phénomène est également à relier au développement des infrastructures routières, qui permettent un accès plus facile à la montagne. De plus, cette montée par étape n'était rendue possible que par la présence du frère cadet qui gardait jadis le troupeau dans les bordes. Désormais, beaucoup d'éleveur travaillent seuls ce qui explique qu'au vu des contraintes, ces zones intermédiaires soient de plus en plus délaissées.

c) L'activité maintient les espaces naturels

L'entretien des espaces actuellement s'effectue par l'activité. Si celle-ci décroît les conséquences seront très importantes en matière de paysages. Le milieu rural du Pays Basque est entièrement dépendant de la vie qui l'habite. Ainsi les espaces de fougères, de pâturages sont régulés par les activités humaines et l'élevage ovin.

La baisse de ces activités entraînerait en effet de très nombreux retour à la friche. Le maintien de l'activité très structurante pour les paysages est donc la seule garantie de leur bonne tenue.

De plus, elle joue sur le tourisme un rôle très important. Elle lui procure au delà des seuls paysages, des lieux de vie sociaux de plus en plus recherchés par les formes de tourisme "verts" . Elle permet aussi par le jeu de la pluri-activité de maintenir les habitants sur place en leur proposant de s'associer à la préservation des espaces naturels qui constituent pour eux une source de revenu complémentaire de moins en moins négligeable.

Un statut d'exploitant rural pourrait être défini sur cette base, il permettrait d'associer pleinement activité agricole et préservation des espaces naturels au sein de tâches d'utilité collective rémunérées.

3 - L'ARTISANAT

3.1 Les caractéristiques en 1993

a) L'artisanat en 1992 au Pays Basque

L'artisanat au Pays Basque représente **5 030 entreprises** réparties parmi **250 métiers** exerçant des activités dans l'Alimentation, la Production, le Bâtiment, les Services.

Ce tissu économique composé d'entreprises de moins de 15 salariés est largement présent au Pays Basque avec une **densité de 20 pour 1 000 habitants** (France entière 15 pour 1 000 habitants - Pyrénées Atlantiques 19 pour 1 000 habitants).

D'autre part, avec ses **6 770 salariés** et près de 500 apprentis, le secteur artisanal représente **13,8 %** de la population active (France 10 % - Pyrénées Atlantiques 12 %).

Ces effectifs sont répartis dans **2 194 entreprises**, ce qui représente une moyenne de 3 salariés par établissements employeurs.

b) Les activités

Les 5 030 entreprises sont réparties comme suit :

<u>Activité</u>	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage</u>
Alimentation	485	9,6
Bâtiment	2 157	43,0
Production	1 045	20,7
Services	1 343	26,7

Cette répartition est conforme à ce que l'on trouve dans le département. Le Pays Basque accuse cependant un déficit d'entreprises dans l'alimentaire par rapport à l'Aquitaine. Les activités de Production, quant à elles, étant mieux représentées que dans le reste de l'Aquitaine.

Les caractéristiques principales de l'Artisanat en Pays Basque sont :

- un secteur dense : 20 entreprises pour 1 000 habitants ;
- un secteur diversifié : 250 métiers dans l'Alimentation, la Production, le Bâtiment et les Services ;
- un secteur bien implanté géographiquement : en zone rurale et en zone urbaine ;
- un secteur mouvant : 4 à 500 immatriculations par an ;
- un secteur jeune : 55 % des artisans ont moins de 45 ans ;
- un secteur avec de petites structures : moins de 15 salariés et 3 salariés en moyenne par employeurs ;
- un secteur avec des techniciens : 75 % des chefs d'entreprises ont le titre d'Artisan (CAP ou plus de 6 années d'ancienneté).

3.2 Les évolutions de l'artisanat depuis 5 ou 10 ans

a) L'évolution des entreprises

Le nombre d'entreprises était de 5 090 en 1981, de 5 000 en 1986 et il est aujourd'hui de 5 030.

L'on constate, en fait, globalement sur les dix dernières années, une faible variation du nombre total d'entreprises de plus ou moins 1 % sur le Pays Basque. Ceci doit d'ailleurs apparaître comme une performance pour le moins par rapport au Béarn qui voit chuter fortement le nombre d'entreprises artisanales.

Cependant, si le nombre global reste identique, l'importance des activités s'est modifiée notamment ces dernières années où l'on a assisté à un maintien des activités du Bâtiment et de la Production, une baisse très sensible de l'Alimentaire et une augmentation des activités de services.

b) L'évolution de 1986 à 1992

Alimentation	- 15,0 %
Bâtiment	- 2,0 %
Production	+ 0,3 %
Services	+ 6,0 %

Pour l'alimentation, ce sont surtout les métiers liés au travail de la viande qui ont vu leurs effectifs diminuer.

Dans le secteur Bâtiment, la situation est contrastée mais on note une diminution dans le gros oeuvre (Maçonnerie-Charpente) et un bon maintien du second oeuvre (Plomberie-Aménagements Finitions). A noter le développement très important de l'activité Travaux d'Aménagements Parcs et Jardins (+ 45 entreprises).

Dans le secteur Production, les activités liées au Travail des Métaux et à l'Imprimerie, Sérigraphie se sont développées alors que les métiers du Textile Habillement, du Cuir et du Bois Ameublement, ont leurs effectifs qui ont régressé.

La progression des services est due en grande partie aux métiers liés aux services de la personne (Coiffure notamment à domicile, Esthétique, Taxe) et aux services de nettoyage. Il faut, par contre, noter la baisse des effectifs dans la réparation (Electro-ménager, Hi-Fi, Bijouterie).

c) L'évolution géographique (1986-1992)

Entre les deux zones géographiques constituées par le B.A.B. d'une part, et la Soule-Basse Navarre d'autre part, qui ont enregistré une diminution du nombre d'entreprises, existe une zone côte et Labourd Intérieur qui elle, s'est globalement développée.

Pour ce qui concerne l'alimentaire, mis à part les cantons d'Ustaritz et de Saint-Pierre-d'Irube, c'est l'ensemble du Pays Basque qui a connu une diminution des entreprises.

Pour le secteur du Bâtiment, on note une forte baisse sur le B.A.B., une diminution sensible sur la Soule-Basse Navarre. Par contre, le Labourd Intérieur (surtout Ustaritz-Hasparren) et la côte (surtout Hendaye) ont connu un développement du nombre d'entreprises.

Le secteur Production s'est développé sur la côte (hors B.A.B.) et une partie en Labourd Intérieur (proche du B.A.B.). C'est la stabilité qui prévaut dans le reste du Pays Basque Intérieur, hormis à Baïgorry grâce à l'activité Bois.

Pour le secteur des Services, mis à part Bayonne (en baisse) et la Soule (stable) on note une augmentation générale du nombre d'entreprises.

3.3 - Les caractéristiques et tendances

L'Artisanat en Pays Basque est :	Points Forts	Points Faibles
<u>DENSE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Services à la population. • Maintien de la vie en milieu rural (services de proximité, relations humaines). 	<ul style="list-style-type: none"> • Saturation du marché. • Dépendance de l'extérieur (ménages - entreprises).
<u>DIVERSIFIE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité des activités. • Renouvellement des activités. • Résistance et expansion de certains secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hétérogénéité du secteur.
<u>BIEN IMPLANTE GEOGRAPHIQUEMENT</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Services de proximité. • Services et animation du cœur des villes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement et isolement des entreprises en milieu rural
<u>MOUVANT</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle de pépinière d'idées, de produits, de services nouveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbation du marché. • Fragilité du secteur. • Discrédit sur le secteur.
<u>JEUNE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme. • Offre de promotion sociale. 	
<u>COMPOSE DE PETITES STRUCTURES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Souplesse et adaptation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de prise en compte de l'ensemble des fonctions l'entreprise.
<u>COMPOSE DE TECHNICIENS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Produits et services de qualité. • Eléments de modernisation, innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion financière et commerciale difficile à assumer.

IV / LA PÊCHE

PLAN

I / STRUCTURE DES ACTIVITES

- a) De la pêche
- b) Du circuit de distribution

II/ PROBLEMES ET TENSIONS

- a) Raréfaction de la ressource
- b) Intensification de la concurrence
- c) Tendances générales de la consommation
- d) Rémunération de la filière de production
- e) Reconversion des emplois

III/ INFLUENCE LOCALE

Conclusion

Actuellement la pêche et ses activités annexes représentent au Pays Basque près de 500 emplois comprenant 300 pêcheurs et 200 autres emplois répartis dans les domaines du mareyage, de la transformation, des transports et des services. L'ensemble de la production est essentiellement concentrée autour des cantons de Saint-Jean-de-Luz et d'Hendaye.

Elle s'organise autour du prélèvement des espèces suivantes :

- 1) Espèces "bleues" : Thon, Anchois, Sardines, Maquereaux,
- 2) Espèces "blanches" : Merlu, Bar ,
- 3) Divers : Céphalopodes, crustacés .

L'activité est tournée vers la pêche de poisson frais sauf pour le thon qui est fortement exporté vers les conserveries espagnoles.

Aujourd'hui, la pêche basque en crise depuis près de 20 années se retrouve confrontée à la conjugaison de deux phénomènes :

- L'intensification des pressions extérieures, notamment par le jeu de la concurrence internationale et des réglementations européennes,
- la raréfaction de la ressource.

I/ STRUCTURE DES ACTIVITÉS

Les atouts de la pêche au Pays-Basque sont nombreux :

- Proximité de l'Espagne offrant d'importants débouchés;
- Diversité de la flottille;
- Forte capacité de mobilisation des différents acteurs (l'économie étant très fortement structurée autour des coopératives - chaque port possède en effet sa propre structure);
- Appui technique du CETEM (Centre d'Études Techniques et Économiques de la Mer) regroupant professionnels, collectivités, et organismes scientifiques et de gestion;
- Bonne implication à tous les niveaux des acteurs de la filière (pêcheur, mareyeurs) entraînant de nombreuses relations interprofessionnelles;
- Organisation d'actions ponctuelles de promotion des produits de la pêche (festivités, quinzaines de la mer);
- Infrastructures portuaires modernes (pontons, criées, chais, glacières, élévateurs).

Cependant, ces atouts ne parviennent que partiellement à répondre à la crise actuelle du secteur liée pour l'essentiel aux pressions extérieures subies par le territoire.

Cette crise contraint à envisager aujourd'hui la réduction de la flottille pour rétablir l'équilibre économique et compenser **une fragilité qui s'étend de plus en plus à l'ensemble de la filière** (entreprises de mareyages et appareil industriel de transformation).

a) De la pêche

Bayonne

Pêche fluviale

80 pêcheurs

60 bateaux de 5 à 6 mètres (couralins)

Civelle, Saumon, Alose, Lamproie.

CA : 5 millions par an (à 80 % constitué par la civelle)

Activité d'appoint pour de nombreux pêcheurs, cette forme de pêche est cependant assez rémunératrice . Seul 10 % de la production est consommée sur place, le reste est exporté en Espagne. **Elle est cependant, fortement concurrencée par la pêche de plaisance** devenant de plus en plus une activité lucrative à part entière. Fait d'anciens pêcheurs à la retraite ou de plaisanciers basques, cette pêche qui ne devrait pas être commercialisée, se retrouve bien souvent par le biais de la fraude en concurrence sur les marchés locaux du poisson.

Pêche en mer

9 fileyeurs, palengriers

1 fileyeur

40 marins

300 tonnes pêchées par an

CA: 15 millions de francs

Ne disposant pas d'infrastructures de mareyage, les pêcheurs de Bayonne vendent directement leur production dans les autres ports.

Saint Jean de Luz

- 19 chalutiers (de 17 à 33 m)
- 3 thoniers canneurs/senneurs
- 11 thoniers ligneurs
- 26 ligneurs
- 10 fileyeurs

Activité en 1992 :

Bleu 43 % - en forte baisse depuis 1991

Blanc 20 % - en forte hausse sur la même période

Divers 37 % - en stagnation

- => effectif total : 280 hommes d'équipage et 67 patrons
Production 4520 tonnes en croissance constante
CA : 86 millions de francs en 1992
Baisse de 20 % de la flotte depuis 1989

Composée de navires pratiquant toutes les techniques de pêches artisanales françaises, la flotte de Saint Jean de Luz est diversifiée et polyvalente (chalutage, métiers de l'hameçon, bolincheurs, thoniers, fileyeurs).

La production est orientée vers des poissons à forte valeur ajoutée, dont l'écoulement est assez facile sur le marché local.

Trente pour cent des 350 marins employés localement ont actuellement moins de 30 ans, ce qui confère à ce port un certain dynamisme. Les installations portuaires (quais, criée, frigos) rénovées récemment correspondent désormais aux normes sanitaires imposées par la CEE (50 % ont été subventionnées, le seuil de rentabilité du port est donc très bas).

Le port de Saint Jean de Luz avec un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 86 millions de francs est aujourd'hui en terme d'activité le premier port d'Aquitaine. Cependant, il semble aujourd'hui fonctionner selon deux régimes différents. Les chalutiers, en raison des lourds investissements et de la forte concurrence internationale exercée sur la grande pêche (le bleu : thon, anchois, sardines, maquereaux) font face à une crise très importante. Les bateaux plus petits, utilisant des techniques de pêche artisanales sur des poissons de qualité plus chers mais aux débouchés garantis (le blanc : merlu, bar) résistent mieux à la crise.

L'association des producteurs (regroupant l'ensemble des bateaux du port) subit donc les divergences d'intérêts naîts de la crise; sa structure est aujourd'hui fortement remise en cause et menace d'éclater, ce qui ne serait pas sans poser à court terme de grave problèmes de gestion pour toute la chaîne économique de la filière.

Hendaye

1 fileyeur
1 thonier/sardinier/senneur
20 pélagiques

Activité en 1992

68 % de Bleu - en forte hausse depuis 1990
23 % de Blanc - en baisse
9% de divers - en stagnation

=> Effectifs 130 marins embarqués (fort % de marins espagnols)
Tonnage en augmentation constante de 3780 t en 1988 à 4685 t en 1992
CA : 76 millions de francs en 1992

Le port d'Hendaye s'est consacré presque entièrement à la grande pêche au chalut autour du pélagique (production bleue : thon, anchois, sardine, maquereaux). Cette production d'espèces communes, à faible valeur ajoutée rend les activités du port d'Hendaye plus sensibles à la conjoncture et à l'influence des marchés et productions extérieures.

Ses installations sont modernes et répondent aux normes CEE (Seule la salle de vente doit faire l'objet d'une simple modification peu coûteuse).

La criée est essentiellement gérée par les pêcheurs bien qu'elle soit composée de trois entités représentées également :

- les vendeurs (pêcheurs),
- les acheteurs (mareyeurs),
- l'État (l'administration maritime et la CCI).

La crise de la grande pêche touchant en premier les pêcheurs fortement spécialisés s'est rapidement reportée sur l'aval de la filière qui a désormais de plus en plus de mal à trouver sa rémunération. Les mareyeurs qui trouvent des débouchés aux produits de la pêche font souvent office de banquiers et leur situation leur confère un rôle d'amortisseur entre la pression à la baisse exercée par les distributeurs sur les prix et les pêcheurs ayant besoin de rentrées pour couvrir leurs lourds investissements et les frais d'équipage .

L' enjeu sera à terme la diversification vers les thoniers, canneurs, sardiniers, senneurs, créant plus de valeur ajoutée, ainsi qu'une meilleure qualité de production (la faible qualité du poisson pêché est souvent très dommageable pour les prix de ventes).

La reconversion éventuelle de la flotte vers des espèces plus prisées ne sera cependant pas sans répercussion sur les ressources et pourrait aggraver la situation actuelle. Compte tenu des techniques de pêche utilisées

et des investissements réalisés, elle apparaît difficilement envisageable aujourd'hui.

Capbreton

18 unités artisanales 60 marins Dorades, Bars, Merlus, Soles, Tourteaux Production entre 600 et 700 tonnes CA : 30 millions de francs par an
--

La pêche dans ce port est située sur un marché de poissons de qualité (blanc et divers). Elle s'effectue sur de petites quantités, utilisant des techniques de pêche artisanales aux débouchés locaux réguliers.

Les pêcheurs vendent en effet leur production en dehors des circuits traditionnels. Cette activité est donc relativement protégée des influences liées aux marchés extérieurs.

b) Des filières de commercialisation

Détaillants poissonniers

L'activité comprend une centaine d'acteurs dans le département. Les hyper et supermarchés sont de plus en plus exigeants sur les prix et tirent sur les marges des pêcheurs.

La marée

Elle regroupe 24 ateliers de mareyage de Saint Jean de Luz et d'Hendaye. Son chiffre d'affaire annuel de 300 millions de francs est essentiellement réalisé avec l'Espagne (de 70 à 80 %). Elle génère 150 emplois.

Non conforme aux législations sanitaires européennes, l'application de ces normes débouchera ou non sur un certificat d'agrément.

Toutes ces entreprises sont dépendantes de l'activité des deux ports d'Hendaye, de Saint-Jean, et du marché espagnol.

L'insuffisance de fonds propres nuit considérablement au développement des entreprises de mareyage et à leur agressivité commerciale. Ces entreprises sont gérées de façon très traditionnelle privilégiant souvent le bénéfice à court terme au détriment de la définition d'une politique commerciale de long terme pourtant vitale (si l'on prend en considération la nécessité d'améliorer la qualité du poisson, son image, et les normes sanitaires des locaux de la criée).

Expédition

2 entreprises locales : Bettoteguy - Fret Luzien et Olano expédient près de 35000 tonnes de poisson par an.

Transformation

La transformation des produits de la pêche ne représente que 3% de la production locale, ce qui est très faible lorsque l'on sait qu'en 1956 plus de 20 conserveries étaient implantées dans l'arrondissement de Bayonne.

Mais l'extension de la concurrence internationale renforcée par l'utilisation de filets pélagiques a eu raison d'une industrie locale qui était essentiellement basée sur une pêche artisanale ne parvenant pas à lui fournir des apports de poissons réguliers.

C'est pourquoi aujourd'hui, les compagnies industrielles alimentaires comme Saupiquet, Kéchiloa, Conserves et salaisons de la Nourepe, Fandango, Gueracague, Socomer, Vanelli, ne s'approvisionnent pas ou peu sur le marché local pas assez concurrentiel à leurs yeux. Elles préfèrent des productions provenant de l'étranger bien moins chères et plus stables en matière de quantités pêchées (en raison de leur impératif de cadences de production régulières à des prix concurrentiels).

II / PROBLÈMES ET TENSIONS

a) Raréfaction et gestion de la ressource halieutique

Le problème majeur se posant à l'ensemble de la profession dans un proche avenir est sans aucun doute celui de la gestion des ressources halieutiques.

Les espèces les plus pêchées sont aujourd'hui en effet menacées. Les bateaux sont obligés de les capturer de plus en plus loin des côtes, à des profondeurs de plus en plus importantes. Ce phénomène vraisemblablement lié à de nombreuses années de surexploitation ou peut-être associé à des changements climatiques aggrave la situation financière actuelle des pêcheurs en augmentant les charges liées aux coûts de production.

Dans un tel contexte, les pêcheurs ont cherché à se rapprocher de leurs lieux de pêche en choisissant d'autres ports pour débarquer leurs prises (ex : La Rochelle). Des armateurs espagnols ont équipé des bateaux en France (à Hendaye: trois bateaux) pour pouvoir profiter des possibilités de pêches

offertes par le Golfe de Gascogne. Cependant, les difficultés de gestion posées par ce type d'entreprise rend l'opération délicate.

Cette raréfaction des ressources est une des principales cause de conflit entre pêcheurs français et espagnols. Ces derniers qui utilisent des lignes pour pêcher le thon accusent les français de pêcher massivement les appâts que nécessite cette technique. Les français réciproquement accusent les espagnols de pêche illégale dans les eaux françaises. Les mesures de contrôle sont peu efficaces dans ce domaine rendant la tentative de maîtrise et de gestion des ressources halieutiques encore plus aventureuse.

Actuellement, la raréfaction des espèces touche essentiellement les poissons blancs de qualité (merlu et bar). **Elle pourrait poser à terme de graves problèmes à l'activité de pêche artisanale - pour le moment moins sévèrement touchée par la crise.**

En contre partie, l'anchois et le thon (bleu) sont encore très présents mais leur gestion doit être maîtrisée pour assurer stabilité de leur cours et renouvellement des espèces.

L'anchois

C'est un poisson de croissance rapide donc de maturité précoce (3 ans) se déplaçant en bancs très importants. L'évaluation des stocks disponibles est très difficile et aucune relation stock-prélèvement n'a pu être effectuée à ce jour.

Actuellement, les Taux de Capture Autorisés (TAC) sont fixés par la CEE à 30 000 t avec la répartition suivante : 27000 t / Espagne ; 3000 t/France. L'application de cette réglementation se serait traduite par un grand nombre de fermetures de pêcheries françaises.

En effet, cette disproportion (bien que l'Espagne soit très consommatrice d'Anchois) ne semble pas se justifier pour les entreprises françaises. Le principal argument est le suivant : étant donnée la forte mortalité naturelle des anchois liée à une durée de vie courte, il serait plus logique de laisser les pêcheurs prendre ce qu'ils peuvent en levant des quotas qui de toute façon ne sont respectés d'aucun côté de la frontière. **En gérant ce stock en fonction de la taille des prises et des périodes de pêche plutôt qu'en fonction de quantités (ce qui autorise actuellement la pêche de poissons ne s'étant pas encore reproduits), la pêche ne nuirait pas au maintien de l'espèce.**

Selon, une étude de l'IFREMER, ces quotas ne correspondent pas à la réalité. Ils sont la principale source du conflit franco-ibérique.

b) La concurrence

- La concurrence espagnole

La concurrence espagnole se traduit beaucoup plus en terme de pression sur la ressource qu'en terme de marché. L'Espagne est au contraire le lieu privilégié des exportations car la consommation de poisson y est très importante. Les techniques de pêche utilisées, (plus artisanales donc plus coûteuses), ainsi qu'une augmentation générale du coût de la vie en Espagne favorisent fortement ce type d'importations.

- La pression internationale

Fortement exercée par les pêcheurs sud-américains et asiatiques, elle intervient sur les poissons de consommation courante (essentiellement bleus : anchois, thons, sardines, maquereaux). Elle a pour principale conséquence de faire chuter les cours internationaux de ces poissons. La conséquence directe est une importation en Europe de plus en plus forte de ces espèces. Sur le plan local, cette pression extérieure réduit le champ des débouchés (notamment vers les entreprises de transformation très créatrices de valeur ajoutée) et freine les possibilités d'exportations.

- La pêche de plaisance

Paradoxalement, elle est une menace non négligeable, voire même majeure pour les bateaux de pêche estuarienne et marine utilisant des techniques de pêche artisanales. En effet, son volume n'est pas négligeable et se retrouve par le biais de la fraude en concurrence sur les marchés locaux avec les produits de la pêche professionnelle. L'impact de ce phénomène qui s'évalue mal est très difficile à contenir. De plus, il fait l'objet d'un consensus social qui n'en demeure pas moins une importante source de tension.

En effet, nombreux sont les anciens marins pêcheurs à la retraite, les plaisanciers locaux s'assurant un complément de revenu non négligeable sur une ressource très limitée.

Ces faux amateurs ou plutôt semi-professionnels amputent très sérieusement les réserves de ces pêches très saisonnières et tirent à la baisse les prix sur les marchés locaux. Ce phénomène a donc un impact tant au niveau de l'offre que de la demande entamant très sérieusement les revenus déjà peu élevés des professionnels.

Un contrôle plus strict semble donc s'imposer, bien qu'il soit dans la pratique très difficile à mettre en oeuvre. La création d'un fonds au niveau

départemental pourrait permettre de créer les instances de surveillance nécessaires à ce contrôle.

c) Tendances générales du marché du poisson

Depuis 1988, on assiste à un retournement de tendance à la baisse. La consommation de poisson avait jusque là fortement augmenté, suivant l'élévation du niveau de vie général des français depuis la guerre.

On assiste en effet à un double phénomène :

- Une tendance à la hausse de la consommation de poisson en volume;
- Une tendance à la baisse en valeur de cette même consommation (croissance de 32% entre 1983 et 1991 - de 15,1 milliards à 19,9 - alors que dans le même temps le niveau général des prix augmentait de 50 %).

Ce phénomène s'explique par une pression de la concurrence internationale accrue et une modification des techniques de pêches (nécessitant moins d'hommes) tirant à la baisse le prix du poisson.

3 types de consommation :

1) Production à faible valeur ajoutée

Cabillaud, Thon, Lieu Noir : leur consommation a tendance à baisser sur la France.

2) Production à forte valeur ajoutée

Saumon, Crevette, poissons préparés (fumés, en filets) : leur consommation augmente . On constate que lorsque le revenu augmente, la demande se reporte vers les produits de meilleure qualité. De plus le travail des femmes et l'organisation actuelle de notre société dirigent les consommateurs vers des produits faciles à préparer.

3) Cas particuliers

Huîtres, moules : on constate une stagnation de la consommation de ces productions.

Sardines : la croissance de cette consommation est rapide mais son niveau reste bas.

En tendance :

- Les conserves sont en baisse (-6% de 88 à 91)
- Le saumon en hausse (2% de 88 à 91)
- Les crustacés sont en hausse (de 2,5 % de 88 à 91)
- Les céphalopodes sont en baisse (de 1,5 % sur la période)

Le Thon Blanc (Germon)

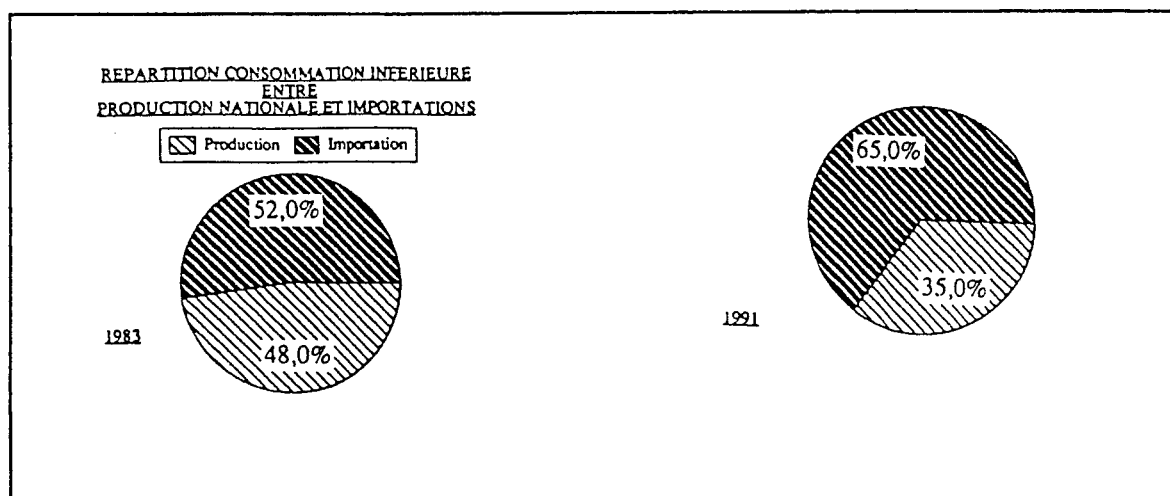
Le lobby écologiste américain a réussi à interdire sur son territoire l'utilisation des filets maillants dérivants dans la pratique de la pêche au Thon. Cette mesure initialement justifiée par un souci de préservation des autres espèces (dauphins, requins) s'est en fait traduite par une mesure de préservation de la pêche nord-américaine donc de protectionnisme.

Conséquence, les productions de thons sud-américains ont été déclarées hors-la-loi et leur importation stoppée aux États-Unis. Les sud-américains se sont alors reportés sur d'autres marchés plus ouverts et solvables comme par exemple le marché européen qui importe aujourd'hui de plus en plus de thon de l'étranger.

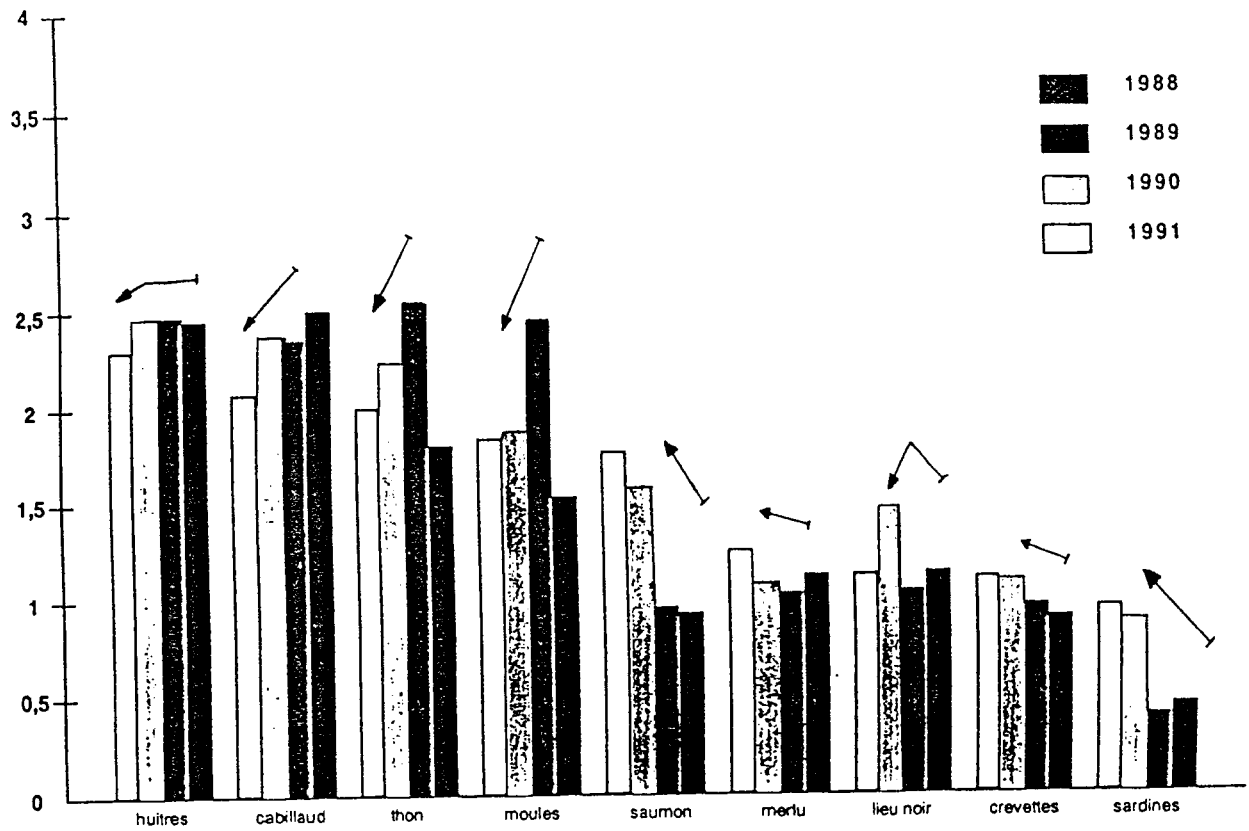
La première répercussion sur le marché national a été bien évidemment une baisse des cours menaçant la survie des pêcheurs français déjà fortement endettés. Cette baisse des cours a elle même entraînée une intensification des prélèvements destinée à maintenir le revenu des grandes pêches.

Les espagnols qui pratiquent la pêche au Thon à la ligne font pression auprès des autorités communautaires pour interdire la pêche française aux filets dérivants accusée d'augmenter la raréfaction des proies dont ils ont besoin pour leur technique de pêche au thon. Cette technique moins rentable car demandant plus d'équipage, rend leurs coûts de production élevés et condamne à terme une technique fortement créatrice d'emploi en Espagne. L'enjeu espagnol est donc à la fois commercial et social.

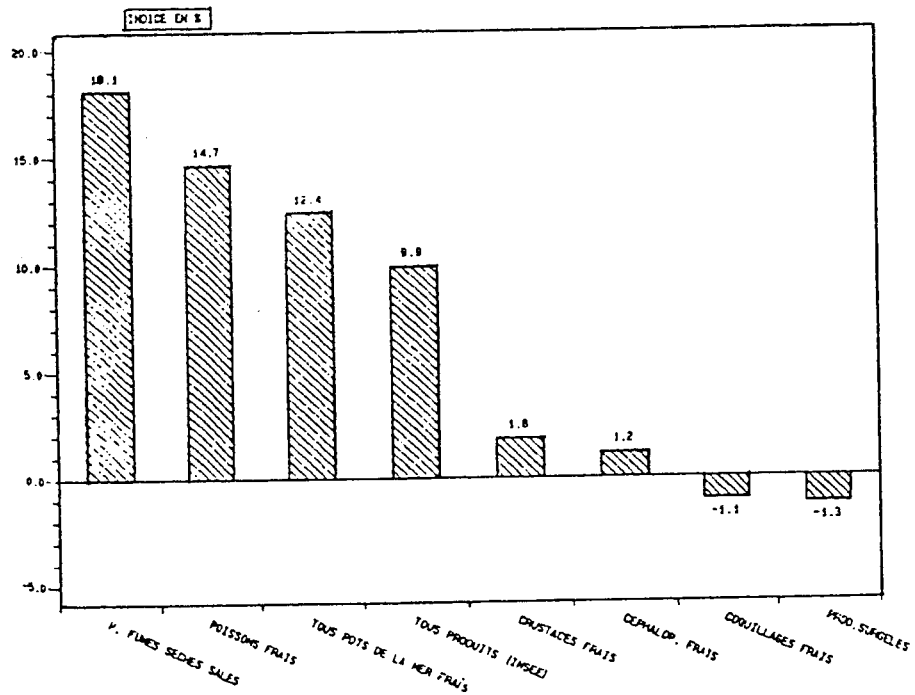
Les instances européennes semblent de plus en plus opposées à la technique des filets dérivants alors que dans le même temps, les importations de produits en provenance d'Amérique du sud pêchés dans ces conditions sont en constante progression. La raison principale étant la présence de tarifs douaniers européens relativement bas, renforçant l'aspect concurrentiel de productions réalisées à des coûts salariaux très bas.



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE 1988 A 1991 (KG/habitant)



INDICE D'EVOLUTION DES PRIX ENTRE 1987 ET 1990



- Les filets sont en hausse (de 2%)

Dans l'avenir une pêche artisanale proposant des produits de qualités a de fortes chances de s'adapter à cette hausse qualitative du marché.

On remarque ainsi que la consommation des espèces dites "bleues" a tendance à se ralentir au profit des produits de plus grande qualité. Ce phénomène sociologique ne sera pas sans poser à moyen terme un certains nombre de problèmes de débouchés pour les châlutiers (cf situation d'Hendaye).

Ces productions sont de plus en plus concurrencées par les pays étrangers à la main d'oeuvre moins chere.

En 1988, la France assurée 48% de sa consommation intérieure, en 1991, elle n'en assure plus que 35%.

d) Rémunération de la filière

Dans l'État actuel du secteur, toute la pression repose sur le pêcheur. En effet, au sein de la chaîne de production, il se rémunère en dernier :

1er poste - l'outil de production,

2nd poste - l'armateur,

3ème poste - le pêcheur.

En moyenne, son salaire est de 100 000 F par an; il est réalisé sur 4 mois.

Il serait donc logique que dans une telle situation un complément de revenu soit apporté par une autre activité annuelle.

Cependant, dans la pratique, le milieu de la pêche vit en quelque sorte replié sur lui même et l'on constate qu'il y a très peu de double activité. Ce revenu est bien souvent unique.

On comprend dans ce contexte les difficultés rencontrées par une profession de plus en plus touchée par le chômage.

Il n'y a pas d'autre exemple connu de pluri-activité assurant un complément de revenu aux pêcheurs que celui de la pêche estuarienne qui demeure dans le même secteur d'activité.

e) La reconversion

La reconversion s'effectue mal et dans d'infimes proportions au Pays-Basque. Elle consiste beaucoup plus en une incitation au départ ou en un maintien artificiel de l'activité qu'en une réelle volonté de changer. Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, le monde de la pêche est un milieu

très fermé, avec des codes sociaux, des rites, un imaginaire qui ont su forgé au fil des années une culture très forte aux inerties sociales très lourdes : on est marin de père en fils et cette transmission n'a que faire des conjonctures économiques (de toute façon, le métier est déjà réputé pour son austérité). Il s'agit donc d'un choix de vie courageux prêt à faire face aux difficultés.

Dans ce cadre, de nombreux jeunes se sont engagés dans ce métier et les problèmes de reconversion se poseront à terme essentiellement pour eux. Car s'il est relativement facile d'inciter les sorties de bateaux où les équipages sont mis en près retraite, il est beaucoup plus difficile d'accepter à trente ans de renoncer à l'activité.

L'État se contente donc de mesures d'accompagnement de la crise destinées à assurer un complément de revenu pour maintenir des activités déficitaires plutôt que de rechercher une réelle reconversion des forces actives. Ainsi, il n'y a aucun exemple aujourd'hui de reconversion réussie pour de jeunes marins; le taux de chômage de cette population atteint désormais les 20%. L'aquaculture marine qui pourrait constituer une piste intéressante de reconversion paraît très difficile à mettre en place sur une côte aussi mouvementée que celle du Pays-Basque.

III/ INCIDENCES LOCALES

Sur la pêche côtière les incidences sont faibles car la baisse de production est sensible et les prix de vente des poissons à la criée sont maintenus.

Sur la pêche au large artisanale ou semi-industrielle, l'influence est très forte et le nombre de dépôt de bilan ou de bateaux entretenus par les banques est élevé. Les chalutiers de grande pêche sont en profonde crise et leur nombre se réduit de manière constante. Ils disparaîtront peut-être même à court terme pour se stabiliser autour de 2 à 3 unités.

Il convient de se demander à ce stade, quel a été le rôle réel des banques qui pendant de nombreuses années ont favorisé souvent à tort les installations de bateaux dans un milieu déjà en crise.

La flotte thonière océanique est elle aussi durement touchée par une baisse constante des prix des marchés internationaux et par l'arrivée en Europe de la presque totalité de la production sud-américaine.

On assiste à une internationalisation sans précédent de l'activité pêche bloquant le jeu des acteurs locaux.

En Europe, on constate un manque de cohérence entre les discours et les décrets (ou leur application):

- Inefficacité des TAC (35 espèces sont actuellement surexploitées),

- Capacités de pêche surdimensionnées (on estime qu'une réduction de 40% de la flotte serait nécessaire - principalement des chalutiers),
- Tarifs douaniers favorisant les importations,
- Le système des préférences généralisées accordées par la communauté sur une base unilatérale et sans accord de réciprocité (cause profonde de dérégulation du marché français).

Le secteur de la pêche au Pays-Basque semble fortement dépendant de ses relations avec l'extérieur et des réglementations nationales et européennes. Lourdemment handicapé par les politiques de quotas mal adaptées et des tarifs douaniers favorisant les importations de produits étrangers, cette situation ne devrait pas évoluer dans les cinq années à venir sans changement de politique européenne.

Dans un tel contexte, seuls des marchés locaux se stabilisant sur des productions de poissons frais de qualité (blancs - merlu ou bar - ou bleu de très bonne qualité) pourraient permettre de maintenir le revenu d'une flotte qu'il faudra de toute façon réduire. Les poissons pêchés au chalut sont encore trop souvent endommagés par manque de précaution de l'équipage. Cette négligence se traduit par une perte de qualité ayant un fort impact sur le prix de vente à la criée. L'amélioration des revenus passera donc par une amélioration de la qualité, prépondérante quand il s'agit de marchés locaux de produits frais.

L'activité de mareyage devrait se consacrer davantage à la mise en valeur des produits pour parvenir à augmenter le niveau général de la qualité des poissons. Un des enjeux à terme concernera la mutation des activités de mareyage vers la transformation .

L'objectif politique porte donc sur la mise en place progressive d'un relais industriel créateur de valeur ajoutée constituant une source possible de reconversion ou de double-activité pour les marins contraints à abandonner l'activité de pêche.

La constitution d'une véritable filière pourrait permettre de stabiliser l'activité et les cours du poisson notamment par la préparation, le filetage, le conditionnement des productions bleues. Cette transformation et ce conditionnement répondrait également aux demandes de plus en plus exigeantes d'un marché local recherchant toujours davantage de qualité et de gain de temps dans ses modes de consommation (cf. : croissance du surgelé, des poissons préparés etc...).

Un risque majeur subsiste, celui de voir la production de poissons blancs (merlu ou bar) se ralentir fortement à court terme en raison de l'épuisement des ressources halieutiques. Les problèmes à terme posés à cette production, aujourd'hui moins touchée par la crise que les autres

achèverait de plonger l'ensemble des pêcheurs dans une crise très profonde et durable. Il convient donc d'encourager également la diversité des pêches favorisant mieux le renouvellement des espèces et préservant les capacités d'adaptation de la flottille à son environnement international.

Il conviendra également de soutenir les programmes de suivi systématique des stocks et de recherche sur les espèces du golfe. De tels programmes permettraient une gestion beaucoup plus fine des ressources et un meilleur ajustement des politiques de quotas européens pour le moment trop pénalisantes.

L'objectif est donc la réalisation d'une véritable filière de production organisée autour des produits de la pêche. Cependant, à l'image des entreprises du secteur appartenant à de grands groupes présents sur le sol basque (Saupiquet), ce développement n'a d'avenir que fondé sur une forte dynamique locale garante de qualité, de stabilité des cours et des quantités produites.

De plus le développement de cette filière devrait prendre appui sur la création d'un poste au département destiné à permettre une gestion globale des ports et des aides qui leur sont accordées. Ce poste permettrait en outre de prendre du recul par rapport aux conflits locaux qui paralysent encore trop souvent l'activité.

Il permettrait d'assurer un meilleur contrôle des réglementations et pourrait servir d'interface entre le niveau local et national ou européen.

FORCES

Variété des productions
Ecoulement des produit de la pêche sur le marché local
Production artisanale de qualité très représentée
Nombreuses relations interprofessionnelles
Proximité du marché espagnol

FAIBLESSES

Raréfaction des ressources halieutiques de qualité (merlu - bar)
Fraudes (plaisances, espagnoles)
Conflits transfrontaliers et internes
Coûts de production élevés
Fortes dépendances vis à vis de l'extérieur (CEE, marché mondial)

ENJEUX

Réduction de la flotte (de 40%) et accompagnement social
Diversification
Transformation des produits sur place
Révision des quotas de pêche (Anchois)
Révision des tarifs douaniers